Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16362 – **7,50 F**

VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Une histoire de la psychiatrie

■ Boom éditorial sur les religions

■ Le gazole nocif

Un rapport d'experts de la santé publique établit que les particules émises par le gazole *« sont bien des facteurs de risque sanitaire »*. Mais le gouvernement renonce à alourdir la taxation de ce carburant. p. 12 et 32

■ Diana : la reine critiquée

Les Britanniques s'offusquent de l'attitude distante de la famille royale depuis le décès de la princesse. p. 6 et 16

■ Un entretien avec le PDG de Carrefour

Daniel Bernard déclare au *Monde* que l'OPA de Promodès sur Casino s'inscrit dans un mouvement irrésistible de concentration. p. 18

■ Il n'y a plus de crimes parfaits

Grâce à la génétique, un indice de quelques milliardièmes de gramme suffit à confondre un criminel. p. 24

■ Les bons points du « Wall Street »

THE WALL STREET

DOWJONES — WEDNESDAY,

Common Ground
French Socialists Swallow a Dose Of Economic Reality

Government Draws Up Plan To Partially Privatize Phone Company, Airline

Stock Market Soars 4.11%

What's News—

Business and Finance

World Wide

Le quotidien américain ultralibéral loue le pragmatisme de Lionel Jospin et dresse un bilan positif de sa politique économique. p. 31

■ Débat public pour l'aménagement

Installée jeudi 4 septembre, la Commission nationale de débat public devra organiser une concertation transparente sur les grands projets d'aménagement du territoire. p. 13

■ Proche-Orient : pour une vraie paix

Pour Edward W. Said, seul un échange de territoires mettra un terme au conflit israélo-palestinien. p. 16

■ La défense selon le premier ministre

Le premier ministre a affirmé, jeudi 4 septembre, devant les auditeurs de l'IHEDN, qu'il respecterait la loi de programmation militaire votée en 1996. p. 10 et notre éditorial p. 17

■ « France Soir » se cherche

La nouvelle formule du quotidien populaire du groupe Hersant provoque des tensions dans la rédaction. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 905 - 7,50 F

La junte algérienne se déchire sur le dialogue avec les islamistes

Un nouveau massacre aurait fait vingt-deux morts près d'Alger

ALORS QUE LA CLASSE politique algérienne s'interroge sur l'opportunité d'un dialogue avec les ex-dirigeants du Front islamique du salut (FIS), la violence continue. Selon la presse, vingt-deux habitants d'un village du Sud algérois ont été *« égorgés »* dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 septembre, par des éléments mal identifiés. En toile de fond de cette série de tueries – près de 400 morts la semaine dernière près de la capitale –, le pouvoir militaire algérien se divise sur l'attitude à adopter face au FIS. Les partisans d'un *« compromis »* pencheraient pour un accord avec Abassi Madani, l'un des dirigeants historiques du FIS, aux termes duquel ce dernier lancerait un appel à la trêve. D'autres s'opposent à tout dialogue avec ce qui reste de l'état-major du FIS. Le sort réservé à M. Madani – emprisonné, libéré, puis de nouveau placé en résidence surveillée – paraît révéler de graves dissensions au sein de la junte militaire au pouvoir.

Lire page 2

Immigration : M. Jospin opte pour la fermeté

Le certificat d'hébergement est maintenu

LIONEL JOSPIN a rendu, mercredi 3 septembre, ses derniers arbitrages concernant les projets de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et sur la nationalité. Le premier ministre a généralement tranché dans le sens de la fermeté, sur la dizaine de points qui demeuraient en débat. Il n'a pas souhaité supprimer le certificat d'hébergement, contrairement à ce que proposait le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui juge cette formalité *« inutile »*. Ce document devra être visé par le maire, conformément à la proposition de Patrick Weil, auteur d'un rapport remis le 31 juillet.

Une autre disposition, fortement contestée par les associations de soutien aux immigrés et certains partis de gauche, concerne la durée de rétention administrative dont dispose l'administration pour reconduire un étranger en situation irrégulière. Lionel Jospin a choisi de conserver le délais de quatorze jours, proposé par Patrick Weil, contre dix jours actuellement. En 1993, le Conseil constitutionnel avait censuré la loi Pasqua sur ce point, estimant que même un délai de dix jours nécessitait de sérieuses précautions. Soulignant que *« tous les pays européens disposent de délais beaucoup plus longs »*, Lionel Jospin a pris le risque d'une censure constitutionnelle.

La proposition du ministère de la justice de permettre l'acquisition de la nationalité française dès l'âge de treize ans a été écartée. M. Jospin retient l'âge de seize ans, avec manifestation de volonté, ou une acquisition automatique à dix-huit ans. Il a repoussé la proposition, avancée par M. Weil, d'une rétention judiciaire d'un mois visant à faciliter la reconduite des délinquants étrangers.

Les associations de soutien aux étrangers se déclaraient, jeudi 4 septembre, *« pas satisfaites »*. Le projet de loi sur l'immigration doit être examiné par la commission nationale consultative des droits de l'homme, le Haut Conseil à l'intégration et le Conseil d'Etat.

Lire page 11

Les Voyager fêtent leurs vingt ans aux frontières du système solaire

LES SONDES SPATIALES Voyager 1 et Voyager 2 fêtent leurs vingt ans aux frontières du système solaire. Lancées les 20 août et 5 septembre 1977, elles ont parcouru plus de 11 milliards de kilomètres et foncent vers l'espace interstellaire à 60 000 kilomètres/heure (par rapport au Soleil). L'odyssée des petits vaisseaux automatiques américains représente une des plus belles aventures de l'ère spatiale, un exploit plus fantastique encore, du strict point de vue scientifique, que l'envoi de l'homme dans l'espace ou la conquête de la Lune.

Jusqu'en 1989, ils avaient transmis de superbes images des planètes géantes du système solaire. Ils les ont laissées aujourd'hui loin derrière eux. Si tout va bien, vers 2003, les deux Voyager devraient aborder l'héliopause, une zone que les astronomes considèrent comme la « frontière » du système solaire. C'est en effet la limite de l'héliosphère, l'énorme bulle formée par les particules que crache le Soleil et dans laquelle baignent toutes les planètes.

Les chercheurs espèrent que les explorateurs de l'espace leur fourniront de précieuses données sur ces contrées où aucun instrument fabriqué par l'homme n'est jamais allé effectuer des mesures. Les deux vaisseaux *« n'ont parcouru que la moitié de leur voyage et des occasions uniques de nouvelles découvertes les attendent encore sur le chemin de l'espace interstellaire »*, assure Edward Stone, directeur du Jet Propulsion Laboratory (JPL) à Pasadena (Californie), le centre de la NASA chargé de la conduite des sondes spatiales. Son optimisme est raisonné : les trois générateurs d'électricité au plutonium dont dispose chaque sonde devraient fonctionner jusqu'en 2020 et la route est, *a priori*, dégagée.

Même s'ils tombent en panne demain, les deux Voyager auront dépassé tous les espoirs de leurs concepteurs. A l'origine, ces robots de 815 kilos étaient supposés ne visiter que deux planètes. Enthousiasmés par la richesse de la moisson de données et d'images récoltées lors de leur survol de Jupiter (en mars et en juillet 1979), puis de Saturne (en novembre 1980 et août 1981) et de sa « lune » Titan, les techniciens de la NASA décidèrent de prolonger la mission. Ils entreprirent alors de reprogrammer à distance les ordinateurs des deux sondes. Grâce à ce tour de force technologique – annonciateur des exploits martiens du robot Sojourner aujourd'hui –, Voyager 2 est allé ensuite mitrailler sous tous les angles Uranus (janvier 1986), puis Neptune (août 1989), avant d'accompagner Voyager 1 dans sa course folle vers les confins du système solaire. *« J'ai l'impression d'être sur le gaillard d'avant de la caravelle de Christophe Colomb abordant les côtes de l'Amérique »*, s'émerveillait, à l'époque, un astronome français devant les premières images de Neptune.

« Lunes » inconnues autour des planètes visitées, phénomènes d'ordre « volcanique » insoupçonnés dans ces contrées lointaines : les deux Voyager, à eux seuls, nous en ont appris beaucoup plus sur le système solaire que tous les astronomes réunis depuis Ptolémée. Et pour un coût très inférieur à celui de la navette spatiale. Aujourd'hui encore, ces sondes servent de référence aux scientifiques et aux politiques qui s'opposent aux ruineux programmes de vols humains.

Jean-Paul Dufour

JO de 2004 : l'Afrique en lice

ROME, LE CAP, Athènes, Buenos Aires ou Stockholm ? Vendredi 5 septembre, les 107 membres du Comité international olympique (CIO), réunis à Lausanne, désigneront la ville qui accueillera les Jeux olympiques de 2004. Avant que Juan Antonio Samaranch, président du CIO, annonce, à 18 h 30, le nom de la cité lauréate, ils auront entendu les délégations des cinq comités de candidature défendre leur chance une dernière fois, avec l'appui de personnalités, notamment Nelson Mandela pour Le Cap et Carlos Menem pour Buenos Aires. Si Le Cap était choisie, l'Afrique accueillerait pour la première fois le rendez-vous mondial des sportifs.

Lire pages 22 et 23

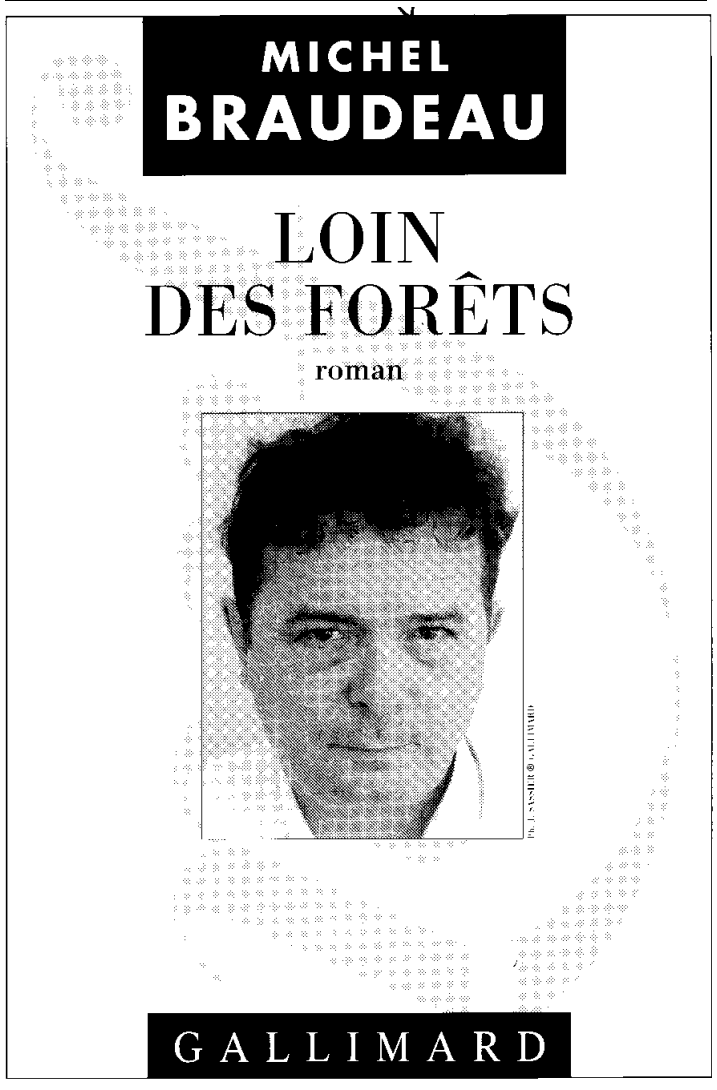

M. Blanc en kamikaze de la privatisation

PREMIER gros embarras pour le nouveau gouvernement ? Le départ désormais acquis de Christian Blanc d'Air France est un curieux paradoxe pour l'équipe de Lionel Jospin. Elle est parvenue, avant l'été, à justifier un reniement de ses promesses sur des dossiers industriels difficiles – la réforme de la SNCF a été maintenue, l'usine Renault de Vilvorde a été fermée, la privatisation de Thomson a été relancée. Or aujourd'hui, une polémique commence parce que le premier ministre... tient ses engagements sur Air France.

Au regard de la compétitivité des compagnies aériennes américaines, de British Airways ou de Lufthansa, le transport aérien francais a pris beaucoup de retard.

Le plan de restructuration d'Air France a été engagé tardivement, en 1994. Il a été lent à porter ses premiers fruits. Ce n'est qu'en mars 1997 que le groupe a dégagé ses premiers profits (394 millions de francs) après sept ans de pertes. Pour cette année, Christian Blanc promet plus de 500 millions de francs de bénéfice, alors que British Airways dégage plus de 6 milliards de francs de profit. Lufthansa sera complètement privatisée à la mi-octobre. La concurrence est sauvage dans un ciel européen complètement libre depuis le 1er avril 1997.

M. Blanc estime que, pour consolider le redressement, une privatisation est indispensable. Le statut d'entreprise publique d'Air France l'empêcherait de nouer des alliances internationales du type Lufthansa-United Airlines, KLM-Northwest ou British Airways-American Airlines. Après la compagnie espagnole Iberia, l'italien Alitalia est sur le point de lui échapper en signant un accord avec le hollandais KLM. Les accords commerciaux signés avec les américains Delta et Continental Airlines, en 1996, n'ont eu qu'une application limitée. L'approfondissement de ces alliances passe, selon le PDG, par l'entrée des Américains dans le capital de la compagnie.

Pour M. Blanc, l'Etat, bon pour boucher les déficits (Air France touche 20 milliards de recapitalisation), n'est pas capable d'assurer les moyens financiers d'une stratégie de développement.

Christophe Jakubyszyn et Eric Le Boucher

Lire la suite page 17 et nos informations page 8

Maire de toutes les Russies

IOURI LOUJKOV

MOSCOU fête à partir du vendredi 5 septembre son 850e anniversaire. Fastueuses et coûteuses, les cérémonies permettront au puissant maire de la capitale, Iouri Loujkov, de soigner son image – cependant entachée par la corruption – de réformateur efficace, et de renforcer ses chances de succéder à Boris Eltsine. Portrait de ce « maire de toutes les Russies ».

Lire page 15

International	2	Aujourd'hui	22
France	8	Jeux	26
Société	11	Météorologie	26
Régions	13	Culture	27
Carnet	14	Communication	29
Horizons	15	Abonnements	30
Entreprises	18	Radio-Télévision	30
Finances/marchés	20	Kiosque	31

MASSACRES 22 habitants d'Ouled-Larbi, à 80 kilomètres au sud d'Alger, ont été égorgés dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 septembre lorsqu'un groupe armé a attaqué leur village, selon la presse algériennne de jeudi. ● LA REMISE en résidence surveillée du dirigeant historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani, libéré à la mi-juillet, alors qu'il s'apprêtait à lancer à la télévision un appel solennel en faveur d'une trêve, a relancé les spéculations sur les profondes dissensions entre les militaires au sommet de l'Etat. ● LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU, Kofi Annan, qui s'est entretenu au téléphone avec le président Zeroual, appelle à *« une solution urgente »* en Algérie. ● POUR L'ANTHROPOLOGUE Gibert Grandguillaume, la violence actuelle doit être reliée aux règlements de comptes sanglants qui ont marqué la naissance de l'Algérie en 1962.

Les luttes de clans s'exacerbent au sein du pouvoir algérien

L'opportunité ou non d'un dialogue avec les islamistes de l'ex-FIS divise les militaires, après une série de massacres qui a mis en évidence leur impuissance à assurer la sécurité

L'ALGÉRIE donne l'impression d'être devenue un bateau ivre. Il y a une semaine, près de 400 personnes, selon des sources dignes de foi, ont été massacrées aux portes de la capitale sans que les auteurs des tueries soient inquiétés. Plusieurs milliers d'hommes armés stationnaient pourtant dans les casernes à proximité. A l'issue du week-end, ponctué de son habituel cortège de tueries, un autre événement est venu éclairer cette Algérie à la dérive où les rumeurs de coup d'Etat refont surface. Le dirigeant historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani, libéré à la mi-juillet, a été placé en résidence surveillée et menacé d'un renvoi en prison – où il vient de passer près de six ans. Sa faute ? S'être dit *« prêt à lancer un appel pour arrêter l'effusion de sang immédiatement »*, en réponse au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui, samedi à Venise, avait osé prôner *« la tolérance »* et *« le dialogue »* en Algérie. Le message transmis à Kofi Annan ne portait pas le sigle du FIS. Et il n'était pas signé par Madani mais par son fils, Abbas Salman.

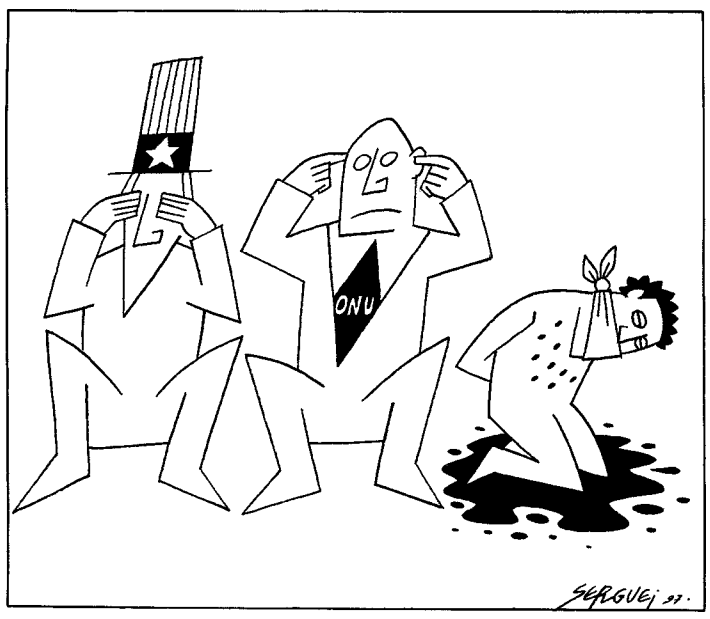

Voici donc le chef charismatique des islamistes cloîtré de force dans l'appartement qu'il occupe à Belcourt, dans la banlieue populaire d'Alger. Seule sa famille, ou ce qu'il en reste (la plupart de ses proches vivent en exil en Allemagne), est désormais autorisée à communiquer avec lui, selon un communiqué du ministère de l'intérieur.

Ce raidissement des autorités a surpris. Car Abassi Madani n'est pas un Savonarole aux couleurs de l'islam. Et son parti n'a plus grand chose à voir avec ce qu'il était en 1990-1991, au plus fort de ses succès électoraux. Le FIS revendiquait alors un pouvoir hégémonique. Affaibli par les coups portés par le régime et miné par les dissensions internes, il ne demande plus que sa réintégration progressive – sous un autre sigle – dans la vie politique algérienne.

STRATÉGIE DE COMPROMIS

Symbole de cette stratégie de recentrage et de compromis, Abassi Madani devait lancer dans les prochains jours à la télévision algérienne un appel en faveur de la trêve auquel allait se rallier l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du FIS, active dans l'est et l'ouest de l'Algérie (le centre étant le fief des Groupes islamiques armés, GIA). Les détails de l'opération avaient été soigneusement réglés avec les autorités qui, de leur côté, n'avaient rien promis en échange.

Le compte-rendu de ces tractations avec le pouvoir a été fait mardi matin 2 septembre, au cours d'une réunion au domicile d'Abdelkader Hachani, le numéro 3 du FIS. Libéré le 8 juillet, après cinq ans passés en prison sans jugement, celui qui passe pour être la tête pensante du FIS avait invité à son domicile les représentants des partis de l'opposition signataires avec le FIS de la plate-forme de Rome pour *« une issue pacifique et démocratique »* de janvier 1995 : le Front de libération nationale (FLN), le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed, et le parti des travailleurs (PT), une organisation d'extrême-gauche. Placé en résidence surveillée, Abassi Madani va-t-il malgré tout lancer un appel à la trêve ? Les dirigeants des autres partis de l'opposition ne l'excluent pas. *« Les islamistes sont des bébés en politique. Ils sont en train de se faire manipuler par le pouvoir »*, affirme un responsable du FFS. Dans son édition de mardi, le quotidien *Libération* affirme que l'appel devrait être lancé malgré tout *« dans les jours qui viennent »*. *« Il n'en est plus question »*, assurent de leur côté les dirigeants islamistes exilés en Europe.

L'essentiel n'est pas dans les tergiversations du FIS mais dans les luttes au sommet de l'Etat qui les nourrissent. Le pouvoir algérien est opaque. Le président Zeroual doit autant son pouvoir à l'armée qu'aux électeurs qui ont voté en sa faveur en novembre 1995. Il a beau s'être doté d'une Constitution taillée sur mesure et disposer à la chambre des députés d'une majorité écrasante, le chef de l'Etat doit composer avec d'autres clans où se côtoient ses pairs.

Si le consensus est la règle générale à la tête du régime, la valse-hésitation autour du sort de Madani et le massacre commis en toute impunité la semaine dernière témoignent des divisions au sein du pouvoir. Elles sont suffisamment fortes pour qu'à Alger, les rumeurs de coup d'Etat aillent bon train depuis quelques semaines. *« Il va se passer quelque chose »*, pronostique un militaire sous le couvert de l'anonymat.

Dès 1995, les tractations avec le FIS, *via* l'AIS, avaient été amorcées à l'initiative du général Betchine, un ami personnel de Liamine Zeroual dont il est le ministre-conseiller à la présidence. Présenté comme *« l'homme des Américains »*, le général Betchine – un ancien chef de la Sécurité militaire – pense pouvoir réduire les islamistes par le dialogue. Mais il doit composer avec un autre clan, dirigé par le général Mohamed Lamari, l'inamovible chef d'état-major de l'armée et le véritable numéro 2 du régime. Adversaires de tout dialogue avec les islamistes qu'il veut éradiquer sans états d'âme, le général Lamari et les militaires de son entourage préconisent une gestion très autoritaire de la société.

Un troisième clan existe, qui pratique habituellement un jeu de balancier subtil entre la présidence et l'armée : celui du général Tewfiq Médiène, le patron des services secrets et des troupes de choc qui affrontent les groupes armés sur le terrain. Depuis peu, *« Tewfiq »* comme on le surnomme, s'est rapproché du clan de la présidence. Pour prix de son ralliement, il a obtenu que les négociations avec l'AIS – et leur incorporation future au sein de l'armée – incombent à son adjoint, *« Smaïn »* Lamari, et non plus au général Betchine. Dans un pays où les services de renseignements comptent un représentant à tous les échelons de la vie publique, des ambassades aux entreprises publiques en passant par les ministères, le général Médiène est un homme incontournable.

C'est entre ces trois centres de pouvoir que se joue la partie. Chaque clan dispose de relais politiques et de journaux amis pour faire passer des messages qui nourrissent les spéculations les plus folles. L'appel de Saïd Sadi, le chef du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle, pour reporter les élections locales normalement prévues le 23 octobre en est un. Ces dernières ne doivent-elles pas conclure le replâtrage démocratique de l'Algérie ?

J.-P. T.

Kofi Annan appelle à « une solution urgente »

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui s'est entretenu par téléphone avec le président algérien Liamine Zeroual, mercredi 3 septembre, déclare dans un communiqué qu'il est *« important qu'une solution urgente soit trouvée »*. Le président algérien l'a informé de l'hostilité de son pays à toute *« immixtion »* dans les affaires algériennes. Le département d'Etat américain, *« horrifié »* par les derniers massacres, a indiqué, mercredi, que Washington *« soutiendrait »* M. Annan dans *« ses efforts personnels »*. Hocine Aït-Ahmed, président du Front des forces socialistes (FFS, opposition), a annoncé qu'il avait adressé une lettre personnelle à M. Annan, lui demandant de *« mettre en action les voies et moyens appropriés »* pour *« une sortie de crise globale pacifique et démocratique »*. Il suggère notamment l'envoi rapide en Algérie d'un *« délégué spécial »* et la création d'une commission d'enquête sur les récents massacres. – *(AFP, Reuter.)*

Gilbert Grandguillaume, anthropologue, arabisant, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

« L'Histoire est partie prenante dans la violence d'aujourd'hui »

« Peut-on expliquer la montée de la violence en Algérie sans plonger dans l'histoire récente de ce pays ?

– Il faut effectivement les relier mais pas du point de vue culturaliste, en disant que les Algériens sont des musulmans, des barbares. Mais il est vrai que l'Histoire est partie prenante dans les événements actuels. Nous assistons à un règlement de comptes généralisé qui débouche sur les horreurs.

» Certains règlements de comptes remontent aux événements de 1990-1991. Des villages où ont eu lieu les massacres se situent dans des zones qui avaient massivement voté pour le FIS aux communales de 1990 et au premier tour des législatives de 1991. On ne peut pas exclure que l'armée soit satisfaite de les voir aujourd'hui punis, même si la punition est atroce. Dans les municipalités qui avaient voté FIS, beaucoup de maires ont été destitués par la suite et remplacés par des délégués communaux faisant office de maire. Certains, à leur tour, ont été éliminés physiquement. C'est une autre source de violence.

» D'une façon plus large, si l'on s'en tient à la version « règlement de comptes », il faut également tenir compte du rejet massif de ce pouvoir qu'avait traduit le vote FIS.

– Est-ce que ces haines suffisent à expliquer que l'on tue 300 ou 400 personnes dans un village ?

– Non, bien sûr, mais les sources de tension dans la société algérienne et cette haine du pouvoir restent présentes en toile de fond. Elles peuvent être facilement réanimées, réorientées à l'occasion de rumeurs, de manipulations.

» Mais je reconnaîs que l'ampleur de la violence est telle qu'il faut sans doute remonter plus haut. Aujourd'hui, des règlements de comptes ont lieu dont la source est à rechercher dans les conflits nés de l'indépendance algérienne en 1962. Je pense aux massacres de harkis qui ont lieu durant l'été de cette année-là, dans les premiers mois de l'indépendance. On évalue le nombre de morts entre 60 000 et 100 000. Les harkis, c'étaient des Algériens recrutés par la France et qui étaient engagés dans des milices du même type que celles que le pouvoir actuel arme dans les villages.

» A l'indépendance, la France leur a refusé l'accès au territoire français. Ces gens-là se sont trouvés prisonniers dans leur propre pays. Et ils ont été tués. Ces harkis n'étaient pas des individus isolés. Ils appartenaient à des familles, à des tribus. Je suis convaincu qu'il y a des rancunes tenaces que les évènements actuels réactivent. Aujourd'hui, le qualificatif de « harki » ou de « fils de harki » est sans cesse utilisé comme une insulte par chacun des camps. Le harki, c'est celui qui a trahi son pays.

» Ces affaires de harkis, d'ailleurs, ne faisaient qu'en prolonger d'autres, liées à la guerre d'Algérie proprement dite. Il y avait le combat FLN contre la puissance coloniale certes, mais il y avait d'autres conflits, au moins dans les premières années, entre les gens qui adhéraient au FLN et les messalistes, du Mouvement national algérien (MNA) dirigé par Messali Hadj, le leader nationaliste.

– On évoque aussi des contentieux familliaux.

– Ils doivent jouer un rôle. Des haines traditionnelles entre villages, entre familles, entre clans subsistent. Elles reposent sur quoi ? Sur des atteintes à l'honneur, sur des querelles de terres qui n'ont pu être résorbées. On les voit réapparaître de nos jours à l'occasion de matches de football qui peuvent se terminer par des heurts violents entre partisans des deux camps.

– Tout cela n'explique pas pourquoi on assiste à une recrudescence de la violence.

– Peut-être y en avait-il autant les années précédentes sans qu'on le sache. L'information est verrouillée, manipulée par les groupes armés islamistes et le pouvoir. Il faut dire aussi que l'opinion publique, fragilisée par la guerre, est prompte à prendre pour argent comptant les rumeurs les plus folles, de toute nature. Il doit y avoir une violence préventive. La rumeur, les faux bruits doivent engendrer une part de violence.

» Au cours des derniers mois, l'Etat a incité la population à se défendre et a armé des milices. Ce faisant, il a reconnu sa propre incapacité à protéger les populations et, en même temps, a favorisé ce déferlement de violence dont ne nous parviennent que des bribes. Il me paraît acquis que la violence résulte pour partie de la mise en place des ces milices armées. Soit qu'elles fassent des coups, soit qu'elles suscitent la haine de l'autre camp.

» Enfin, il faut intégrer l'existence d'une délinquance massive. Avec toute cette jeunesse désœuvrée, dans un climat de violence institutionnnelle où il n'y a plus de place pour le droit et la loi, la délinquance ne peut que prospérer.

> « Il y a des rancunes tenaces que les événements actuels réactivent »

– Vous donnez de l'Algérie l'image d'une société violente.

– C'est une société dure. A l'image de son école, par exemple. Les enfants y sont souvent frappés, brimés. Il y a quelques années, il était question de rédiger des circulaires contre ces châtiments corporels. Tout cela pour dire que l'on est soumis à la violence dès l'école, dès le plus jeune âge. Les citoyens sont malmenés dans leur vie quotidienne. Ils sont toujours obligés de recourir à la corruption pour les besoins les plus ordinaires. Cette fermentation avait trouvé un exutoire avec le vote FIS. C'était un vote protestaire, davantage qu'un vote d'adhésion à l'islamisme. Même cet exutoire a été refusé violemment par le régime.

» En 1973, on sentait déjà le mépris des citoyens pour le pouvoir, *la hogra*. Je me demandais quand ça éclaterait. Les premières émeutes remontent au début des années 80. Il suffisait d'une petite allumette pour que la violence se déchaîne à une grande échelle.

– Cette violence n'existait-elle pas sous le colonialisme ?

– Bien entendu. Il n'y avait pas de droit reconnu pour l'indigène. Il bénéficiait d'un droit relatif. Beaucoup de tricheries – les élections qui étaient truquées – avaient cours. L'indépendance aurait dû permettre la restauration du droit. En fait, une situation oppressive s'est mise en place. Or quand la loi n'existe pas, quand le pouvoir gouverne par la force, la violence n'est pas loin. Et la violence appelle la violence. Surtout quand aucun espoir ne se dessine de voir le droit et la légitimité restaurés. Les dernières élections, truquées, n'ont pu que démoraliser davantage la société civile.

– Quelle est l'urgence des urgences ?

– Rétablir le droit et la loi. L'Etat ne peut pas se crédibiliser par des élections truquées comme c'était le cas du temps de la colonisation. Il faut restaurer la confiance dans le pouvoir. Qu'il accepte d'être l'émanation de la société. Il y a bien eu quelques tentatives pour organiser des conférences nationales mais l'impression demeure que le pouvoir n'est pas disposé à abandonner sa mainmise sur les affaires. Il faudrait, non pas qu'il se retire, mais qu'il accepte de laisser une place aux divers courants de la société. J'imagine mal ce processus sans une médiation extérieure.

» L'appel de Kofi Annan *[le secrétaire général de l'ONU]* me semble quelque chose d'important, même si l'Algérie, par une fierté bien compréhensible, n'accepte pas d'être mise sur la sellette. La médiation doit être discrète. Il faudrait que les dirigeants algériens comprennent qu'il en va de leur intérêt. Les événement montrent pourtant qu'il n'y a pas de victoire militaire possible. Le terrorisme résiduel du premier ministre Ouyahia évoque « le dernier quart d'heure » de Robert Lacoste, le délégué général de la France en Algérie pendant la guerre. On peut même se demander si une telle victoire militaire est souhaitable. Elle viendrait verrouiller davantage la société algérienne. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

La Mauritanie attend des « gestes » français à l'occasion du voyage de M. Chirac

A trois mois de l'élection présidentielle, l'opposition juge cette visite « inopportune »

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac était attendu en Mauritanie, vendredi 5 septembre, pour une visite officielle de deux jours, la cinquième en Afrique depuis son arrivée à l'Elysée. A l'occasion de la présentation à la presse de ce voyage, mercredi 3 septembre, le porte-parole de la présidence, Catherine Colonna, a indiqué que M. Chirac, qui sera accompagné par le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, pourrait annoncer *« un certain nombre de gestes, soit dans le secteur de l'eau, soit dans le domaine alimentaire, pour tenir compte de la sécheresse »* qui sévit actuellement en Mauritanie.

Ces gestes, qui *« marqueront la poursuite de l'engagement de la France aux côtés de la Mauritanie »*, selon Mme Colonna, sont très attendus par les autorités mauritaniennes, qui comptent aussi sur une annonce de remise de dette publique. La coopération entre les deux pays est déjà très développée, notamment en matière d'agriculture et d'éducation. La France est d'ailleurs le premier partenaire de la Mauritanie dans de très nombreux domaines. Mais Nouakchott considère surtout que la visite de M. Chirac, à trois mois de l'élection présidentielle du 12 décembre, constitue un soutien politique implicite au président sortant, Maaouya Ould Sidi Ahmed Taya, candidat à un deuxième mandat de cinq ans à la tête du pays. En juin, à Paris, le président mauritanien s'était efforcé, en vain, de rencontrer, à l'occasion d'une visite privée, la nouvelle équipe gouvernementale française. Les partis d'opposition, qui envisagent de boycotter le scrutin du 12 décembre s'ils ne sont pas associés à sa préparation, attendent eux aussi beaucoup du discours que M. Chirac devrait prononcer samedi à Atar, dans le fief de son homologue mauritanien, notamment au chapitre de la démocratie et des droits de l'homme. Certains d'entre eux jugent néanmoins la visite présidentielle française *« inopportune »*, à quelques semaines de ce qu'ils tiennent pour une *« farce électorale »*.

L'armée comorienne est intervenue contre les séparatistes de l'île d'Anjouan

Certaines informations font état d'une résistance des indépendantistes

Les forces armées comoriennes ont débarqué, mercredi 3 septembre, à Anjouan, qui avait autoproclamé son indépendance début août. Peu d'informations ont filtré sur la situation, mais les séparatistes opposeraient une certaine résistance. La France a réaffirmé *« son plein soutien aux efforts engagés par l'OUA »* pour que des pourparlers de paix aient lieu prochainement en dépit de l'intervention militaire.

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Les soldats comoriens, qui ont débarqué mercredi 3 septembre à l'aube sur l'île sécessionniste d'Anjouan, semblaient rencontrer des difficultés dans leur *« mission de pacification »*, en dépit des affirmations du gouvernement, selon lequel *« l'autorité de l'Etat a été rétablie sans effusion de sang »*.

« Le premier soldat a débarqué à 5 heures du matin, mais, à 8 heures du soir, les autorités reconnaissaient que l'opération n'était pas terminée, déclare-t-on de source sûre à Moroni. *C'est qu'il doit y avoir un problème. »*

Anjouan, qui a autoproclamé son indépendance le 3 août, a été isolée par le pouvoir central, qui a interrompu les liaisons téléphoniques, maritimes et aériennes vingt-quatre heures avant l'assaut. Les rares informations diffusées par radio font état de coups de feu et d'une résistance des indépendantistes, auxquels se sont ralliés quelques dizaines de gendarmes et de soldats d'origine anjouanaise. Selon des informations en provenance de Mayotte, l'armée régulière ne contrôlait, mercredi soir, que l'aéroport de l'île, près du village de Ouani ; ses tentatives de débarquement près de Mutsamudu, la « capitale », et sur la côte est, à Domoni, auraient été repoussées. Il y aurait un nombre important de blessés.

UN « CAMOUFLET » POUR L'OUA

Des sources proches des rebelles affirment que les insurgés ont fait manœuvrer *Le Vulcan*, le navire utilisé par Bob Denard et ses mercenaires lors de leurs tentatives de coup d'Etat de 1995. Celui-ci, rebaptisé *Le Çœlacanthe*, a été immobilisé dans le port de Mutsamudu au début des événements par les séparatistes. Ces derniers chercheraient à couler les deux navires réquisitionnés par Moroni pour ce débarquement. L'un d'eux, en tentant de s'approcher de la côte, près du dépôt des hydrocarbures, aurait essuyé un tir de roquette.

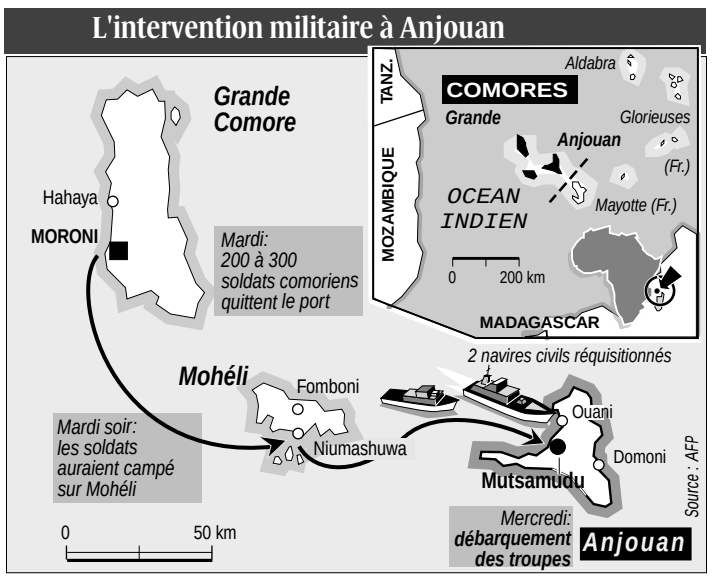

Aucune source indépendante n'a pu décrire la situation à Anjouan, mais, compte tenu de la forte mobilisation de la population – environ 200 000 personnes, acquises en grande majorité à la cause séparatiste –, il est fort probable que l'île soit, comme le mois dernier, truffée de barrages sauvages, avec des dizaines d'arbres abattus en travers des routes, et les rues des localités obstruées par des containers, des pierres ou des carcasses de voitures.

Après avoir boudé la fête nationale du 6 juillet, les indépendantistes anjouanais, parmi lesquels beaucoup réclament un rattachement à la France, avaient manifesté le 14 juillet. Un officier avait abattu deux personnes dans la foule ; depuis, face à l'hostilité générale, les militaires et les gendarmes s'étaient retranchés dans leurs casernes. Les insurgés dénoncent la *« marginalisation économique et politique d'Anjouan par la Grande Comore »*, l'île principale de l'archipel, où est située la capitale, Moroni, et ils souhaiteraient une *« indépendance-association avec Paris »*.

Une mission de médiation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) s'était conclue, le 15 août, par un accord sur la tenue de pourparlers intercomoriens, qui devaient s'ouvrir, le 10 septembre, à Addis-Abeba (Ethiopie). D'entrée de jeu, l'OUA avait signifié aux séparatistes que le principe de l'intégrité territoriale des Comores n'était pas négociable. Pour apaiser les Anjouanais, les autorités comoriennes avaient même accepté de retirer, le 26 août, la centaine de militaires arrivés en renforts quelques semaines plus tôt. Des sources gouvernementales indiquent que ce retrait avait été interprété à tort comme un *« signe de faiblesse »*.

En confirmant l'intervention des forces armées, destinée *« à rétablir la loi et l'ordre républicains »*, le porte-parole de la présidence des Comores a précisé que celle-ci ne *« contredisait nullement »* l'initiative de l'OUA, qui *« doit être appuyée par un retour à la normale »* à Anjouan. L'opération a lieu au moment où le médiateur africain, l'Ivoirien Pierre Yéré, se trouve en mission à Moroni pour finaliser les détails de la rencontre intercomorienne. Le diplomate estime que la conférence de réconciliation sera reportée, mais que son principe doit demeurer. *« J'ai appelé la classe politique comorienne à faire preuve de retenue, car ce genre d'aventure comporte beaucoup de danger »*, a dit M. Yéré, qui ne souhaite pas commenter davantage l'opération militaire. *« J'ai essayé de faire comprendre aux autorités que l'intervention de l'armée ne résoudrait en rien les problèmes d'Anjouan, qui sont d'origine politique, institutionnelle et économique*, a-t-il poursuivi ; *mais apparemment, je n'ai pas été entendu. »*

Selon un diplomate en poste dans la région, ce débarquement constitue un *« camouflet »* infligé à l'OUA. Pour lui, le but du gouvernement est de nommer de nouvelles autorités locales à Anjouan, et d'envoyer ensuite *« des gens à sa solde »* aux négociations d'Addis-Abeba. Il s'interroge sur l'utilité de pourparlers en l'absence des *« vrais représentants »* d'Anjouan.

Selon un observateur, ce sont les « faucons » de l'équipe au pouvoir, appuyés par les « durs » de la hiérarchie militaire, qui ont emporté la décision, déterminés à laver l'affront fait aux forces armées comoriennes. Mais, si la résistance anjouanaise se poursuit, cela compliquera la tâche de l'armée, qui ne peut pas rester indéfiniment mobilisée à Anjouan, d'autant plus que sur l'île de Mohéli des indépendantistes manifestent aussi contre le pouvoir central.

Cette opération a divisé le gouvernement et l'armée, puisque le chef d'état-major, Moilime Djoussouf, qui avait publiquement fait état de son opposition à une intervention militaire, a été remplacé, la semaine dernière, par le chef de la sécurité présidentielle, le lieutenant-colonel Hassan Harouna.

Jean Hélène

Les chefs anjouanais auraient pris la fuite

Deux des principaux dirigeants séparatistes anjouanais auraient échappé aux militaires comoriens qui voulaient les arrêter, selon une source militaire à Moroni. Ces deux hommes – le porte-parole des indépendantistes, Mohamed Abdou Madi, ancien premier ministre, et Ammed Charikane, *« coordonnateur à la présidence »* anjouanaise – ont, soit pris le maquis, soit quitté l'île, estime-t-on dans la capitale comorienne. Diverses rumeurs font état d'arrestations auxquelles les forces de l'ordre auraient commencé à procéder. Aucune information n'est disponible sur la situation du *« président »* d'Anjouan, Abdallah Ibrahim. – *(AFP.)*

La crise sécessionniste

● **18 février :** affrontements entre syndicalistes et forces de l'ordre à Mutsamudu, principale ville d'Anjouan (11 manifestants arrêtés).
● **14-16 mars :** émeutes à Anjouan (4 morts, 20 blessés et 70 arrestations, selon l'opposition).
● **23 juin :** le drapeau français est hissé durant une heure à Anjouan.
● **14 juillet :** 2 séparatistes anjouanais sont tués par des gendarmes.
● **15 juillet :** des renforts de l'armée comorienne arrivent à Anjouan.
● **21 juillet :** arrestation du leader séparatiste anjouanais, Abdallah Ibrahim, qui sera rapidement libéré.
● **22 juillet :** incidents entre séparatistes et forces de l'ordre à Anjouan (2 gendarmes blessés).
● **29 juillet :** des drapeaux français sont hissés sur l'île de Mohéli. Les rues d'Anjouan sont sous le contrôle des rebelles.
● **3 août :** les séparatistes proclament unilatéralement l'indépendance d'Anjouan. Paris réitère son attachement à l'*« intégrité territoriale »* des Comores.
● **5 août :** les séparatistes élisent le professeur d'école coranique Abdallah Ibrahim président de l'*« Etat d'Anjouan »*. A Mohéli, ils érigent des barricades.
● **11 août :** les séparatistes proclament unilatéralement l'indépendance de Mohéli.
● **17 août :** fin de la mission du médiateur de l'OUA, Pierre Yéré, qui estime *« inacceptable »* la sécession et annonce la tenue d'une conférence intercomorienne, prévue pour le 10 septembre.
● **22 août :** Moroni se déclare prêt à une *« réorganisation des institutions pour élargir le pouvoir des îles »*.
● **25-26 août :** retrait d'Anjouan des renforts militaires envoyés en juillet.
● **28 août :** l'armée comorienne intervient contre des séparatistes à Moheli.
● **3 septembre :** l'armée comorienne intervient à Anjouan.

L'Inde courtise les investisseurs français

À UN MOMENT où les turbulences boursières et monétaires jettent une ombre sur le « miracle » économique d'Asie orientale, l'Inde vient se rappeler au bon souvenir des investisseurs. Prévue de longue date, la visite qu'a effectuée à Paris, mardi 2 et mercredi 3 septembre, le ministre indien des finances, Palaniappan Chidambaram, ne pouvait mieux tomber.

Figure emblématique des réformes engagées par New Delhi depuis le début de la décennie, M. Chidambaram est venu « vendre » l'Inde aux entreprises françaises, jusque-là fort timorées à l'endroit d'un géant d'Asie du Sud perçu comme compliqué en raison des ses carcans bureaucratiques : treizième client et onzième fournisseur, la France est un partenaire commercial timide, devancé par l'Allemagne ou l'Italie. Les investissements sont également très faibles en raison de contentieux passés qui ont joué un rôle dissuasif.

M. Chidambaram s'est efforcé de lever ces inhibitions. En signant avec le ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, un accord d'encouragement et de protection réciproques des investissements, il propose aux candidats hésitants une sécurité juridique qui faisait jusque-là défaut. Surtout, il a brossé un tableau flatteur de la politique de déréglementation en cours dans son pays.

Devant un parterre de chefs d'entreprise conviés par le CNPF, il a confirmé très solennellement la volonté de son gouvernement d'attirer un flux de capitaux étrangers dans les secteurs de l'énergie (électricité, pétrole), des infrastructures (routes, ports), des mines et des télécommunications, estimant les besoins de l'Inde dans ces domaines à 900 milliards de francs pour les cinq ans à venir. *« Faire des affaires en Inde va devenir très profitable,* a-t-il déclaré. *L'Inde est en train de devenir la destination la plus attractive au sein des nations démocratiques. »* Expliquant les modalités de la réforme du secteur public, il a précisé que l'Etat se désengagerait aisément de secteurs comme le tourisme ou l'hôtellerie (gardant un minimum de 26 %), ouvrirait le capital tout en restant majoritaire dans les banques ou la sidérurgie (51 %) mais conserverait le statu quo (100 %) dans des industries jugées stratégiques, comme l'énergie nucléaire.

UN DÉPLACEMENT TRÈS POLITIQUE

Quelques mois avant la visite de Jacques Chirac à New Delhi – probablement début 1998 –, le déplacement de M. Chidambaram est aussi très politique alors que Paris et New Delhi s'efforcent de réparer les dégâts causés à l'automne 1995 par les rumeurs concernant la vente de Mirage 2000-5 au Pakistan. C'est que M. Chidambaram, âgé de cinquante-deux ans, n'est pas qu'un technocrate. Formé à Harvard, avocat prestigieux, il s'est imposé ces dernières années comme une valeur sûre de la politique indienne, contrairement à son prédécesseur, Manmohan Singh, véritable initiateur des réformes lancées en 1991 mais moins enclin aux joutes politiques.

Ancien du Parti du Congrès – il a été plusieurs fois secrétaire d'Etat de Rajiv Gandhi –, M. Chidambaram avait fondé, en 1996, son propre parti (Tamil Maanila Congress), et son influence au sein de la coalition de centre-gauche au pouvoir à Delhi est forte. L'actuel premier ministre, Inder Kumar Gujral, l'avait même supplié de rejoindre son gouvernement. Le budget qu'il a établi pour 1997-1998, qui prévoit – non sans irréalisme – de ramener le déficit budgétaire à 4,5 % du PNB et de réduire l'impôt sur le revenu, a été applaudi par beaucoup en Inde, notamment par les milieux d'affaires. Adepte du consensus, il n'en conserve pas moins son franc-parler, surtout quand il s'agit de dénoncer le rôle excessif de l'Etat dans l'économie. Devant la Confédération des industries indiennes, il s'était récemment exclamé : *« Nous avons perdu cinquante ans à cause de notre incapacité à comprendre que, plus le gouvernement contrôle, moins nous sommes prospères. »*

Frédéric Bobin
(avec Françoise Chipaux à New Delhi)

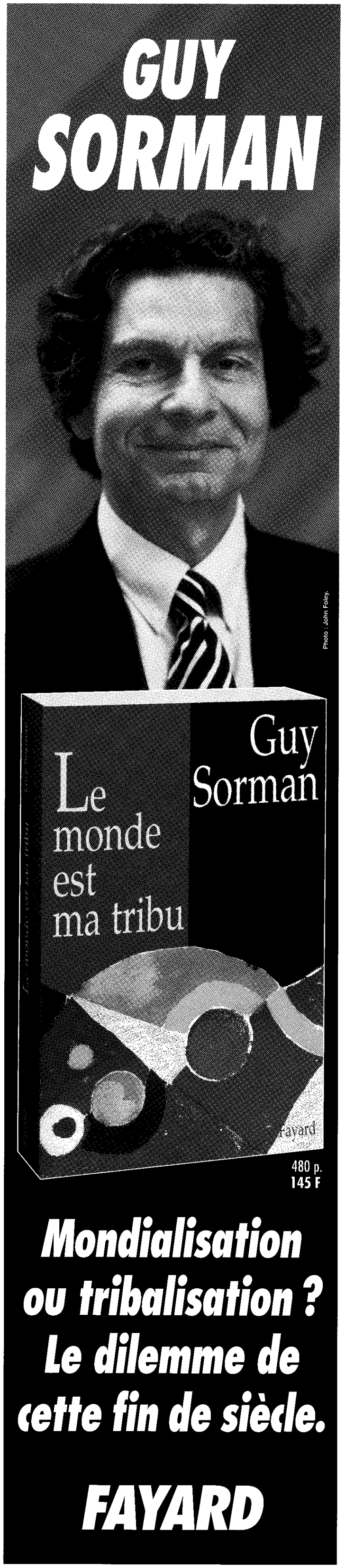

(Publicité)

BANQUE CENTRALE DU NIGERIA

Communiqué de presse concernant la Fraude/l'Escroquerie sur le Paiement Anticipé des Honoraires

NOUS VOUS AVONS PREVENUS!

1 Depuis le début des années 90, la Banque Centrale du Nigéria (CBN) s'est efforcée de combattre le fléau de la Fraude/l'Escroquerie sur le Paiement Anticipé des Honoraires, perpétrée par les fraudeurs au moyen de lettres, fax, télex, etc., au niveau local et international, par l'intermédiaire de campagnes publicitaires, séminaires, déclarations de presse et de la coopération avec les agences chargées de faire respecter la loi. A ce jour, la CBN a placé des annonces consultatives dans plus de 80 journaux et magazines, en 12 langues et dans 36 pays, dans son effort d'avertir toutes les sociétés et les individus qui sont susceptibles de devenir la proie de cette escroquerie et de cette manière enrayer la prolifération de la Fraude sur le Paiement Anticipé des Honoraires, aussi désignée par "419". En outre, la Banque répond régulièrement à toutes les demandes concernant les lettres, fax etc. relatives à l'escroquerie, en déclarant que les "réclamations" sont fausses et frauduleuses et que les demandeurs sont dupés. Les ambassades et Hautes Commissions appropriées au Nigéria reçoivent aussi des copies de la correspondance émanant de leurs pays pour empêcher la ruine de leurs ressortissants nationaux.

2 Malheureusement, l'escroquerie s'est poursuivie, avec même une sophistication accrue, à cause de la criminalité, l'avarice et l'avidité des prétendues victimes de l'escroquerie, qui sont aussi coupables. Les fausses propositions/affaires "commerciales" qui s'élèvent à des millions de dollars américains constituent des intentions frauduleuses dès le départ, qui devraient normalement mettre sur ses gardes toute personne responsable et respectueuse des lois. Cependant, poussés par une tendance frauduleuse, l'avidité et l'envie de gagner de l'argent rapidement et facilement aux dépens du Nigéria, un grand nombre des prétendues victimes a continué à ignorer les avertissements de la Banque Centrale du Nigéria, suivant lesquels ces transactions sont fausses et frauduleuses.

3 Pour récapituler, la fraude/l'escroquerie sur le paiement anticipé des honoraires prend plusieurs formes. Un exemple typique commence par une lettre de sollicitation, suivie de messages par fax ou télex. Les lettres proposent souvent de transférer de très grandes sommes d'argent, normalement en dollars américains, censées constituer des revenus partiels de certains contrats, sur le compte bancaire du destinataire, sommes qui seront partagées dans un certain pourcentage entre l'auteur et le destinataire. Une réponse favorable à la lettre est suivie par des excuses sur les raisons pour lesquelles les sommes d'argent ne peuvent pas être facilement remises et par la suite par des demandes de partage de paiement proportionné pour diverses "taxes" afin de faciliter le traitement et la remise de l'argent. L'utilisation de documents falsifiés du Gouvernement, de la Banque Centrale du Nigéria, de la Nigéria National Petroleum Corporation, etc., est une pratique courante. Les fraudeurs demandent normalement que la transaction soit effectuée en toute confidentialité. Quelquefois, les "victimes" sont invitées au Nigéria où elles sont accueillies avec tapis rouge et reçues par les fraudeurs se faisant passer pour des officiels du Gouvernement ou de la Banque Centrale. Pour exécuter la "transaction", la "victime" est priée de payer des honoraires anticipés pour diverses raisons, à savoir les honoraires de traitement, les taxes imprévues, les droits de licence, les frais d'enregistrement, les honoraires de signature/d'avocats, les honoraires du Fonds National de Redressement Economique, les frais de circulation de la couverture d'assurance, la TVA, etc. La perception de ces honoraires anticipés constitue en fait l'objectif réel de l'escroquerie. Une variation récente de l'escroquerie, destinée essentiellement aux organisations de bienfaisance et aux institutions religieuses à l'étranger, implique les fausses successions, conformément à un testament. Là-encore, le but unique est de percevoir les honoraires anticipés décrits comme étant une forme d'impôt sur la succession ou autre.

4 La Banque Centrale du Nigéria a pris l'initiative d'avertir encore une fois la communauté des affaires et les individus à cause de son souci de maintenir la bonne réputation de la Banque et sa renommée publique ainsi que celle de ses cadres supérieurs. Souvent, les noms de la Banque, des membres de son équipe d'encadrement supérieur, y compris les présidents (passés et présents) et les vice-présidents ainsi que ceux d'officiels du Gouvernement hautement placés, ont été utilisés de manière frauduleuse et abusés par les fraudeurs avec une désinvolture insouciante, pour rendre l'escroquerie respectable et crédible. De la même manière que précédemment, la Banque Centrale du Nigéria désire, par l'intermédiaire de ce communiqué, avertir tout le monde de l'existence et du mode d'opération des associations internationales de malfaiteurs dont les activités infâmes ont été une source de honte pour la Banque et le Gouvernement du Nigéria.

5 A plusieurs occasions, les prétendues victimes de l'escroquerie "419" ont intenté des procès contre la Banque Centrale du Nigéria, qui ont tous été défendus par la Banque avec succès. Au cours d'un jugement récent qui a fait date, concernant un procès sur une escroquerie relative au paiement anticipé d'honoraires, intenté par Larry Sorth et M. & Mme Tei contre la Banque Centrale du Nigéria, et al, les questions concernant la fraude des honoraires anticipés, les imposteurs et les chambres de compensation ont été résolues par le Juge Charles A. Sham de la Cour fédérale de grande instance des Etats-Unis d'Amérique (Circonscription administrative de l'Est du Missouri). L'affaire a été décidée en faveur de la Banque Centrale du Nigéria. Le juge a déclaré que les arguments des demandeurs - Messrs Sorth et Tei - n'étaient pas tenables, parce qu'ils n'avaient ni passé de transaction commerciale avec le défendeur et qu'ils n'avaient pas non plus eu de contact avec des officiels authentiques de la Banque Centrale du Nigéria, ni avec des officiels du Gouvernement fédéral du Nigéria. Le juge a en outre noté que les documents soumis par les demandeurs en tant que preuves étaient des documents falsifiés et qu'ils étaient, dès le départ, conscients du fait que les transactions étaient fausses et frauduleuses et trop belles pour être vraies. Nous espérons que cette décision de la Cour qui a fait date, parmi de nombreux autres jugements rendus en faveur de la Banque, sera un avertissement suffisant pour tous ceux qui ne tiennent pas compte de nos annonces consultatives et qui chercheront par la suite à obtenir un redressement auprès des tribunaux après être devenus les "victimes" de cette escroquerie concernant le paiement anticipé d'honoraires.

6 La Banque Centrale du Nigéria désire, encore une fois, avertir tous les destinataires de lettres frauduleuses qu'il n'existe aucun paiement contractuel immobilisé dans la Banque. Egalement, que tous les documents, se rapportant à ces "paiements", "réclamations" ou "transferts", censés avoir été délivrés par la Banque, ses cadres supérieurs ou le Gouvernement de la République Fédérale du Nigéria sont tous des faux, des falsifications et frauduleux. Ces documents ne proviennent pas de la Banque ou du Gouvernement. Ils ne sont pas authentiques. VOUS ETES DONC AVERTIS ET NOUS VOUS CONSEILLONS, DANS VOTRE PROPRE INTERET, D'IGNORER CES SOLLICITATIONS POUR "DEVENIR RICHE DU JOUR AU LENDEMAIN". La Banque Centrale du Nigéria implore votre secours dans la lutte contre ces associations de malfaiteurs en signalant toutes les sollicitations éventuelles à vos agences locales qui sont chargées de faire respecter la loi ou l'Organisation locale de la Police Internationale (INTERPOL).

7 Pour dissiper tout doute, il convient de répéter que la Banque Centrale du Nigéria n'accepte aucune responsabilité pour les pertes subies par toute personne ou société n'ayant pas tenu compte de nos avertissements.

8 NOUS VOUS AVONS PREVENUS PLUSIEURS FOIS AUPARAVANT! NOUS VOUS PREVENONS ENCORE UNE FOIS!

BANQUE CENTRALE DU NIGERIA

Samuel Ladoke Akintola Way, P.M.B. 0187, Garki, Abuja, NIGERIA

Un report de l'euro est évoqué en Allemagne

Le président de la Bundesbank a indiqué pour la première fois qu'une telle hypothèse ne serait pas catastrophique

HANS TIETMEYER, le président de la Bundesbank, n'est pas un adversaire de la monnaie unique. Mais il n'en a jamais été non plus un partisan très enthousiaste. Interrogé sur l'éventualité d'un report de l'euro dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Die Woche* mercredi 3 septembre, le banquier central allemand a répondu qu'une telle hypothèse ne serait pas une catastrophe : « *Je ne peux pas comprendre les arguments selon lesquels, en cas de report de l'UEM, le ciel européen pourrait nous tomber sur la tête et l'économie risquer le déraillement (...) Cela ne veut absolument pas dire que je sois pour ou contre un délai. Ce n'est d'ailleurs pas à la Bundesbank de mener ce débat.* »

La Bundesbank a toujours dit qu'elle ne faisait pas de politique. Mais, en relativisant les conséquences d'un report de l'euro, Hans Tietmeyer renforce le climat d'incertitudes qui pèse, en cette rentrée politique 1997, sur l'avenir monétaire de l'Europe. Mardi 2 septembre, le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, avait proposé que les Européens s'accordent un délai supplémentaire d'un an au-delà du 1er janvier 1999, date prévue pour l'entrée en vigueur de l'euro.

Le ministre italien des affaires étrangères, entre-temps démenti par le président du conseil, Romano Prodi, a l'habitude de faire ce type de déclarations. Mais c'est la première fois qu'une voix allemande autorisée – comme l'est celle de Hans Tietmeyer – évoque aussi ouvertement le scénario du report. Les plus hautes autorités du pays n'ont jamais tenu ce type de propos. Mercredi 3 septembre, à l'occasion d'une rencontre à Bonn avec son homologue belge, Jean-Luc Dehaene, et avec le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, le chancelier Kohl a fait savoir par son porte-parole que « *le gouvernement allemand ne se prêtera pas à une discussion sur un report de l'euro* ». Il y a quelques semaines, le président de la République, Roman Herzog, avait parlé des « *conséquences dramatiques* » qu'aurait, selon lui, un report de la monnaie unique, avec le risque d'assister à une « *renationalisation* » des politiques économiques en Europe.

« *Je crains que les propos de Hans Tietmeyer relancent le débat sur le report de la monnaie unique . Or, si on prend cette décision, jamais nous ne retrouverons de conditions aussi bonnes qu'aujourd'hui pour faire l'UEM : comment imaginer que nous retrouvions, par exemple, de meilleurs niveaux d'inflation qu'aujourd'hui ?* », assure l'économiste Axel Siedenberg, spécialiste de la monnaie unique auprès de la Deutsche Bank.

Certes, ce n'est pas la première fois que la Bundesbank manifeste publiquement ses doutes et avertit l'opinion européenne des dangers d'une Union monétaire assise sur de mauvaises bases, à savoir une interprétation laxiste des critères de convergence. Mais la dureté de l'avertissement est inhabituelle. « *3 % de déficits, c'est la limite supérieure* », a dit Hans Tietmeyer dans l'entretien accordé à *Die Woche*, soulignant qu'il serait « *difficile de faire accepter aux gens et aux marchés un euro avec des pays membres dont le déficit atteindrait 3,3 ou 3,4 %* ». Le propos intervient alors que l'Allemagne paraît elle-même avoir des difficultés à tenir ses finances publiques : d'après les chiffres publiés mercredi 3 septembre par l'institut économique DIW, basé à Berlin, les déficits publics allemands devraient atteindre de 3,3 % à 3,5 % en 1997. L'annonce d'un déficit de 4 milliards de deutschemarks dans le budget de l'assurance-maladie pour les six premiers mois de 1997 invite à s'interroger sur les capacités du pays à tenir ses engagements aussi strictement qu'il le souhaite.

LE DEUTSCHEMARK AFFAIBLI

Surtout, les propos de Hans Tietmeyer prennent place dans un contexte politique particulier : les Allemands sont inquiets de voir le mark affaibli par rapport au dollar, et beaucoup d'entre eux craignent qu'il ne s'agisse d'un signe de mauvais augure pour la future monnaie unique européenne. « *Ce n'est pas le débat sur un report qui risque d'affaiblir la crédibilité de la monnaie unique. C'est bien plutôt l'éventualité d'une hausse des taux d'intérêt allemands, même symbolique, qui risquerait de provoquer une véritable crise de confiance franco-allemande dans les prochains mois* », estime Hans-Helmut Kotz, économiste en chef de la Deutsche Girozentrale, banque de Francfort proche du réseau des caisses d'épargne.

L'automne qui commence risque d'encourager de nouvelles suspicions entre Paris et Bonn. En Allemagne, on s'interroge sur la nature des propositions que fera la France à l'occasion du sommet européen sur l'emploi, au mois de novembre : dès lors que celles-ci doivent témoigner d'une véritable ambition politique au service de la croissance, les Allemands craignent qu'une nouvelle philosophie colbertiste à la française, avec de nouvelles dépenses à la clé, cherche à s'imposer en Europe.

On saura très bientôt si la tentation de l'euroscepticisme, récurrente en Allemagne, « prend » dans le débat public allemand. L'occasion d'un test de popularité de l'euro sera fourni par les prochaines élections à la diète régionale de Hambourg, le 21 septembre. Assuré de conserver le pouvoir, le SPD local, mené par le bourgmestre Henning Voscherau, fait une campagne assez hostile à la monnaie unique, dont il dit qu'elle n'« *est pas indispensable* », et pour laquelle il réclame la tenue d'un référendum, sachant bien qu'un tel instrument n'est pas disponible dans l'état actuel de la Constitution allemande. Cet exercice demeure strictement local. Mais, s'il porte des fruits en termes électoraux, le SPD mais également certains dirigeants chrétiens-démocrates, comme ceux de la CSU bavaroise, pourraient être tentés de s'en inspirer. Il faut savoir que le bourgmestre de Hambourg est un ami très proche de Gerhard Schröder, le ministre-président de Basse-Saxe, qui affronte lui aussi des élections en mars 1998.

Dans l'immédiat, le débat allemand sur l'euro – mis à part l'avertissement de Hans Tietmeyer – n'offre pas de nouveauté spectaculaire. Les professeurs d'économie se déchirent de plus belle, mais la classe politique dans son ensemble demeure généralement favorable au projet, de la même façon que les chefs d'entreprise et les banques. L'opinion, elle, continue à se dire majoritairement sceptique. Or c'est en grande partie d'elle que dépendra le succès de l'entreprise.

Lucas Delattre

La France pour le respect du calendrier

« La position de la France est extrêmement claire : nous pensons qu'il faut faire l'euro dans les conditions et dans les délais prévus par le traité* [de Maastricht] », a déclaré, mercredi 3 septembre, le ministre français des affaires européennes, Pierre Moscovici. Egalement à Paris, où il rencontrait son homologue français Hubert Védrine, le chef de la diplomatie belge Eric Derycke a pour sa part déclaré : *« La Belgique est prête pour l'euro. On le voudrait plutôt demain qu'après demain. »* Ces propos intervenaient après que le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, puis le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, eurent suggéré un report de l'euro, dont le lancement est normalement prévu au 1er janvier 1999. Mais à Rome comme à Bonn, Romano Prodi comme le chancelier Kohl ont répété, mercredi 3 septembre, leur attachement au respect des délais fixés par le traité de Maastricht. – *(AFP, Reuter.)

Le premier ministre russe subit des défections au sein de son propre parti

Sergueï Beliaev, chef du groupe parlementaire, a démissionné

Alors que les députés de la Douma (Chambre basse) effectuaient, mercredi 3 septembre, leur rentrée politique, une crise a secoué le parti du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, « Notre Maison la Russie ». La démission de Sergueï Beliaev, chef du groupe parlementaire de ce parti, a en effet été perçue comme une *« défection »* au profit du clan des « jeunes loups » du gouvernement, emmené par Anatoli Tchoubaïs.

MOSCOU
de notre correspondant

Latente, secrète, permanente depuis la formation du nouveau gouvernement, la lutte entre la « vieille garde » et les « jeunes loups » réformateurs du président Boris Eltsine a rebondi à l'occasion de la rentrée parlementaire, mercredi 3 septembre. Sergueï Beliaev, chef du groupe parlementaire du parti du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, (« Notre Maison la Russie ») a démissionné de cette formation.

Il a dénoncé de « *dangereuses tendances* », notamment les flirts du chef du gouvernement avec les communistes, majoritaires à la Douma (Chambre basse du Parlement russe, 450 députés). Une petite dizaine d'élus pourraient démissionner de Notre Maison la Russie (66 députés) pour suivre M. Beliaev. Celui-ci a l'intention de fonder un nouveau groupe et de collaborer avec le parti Choix de la Russie (8 députés) de l'ex-premier ministre Egor Gaïdar.

Choix de la Russie compte parmi ses membres le très influent premier vice-premier ministre réformateur, Anatoli Tchoubaïs. Et, à en croire la presse russe, c'est M. Tchoubaïs, « *cerveau* » des réformes et « *père* » de la privatisation en Russie, qui a organisé la défection des députés du premier ministre. Selon le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, M. Beliaev a pris sa décision après une rencontre à Saint-Pétersbourg avec M. Gaïdar et M. Tchoubaïs. Selon les *Izvestia*, M. Beliaev a aussi été reçu au Kremlin par la fille et conseillère de Boris Eltsine, Tatiana Diachenko, une alliée de M. Tchoubaïs. L'analyste politique Andreï Piontovski estime que « *la défection de Beliaev est une défection du camp Tchernomyrdine vers le camp Tchoubaïs* », et que cette décision s'intègre dans « *la bataille de géants* » entre ces deux groupes.

Lors de la trêve estivale, l'affrontement entre les « jeunes Turcs » du président (Anatoli Tchoubaïs et son jeune homologue, Boris Nemtsov) et Viktor Tchernomyrdine, chef du gouvernement depuis 1992, avait été à peine masqué par la bataille entre deux « barons financiers » du régime, Boris Berezovski (groupe Logovaz) et Vladimir Potanine (banque Onexim). Ces deux hommes s'étaient déchirés notamment au sujet des privatisations du géant russe des télécommunications Sviazinvest. Tandis que les jeunes premiers vice-premiers ministres Boris Nemtsov et Anatoli Tchoubaïs soutenaient M. Potanine, Viktor Tchernomyrdine s'était rangé dans le camp de M. Berezovski.

LES ATOUTS DE TCHERNOMYRDINE

Même si le pouvoir du chef du gouvernement a été battu en brèche depuis la nomination des jeunes réformateurs (qui ont notamment réussi à faire payer des impôts à Gazprom, « l'enfant chéri » de Viktor Tchernomyrdine), le premier ministre conserve de sérieux atouts. Nommé en 1992 pour succéder à Egor Gaïdar et calmer les députés conservateurs, M. Tchernomyrdine, ex-ministre soviétique, entretient toujours de bonnes relations avec les dirigeants du nouveau parti communiste, dirigé par d'anciens apparatchiks du PC soviétique. Il semble qu'il soit le seul capable de faire entendre raison à une Douma qui, dès la rentrée parlementaire, a mis en garde le Kremlin qu'elle n'accepterait pas sans combat le projet de budget de rigueur pour 1998.

Alors que, sous l'impulsion d'Anatoli Tchoubaïs, une refonte de l'armée russe a été lancée au début de l'été, le général et député Lev Rokhline, membre du parti du premier ministre, a pris la tête de la révolte, critiquant violemment les décrets présidentiels. Etrangement, M. Rokhline n'a toujours pas été exclu du parti du premier ministre. Chef de la commission de défense à la Douma, Lev Rokhline, qui a reçu l'appui de nombreux généraux, a rallié à son combat les partis de l'opposition communisto-nationaliste au Parlement.

Jean-Baptiste Naudet

Le silence de la famille royale après la mort de Lady Diana soulève de vives critiques

Aucune bannière ne flotte sur Buckingham Palace

Face à l'avalanche de critiques concernant l'attitude, jugée distante, de la famille royale britannique depuis la mort de la princesse de Galles, Buckingham Palace s'est empressé de rédiger, mercredi, un bref communiqué pour remercier l'opinion publique de ses marques de sympathie à l'occasion du décès de Lady Diana, et a apporté quelques corrections à l'organisation de la cérémonie funèbre.

LONDRES
de notre correspondant

Dans les clubs aux fauteuils profonds de Pall Mall, on trouve des personnages victoriens pour vous expliquer que le flegme est une manière, pour la haute société britannique, de respecter le cortège de souffrance et de mort. Reste que même les plus chauds supporteurs de la monarchie se déclarent déconcertés par le décalage entre la ferveur populaire britannique provoquée par la mort de la princesse Diana et la réaction froide de la famille royale, murée dans son château des Highlands écossais depuis la tragédie du 31 août.

Alors que entre deux et trois millions de personnes sont attendues le long du cortège funèbre, le 6 septembre, qu'une foule de tous âges et de toutes conditions fait tranquillement jusqu'à sept heures de queue pour signer les registres de condoléances ouverts à St-James Palace, ni la reine ni le prince Charles n'ont jugé bon de s'adresser à un pays en état de choc.

Comment ne pas comparer l'émotion réelle du public déposant des fleurs devant les grilles de Kensington, la résidence de la princesse de Galles, et l'attitude de son ex-époux, qui estime qu'il est nécessaire de ressembler à un glaçon humain pour inspirer considération.

Dans toutes les paroisses, des services religieux ont été organisés à la mémoire de la défunte. Mais le nom de la princesse de Galles n'a jamais été prononcé par le révérend de la chapelle royale de Crathie lors de son sermon dominical.

COMMUNIQUÉ DE BUCKINGHAM

Dans le moindre coin reculé du royaume, tous les drapeaux sont en berne..., mais aucune bannière ne flotte sur le mât de Buckingham Palace. Quant aux animateurs de la campagne chère à Lady Di visant à l'interdiction des mines antipersonnel, ils n'apprécient guère la décision de poser le cercueil sur un affût de canon. Enfin, cette femme glamour était devenue le porte-parole d'une coalition « arc-en-ciel », celle des minorités raciales et sexuelles, comme l'était son action en faveur des victimes du sida. Si les courtisans ne pouvaient pas faire autrement que d'inviter Elton John, ami proche de la princesse, à l'abbaye de Westminster, ils rechignent à l'autoriser à interpréter une de ses chansons favorites. A les entendre, la vie privée du chanteur sent le soufre...

« Tous les membres de la famille royale, en particulier le prince de Galles, les princes William et Harry, sont réconfortés par le soutien extrêmement chaleureux du public qui partage leur immense sentiment de tristesse. » Face à l'avalanche de critiques, le palais, paniqué, s'est empressé de rédiger un communiqué réfutant les accusations visant l'attitude distante des Windsor. Dans la journée de mercredi, il a été annoncé que le parcours du cortège sera rallongé de quatre kilomètres et que deux écrans géants seraient dressés à Hyde Park pour permettre à un maximum de gens de rendre un dernier hommage à la « princesse du peuple ».

« Si les Windsor ne retiennent pas la leçon, samedi ils enterreront aussi leur avenir. » Reflétant le sentiment général, le quotidien *The Guardian* estime que seule une réforme en profondeur de l'administration de la cour permettra à la monarchie de se moderniser. Reste à savoir si le prince Charles, dont on dit qu'il n'a pas su aimer Diana, apparaît comme le mieux habilité pour réaliser cette transformation indispensable.

Marc Roche

« Où est notre reine ? »

La presse britannique critiquait vertement, jeudi 4 septembre, la discrétion de la famille royale et de la reine Elizabeth. *« Montrez-nous que vous êtes touchée »,* clame en « une » *The Express. « Votre peuple souffre, parlez-nous, Madame »,* plaide *The Mirror. « Où est notre reine ? Où est son drapeau ? »,* demande *The Sun. « Pas une syllabe n'est venue de la reine »,* déplore le *Daily Mail. « Les princes n'ont pas besoin d'être prisonniers du protocole ; c'est le privilège unique d'un monarque que d'inventer des traditions »,* estime le *Times* (conservateur), dans le commentaire le moins sobre des cinq journaux dits « de qualité ». *« Vent d'exaspération contre les Windsor »,* titre *The Independent* (gauche), tandis que *The Guardian* (gauche) se plaît à souligner que le premier ministre travailliste, Tony Blair, est venu à la rescousse de la famille royale en assurant qu'elle *« tentait de faire face à une situation extrêmement difficile ».* Seul le *Daily Telegraph* (conservateur) approuve sans réserve l'attitude de la reine et stigmatise *« ceux qui souhaitent voir la monarchie renversée et ont vu une chance de retourner l'émotion publique contre la maison Windsor ». – (AFP.)*

Les enquêteurs recherchent toujours certains paparazzi

LES RECHERCHES visant d'autres photographes de presse, qui ont pris des clichés de l'accident mortel de la princesse Diana et ont échappé aux interpellations policières, se sont poursuivies après la mise en examen de leurs sept collègues par le juge d'instruction Hervé Stephan. Sur la base des témoignages et des auditions, la brigade criminelle s'intéresse particulièrement à certains *paparazzi* qui ont suivi Lady Di et Emad Al Fayed, sans interruption, depuis l'atterrissage de leur jet privé au Bourget dans l'après-midi de samedi jusqu'au Ritz et au tunnel de l'Alma.

Deux photographes travaillant pour l'agence LS Presse ont ainsi pu s'esquiver après avoir réalisé des prises de vues sur les lieux de l'accident. Le directeur de cette petite agence, Laurent Sola, entendu par les enquêteurs avant de s'exprimer mercredi sur *France 2* et *Europe 1,* a expliqué que leurs photos ont d'abord *« été vendues téléphoniquement à plusieurs gros médias, de plusieurs pays, qui étaient très demandeurs ».*

Les prix d'achat proposés s'élevaient à *« 250 000 dollars aux Etats-Unis (1,5 million de francs) et 100 000 livres sterling (1 million de francs) pour le reportage »,* a ajouté M. Sola. Il assure avoir *« retiré »* les photos du marché en apprenant la nouvelle du décès de la princesse. Le directeur d'agence n'a donc finalement pas diffusé les clichés, dont il a remis les négatifs à la brigade criminelle, sans donner le nom de ces deux photographes.

A l'issue de sa mise en liberté, l'un des photographes interpellés par les policiers, Romuald Rat, de l'agence Gamma, a indiqué sur *France 2* qu'il considère *« n'avoir rien à* [se] *reprocher ».* La moto conduite par son motard de presse, lui aussi mis en examen, avait été distancée par la Mercedes transportant la princesse, a-t-il déclaré, en ajoutant ne s'être rendu compte de l'accident qu'au moment d'arriver sous le tunnel de l'Alma. *« J'ai couru à la voiture, je me suis aperçu que c'était une Mercedes et je me suis dit que ça devait être eux »,* a déclaré Romuald Rat, en confirmant avoir alors pris des photos. *« Au bout de quelques secondes, je me suis repris en main et j'ai essayé de leur porter secours, de voir s'ils étaient vivants tout simplement* (...). *Je ne préviens pas moi-même les secours, parce que j'ai entendu quelqu'un dire " J'ai appelé ou je vais appeler les pompiers ". Donc je ne me préoccupe pas de ça et j'ouvre une des portières de la voiture »,* a-t-il ajouté. Après l'arrivée d'un médecin, a poursuivi Romuald Rat, *« je me suis reculé et j'ai repris mon travail de journaliste et j'ai fait des photos de la voiture, très larges. »*

Parallèlement, il est apparu que le chauffeur de la Mercedes accidentée, Henri Paul, ne possédait pas les habilitations imposées par la préfecture de police de Paris pour la conduite de ce véhicule classé dans la catégorie des *« voitures de grande remise ».* La réglementation encadrant ce type de véhicules est en effet stricte : chaque voiture doit être la propriété d'une société spécialement agréée par l'administration ; chaque véhicule doit en outre être piloté par un chauffeur titulaire d'un certificat de conduite de voiture de grande remise, dont l'obtention impose notamment de passer une visite médicale spécifique tous les cinq ans. Louée par l'hôtel Ritz à la société *« Etoile Limousine »,* la Mercedes n'aurait pas dû être conduite par Henri Paul qui, outre son état d'ivresse avancé, n'était pas détenteur de l'habilitation préfectorale.

Erich Inciyan

Les publications se multiplient

Les éditions Plon vont mettre en vente dès le 9 septembre les deux ouvrages qu'Andrew Morton avait consacrés à la princesse Diana (*Sa vraie histoire,* Ed. Orban, 1992, et *Sa nouvelle vie,* Ed. Orban, 1994) en un seul volume, sous le titre *Diana, sa vraie histoire.* Les éditions Rive droite inaugurent une collection destinée aux mal-voyants avec *Diana, la princesse abandonnée,* l'ouvrage de Nicholas Davies (L'Archipel, 1996). *Les Chagrins du prince Charles* de Guy Croussy (Ed. de Fallois) a été publié à la fin août. Le 25 septembre, sortira un livre de Kitty Kelley, sur la *« maison Windsor »* (Presses de la Cité). Donald Spotto, auteur d'un livre sur la famille royale d'Angleterre, *Les Secrets des Windsor* (Presses de la Cité, 1995), prépare une biographie de Lady Di.

Par ailleurs, Mohamed Al Fayed, le père du compagnon de Lady Diana, a décidé de repousser la vente des objets personnels du duc et de la duchesse de Windsor, dont il est propriétaire. Cette vente devait avoir lieu du 11 au 19 septembre chez Sotheby's à New York (*Le Monde* du 30 août).

Gilets pare-balles obligatoires pour les parlementaires colombiens

BOGOTA
de notre correspondante

Signe de l'aggravation de la violence politique en Colombie, le port du gilet pare-balles est désormais obligatoire pour tous les parlementaires locaux. La mesure, annoncée le 2 septembre par le président du Sénat, Amilkar Acosta Medina, répond non seulement aux problèmes d'insécurité croissante auxquels sont confrontés les hommes politiques, mais, surtout, aux exigences formulées la semaine dernière par la compagnie qui assure les congressistes. En cas d'attentat, désormais, députés et sénateurs ne seront plus couverts par leur assurance-vie s'ils ne se sont pas vêtus de leur gilet pare-balles.

CRÉATION D'UN FONDS SPÉCIAL

Depuis le 8 août, date de la mort d'un proche du président Samper, Jorge Cristo Sahium, sénateur libéral assassiné à Cucuta, dans le nord du pays, par des présumés guérilleros, la sécurité des hommes politiques a souvent fait l'objet de discussions au Parlement. En cas d'assassinat, révèle le quotidien *El Expectator,* la police d'assurance souscrite par les parlementaires assure à leur famille l'octroi d'une prime de 1 million de dollars ainsi que le versement à vie de leur salaire. Plusieurs députés, tant libéraux que conservateurs, ayant demandé, ces dernières semaines, la démission du chef de l'Etat, incapable, selon eux, de garantir la tenue des prochaines élections, le gouvernement a dégagé un fonds spécial de sécurité du Congrès pour prouver qu'il contrôlait la situation. Ces crédits permettront d'acheter les 267 gilets pare-balles des 102 sénateurs et 165 députés et de financer de nouvelles mesures de sécurité à l'entrée du Parlement.

Depuis le début de l'année, 80 dirigeants politiques ont été assassinés, 151 ont été enlevés et une centaine de candidats ont renoncé à se présenter aux élections locales qui se tiendront le 26 octobre. La Registraturia, organisme public chargé d'organiser le scrutin, a d'ailleurs annoncé que dans au moins douze municipalités celui-ci n'aurait pas lieu... faute de candidats. Dans quatre villages, des maires militaires ont déjà été désignés pour remplacer les maires civils qui ont déclaré forfait, dissuadés par les menaces de la guérilla et de leurs adversaires des groupes paramilitaires, tous deux bien décidés à empêcher la consultation.

Après les élections locales viendront les élections législatives prévues pour mai 1998. Jusqu'à cette date, sénateurs et députés colombiens devront porter leur gilet pare-balles au cours de tous leurs déplacements publics. Certains d'entre eux possèdent déjà des voitures blindées et, à l'instar de la plupart des dirigeants politiques et économiques du pays, se font accompagner par des gardes du corps armés.

Il y a une quinzaine d'années, lorsque les cartels de la drogue menaient une guerre totale à l'Etat, le port du gilet pare-balles était courant parmi les hommes politiques, les juges, les avocats ou les journalistes. Ce qui n'a pas empêché plusieurs candidats à la présidence de la République d'être assassinés, dont certains, tel Luis Carlos Galan, portaient pourtant leur gilet. La protection est donc loin d'être absolue, mais, a rétorqué, le 2 septembre, le président du Sénat, *« au moins on ne pourra pas dire qu'on n'a pas adopté des mesures ».*

Anne Proenza

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
IP Régisseur O.S.P.
136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

Me Patrice GODET, Avocat à la Cour
49, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS

« Mesdames Catherine FORMERY née VRIGNAULT, Martine MARTEL, née VRIGNAULT, Francine CARTON de GRAMMONT née VRIGNAULT et Monsieur Georges VRIGNAULT, en leur qualité d'héritiés collatéraux de Monsieur Pierre VRIGNAULT, ont déposé au Tribunal de Grande Instance de PARIS, une requête aux fins de déclaration d'absence de Monsieur Pierre VRIGNAULT dit « Teddy » né le 22 novembre 1928 à PARIS 17e, disparu au volant de son véhicule le 1er novembre 1984, en quittant son dernier domicile situé 2, rue Cortot à PARIS 18e.»

Gerry Adams à la Maison Blanche avant les négociations sur l'Ulster

WASHINGTON. Le conseiller du président Bill Clinton pour la sécurité nationale, Sandy Berger, a reçu, mercredi 3 septembre à la Maison Blanche, Gerry Adams, le dirigeant du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA. Cet entretien intervient moins de deux semaines avant le début des négociations sur l'avenir de l'Ulster, prévu le 15 septembre à Belfast. Au cours d'une conférence de presse plus tôt mercredi, Gerry Adams a appelé l'administration américaine à l'impartialité. *« Nous attendons de la Maison Blanche une approche mesurée et son soutien pour un accord fondé sur le droit du peuple de notre île à l'autodétermination nationale »,* a déclaré M. Adams. Il semblait ainsi souligner les craintes des nationalistes irlandais de voir les relations chaleureuses entre Bill Clinton et le premier ministre britannique Tony Blair désavantager le Sinn Fein. – *(AFP.)*

L'ancien président du Sénat colombien arrêté pour corruption

BOGOTA. L'ancien président du sénat colombien, Jorge Ramon Elias Nader, s'est rendu à la police, mercredi 3 septembre, après qu'un mandat d'arrêt pour corruption liée à la drogue eut été délivré à son encontre. Président du sénat de 1993 à 1994, Jorge Elias Nader est accusé d'avoir reçu au moins 510 000 dollars (environ 3,1 millions de francs) de la part de sociétés-écrans du cartel de trafiquants de drogue de Cali, dans la période qui a précédé les élections du congrès en 1994 au cours desquelles il a été réélu. Lorsqu'il était à la tête du sénat, Elias Nader s'était opposé à deux mesures violemment combattues par les narco-trafiquants : l'extradition des criminels colombiens pour qu'ils soient jugés à l'étranger (principalement aux Etats-Unis où les peines sont plus sévères) et le système de magistrats anonymes *« sans visage »* actuellement en cours pour juger les crimes liés à la drogue ou au terrorisme. – *(Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **BOSNIE : le commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe,** le général Wesley Clark, a sommé mercredi 3 septembre Radovan Karadzic, le chef de file des ultras serbes de Bosnie, de se rendre spontanément pour être jugé pour crimes de guerre. *« Il faut qu'il se rende. Il faut qu'il se présente à La Haye. En fait, je l'invite à se rendre spontanément à la justice »,* a déclaré le général Clark lors d'une conférence de presse au Pentagone. – *(Reuter.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : le président tchétchène, Aslan Maskhadov,** a rejeté, mercredi 3 septembre, une proposition russe de compromis sur les modalités du transit par le territoire tchétchène du pétrole de la mer Caspienne. La Russie s'est engagée à exporter à partir du 1er octobre les premières 200 000 tonnes de pétrole azerbaïdjanais extrait par un consortium international. Le seul oléoduc utilisable actuellement passe par la Tchétchénie. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les frontières de l'Irak** sont de nouveau ouvertes, depuis jeudi 4 septembre, aux pèlerins iraniens désireux de se rendre sur les lieux saints chiites dont l'accès leur avait été interdit depuis le début de la guerre avec l'Iran, en 1980. L'ambassade irakienne à Téhéran a commencé à délivrer les premiers visas. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : une organisation syrienne de défense des droits de l'homme**, les Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme, a lancé mercredi 3 septembre un *« appel urgent »* à la communauté internationale pour sauver la vie de son porte-parole, Me Aktham Nouaisseh, emprisonné près de Damas depuis 1991, et dont l'état de santé a été jugé très détérioré par la Commission médicale syrienne des prisons. – *(AFP.)*

■ **MAROC : un tribunal** marocain a condamné, mercredi 3 septembre, un homme d'affaire français de quarante-huit ans vivant près de Rabat, Philippe Laloy, à cinq ans de prison ferme pour *« insultes aux institutions sacrées du Maroc ».* Selon une organisation marocaine de défense des droits de l'homme, l'affaire remonte à une dispute survenue dans un restaurant en 1993. – *(Reuter.)*

■ **CONGO-BRAZZAVILLE : les belligérants** sont *« d'accord sur l'essentiel »* d'un nouveau projet de paix, a déclaré, jeudi 4 septembre, le président gabonais Omar Bongo, président du Comité international de médiation, qui souhaite réunir les acteurs de la crise à Libreville *« d'ici quelques jours »* pour une ultime séance de négociations. – *(AFP.)*

■ **CONGO-KINSHASA : l'association de défense des droits de l'homme** (Azhado) accuse le gouvernement de Kinshasa d'organiser la *« répression »* contre d'éventuels témoins des massacres de réfugiés rwandais. La mission d'enquête de l'ONU attend toujours un feu vert gouvernemental pour commencer ses investigations. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : des attaques** contre des villages ont fait vingt-quatre victimes parmi les civils, la semaine dernière, dans le nord-est du pays, une région habituellement épargnée par les raids des groupes armés hutus hostiles au pouvoir de Kigali. – *(AFP.)*

■ **CUBA : les Bahamas** ont rapatrié à Cuba, le 2 septembre, 43 immigrés illégaux (32 hommes, 6 femmes et 5 enfants) en vertu de l'accord sur l'immigration signé entre les deux pays en 1996. Le même jour, en vertu d'un accord similaire signé entre Washington et La Havane, les gardes-côtes américains ont rapatrié 10 Cubains illégalement entrés aux Etats-Unis. – *(Reuter)*

■ **ARGENTINE : la police argentine** a arrêté, mercredi 3 septembre, dans une propriété de San Martin, à quelque 30 km au nord-ouest de Buenos Aires, Mario Fabbrocino, l'un des chefs historiques de la mafia napolitaine (Camorra). Marion Fabbrocino, condamné par la justice italienne à plus de cent ans de prison, était recherché depuis 1983. – *(AFP).*

■ **ÉTATS-UNIS : le Congrès** a été sollicité pour approuver la vente, par le Pentagone, de treize hélicoptères de reconnaissance anti-chars à Taïwan ; de quatre hélicoptères lourds, de torpilles et de missiles anti-navires à l'Egypte, et de seize hélicoptères d'attaque à Koweit. Le coût global des contrats est de 1,3 milliard de dollars (7,8 milliards de francs). – (*AFP*)

M. Nétanyahou conditionne le redéploiement de l'armée en Cisjordanie

JÉRUSALEM. Dans un entretien à paraître vendredi 5 septembre dans le *Jerusalem Post*, le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou indique qu'Israël ne pourra procéder aux retraits militaires en Cisjordanie prévus par l'accord conclu en janvier si l'Autorité ne lutte pas contre le terrorisme. *« Cela ne rimerait à rien de céder de nouveaux territoires qui deviendraient simplement de nouvelles bases pour des attaques »,* estime M. Nétanyahou, qui réaffirme son hostilité à la création d'un Etat palestinien souverain. Le premier ministre se dit par ailleurs prêt à redéployer ses troupes en Cisjordanie occupée dans le cadre d'un règlement définitif du problème palestinien. Les accords intérimaires signés entre Israël et l'Autorité palestinienne prévoient au contraire que ces retraits israéliens doivent précéder l'ouverture des négociations sur le statut final des territoires palestiniens, le sort de Jérusalem et celui des réfugiés. – *(AFP.)*

En 2004, l'élite du sport mondial risque bien de se retrouver chez nous. Mais vous ne devez pas attendre cette date, vous êtes les bienvenus dès maintenant.

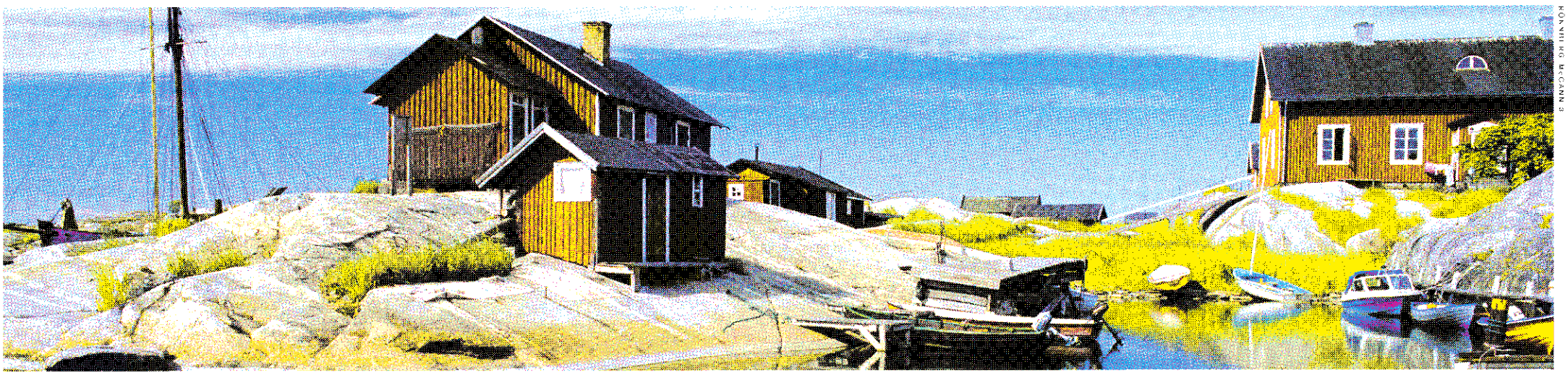

UNE MINI-CROISIÈRE DANS L'ARCHIPEL DE STOCKHOLM ? SI L'ENVIE VOUS PREND DE DÉBARQUER, VOUS DEVREZ CHOISIR PARMI 24.000 ÎLES.

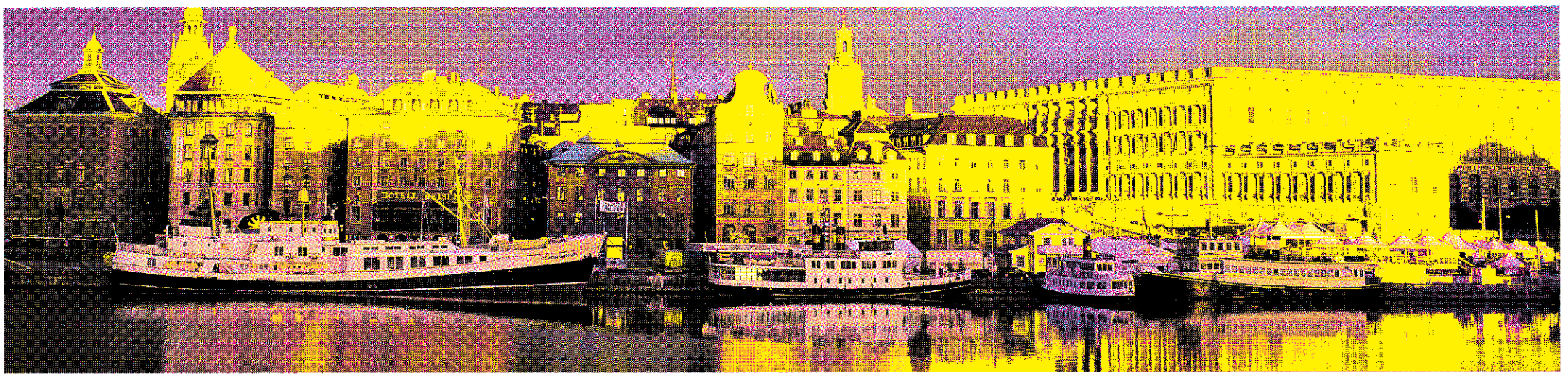

A STOCKHOLM, LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT N'EST PAS UN MYTHE. DANS QUELLE AUTRE CAPITALE PEUT-ON GAGNER LE CENTRE-VILLE À LA NAGE ?

LOISIRS, CULTURE ET SPORT TÉMOIGNENT DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE STOCKHOLM.

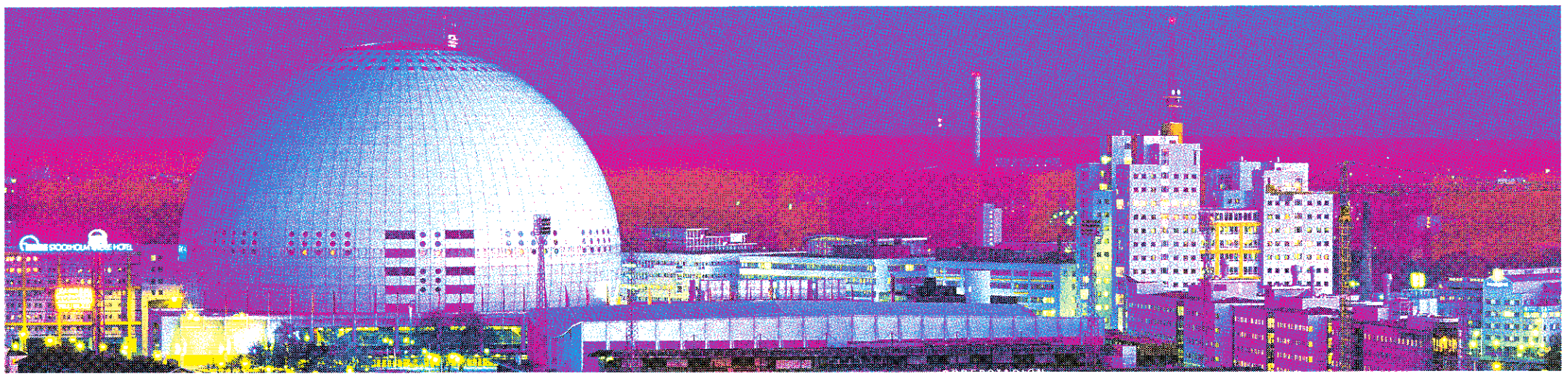

Stockholm, la capitale de la Suède, a posé sa candidature pour l'organisation des jeux Olympiques d'été en 2004.

Mais n'attendez pas la décision du Comité international olympique pour venir en Suède. Nous sommes ouverts toute l'année et, en 1998 déjà, Stockholm sera Capitale européenne de la culture.

Vous voulez en savoir plus sur Stockholm, la vieille ville «Gamla Stan», l'archipel, la fameuse luminosité nordique ou la pureté de notre environnement ?

Vous pouvez consulter notre site Internet www.stoinfo.se ou contacter votre agence de voyages.

Et n'attendez pas que les athlètes soient sur la piste !

OFFICE SUÉDOIS DU TOURISME ET DES VOYAGES TEL 01-53 43 26 27, FAX 01-53 43 26 24

SECTEUR PUBLIC **Le conflit apparu entre le gouvernement et le PDG d'Air France, Christian Blanc, n'a pas tardé à prendre une dimension politique. Philippe Séguin, François Bayrou, Simone Veil, dirigeants ou personnalités de l'opposition, reprochent à Lionel Jospin la non-privatisation de l'entreprise de transport aérien, décision mise au compte de l'alliance du PS avec le PCF. ● CHEZ LES SOCIALISTES, la position exprimée par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot (PCF), a été approuvée par François Hollande, premier secrétaire délégué du PS. Elle n'est critiquée que par Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin et maire de Mulhouse. ● DÉMOCRATIE LIBÉRALE, le parti que préside Alain Madelin et dont les parlementaires se sont réunis mercredi, critique la position gouvernementale et réclame un débat à l'Assemblée nationale sur Air France.**

La droite critique la non-privatisation intégrale d'Air France

Dans le conflit ouvert entre le gouvernement et le PDG de l'entreprise de transport aérien, Christian Blanc, ce dernier est soutenu par l'opposition, tandis que le PS approuve la position exprimée par le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot

SOCIALISTE ET ROCARDIEN à l'origine, Christian Blanc a démontré depuis longtemps son talent pour trouver des soutiens sur les dossiers délicats dont il a eu la charge, très au-delà de sa famille politique. Le PDG d'Air France est en train de pousser la démonstration jusqu'à son terme : dans le bras de fer qu'il a engagé avec le ministre communiste de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, à propos de la stratégie de la compagnie aérienne, le voilà aujourd'hui soutenu par la plupart des chefs de file de l'opposition et en butte à la plupart des responsables de la majorité de gauche.

Mercredi 3 septembre, en effet, Philippe Séguin et François Bayrou ont volé au secours de M. Blanc, trop heureux de trouver enfin, après un été quasiment silencieux, un angle d'attaque contre le gouvernement. Le président du RPR, qui commençait dans le Limousin une tournée des fédérations RPR, a déclaré, à Brive, que si le gouvernement refusait de privatiser Air France, ce serait *« une voie dangereuse pour la compagnie »*.

« Il faudra déplorer que les efforts consentis par les personnels et la direction ne soient promis à un échec aussi immérité que lourd de conséquences », a assuré M. Séguin, avant d'ajouter : *« le gouvernement a de multiples rendez-vous avec ses contradictions, et l'affaire Air France est l'une de ces contradictions »*, car il y a *« impossibilité de conciliation entre l'objectif de redressement pérenne de la compagnie, d'une part, et les contraintes de la majorité "plurielle", d'autre part »*.

Le président de Force démocrate n'a pas été moins sévère. M. Bayrou a affirmé, sur France-Info, que la démission de M. Blanc serait *« extrêmement grave »* et constituerait *« un tournant malheureux »*, de nature à *« fragiliser considérablement les efforts de redressement et de compétition faits par Air France »*. *« C'est un tournant d'autant plus significatif qu'il est le premier arbitrage réel du premier ministre Lionel Jospin qui, jusqu'à maintenant n'a annoncé que les bonnes nouvelles »*, a ajouté M. Bayrou.

« CONFUSION DES RôLES »

Simone Veil (UDF-AD) a également déclaré, jeudi, sur France-Inter, que la décision de ne pas privatiser Air France est *« très mauvaise »* , car *« c'est la survie de la compagnie »* qui est en jeu. Ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré (RPR), est également monté au créneau, sur RMC, pour dénoncer l'attitude du gouvernement. Du côté de la majorité, en revanche, le premier secrétaire délégué du Parti socialiste, François Hollande, a tranché sèchement, mercredi, sur LCI, en assurant que *« la position de Jean-Claude Gayssot est la bonne : ni privatisation ni* statu quo *»*. M. Hollande a déclaré que *« l'Etat doit garder la majorité du capital »* de la compagnie aérienne.

« On doit être capable de monter des alliances, et Air France en a incontestablement besoin, d'attirer de nouveaux partenaires, et c'est nécessaire, de trouver des modes de financement utiles pour les investissements de demain, sans pour autant faire perdre à l'Etat » la majorité du capital de l'entreprise publique et *« la maîtrise du processus »* d'ouverture du capital, estime M. Hollande.

M. Blanc *« doit comprendre que ce n'est pas le PDG d'une entreprise publique qui décide du sort capitaliste de cette entreprise ; il ne faut pas qu'il y ait une confusion des rôles »*, a conclu le futur premier secrétaire du Parti socialiste.

« UN RECUL POUR LA COMPAGNIE »

Au PS, il ne s'est guère trouvé que Jean-Marie Bockel, député et maire de Mulhouse, pour se prononcer publiquement en faveur de la privatisation qui est, à ses yeux, *« la clé du développement d'Air France »*. La démission de M. Blanc, a-t-il estimé, *« constituerait un recul pour la compagnie et un échec pour notre pays »*.

Il est vrai que M. Bockel vient de déposer, avec l'ancien premier ministre Edith Cresson, une contribution dans laquelle il plaide pour une révision du *« périmètre des entreprises publiques »*, notamment d'Air France, afin d'*« intégrer les évolutions nécessaires »* liées au contexte européen. Plus nuancé, Jean-Michel Baylet, président du Parti radical socialiste, a déclaré n'être *« pas hostile à la privatisation du groupe Air France »* et a demandé que *« le débat sur cette question soit élargi »*.

Quant aux syndicats, ils ont réaffirmé leurs positions. La CGT a dénoncé la *« stratégie de privatisation rampante »* déjà menée, selon elle, par M. Blanc, alors que le secrétaire général du syndicat FO d'Air France, Robert Génovès, s'est prononcé *« en faveur des propositions formulées par* [M. Blanc] *pour assurer le développement du groupe »*, à savoir de *« répartir son capital entre un tiers à l'Etat, un tiers aux salariés, et un tiers au privé »*, ce qui *« n'est pas une privatisation »*, a-t-il souligné.

Gérard Courtois

Un ex-préfet aux décisions tranchées

PORTRAIT

Nouvelle-Calédonie, EuroDisney, RATP : le parcours d'un habile négociateur

S'IL N'AVAIT PAS présidé aux destinées de la RATP et d'Air France, Christian Blanc, 55 ans, qui se définit comme mendésiste mais avait donné un coup de chapeau remarqué à Alain Juppé durant la campagne électorale, aurait pu faire une brillante carrière politique. Après son intervention couronnée de succès, en 1988, dans la crise calédonienne, où il joua un rôle décisif aux côtés de son ami Michel Rocard dans la conclusion des accords de Matignon, il refusa, à deux reprises, le ministère des DOM-TOM et même la direction des services secrets.

Animé par le sens de l'Etat et le souci de l'intérêt général, il refuse pourtant de faire l'ENA mais découvre, en 1968, à 26 ans, les charmes de l'administration : direction des relations économiques extérieures, Caisse des dépôts, secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Dix ans plus tard, il accepte d'être le chef de campagne de Michel Rocard, qu'il avait connu en 1965 lorsque le jeune inspecteur des finances investiguait sur les finances de la Mutuelle nationale des étudiants de France que M. Blanc présidait. Marqué par sa révolte contre la guerre d'Algérie et contre *« le cynisme politique »*, sa déception lorsque M. Rocard jette l'éponge face à François Mitterrand est à la mesure de son engagement, entière. Il quitte alors le Parti socialiste.

Le divorce avec une certaine façon de faire de la politique sera durable mais Edgard Pisani le choisit comme directeur de cabinet à la Commission européenne. Nommé préfet des Hautes-Pyrénées en 1983, il suit de nouveau M. Pisani, un an plus tard, en Nouvelle-Calédonie où l'ancien ministre du général de Gaulle est devenu délégué du gouvernement. En 1985, nommé préfet de Seine-et-Marne, il négocie l'arrivée d'EuroDisney et laisse, dit-on, aux Américains un souvenir épouvantable.

C'est pour ses qualités de négociateur que M. Rocard l'envoie, en 1989, sur le front de la RATP qui sort d'une longue grève des services d'entretien. En quatre ans à la tête de l'entreprise, il verrouille le sommet de l'entreprise en cumulant présidence et direction générale, entreprend de secouer la technostructure et de redynamiser l'entreprise. Il s'attaque à la détérioration du métro, crée des brigades de sécurité, décide d'un nouveau logo, d'un nouveau ticket de métro. Lâché par Pierre Bérégovoy lorsqu'il tente d'imposer un service minimum, il démissionne sans être parvenu à redresser l'entreprise.

En octobre 1993, Air France est au bord de l'explosion sociale. Bernard Bosson, ministre des transports, l'appelle à la rescousse. Il juge la situation désespérée et complètement bloquée par les quatorze syndicats de l'entreprise. Fidèle à lui-même, il joue à quitte ou double en lançant un référendum auprès des 40 000 salariés. Il emporte leur adhésion. A partir de là, il estime que tous les coups sont permis : il dénonce la grève des hôtesses et des stewards dans un spot télévisé, il somme les pilotes d'augmenter leur nombre d'heures de travail. Il embauche des directeurs débauchés auprès de compagnies américaines ne parlant pas le français au bout d'un an de présence dans l'entreprise.

Mais sa méthode marche : il réorganise le plan de vol, créée une plate-forme de correspondance à Charles-de-Gaulle, introduit les logiciels de maximisation des recettes, réussit à mater les pilotes et les personnels d'Air Inter en imposant la fusion avec Air France. Il renoue avec les bénéfices. La privatisation est pour lui indispensable. Cette fois-là, sa méthode n'a pas fonctionné.

Christophe Jakubyszyn et Michel Noblecourt

Laurent Fabius plaide pour une remise en question du « ni-ni »

LAURENT FABIUS met les pieds dans le plat. Dans sa contribution, *Dix réflexions pour un socialisme moderne*, en vue du prochain congrès du Parti socialiste, du 21 au 23 novembre à Brest (*Le Monde* du 4 septembre), le président de l'Assemblée nationale décrète la fin du « ni-ni » (ni nationalisations ni privatisations) en lui substituant le concept d'*« économie partenaire »*. Constatant que France Télécom, Thomson CSF, Aérospatiale et Air France sont *« confrontées aux contraintes d'un marché mondial »*, il estime que, *« après avoir longtemps été un rempart à l'abri duquel elles ont pu s'installer, se structurer et investir, leur actionnariat exclusivement public est souvent devenu une sorte de handicap »*.

Pour les entreprises publiques du secteur concurrentiel, *« l'économie partenaire »* prendrait la forme d'une *« ouverture revendiquée du capital »*. Elle se traduirait par *« un schéma original qui répartira les actions entre l'Etat, les salariés et des investisseurs privés »*. Cette ouverture ne concernerait pas les secteurs non marchands ou non directement concurrentiels, mais elle s'appliquerait *« quand l'ouverture du capital conforte l'entreprise et par là même sa pérennité sur des marchés concurrentiels et stratégiques »*. M. Fabius donne en exemples la construction aéronautique, le transport aérien, l'électronique et les télécommunications...

Dans sa contribution *Pour franchir ensemble une nouvelle étape sur le chemin de la justice et du progrès,* signée avec trente-huit de ses amis, Louis Mermaz veut *« rendre au service public son rôle plein et entier en le protégeant des rôdeurs de la privatisation »*. Se réclamant dès le début de son texte de *« l'héritage »* de François Mitterrand, l'ancien ministre n'écarte pas une *« ouverture au capital privé »* dès l'instant où *« l'Etat se donne les moyens juridiques et financiers de conserver l'autorité et le pouvoir nécessaires dans l'intérêt du pays »*.

« RÉINVENTER UN MODÈLE »

François Hollande, qui avait été rappelé à l'ordre par Lionel Jospin durant la campagne électorale après des propos ouverts sur la cession de participations minoritaires de l'Etat, aborde le sujet avec prudence. Dans sa contribution *Réussir ensemble*, le premier secrétaire délégué évoque la politique industrielle, en déplorant que *« le parti, manquant d'un projet clair, se détermine au coup par coup »*. *« Il faut préciser l'action de la puissance* [publique] (...) *et ouvrir de nouveaux horizons de croissance en favorisant l'initiative publique et privée »*, assure M. Hollande. Mais, ajoute-t-il, *« la redéfinition d'une politique industrielle dépasse largement la question de savoir quel pourcentage détient l'actionnariat public. Investir, former, coopérer, régionaliser, diffuser et contrôler caractérisent l'action d'un Etat acteur et non impotent »*.

Plus globalement, M. Fabius récuse pour le congrès du PS toutes *« exclusives avouées ou larvées »*. Il prévient d'emblée qu'il ne veut pas gêner le gouvernement de M. Jospin, qui *« a pris un départ très positif »*, mais préparer *« un vrai rassemblement »*. *« Nous souhaitons nous retrouver, unis et solidaires, sur la motion qui sera présentée par notre premier secrétaire, François Hollande »*, proclame-t-il. M. Fabius presse la gauche européenne de *« réinventer un modèle »* pour le XXIe siècle. La gauche française est invitée à se saisir à bras-le-corps des nouvelles technologies de l'information et de la communication et à développer rapidement ces nouveaux instruments à travers une *« stratégie européenne »*. Il remet au goût du jour la semaine de quatre jours, mais il prône surtout *« l'éducation continuelle »* afin de *« rendre le savoir accessible à tous et à tout moment, tout au long de sa vie »*.

« DROIT A LA SURETÉ »

Partisan d'une *« vaste réforme de l'Etat »* et d'une *« explication carrée »* de la France avec ses partenaires pour que *« le changement institutionnel »* précède l'élargissement de l'Union européenne, M. Fabius plaide pour le quinquennat présidentiel, en suggérant que *« les élections législatives et présidentielles aient lieu simultanément, toute interruption d'un des deux mandats (démission du président, dissolution), entraînant celle de l'autre »*. Il réhabilite aussi, comme M. Jospin, *« le droit à la sûreté »* comme *« valeur de gauche »*.

Dans sa contribution, M. Hollande jette déjà les bases de la motion majoritaire. *« Nous avons, en effet,* écrit-il, *la conviction que seule une phase de gouvernement de gauche réussie, c'est-à-dire exercée dans la durée, peut permettre aux Français de retrouver la confiance dans l'avenir, qui s'est progressivement érodée avec la montée du chômage. »* Renvoyant dos à dos *« un volontarisme tout verbal et une résignation habillée des prétentions de l'expertise »*, M. Hollande veut *« définir le chemin d'un socialisme d'aujourd'hui »*, afin de faire du PS un *« pôle de rassemblement »* et *« approfondir »* sa rénovation du PS.

« La cohérence de notre démarche est la clé de notre réussite », affirme M. Hollande, en proposant de *« grands thèmes de réflexion »*, comme l'avenir de l'Union européenne et le *« risque d'une perte de l'identité nationale »*, la lutte *« effective »* contre les inégalités. Le futur premier secrétaire, qui multiplie les références et les soutiens à la politique de M. Jospin, insiste sur la responsabilité *« considérable »* des socialistes : *« Il nous faut tout à la fois lutter contre le chômage, réduire les inégalités (...), renforcer notre démocratie, rénover notre vie publique et faire l'Europe. Cette tâche est immense. Elle est à notre portée. »* Le congrès et *« la cohérence »* des socialistes sont ainsi présentés comme *« un facteur important de [notre] réussite »*.

Michel Noblecourt

Démocratie libérale demande un débat à l'ouverture de la session parlementaire

L'OPPOSITION, c'est eux. Les parlementaires de Démocratie libérale, nouveau nom du Parti républicain, voient d'un mauvais œil des élus de droite accueillir avec une certaine bienveillance les initiatives du gouvernement de Lionel Jospin, notamment le plan pour l'emploi des jeunes de Martine Aubry et le rapport de Patrick Weil sur l'immigration.

Les députés et les sénateurs du parti présidé par Alain Madelin, qui se sont réunis, mercredi 3 septembre, pour préparer les journées parlementaires de l'UDF, ont fait savoir qu'ils entendent, pour leur part, animer une *« opposition franche »* face aux *« fausses pistes, d'apparence parfois habile »*, tracées par le gouvernement.

Ils estiment être d'autant mieux fondés à le faire qu'ils s'accordent un *« droit d'inventaire »* – selon la formule empruntée par Pascal Clément, secrétaire général de Démocratie libérale, à Lionel Jospin – sur la politique conduite par la majorité précédente, qui n'a *« pas toujours appliqué les idées »* libérales. Aussi affirment-ils qu'ils ne s'embarrasseront plus, désormais, des prudences qui, estiment-ils, leur ont coûté le pouvoir en juin.

Les libéraux concentrent leurs critiques sur quatre domaines. Ils jugent, d'abord, qu'un renoncement à la privatisation d'Air France, *« qui aurait due être engagée depuis fort longtemps »*, serait *« une faute considérable »* pour le transport aérien et pour le personnel de la compagnie. Dénonçant comme *« contraire aux intérêts de la France »* l'attitude du ministre de l'équipement, du transport et des logements, Jean-Claude Gayssot, le parti de M. Madelin demande l'organisation, dès l'ouverture de la session parlementaire, d'un débat en séance publique, et l'audition de M. Gayssot et de Christian Blanc, président de la compagnie aérienne.

« UN PIÈGE ABOMINABLE »

M. Clément regrette, d'autre part, qu'en matière d'immigration, *« le piège »* tendu par le gouvernement avec le rapport de Patrick Weil *« semble se refermer sur un certain nombre de nos amis »*. M. Madelin a adressé à Lionel Jospin une lettre ouverte dans laquelle il expose les principaux points de désaccord entre son parti et les propositions figurant dans le rapport Weil. Ils concernent l'ouverture du droit d'asile aux *« combattants de la liberté »*, qui concernerait un trop grand nombre de personnes, la *« dépénalisation de l'aide à l'entrée et aux séjours irréguliers »* pour la famille, les associations et les avocats, les mesures relatives au regroupement familial, les dispositions concernant l'accès aux soins pour les étrangers en situation irrégulière et la remise en cause de l'exigence d'une manifestation de volonté pour l'accès à la nationalité française des jeunes nés en France de parents étrangers.

M. Clément a indiqué que ces dispositions seraient inacceptables pour les parlementaires de Démocratie libérale. Il a d'ailleurs estimé qu'un consensus entre la droite et la gauche sur l'immigration serait de toute façon *« un piège abominable »*, politiquement inacceptable, qui aurait pour conséquence de renforcer le Front national dans l'opinion. Henri de Raincourt, président du groupe des Républicains indépendants du Sénat, a annoncé son intention de demander, *« dans les tout prochains jours »*, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la manière dont s'effectue la régularisation des sans-papiers.

Démocratie libérale entend également pratiquer *« une opposition d'autant plus résolue »* au plan pour l'emploi des jeunes *« que ces propositions peuvent paraître séduisantes »*, selon la formule de Laurent Dominati, secrétaire politique national de Démocratie libérale. Enfin François d'Aubert, vice-président de Démocratie libérale, a diagnostiqué, au vu des premières informations sur l'avant-projet de budget, que *« la maladie socialiste de la dépense publique n'est pas guérie »*, et a situé entre 50 et 70 milliards de francs le *« surplus fiscal »*.

Cécile Chambraud

Philippe Séguin en Corrèze

Philippe Séguin a entamé, mercredi 3 septembre dans la soirée, une tournée des fédérations du RPR qui l'a conduit à Brive, en Corrèze, département dont le président de la République, Jacques Chirac, a longtemps été député. Entouré de Nicolas Sarkozy, Charles Pasqua, François Fillon et Nicole Catala, M. Séguin, qui a été accueilli notamment par Raymond-Max Aubert, maire de Tulle, battu aux législatives anticipées, s'est exprimé, dans une ambiance chaleureuse, devant environ cinq cents personnes représentant les comités départementaux RPR des régions Auvergne et Limousin.

Selon M. Pasqua, *« les adhérents ont souhaité être davantage écoutés et entendus qu'auparavant »*, mais ils ne se sont montrés *« ni amers ni démobilisés »*. Sans s'appesantir sur l'opération ratée de la dissolution, les militants ont fait comprendre aux dirigeants du RPR, selon M. Pasqua, que M. Chirac est contraint à la cohabitation mais que, *« eux, ils ne sont pas obligés de cohabiter »*.

EN 1998, IL Y AURA AU MOINS DEUX TRÈS BONNES COMPAGNIES DE TÉLÉPHONE. EN VOICI UNE.

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI LE :

0 800 01 01 98

À partir du 1er janvier, vous aurez la liberté de choisir votre compagnie de téléphone. Avec CEGETEL, vous pourrez téléphoner de chez vous ou du bureau vers toutes les régions de France et partout dans le Monde.

CEGETEL est une grande compagnie française de télécommunications dont SFR et TAM TAM sont (dans la communication mobile) les marques les plus connues.

Pour en savoir plus sur ce qui va changer dans le téléphone en 1998, demandez notre brochure gratuite en appelant le 0 800 01 01 98 (appel gratuit).

cegetel

AUSTRALIE

Lionel Jospin assure qu'il respectera la programmation militaire votée en 1996

Le premier ministre expose pour la première fois sa vision de la défense

Les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale ont eu la primeur, jeudi 4 septembre, des conceptions de Lionel Jospin dans ce domaine. Le premier ministre a prononcé en effet devant eux un discours, dans lequel il a indiqué notamment que le gouvernement entend respecter les *« choix stratégiques »* de la loi de programmation militaire votée en 1996. *(Lire notre éditorial page 17.)*

DEVANT LES AUDITEURS de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), où il s'est exprimé, jeudi matin 4 septembre, comme *« responsable de la défense nationale »* au titre de premier ministre, Lionel Jospin s'est fixé pour objectif *« la satisfaction des besoins des armées »*. Il a indiqué que *« le ministère de la défense, comme d'autres administrations, participe, pour l'exercice budgétaire en cours et le suivant, à l'effort de maîtrise des dépenses publiques sans que soient, cependant, remis en cause les choix stratégiques de la programmation, ni compromises les capacités d'action de la France dans le monde ». « Le président de la République,* a ajouté M. Jospin, *a engagé en 1996 la professionalisation complète des armées. Le gouvernement a pris en compte les grandes orientations stratégiques qui ont présidé à ce choix. »*

Le premier ministre s'est, pour la première fois, exprimé longuement et de façon détaillée sur la politique de défense, qui est, selon la formule consacrée, un domaine partagé avec le chef de l'Etat. De ce point de vue, il a explicité les *« quatre fonctions »* des armées, mises en avant par la loi de programmation présentée par le précédent gouvernement : la dissuasion, *« qui sera maintenue au meilleur niveau technologique »* ; la prévention des crises, qui marque la volonté de la France *« de garantir une autonomie stratégique »* et *« de contribuer au maintien de la paix »* ; la projection de forces à distance, pour permettre à la France *« de participer au commandement et au déploiement d'une force multinationale »* avec ses alliés ; et la protection du sol national et de ses approches.

RÉNOVATION DE L'OTAN

M. Jospin a confirmé que *« le gouvernement français interdira la fabrication et l'usage des mines antipersonnel, au plus tard en 1999 »*, et que la France entend œuvrer *« avec détermination à la mise sur pied d'une capacité interafricaine de maintien de la paix »*, même si elle diminue le nombre de ses implantations militaires en Afrique et si elle réduit *« de près d'un quart »* ses effectifs déployés en permanence.

Le premier ministre a tenu ensuite à s'expliquer plus longuement sur l'attitude de la France face à ses alliés sur le continent européen. A propos de l'OTAN, organisation dont *« la France entend continuer à favoriser une profonde rénovation »*, M. Jospin ne sous-estime pas les difficultés dans *« l'affirmation de l'identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'organisation »*. Cependant, il se veut *« disponible pour poursuivre le dialogue avec nos alliés »*, à partir d'*« un véritable rééquilibrage des responsabilités entre Américains et Européens »* et à partir du *« développement de nos relations avec la Russie, dans le cadre de l'acte fondateur OTAN-Russie, et avec l'Europe centrale et orientale »*.

S'agissant de l'Europe de la défense, *« qui ne peut se décréter »*, le premier ministre, après avoir cité un certain nombre de réalisations comme les corps européens (Eurocorps, Eurofor et Euromarfor) ou la Conférence intergouvernementale et la désignation d'un « M. PESC », a néanmoins déclaré qu'*« il faut aller plus loin encore et redonner à la coopération européenne de défense l'élan politique indispensable »*. Par exemple, a proposé M. Jospin, *« l'idée d'un adossement des sommets de l'Union de l'Europe occidentale aux conseils européens devrait être étudiée, de même que l'application, au sein de l'UEO, du principe d'abstention constructive tel que retenu par le traité d'Amsterdam »*.

De même, il faudrait mettre progressivement en place *« un marché intérieur en matière d'armement à l'échelle de l'Europe »*, en rassemblant les forces industrielles et les savoir-faire dans le domaine de la défense face à *« la très forte concentration de l'industrie américaine »*. Outre la création récente de l'Occar, un organisme qui présage la future agence européenne de l'armement, le premier ministre a demandé que soit explorée *« une voie complémentaire »* dans le cadre communautaire. *« C'est dans cet esprit qu'il convient de réfléchir à l'avenir de l'article 223 du traité de Rome »*, a conclu M. Jospin, qui faisait allusion à une disposition du traité fondateur du Marché commun autorisant chaque Etat européen qui le souhaite à prendre des mesures *« qu'il estime nécessaires à la protection des intérêts essentiels de sa sécurité et qui se rapportent à la production ou au commerce d'armes, de munitions et de matériels »*.

Lors de la mise en place de l'Acte unique, la disparition de cet article du traité de Rome et l'intégration de l'industrie d'armement dans le champ communautaire avaient été évoquées. A l'époque, la France et le Royaume-Uni avaient obtenu que l'article 223 soit maintenu.

Jacques Isnard

La droite examine avec attention et méfiance le projet Aubry

LA MINISTRE de l'emploi et de la solidarité a présenté, mercredi 3 septembre, aux députés son projet de loi destiné à créer 350 000 emplois pour les moins de vingt-six ans, sur trois ans, dans les secteurs public, para-public et associatif (*Le Monde* du 21 août). Ce texte, qui inaugure la nouvelle législature, sera examiné en séance à partir du 15 septembre.

« Je ne peux pas dire qu'il y a eu consensus, mais c'est un peu ça qui est ressorti de ces débats », a dit Martine Aubry après une réunion de deux heures de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. *« Nous venons de battre un record de fréquentation* [112 députés]*, c'est le signe d'un intérêt manifeste pour ce texte »*, a indiqué Claude Bartolone (PS), président de la commission, qui s'est félicité lui aussi que les commissaires, y compris ceux de l'opposition, aient travaillé dans *« une logique d'amélioration »* du projet et non de *« critique radicale »*.

Roselyne Bachelot, qui sera le porte-parole du groupe RPR, a en effet reconnu que *« ce projet suscite un grand intérêt chez les élus locaux, confrontés aux difficultés des jeunes »*, et que *« les élus socialistes semblent avoir fait un travail considérable pour corriger certains aspects technocratiques »* du projet, comme la liste – *« oscillant entre ridicule et irréalisme »* – des vingt-deux nouveaux métiers annoncée par le ministère de l'emploi. Se refusant à adopter une attitude *« doctrinale »* dans le débat *« dépassé »*, selon elle, sur les mérites respectifs des secteurs privé et public, Mme Bachelot distingue cinq raisons de s'opposer au texte : les problèmes de financement ne sont pas réglés ; la définition des nouveaux emplois n'est pas au point ; ces emplois ne sont destinés qu'aux jeunes, au détriment des chômeurs plus âgés, ce qui pose un *« problème moral »* ; s'il va créer des emplois, ce plan ne garantit pas pour autant qu'il soit capable de faire reculer le chômage ; enfin, la députée de Maine-et-Loire estime que le dispositif juridique du projet introduit *« une grenade dans le code du travail et une bombe dans la fonction publique ». « Qu'aurions-nous entendu si nous-mêmes avions élaboré le principe d'un contrat de travail à durée déterminée de cinq ans ?* demande-t-elle. *Nous avons mis deux millions de gens dans la rue pour moins que cela ! »*

ENCOURAGER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Pour l'UDF, Pierre Méhaignerie (FD, Ille-et-Vilaine) a indiqué après la réunion qu'il ne votera pas contre le projet à trois conditions : que les dispositifs d'allègement de charges sociales ne soient pas réduits ; qu'il obtienne l'assurance que les emplois-jeunes n'entraînent pas la création d'une deuxième fonction publique ; que le dispositif ne porte pas atteinte aux catégories prioritaires : victimes de l'exclusion, chômeurs âgés, etc.

Rapporteur du projet, Jean-Claude Boulard (PS) s'apprête à présenter une vingtaine d'amendements, portant notamment sur le financement ne relevant pas du budget de l'Etat. Il proposera notamment que *« la création d'entreprises par les jeunes »* soit encouragée, en particulier par l'octroi d'une *« fraction »* de la sommme allouée par les pouvoirs publics pour ces nouveaux emplois-jeunes, dont le coût est estimé à 92 000 francs par an et par contrat. La commission souhaite également que les jeunes bénéficiant d'un contrat emploi-solidarité (CES) puissent, *« dans le même temps, occuper un emploi à temps partiel dans le secteur marchand »*, a ajouté M. Boulard. *« Il ne faut pas donner l'impression qu'il y a une frontière infranchissable entre les emplois publics et le secteur marchand »*, a insisté M. Bartolone.

Enfin, les commissaires socialistes ont interprété les propos de Mme Aubry comme une assurance que les charges des collectivités locales ne seront pas alourdies durant les cinq ans où s'appliquera le dispositif emplois-jeunes.

Fabien Roland-Lévy

Pierre Joxe réforme le contrôle de la « Sécu » par la Cour des comptes

Jean Marmot avait été imposé par Alain Juppé

QUAND ON NE PEUT écarter un haut fonctionnaire indésirable, on le promeut ou l'on modifie la structure qu'il dirige. Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, vient d'appliquer cette vieille règle de l'administration pour annuler les effets de la nomination de Jean Marmot, ancien secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale, au poste de président de la chambre des affaires sociales. M. Joxe considérait que cette affectation, imposée par le gouvernement d'Alain Juppé, était contraire à toute déontologie.

Un communiqué austère, diffusé mercredi 3 septembre, annonce que, *« au sein des sept chambres de la Cour des comptes, deux d'entre elles seront désormais chargées des finances sociales »*. Le texte précise que *« la 5e chambre, présidée par Jean Marmot, devrait être chargée des questions relatives au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle »*, et que *« la 6e chambre, présidée par Gabriel Mignot, récemment nommé président de chambre, serait compétente en matière de Sécurité sociale »*. Enfin, les attributions antérieures de la 6e chambre, chargée de l'industrie, devraient être, *« pour l'essentiel, dévolues à la 2e chambre »*. Ce jeu de chaises musicales n'a qu'un seul but : faire que M. Marmot ne contrôle plus les comptes de la Sécurité sociale.

C'est en novembre 1996 que la 5e chambre, chargée des affaires sociales et de la santé, de la Sécurité sociale, du travail, de l'emploi, et de la générosité publique, a été confiée à ce haut fonctionnaire, sur proposition du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis. Le poste ayant été rendu vacant par le départ à la retraite de Jean Driol, M. Joxe choisit – en accord avec Hélène Gisserot, procureur général près la Cour des comptes, dont il a pris l'habitude de solliciter l'avis depuis qu'il est arrivé rue Cambon – trois candidats, dont les noms sont soumis au gouvernement. Il s'agit de Jean-Pierre Guillard, qui avait été rapporteur général des deux premiers documents de la Cour sur la Sécurité sociale ; François Logerot, vice-président du conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine ; et Gabriel Mignot, président de la chambre régionale des comptes d'Alsace.

Le gouvernement n'en retient aucun. Pour la première fois dans l'histoire de la Cour des comptes, il impose un quatrième candidat : M. Marmot. M. Joxe déclare, lors de la séance d'installation solennelle du président de la 5e chambre, le 28 novembre 1996, que *« rien ne saurait justifier* [la] *remise en cause inopinée* [des usages]*, alors facteur de trouble ou de doute quant au sens de la mission à accomplir »*. Les initiés comprennent qu'on lui a forcé la main.

La plupart des magistrats financiers sont hostiles à cette nomination : comment celui qui, depuis 1987, présente les comptes de la Sécurité sociale pourrait-il objectivement dire si ces comptes sont justes ? Comment le contrôleur et le contrôlé pourraient-ils ne faire qu'un ? La perspective, évoquée par certains membres du gouvernement, que la Cour puisse à l'avenir contrôler la politique du médicament aggrave le trouble : M. Marmot a été président du Comité économique du médicament de 1993 à 1996.

N'ayant pu obtenir de M. Marmot qu'il change volontairement d'affectation, M. Joxe décide de découper la 5e chambre en deux. Ce changement de structure vient d'être entériné par les principaux représentants de l'institution. Quant à M. Marmot, il fait l'objet d'un reclassement plus qu'honorable, puisqu'il doit contrôler les comptes du ministère de l'emploi, dont le rôle est jugé prioritaire par le gouvernement actuel.

Rafaële Rivais

L'action du gouvernement est approuvée par l'opinion

AU TERME d'un été qui a vu le premier ministre consolider sa bonne cote de confiance, l'action du gouvernement bénéficie dans l'opinion publique d'un préjugé favorable, selon un sondage réalisé par CSA les 28 et 29 août auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 personnes et publié par *Le Parisien* (daté 4 septembre). Ainsi, 46 % des personnes interrogées se déclarent très ou assez satisfaites de l'action du gouvernement de Lionel Jospin, contre 22 % de mécontents, 25 % n'étant ni satisfaits ni mécontents et 7 % ne se prononçant pas.

De même, si 51 % des personnes interrogées pensent que les choses se présentent *« ni mieux ni moins bien que l'année dernière »*, 33 % affirment que les choses se présentent *« plutôt mieux »* et 13 % *« plutôt moins bien »*. Enfin, 54 % jugent que la politique menée par le gouvernement est très différente ou assez différente de celle menée par le gouvernement Juppé, contre 41 % qui voient peu de différence.

DÉPÊCHES

■ **TRENTE-CINQ HEURES : le club patronal Entreprise et Progrès** a estimé, mercredi 3 septembre dans un communiqué, que toute réduction du temps de travail devrait résulter d'une négociation *« au niveau de l'entreprise »* tant sur les salaires que sur l'annualisation du temps de travail. *« Entreprise et Progrès ne peut concevoir une réduction imposée du temps de travail que si celle-ci s'accompagne de contreparties, salariales ou pas »*, conclut-il.

■ **AGRICULTURE : Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture,** s'exprimant mercredi 3 septembre devant le conseil national de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a annoncé une modification de la répartition des aides céréalières à des fins d'*« équité »* et de préservation des ressources en eau. Ces mesures permettront de redistribuer 1,3 milliard de francs sur les 33 milliards de francs d'aides européennes versées aux céréaliers, a souligné le ministre sous les sifflets et les protestations des producteurs de maïs. M. Le Pensec veut *« poursuivre la concertation sur ce dossier dans les prochaines semaines »*.

■ **FUSION : François Bayrou, président de Force démocrate,** a affirmé, mercredi 3 septembre, que l'idée de fusion RPR-UDF était *« une idée fausse en soi car* [elle] *suppose qu'il n'y a qu'un seul parti de droite »*. Or, pour le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, il faut que *« l'opposition, ce soit la droite et le centre »*, car ses *« chances de retrouver un jour la confiance des Français reposent sur sa capacité à rassembler »*. Simone Veil (UDF-AD) s'est déclarée, jeudi 4 septembre, *« contre »* une fusion du RPR et de l'UDF car *« cela limiterait la capacité de poids et d'écoute de l'opposition ». « On perdrait sur le centre gauche, sur le centre, et on perdrait à droite »*, a affirmé l'ancien ministre des affaires sociales sur France Inter.

■ **ÉLYSÉE : le président de la République, Jacques Chirac,** a déjeuné mercredi 3 septembre à l'Elysée avec l'ancien premier ministre RPR Edouard Balladur. Les deux hommes ont procédé à un tour d'horizon de l'actualité.

■ **RPR : Jean-Louis Debré, ancien ministre de l'intérieur,** a déclaré mercredi 3 septembre sur LCI qu'il *« souhaitait être président du groupe RPR à l'Assemblée nationale ». « Je voudrais que, grâce à mon action comme président du groupe RPR, on ne parle plus à l'Assemblée nationale de tendances, de clans, de querelles d'hommes et que nous montrions aux Français que le mouvement gaulliste est fidèle à sa tradition d'un mouvement ouvert »*, a précisé M. Debré. Le successeur de Philippe Séguin à la présidence du groupe RPR sera élu le 16 septembre.

IP

VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.13 - FAX. : 01.46.40.70.66

75 Vente au Palais de Justice de PARIS,
le **JEUDI 18 SEPTEMBRE 1997,** à 14h30

PETIT HOTEL PARTICULIER
sur 4 niveaux
sur un terrain cadastré pour 1 a 52 ca
sis à **PARIS 17ème**
10, rue Eugène Flachat
MISE A PRIX : 2.500.000 Frs
S'adresser à **Maître Didier NAKACHE,** Avocat au Barreau de PARIS, PARIS (75116), 67, boulevard Lannes - **Tél. : 01.45.04.61.61**
Sur les lieux pour visiter où une visite sera organisée.

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria
le MARDI 23 SEPTEMBRE 1997 à 17 heures
à PARIS (16ème)
entre le bd Suchet et le champ de Courses d'Auteuil
1 APPARTEMENT de 5 pièces (112 m²)
8 APPARTEMENTS de 2 pièces (de 56 à 58 m²)
1 STUDIO (40 m²) **- 2 CHAMBRES** (11 m² chacune)
Visites et renseignements sur place au **47, av. du Mal Lyautey,** au 4ème étage, les **11, 13, 15, 18, 20 et 22 septembre 97 de 10h à 13h**
Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - **Tél. : 01.44.77.37.37/71**
Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008)
77, boulevard Malesherbes - **Tél. : 01.44.90.14.14**

94 Vente sur saisie au Palais de Justice de CRETEIL (94)
Jeudi 18 Septembre 1997 à 9 h 30
UN LOCAL à VINCENNES (94)
A USAGE D'HOTEL
1-3, rue des Laitières - 37-39, rue Victor Basch
Bât. B, au Rdc, sur 4 Niveaux - au s/s-sol : **CAVE**
MISE A PRIX : 1.000.000 de Frs
S'adr. **Me P. PEIGNE,** Avocat à Fontenay sous Bois (94)
14 Place Moreau David - **Tél. : 01.48.73.81.89**

06 **SCP Louis-Xavier MICHEL,** ancien avoué,
Pierre FRANCK, Jean-Jacques MUSCAT,
Hélène BERLINER, Philippe DUTERTRE, Avocats associés
à NICE (06000), 21, bd Dubouchage - **Tél. : 04.93.92.24.75**
Maître TADDEI, Mandataire Liquidateur
à NICE (06000), 54, rue Gioffredo
Vente au Palais de Justice de Nice, **le Jeudi 25 Septembre 1997 à 9 heures**
En 58 lots avec clause d'ablotissement
à NICE (06), *"Espace ICARDO", 234, route de Grenoble*
LOCAUX COMMERCIAUX, sur rez-de-chaussée
1° et 4° lots) de 234 m² chacun, libres - **M. à Px : 585.000 F chacun**
2° et 3° lots) de 198 m² chacun, libres - **M. à Px : 495.000 F chacun**
5° lot) de 432 m², libre - **M. à Px : 1.080.000 F**
6°, 8° et 9° lots) de 198 m² chacun, loués - **M. à Px : 495.000 F chacun**
7° et 10° lots) de 234 m² chacun, loués - **M. à Px : 585.000 F chacun**
11° lot) de 495 m², loué - **M. à Px : 1.237.500 F**
PARKINGS, au sous-sol de 2,20 m x 5 m
(sauf 22° et 23° lots) : 2,90 x 5 m)
du 12° au 33° lot et 35° lot), loués ou occupation indéterminée
MISES A PRIX : 10.000 F chacun
34° lot), occupation indéterminée - **Mise à Prix 20.000 F**
36° lot), transformé en caves, occup. indéterminée - **Mise à prix 20.000 F**
PARKINGS, au sous-sol de 2,75 m x 5 m
37°, 38° et du 40° au 52° lots), loués ou occupation indéterminée
MISES A PRIX : 10.000 F chacun
39° lot), transformé en cave, occup. indéterminée - **Mise à Prix : 10.000 F**
du 53 au 58° lots), occupation indéterminée
MISE A PRIX : 2.000 F chacun
Renseignements téléphoniques au Cabinet d'avocats **(exclusivement de 8h30 à 12h) - *VISITES* le mardi 9 septembre 97 de 14h15 à 16h15 et les mardis 16 et 23 septembre 97 de 10h à 12h**

ARBITRAGES **Les derniers arbitrages sur les textes concernant l'entrée et le séjour des étrangers, le droit d'asile et la nationalité ont été arrêtés, mercredi 3 septembre, par le premier ministre, Lionel Jospin, au cours d'une réunion interministérielle à Matignon. ● SUR LES POINTS qui restaient en suspens, les choix vont plutôt dans le sens de la fermeté. Ainsi les certificats d'hébergement ne seront pas supprimés, comme le demandait le ministère de l'intérieur, et la rétention administrative sera portée de dix à quatorze jours. En revanche, la proposition de Patrick Weil d'instaurer une *« rétention judiciaire »* n'a pas été retenue. ● LES ASSOCIATIONS dénoncent ces arbitrages. Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, estime que l'allongement de la rétention administrative est *« déplorable »* tandis que le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, se dit déçu.**

Lionel Jospin choisit la fermeté dans le débat sur l'immigration

Les derniers arbitrages concernant les projets de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et sur la nationalité ont été rendus par le premier ministre. Le certificat d'hébergement sera maintenu et la durée de rétention administrative est portée de dix à quatorze jours

LE GOUVERNEMENT a arrêté, mercredi 3 septembre, les derniers arbitrages des projets de loi sur l'immigration et la nationalité. Au cours d'une réunion interministérielle à Matignon, à laquelle participaient huit ministres dont ceux de la justice, de l'intérieur, de l'emploi et de la solidarité, des affaires étrangères, de l'éducation nationale et de la coopération, le premier ministre, Lionel Jospin, a tranché une dizaine de points sensibles laissés en suspens à l'issue du séminaire gouvernemental du 21 août et des différentes réunions entre conseillers tenues depuis lors.

Les arbitrages ont chaque fois été rendus dans le sens de la fermeté. M. Jospin n'a pas, par exemple, souhaité supprimer le certificat d'hébergement, comme le lui proposait pourtant le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Seule exception : le premier ministre a confirmé l'abandon du dispositif de rétention judiciaire visant à faciliter la reconduite des délinquants étrangers, proposé par Patrick Weil dans son rapport du 31 juillet.

● **Nationalité**. Le projet de loi du gouvernement suit le rapport Weil. Un enfant né en France de deux parents étrangers deviendra automatiquement français à dix-huit ans. De plus, il pourra acquérir la nationalité française dès seize ans à condition d'en manifester la volonté, comme c'est le cas depuis 1993. Le ministère de la justice, qui pilote ce dossier, proposait pourtant de permettre l'acquisition de la nationalité dès treize ans, avec l'accord de la famille. Mais le ministère de l'intérieur s'y est opposé, arguant des risques de pression des parents. Matignon, qui redoute une opposition farouche de la droite sur ce dossier, a tranché en faveur de la Place Beauvau.

● **Asile**. Une loi sur l'asile verra bien le jour. Le projet *« sur l'entrée et le séjour des étrangers en France et sur l'asile »*, que Jean-Pierre Chevènement doit présenter cet automne au Parlement, transférera ainsi toutes les dispositions sur l'asile dans une loi spécifique. A l'asile politique déjà existant, qui s'appuie sur la convention de Genève, viendra s'ajouter un asile constitutionnel, destiné à protéger les *« combattants de la liberté»*, et un asile territorial pour les personnes courant des *« risques vitaux »* ou exposés à des *« traitements inhumains ou dégradants »* en cas de retour dans leur pays.

L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), qui dépend du ministère des affaires étrangères, gère actuellement l'asile politique. Il réclamait la gestion de l'ensemble du dispositif. Le ministère de l'intérieur souhaitait pour sa part garder la haute main sur les deux nouvelles dispositions. Matignon a rendu un jugement de Salomon : à l'Ofpra, l'asile constitutionnel ; au ministre de l'intérieur, l'asile territorial.

● **Rétention administrative**. Cette question a fait l'objet d'une longue discussion réunissant Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, mais surtout Olivier Schrameck, le directeur du cabinet du premier ministre et ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel, et Jean-Marc Sauvé, secrétaire général du gouvernement, ancien directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur et, à ce titre, rédacteur de la loi Pasqua de 1993. Il s'agit de déterminer le temps dont disposera l'administration pour reconduire un irrégulier.

Patrick Weil a proposé de porter la durée maximale de rétention de dix à quatorze jours. Mais, en 1993, le Conseil constitutionnel avait censuré la loi Pasqua sur ce point, estimant que même un délai de dix jours nécessitait de sérieuses précautions. Soulignant que *« tous les pays européens disposent de délais beaucoup plus longs »*, M. Jospin a choisi de prendre le risque. Après une première période de quarante-huit heures (au lieu de vingt-quatre), une seconde de sept jours (au lieu de six) autorisée par le juge, une troisième période de cinq jours (au lieu de trois) pourra être accordée par le magistrat à l'administration, dans les mêmes cas qu'actuellement : urgence absolue, obstruction volontaire de la part de l'irrégulier, et absence de passeport.

Matignon espère que le Conseil constitutionnel sera sensible au contexte. La gauche sera solidaire, la droite a toujours été favorable à l'allongement de la rétention, explique en substance un des participants.

● **Rétention judiciaire**. Patrick Weil proposait d'ajouter un mois de rétention à toute personne frappée d'une condamnation de plus d'un an de prison assortie d'une interdiction du territoire. Matignon s'est rangé à l'opposition farouche du ministère de la justice. En contrepartie, pour s'assurer de l'éloignement effectif des *« criminels et délinquants graves »*, le projet de loi prévoirait l'obligation, pour l'administration pénitentiaire, de communiquer aux préfectures la nationalité, le lieu d'incarcération, la situation pénale et la date de libération des détenus concernés. Cette obligation serait inscrite dans le code de procédure pénale.

● **Libération conditionnelle**. Le projet Weil proposait de permettre la libération avant la mi-peine d'un condamné irrégulier dont on pourrait procéder à l'éloignement. La chancellerie s'y opposait. Matignon l'a suivie, le premier ministre soulignant que *« quitter le territoire national, pour un irrégulier, ne constitue pas une peine »*.

● **Certificat d'hébergement**. Le débat a opposé le ministère de l'intérieur et celui de la solidarité. Mais à front renversé. Jean-Pierre Chevènement réclamait la suppression de cette *« formalité inutile ne permettant aucun contrôle »*. Martine Aubry assurait que le contrôle était effectif et qu'une suppression risquerait de provoquer un surcroît de sévérité dans l'attribution des visas.

Redoutant de voir la droite se saisir d'une éventuelle suppression du certificat d'hébergement, Lionel Jospin a décidé de maintenir le dispositif sous la forme proposée par le rapport Weil : le maire vise le certificat et, en cas de refus, le préfet est automatiquement saisi. Il a toutefois autorisé M. Chevènement à poursuivre une réflexion sur la suppression afin de voir *« si un consensus peut être dégagé »*.

● **Ordre public**. Toute obtention d'un titre de séjour restera soumise à l'absence de menace à l'ordre public. Mme Aubry réclamait de réduire la portée de cette restriction, en exigeant une *« menace grave »*. M. Chevènement s'y opposait, en avançant le cas des imams intégristes dont les sermons enflammés ne tomberaient pas sous le coup d'une menace grave... M. Jospin l'a entendu.

● **Scientifiques**. Le ministère de l'intérieur exigeait, pour accepter la venue du conjoint d'un scientifique étranger, une *« communauté de vie effective »*. *« On ne va pas mettre un agent de la DST sous le lit de chaque scientifique »*, a avancé Claude Allègre. L'argument a porté.

En fin de réunion, Olivier Schrameck et Martine Aubry ont remis sur le tapis la question de la commission de séjour, instance de recours supprimée par la loi Debré. L'éventualité d'une recréation de cette commission a été balayée rapidement par le ministre de l'intérieur, qui en a évoqué la lourdeur tout en critiquant les différences qui existaient entre départements. M. Chevènement a mis en avant la nécessité prioritaire d'améliorer les procédures administratives plutôt que de multiplier les recours.

Nathaniel Herzberg

La déception des associations

***« Je ne suis pas satisfait de ces arbitrages »*, déclare le président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Leclerc. L'augmentation de la durée de rétention administrative lui paraît *« anticonstitutionnelle »* et *« déplorable »*. En revanche, il se félicite des dispositions sur le droit d'asile et la nationalité, même s'il regrette qu'on ne revienne pas à la situation antérieure à la loi Méhaignerie.**

Le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, déplore qu'en matière de nationalité le texte n'aille pas vers un droit du sol intégral et regrette le maintien du certificat d'hébergement. *« On va rire ! Comment vont réagir les députés qui se sont mobilisés contre la loi Debré ? »* Enfin, Claire Rodier, du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti), critique sévèrement le maintien des certificats d'hébergement dans le giron des maires et l'abandon d'une grande loi sur le droit d'asile. Elle juge, elle aussi, l'allongement de la rétention administrative *« anticonstitutionnel »*.

Les prochaines étapes du texte

● **Commission nationale consultative des droits de l'homme et Haut Conseil à l'intégration.** Après les arbitrages interministériels qui ont été rendus, mercredi 3 septembre, le texte sur l'entrée et le séjour des étrangers réformant l'ordonnance de 1945 sera soumis, pour avis, à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et au Haut Conseil à l'intégration.

● **Conseil d'Etat.** Le projet de loi sera ensuite transmis au Conseil d'Etat, puis adopté par le conseil des ministres.

● **Parlement.** Le texte du gouvernement devrait être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale en novembre. Il devrait être examiné par les parlementaires après la discussion sur le projet de budget. Le premier ministre, Lionel Jospin, souhaite que l'adoption définitive du texte ait lieu avant le 15 janvier 1998.

COMMENTAIRE

NOUVEAU PAYSAGE POLITIQUE

En 1984, le Parlement unanime avait adopté la disposition-phare de la décennie en matière de droit des étrangers : la création de la carte de résident de dix ans, gage de l'intégration des immigrés en France. Un tel consensus est-il possible autour des propositions du rapport Weil ? La perspective n'est guère plausible.

Le thème de l'immigration a trop longtemps servi de prétexte aux affrontements d'appareil pour s'effacer subitement du paysage politique. Alain Madelin, président de Démocratie libérale (DL) a ainsi choisi la voie de la critique et Charles Pasqua estime qu'il y a *« peu de chances »* que le projet le satisfasse.

Pourtant, pour la première fois depuis longtemps, un projet défendu par la gauche n'est pas *a priori* torpillé par la droite. Ainsi, Pierre Mazeaud s'est prononcé en faveur de la suppression des certificats d'hébergement. Et Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, juge que *« Jospin a choisi la voie du bon sens »*.

La faille à droite révèle une divergence fondamentale de stratégie à l'égard de l'extrême droite. *« Un consensus sur l'immigration n'est pas possible* (...), estime Pascal Clément, secrétaire général de DL. *Que dirait l'opinion s'il y avait un accord entre la majorité et l'opposition sur ce sujet ? Cela renforcerait le Front national. »* D'autres personnalités, à droite comme à gauche, pourraient faire le raisonnement inverse, appuyé par l'expérience de ces dernières années : c'est au FN que n'a cessé de profiter l'exacerbation des passions autour de la question de l'immigration.

Philippe Bernard

La controverse constitutionnelle sur la durée de la rétention administrative

UN ÉTRANGER interpellé alors qu'il se trouve en situation irrégulière peut être maintenu dans un centre de rétention en attendant d'être reconduit à la frontière, c'est-à-dire placé dans l'avion ou le bateau du retour. Clandestine dans les années 70 – on se souvient de la découverte du centre d'Arenc, sur le port de Marseille –, cette pratique a été légalisée dans les années 80.

Depuis quelques années, le débat s'est focalisé d'une part sur les garanties et recours dont dispose l'étranger ainsi privé de liberté, et d'autre part sur la durée de cette rétention.

Tous les ministres de l'intérieur insistent sur le caractère stratégique de cette période si l'on veut assurer l'exécution réelle des décisions de reconduite, dont le taux de réussite reste inférieur à 30 %. Ainsi, en 1996, 12 330 étrangers ont été effectivement éloignés sur 43 861 décisions mises à exécution.

L'essentiel des difficultés se situe en amont de la rétention, en particulier lorsque l'étranger reste introuvable, mais plusieurs obstacles se concentrent au moment où la personne à reconduire est légalement entre les mains de la police.

PRESSION DE L'ADMINISTRATION

Pendant les quelques jours autorisés par la loi, il faut non seulement trouver une place disponible dans un moyen de transport, mais aussi obtenir du consulat du pays d'origine le laisser-passer indispensable. L'affaire se complique lorsque l'étranger dit avoir perdu son passeport, fournit une identité fantaisiste, voire refuse de la décliner. L'administration ne cesse donc de faire pression en faveur de l'allongement de la période de rétention, arguant de la nécessité d'un long délai pour surmonter tous ces obstacles. Limitée à sept jours jusqu'en 1993, la durée de rétention a été portée à dix jours par la loi Pasqua, après une controverse constitutionnelle qui pourrait rebondir cet automne si le gouvernement Jospin maintient son projet actuel de prolongation.

En 1993, le projet initial de Charles Pasqua prévoyait une mesure de prolongation à dix jours de la rétention, décidée par un magistrat, pour les étrangers ne présentant pas leur passeport. Il avait été censuré par le Conseil constitutionnel, comme attentatoire à la liberté individuelle. *« Une telle mesure de rétention, même placée sous le contrôle du juge, ne saurait, sauf urgence absolue et menace d'une particulière gravité pour l'ordre public, être prolongée sans porter atteinte à la liberté individuelle garantie par la Constitution,* a estimé le Conseil dans sa décision des 12 et 13 août 1993. *En étendant à tous les étrangers qui ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion ou d'une mesure de reconduite à la frontière, dès lors qu'ils n'ont pas présenté de document de voyage, la possibilité de les retenir pendant trois jours supplémentaires,* [...] [la loi Pasqua] *a méconnu la Constitution. »*

Le gouvernement d'alors n'avait pas désarmé et avait fait adopter une autre version de ce texte, toujours en application aujourd'hui, qui maintient les dix jours mais qui limite les trois derniers jours de rétention aux *« cas d'urgence absolue et de menace d'une particulière gravité pour l'ordre public »*, reprenant ainsi strictement la formulation du Conseil constitutionnel.

Sous le gouvernement Juppé, la tentation avait été grande de faire voter une nouvelle prolongation de la durée de rétention, mesure âprement réclamée par les élus de droite. Jean-Louis Debré y avait finalement renoncé, le premier ministre et le président de la République craignant la censure du Conseil constitutionnel.

Le gouvernement actuel semble ne pas partager cette crainte. Il pourrait faire le pari d'une non-saisine du Conseil constitutionnel par une opposition de droite soucieuse d'entretenir son image répressive. A Matignon, on estime pourtant peu probable une telle abstention et l'on rappelle que le Conseil constitutionnel peut parfaitement, dans le cadre d'un recours contre un texte, examiner des dispositions légales sur lesquelles il n'est pas expressément saisi.

Ph. B.

VILLE D'AIX-en-PROVENCE

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

(article L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales)

RECTIFICATIF

à l'envoi de l'avis d'appel à candidature le 25 Juillet 1997 relatif à l'exploitation du Casino de la Ville d'Aix-en-Provence et de la construction du futur établissement.

1°) - La date limite de réception des candidatures (fixée au paragraphe 3) est reportée au LUNDI 17 NOVEMBRE 1997.

2°) - La date de la séance de la commission de Délégation de Service Public qui sélectionnera les candidats (fixée au paragraphe 4) est repoussée au Mercredi 3 Décembre 1997.

Depuis 1894

DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE

LEGRAND

Tailleur sur mesure

Hommes et Dames

Très grand choix

Prix agréables

27, rue du 4-Septembre, Paris 2e

Tél : 01.47.42.70.61

PREFECTURE DE LA MARNE

1ère DIRECTION - 2ème BUREAU

AVIS

PROJET SOUMIS A AUTORISATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE 10 DE LA LOI N° 92-3 DU 3 JANVIER 1992 SUR L'EAU

En application des dispositions du décret n°93-742 du 29 mars 1993, il sera procédé à une enquête publique hydraulique sur le projet présenté par M. le président de la **SAEM europort Paris-Champagne** agissant au nom et pour le compte du département de la Marne, tendant à obtenir l'autorisation de réaliser des travaux en application de l'article 10 de la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau, sur le site de l'europort Paris-Champagne à Vatry.

L'enquête sera ouverte à la mairie de Vatry où le dossier de l'affaire ainsi qu'un registre d'enquête sera déposé pendant 26 jours entiers et consécutifs du **1er septembre au 26 septembre 1997 inclus**. Un dossier identique comportant notamment un registre subsidiaire restera déposé simultanément dans **les mairies de Bussy-Lettrée, Haussimont, Lenharrée et Vassimont et Chapelaine**. Toute personne pourra prendre connaissance de ce projet dans les mairies concernées aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les intéressés pourront consigner les observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser, pendant toute la durée de l'enquête, aux maires ou au commissaire-enquêteur, qui les joindra au registre d'enquête publique. M. Bruno Hermann, domicilié 8, boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny à Ay est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il siègera à la mairie de Vatry les jeudis 4, 11 et 18 septembre 1997 de 14 heures à 17 heures et le vendredi 26 septembre 1997 de 9 heures à 12 heures pour y recevoir les observations des intéressés.

Une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sur le projet de l'opération sera déposée à la mairie des communes de **Vatry, Bussy-Lettrée, Lenharrée Haussimont et Vassimont et Chapelaine.**

Une copie de ce même document sera en outre déposée à la **préfecture de la Marne au bureau de l'environnement**. Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions formulées par le commissaire enquêteur. Les demandes de communication de ces conclusions doivent être adressées au préfet de la Marne.

Pour le Préfet et par délégation

Le Directeur de la Règlementation et des Libertés Publiques

Raymond LATREUILLE

Une étude scientifique détaille les risques sanitaires provoqués par le gazole

Selon le Comité de prévention et de précaution, les moteurs Diesel émettent des particules nocives

Alors que le débat sur une hausse de la fiscalité sur le gazole se poursuit au sein du gouvernement, *Le Monde* révèle le rapport du Comité de prévention et de précaution, commandé par Corinne Lepage, ministre de l'environnement du gouvernement Juppé. Médecins et scientifiques soulignent la nocivité des particules fines émises par les moteurs Diesel qui, ajoutent-ils, *« sont bien des facteurs de risque sanitaire »*.

UNE NOUVELLE ÉTUDE médicale ne va sans doute pas passer inaperçue dans le débat sur une éventuelle hausse de la fiscalité sur le gazole. Elle confirme la nocivité pour la santé de l'utilisation des moteurs Diesel. Le rapport sur les particules fines du Comité de prévention et de précaution (CPP), mis en place par Corinne Lepage, ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, et présidé par le professeur Alain Grimfeld, chef de service de pneumologie pédiatrique à l'hôpital Trousseau à Paris, et dont *Le Monde* a pu se procurer une copie, devrait être rendu public jeudi 4 septembre par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Remis à Mme Lepage le 31 mai, à la veille du second tour des élections législatives, ce rapport avait été « oublié » par les services du ministère.

Les conclusions du rapport du Comité de prévention et de précaution sont sévères. S'appuyant sur l'ensemble des données scientifiques et épidémiologiques parues en France et à l'étranger depuis dix ans, les membres de la commission attribuent aux particules émises par le gazole *« une vaste gamme d'effets sanitaires »*.

« POTENTIEL CANCÉRIGÈNE »

A court terme, les scientifiques ont observé *« l'aggravation des signes cliniques préexistants chez certains sujets asthmatiques, enfants et adultes, et l'augmentation de la fréquence des décès prématurés par affection respiratoire ou cardio-vasculaire chez les adultes souvent âgés »*. A long terme, ils ont constaté *« une surmortalité modérée par affections cardio-vasculaires ou cancer du poumon »*. En conséquence, le comité estime que les particules fines émises par les véhicules Diesel *« sont bien des facteurs de risque sanitaire »*.

Ce constat part en premier lieu d'une observation de l'action des particules fines, émises lors de la combustion du carburant, sur les voies respiratoires : plus elles sont fines, plus elles pénètrent dans les alvéoles pulmonaires. Or, souligne le rapport du professeur Grimfeld, comme le moteur Diesel émet en moyenne 30 fois plus de particules en ville que le moteur essence, *« 90 % des émissions attribuables aux transports urbains sont donc issues des véhicules à moteur Diesel »*.

Le parc automobile français est aujourd'hui largement tributaire de ce carburant : 11 millions de véhicules sur un total de 30 millions, et 41 % des immatriculations de véhicules neufs depuis le début de l'année. En moyenne, le litre de super sans plomb coûte 6,09 francs, contre 4,33 francs pour le gazole, qui bénéficie d'avantages fiscaux.

Ainsi, en 1996, le gazole représentait près de la moitié de la consommation totale de carburant en Ile-de France. Or le rapport souligne que le diesel produit vingt fois plus de particules en volume que le moteur à essence pour une voiture roulant à 80 kilomètres/heure ; au ralenti, ce qui est souvent le cas en ville, il en produit 90 fois plus ! Les chercheurs se sont ensuite attachés à étudier les effets sanitaires des particules en suspension qui pénètrent profondément dans les voies respiratoires, et qui sont particulièrement longues à éliminer par l'organisme. Deux conséquences majeures sont aujourd'hui imputées au gazole. Tout d'abord ces poussières comportent des composés considérés comme cancérigènes : *« leur potentiel cancérigène est donc réel »*, estime l'équipe du professeur Grimfeld. L'étude plus fine de populations professionnellement exposées a clairement mis en évidence un excès de cancer du poumon de 30 % par rapport à des personnes non exposées.

DIVERGENCES MINISTÉRIELLES

D'autre part, plusieurs études du panel retenu ont montré un recours plus grand aux soins médicaux ou hospitaliers d'urgence pour des affections respiratoires aiguës liées aux concentrations des particules en suspension. En conséquence, *« la fréquence des décès pour affections respiratoires ou cardio-vasculaires augmente (...) en parallèle à la croissance d'un jour à l'autre des teneurs ambiantes des particules en suspension »*, explique le rapport.

Ne s'en tenant pas à un simple constat du danger d'exposition aux particules de gazole, les membres du CPP ont tenu à accompagner leur rapport de recommandations. Ils exhortent ainsi les autorités publiques à engager des *« efforts soutenus pour la réduction des principales sources d'émission des particules fines, notamment les émissions issues de la motorisation de type diesel en milieu urbain »*. Ils recommandent d'équiper les agglomérations de plus de 250 000 habitants, dans un premier temps, de plus de 100 000 ensuite, de systèmes de mesures captant ces fines poussières.

Aujourd'hui, Airparif détient seulement deux capteurs à Paris pour les particules produites par les moteurs Diesel ; les autres villes n'en ont pas. Enfin, le comité invite le gouvernement à engager des études sur l'exposition individuelle aux particules fines dans divers villes françaises.

Ce rapport est rendu public alors que l'hypothèse d'une hausse de la fiscalité du gazole devait être débattue, jeudi 4 septembre, par les ministres réunis par Lionel Jospin, dans le cadre de la préparation du budget 1998. Le premier ministre devra se prononcer définitivement avant la fin de la semaine.

Des divergences sont apparues ces derniers jours entre les membres du gouvernement quant à l'oppportunité de cette hausse, en particulier entre le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, pour qui *« l'industrie du diesel a besoin de soutien »*, et la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, préconisant, elle, une augmentation sensible du prix du carburant.

Sylvia Zappi

Ségolène Royal publie ses instructions pour lutter contre la pédophilie

L'obligation de signalement est renforcée

SÉGOLÈNE ROYAL s'était engagée, le 4 juillet devant le Conseil supérieur de l'éducation, à publier rapidement un texte qui indiquerait aux personnels d'encadrement la conduite à tenir en cas d'agissements pédophiles. Trois mois plus tard, c'est chose faite, dans un hors-série du *Bulletin officiel* paru le 4 septembre.

Cette *« instruction concernant les violences sexuelles »*, dont le projet avait été révélé par *Le Monde* du 17 juillet, a été précisée et complétée. Elle comprend ainsi un nouveau chapitre, destiné à l'enseignement privé, gouverné par des principes de gestion des enseignants, non fonctionnaires, différents de ceux du public. D'une manière générale, le ministère, toujours soucieux en premier lieu de l'enfant, accorde une attention plus soutenue à ses personnels, en particulier en cas de dénonciation calomnieuse.

« Les fonctionnaires sont plus particulièrement exposés, de par leurs fonctions, à ce type de situations extrêmement éprouvantes », reconnaît le texte. Un paragraphe ayant trait à la protection juridique a été ajouté, rappelant que celle-ci est due aux fonctionnaires en vertu de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983. A ce titre, *« les personnels de l'éducation nationale qui seraient victimes de telles accusations peuvent être pleinement assurés de bénéficier de la protection juridique de leur administration »*.

POURSUITES PÉNALES

Le chapitre concernant le signalement des faits a été notablement renforcé : *« Tout manquement à cette obligation légale* [aviser le procureur dès la connaissance des faits] *expose à être poursuivi en justice pour non-empêchement de crime, non-dénonciation de mauvais traitements, omission de porter secours ou non-assistance à personne en péril. »* Il entraîne également des poursuites disciplinaires. Sans doute par crainte de rester incompris, le ministère ajoute : *« Concrètement, chacun doit comprendre que les mutations destinées à étouffer les affaires ou à faire taire les familles constituent des délits sévèrement réprimés par la loi. »*

Une autre précision d'importance fait son apparition : dans le cas où des parents informent un directeur d'établissement qu'ils ont directement déposé une plainte auprès du procureur de la République, *« il n'appartient à aucun membre de l'éducation nationale de s'arroger le droit de procéder à l'audition de l'enfant pour vérification, ou d'exercer la moindre forme de pression »*, avertit le texte. Dans une telle situation, *« il convient simplement d'aviser l'inspection académique »*.

Les décisions à prendre à l'égard d'un fonctionnaire mis en cause font l'objet d'une mise au point. La suspension *« s'impose »* en cas de mise en examen *« au plus tard à ce stade de la procédure judiciaire, afin d'éviter des polémiques inutiles sur l'éventuelle inertie de l'administration »*. Enfin, le chapitre ayant trait à la coordination entre l'éducation nationale et la justice a été étoffé de façon significative. Conscient de la réticence éventuelle des parquets à communiquer des informations aux rectorats, le ministère rappelle clairement – *« en plein accord et très bonne entente »* avec le ministère de la justice – ce qui ne relève pas du secret de l'instruction. Si un fonctionnaire est mis en examen, les autorités académiques peuvent demander communication de son nom, de la qualification pénale des faits retenus et de la mesure de placement en détention provisoire ou de contrôle judiciaire éventuellement décidée par le juge d'instruction.

Un *« effort important en matière de formation »* doit accompagner ce texte, en formation initiale dans les IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres) ou en formation continue. Il s'adressera à la fois aux enseignants et à l'encadrement. Le ministère enjoint également les établissements de mener des actions de sensibilisation auprès des élèves.

Béatrice Gurrey

La directrice d'école de Fos-sur-Mer réintégrée

Colette Luengo, directrice d'école à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), suspendue le 27 juin par l'inspection académique, après sa mise en examen pour non-dénonciation d'un instituteur soupçonné de pédophilie et incarcéré, a été réintégrée le 28 août. Elle avait immédiatement éloigné l'instituteur mais omis de prévenir la justice. Cette décision intervient à la suite d'un rapport d'inspection, demandé par Mme Royal. *« Nous avons estimé, comme le soulignait le rapport, que sa responsabilité était limitée dans le temps et qu'elle n'avait pas pu s'appuyer pour agir sur un texte ministériel clair, ce qui ne serait plus vrai aujourd'hui »*, note le ministère.

Les constructeurs automobiles sont divisés

HORMIS le groupe PSA (Peugeot-Citroën), numéro un mondial pour la fabrication de moteurs fonctionnant au gazole, les constructeurs automobiles défendent la cause du diesel avec une certaine retenue.

Le principal argument des industriels est le fait que les moteurs Diesel sont ceux qui affichent le meilleur rendement énergétique. En clair, cette motorisation réduit notablement le carburant nécessaire au fonctionnement d'un véhicule, et qui dit moindre consommation dit moindre pollution. Ce point de vue est développé au niveau européen par les autorités allemandes. Les constructeurs d'outre-Rhin tablent en effet sur le diesel pour parvenir à réduire considérablement l'appétit de leurs moteurs à l'horizon 2000.

La Smart, mini-voiture réalisée à Hambach, en Lorraine, par Mercedes et le groupe Swatch, sera notamment disponible en version « hybride » avec, pour la ville, un moteur électrique et, pour les zones suburbaines, un petit moteur ne consommant pas plus de trois litres de gazole aux cent kilomètres. La Smart sera commercialisée au printemps 1998.

RENAULT ET PEUGEOT S'OPPOSENT

Les industriels soulignent également que les moteurs turbo-diesel à injection directe – mis au point par Volkswagen, Opel et, tout récemment, Renault – permettent aussi d'améliorer la combustion du gazole et, donc, de limiter les rejets de particules. Les perspectives ouvertes par l'adjonction d'eau ou la désulfuration du carburant, voire l'effet des pots catalytiques devraient aller dans la même direction.

Les constructeurs ne présentent cependant pas un front uni. Ceux qui, comme Renault, se sont gardés de mettre tous leurs œufs dans le même panier, sont moins exposés aux conséquences d'une pénalisation – ou plutôt d'un traitement moins avantageux – du diesel en France. Sur ce point, l'exrégie s'oppose discrètement mais fortement à PSA. Quant aux constructeurs non-européens, qui ignorent le diesel sur leurs principaux marchés, ils restent eux aussi en retrait. Les compagnies pétrolières françaises se rangent, elles, ouvertement dans le camp des anti-diesel : la production de gazole est une activité qui leur coûte beaucoup trop cher et qui représente un véritable manque à gagner.

L'absence de consensus est d'autant plus patente qu'une alternative au diesel est apparue : le GPL (gaz de pétrole liquéfié), carburant peu onéreux car sous-produit du raffinage et beaucoup moins polluant que l'essence sans plomb et, *a fortiori,* le diesel. Assez largement diffusé aux Pays-Bas et en Italie, ce carburant jusqu'alors confidentiel bénéficie en France d'une détaxe d'un franc par litre depuis le 1er janvier 1996. Son prix à la pompe est actuellement de l'ordre de 2,80 francs le litre contre 4,50 francs pour le gazole.

Ce carburant, qui impose un niveau de consommation supérieur d'environ 15 % à celui d'un moteur à essence, exige à l'achat un surcoût de quelque 12 000 francs, un peu supérieur à celui d'un Diesel. Dans son numéro de septembre, le mensuel *Auto Moto* recense 44 modèles différents fonctionnant au GPL chez les grandes marques françaises et étrangères. En France, on approcherait le cap des 50 000 véhicules.

Jean-Michel Normand

Le comité de prévention et de précaution

Présidée par le professeur Alain Grimfeld (hôpital Armand-Trousseau, Paris) chargé de mission du ministre de l'environnement, le comité de prévention et de précaution compte 18 membres. En font notamment partie : le professeur Michel Aubier (hôpital Bichat-Claude Bernard, Paris), le docteur William Dab (Ecole nationale de santé publique), Denis Hémon (Inserm), le professeur Charles Souleau (doyen de la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry et, par ailleurs, président démissionnaire du comité scientifique chargé d'une étude épidémiologique dans le Nord-Cotentin près de l'usine de la Hague) et le professeur Alfred Spira (Inserm).

Le casse-tête des enseignants face à des collégiens en perdition

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (Seine-Maritime)
de notre envoyée spéciale

Ils sont tous là, avec le sourire du retour de vacances. Les enseignants, les personnels ouvriers, administratifs et techniques, les surveillants et les appelés du contingent se présentent tour à tour, énonçant leur nom et leur fonction. Ce mercredi 3 septembre, au collège Louise-Michel, à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), comme dans tous les collèges de France, ils se sont assis à la place des élèves et le principal à celle du professeur pour une matinée de prérentrée.

LES FRACTURES DE L'ÉCOLE

Parmi les quarante-six enseignants, quinze sont des nouveaux venus et, pour certains d'entre eux, il s'agit de leur premier poste. *« Chaque année, nous avons un turnover de 30 à 40 % »*, témoigne Jean-Luc, professeur de mathématique. Dans ce collège de la banlieue de Rouen, où 70 % des 520 élèves proviennent d'une cité difficile, où 57 % des familles appartiennent aux catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées, et où seulement 10 % des élèves mangent à la cantine, le métier d'enseignant s'accompagne de celui d'*« éducateur, d'assistante sociale, de médecin »*, considère Agnès, professeur de français. *« Avec certaines classes,* ajoute-t-elle, *je ne peux plus avoir l'objectif du programme, car les élèves ont d'immenses difficultés de langage et ne maîtrisent pas l'écrit. Je suis obligée de les noter différemment sinon ils auraient entre 0 et 5 toute l'année et cela est impossible si l'on veut les motiver. »*

Afin d'éviter que les familles des quartiers pavillonnaires environnants désertent le collège pour les établissements du centre-ville, des classes « filières » de bons, de moyens et de mauvais élèves se sont constituées. *« Certains nous diront que c'est hideux de procéder ainsi, mais comment faire autrement ? »*, s'interroge Catherine, également professeur de français. *« Il n'est pas pensable de faire les mêmes cours pour tous. L'hétérogénéité à vingt-cinq élèves par classe, c'est impossible »*, justifie-t-elle.

Lors de l'année scolaire 1995-1996, ce collège a connu de graves problèmes de violence et depuis, les enseignants demandent son classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP). *« Cela permettrait de stabiliser, de fidéliser l'équipe pédagogique et de monter un véritable projet d'établissement »*, insiste Jean-Luc. Pour Jean-George Alazard-Lescure, le principal, l'année qui vient de s'écouler *« s'est bien passée »* et *« la mauvaise réputation de l'établissement n'est pas méritée »*.

Chez les plus anciens, le jugement est davantage mitigé. *« Bien sûr, il n'y a pas eu de gros faits divers comme en 1996, mais quand on a ces gamins tous les jours entre quatre murs, rien n'est facile »*, explique une enseignante. Violence verbale, problèmes de drogue, absentéisme à répétition... les professeurs égrènent les difficultés qu'ils rencontrent, réclament moins d'élèves par classe, une meilleure formation pour répondre à des publics nouveaux, et des programmes moins lourds.

« CE QUI SE PASSE EN DEHORS »

« Beaucoup de nos élèves vivent dans des familles monoparentales, voient depuis longtemps leurs parents au chômage. Certains ont leur père en prison. D'autres sont absents parce qu'ils doivent garder les petits frères ou les petites sœurs ou parce que leur mère, ne parlant pas ou peu le français, leur demande de l'accompagner à un rendez-vous à la Sécurité sociale. On ne peut pas négliger ce qui se passe en dehors de l'école », insiste Agnès.

« On ne s'attend pas à tout cela quand on sort de l'IUFM [institut de formation des maîtres] », admet Jean-Luc, pour qui il est primordial d'être *« à l'écoute de l'enfant, de connaître sa vie pour comprendre pourquoi il est en échec »*. Ce professeur, âgé de trente ans, enseigne depuis cinq ans au collège Louise-Michel. Il se dit *« dérouté par le manque d'envie de ces jeunes face à l'avenir et par le sentiment qu'ils ne progressent pas »*. Pour Catherine, *« il est possible de les motiver si on a nous-mêmes la pêche et si l'on ne vient pas en cours à reculons »*.

En juin, cinquante-cinq élèves de troisième ont été admis en seconde générale ou technologique, cinquante-quatre ont intégré une seconde professionnelle et dix-neuf n'avaient aucune affectation. Quant au brevet des collèges, le taux de réussite n'a pas dépassé 52 %, contre 87 % au niveau académique. *« Il y a un objectif que nous devons avoir constamment en tête : éviter que des élèves sortent du système éducatif sans qualification. Nous devons développer l'accompagnement des élèves en grande difficulté »*, martèle le principal, qui rêve de voir augmenter le nombre de passages en seconde générale ou technologique.

« S'il faut, comme en mars 1997, manifester pour obtenir un classement en ZEP, je recommencerai. Je le ferai pour ces élèves en difficulté », lance un professeur d'espagnol. *« Nous sommes toujours au hit-parade des établissements qui pourraient être classés. Attendons la révision promise par le ministère des zones »*, répond le principal.

Sandrine Blanchard

PROCHAIN ARTICLE
La cantine désertée d'un collège de Seine-Saint-Denis

INFRASTRUCTURES La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, devait installer officiellement, jeudi 4 septembre, la commission nationale de débat public, présidée par le conseiller d'Etat et ancien préfet Hubert Blanc. ● DÉCIDÉE PAR Mme LEPAGE alors qu'elle était ministre de l'environnement du gouvernement d'Alain Juppé, cette instance a pour mission d'organiser des débats publics sur les projets de grandes infrastructures de communication – autoroutes, viaduc, ports, aéroports, lignes à grande vitesse – et les implantations industrielles ou touristiques. ● LA COMMISSION nationale de débat public pourra être saisie par des groupes d'élus ou de citoyens. ● AU HAVRE, l'extension du port dans l'estuaire de la Seine pose problème quant à l'équilibre du milieu naturel. C'est sur ce premier dossier que la commission va travailler.

L'extension du port du Havre est soumise au débat public

Une nouvelle instance, la commission nationale de débat public, mise en place jeudi 4 septembre, devra organiser la concertation sur les grands projets d'aménagement du territoire. Le projet de développement du port du Havre est le premier dossier examiné

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

C'est une petite statue représentant un bonhomme vert, installée dans un coin du bureau. « Lorsque les cinq élus écologistes de l'Assemblée sont "gentils", je tourne le bonhomme vers l'intérieur de la pièce. Lorsqu'ils votent contre ou dénaturent la politique que je propose, je le retourne la tête contre le mur », raconte en s'amusant Antoine Rufenacht, président RPR du conseil régional de Haute-Normandie, qui a son siège à Rouen, dans une caserne du XVIIIe siècle superbement rénovée.

REPORTAGE

M. Chirac considère ce projet comme « d'importance économique nationale »

Pendant l'été, le bonhomme et le président se sont fait face. Antoine Rufenacht a même mis son bureau à la disposition des représentants des Verts, lorsqu'ils avaient des visiteurs à recevoir. Mais les choses risquent de changer à la rentrée avec l'examen d'un dossier chaud : le projet Port 2000, autrement dit les plans de développement du port du Havre, dans l'estuaire de la Seine. Une illustration classique, mais de grande ampleur, de l'affrontement de deux logiques : l'économie contre (ou en même temps que...) l'écologie.

Présidée par le conseiller d'Etat Hubert Blanc, ancien préfet de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la commission nationale du débat public, créée en vertu de la loi du 2 février 1995, devait être officiellement installée par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, jeudi matin 4 septembre *(lire ci-dessous)*. Le premier dossier dont elle est saisie touche précisément Port 2000. Jacques Chirac, en visite au Havre le 29 septembre 1995, avait reconnu ce projet comme *« d'importance économique nationale et d'intérêt public majeur »*. Mais, depuis, le projet n'a toujours pas franchi le stade des échanges de vues préliminaires. Et pour cause : il est évidemment coûteux et les travaux risquent de perturber les équilibres fragiles (comme dans tous les estuaires) d'un milieu naturel apprécié pour sa flore et sa faune dans une zone très convoitée pour ses potentialités de développement.

« Ces procédures de consultation et ce que certains appellent du temps perdu sont en fait du temps intelligemment utilisé. A notre époque, au risque de tout gâcher, on ne peut rien faire de grand qui n'ait été bien préparé », estime Antoine Rufenacht, qui se dit persuadé que tout le monde est d'accord sur le principe de Port 2000 : *« seules les modalités posant problème »*. Selon le maire du Havre, les *« oppositions politiques dues surtout à des clivages géographiques »* peuvent aussi venir des élus de la rive gauche de l'estuaire – dans le département du Calvados, et surtout la Côte fleurie –, qui redoutent les conséquences de *« toujours plus de cargos, de trafic, de fumées, d'industries et de risques »*. *« Mais nous avons un allié de poids,* ajoute-t-il, *le président du conseil régional de Basse-Normandie, René Garrec (UDF). Nous avons décidé d'associer Cherbourg, qui a des projets de développement portuaire, à la réflexion générale sur l'aménagement du grand estuaire. »*

Directeur du port autonome du Havre et « père » du projet, André Graillot piaffe. *« De délais en décalages, la France prend du retard, alors que, dans le domaine de l'accueil des très grands navires porte-conteneurs qui mesurent plus de 300 mètres, Anvers, notre principal concurrent, met les bouchées doubles. Un second terminal à conteneurs y a été mis en service fin 1996 et un troisième est prévu fin 1999. »*

Schéma d'aménagement de l'estuaire

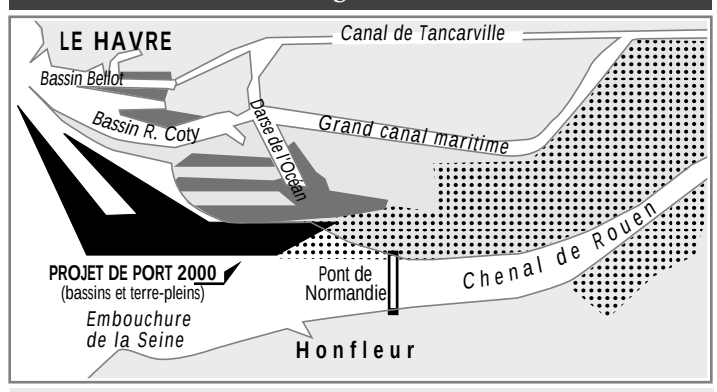

TERMINAUX NOUVEAUX POUR **PORT 2000** — RÉSERVE NATURELLE DE L'ESTUAIRE

PLUSIEURS SCÉNARIOS

Un épais dossier de concertation a été envoyé à la commission Blanc. Les débats pourraient durer jusqu'à l'été 1998, ce qui repousse le début des travaux à la mi-1999. Pour André Graillot, qui traduit le sentiment de l'ensemble des professionnels de la communauté portuaire, on risque d'approcher rapidement de la saturation des quais actuels, puisque le trafic total du port croît actuellement au rythme annuel de 11 % et celui des conteneurs, vers l'Asie ou le continent américain notamment, de 16 %.

Plusieurs scénarios d'extension foncière ont été envisagés, le but étant que les navires transocéaniques déchargent et chargent leurs marchandises pendant des escales les plus courtes possibles. Du coup, les terrains disponibles derrière l'écluse François Ier sont éliminés. Certains suggèrent de la reconstruire plus loin. Coût : plus de 3 milliards. Alors pourquoi ne pas aménager un grand terre-plein au pied des hautes falaises d'Antifer, à 20 kilomètres au nord du Havre, là où, déjà, les superpétroliers viennent vider leurs cuves à l'abri d'une digue ? Impossible, répondent les ingénieurs, de concevoir deux sites d'exploitation des conteneurs si éloignés l'un de l'autre, alors qu'il n'y a à Antifer aucune infrastructure routière, ferroviaire ou fluviale. En fait, les quatre variantes les plus sérieusement étudiées visent une extension à l'extérieur du port actuel avec des emprises de superficie variable sur l'estuaire, essentiellement au sud de l'étroite bande de terrain sur laquelle sont aujourd'hui installées les cuves de stockage des produits pétroliers de la CIM (Compagnie industrielle maritime). Et c'est là que le bât blesse. Si l'on pouvait délocaliser ces quelque 30 ou 40 citernes, le tour serait joué. On récupérerait une bonne partie des précieux espaces. Pétrole contre conteneurs. *« Ce déménagement serait d'un coût d'au moins 7 milliards. Pas question ! »*, répondent en substance et par avance les milieux pétroliers.

Les associations écologistes et les pêcheurs, regroupés dans SOS Estuaire, veulent faire de Port 2000 un dossier test. *« Nous nous opposerons à toute solution qui aboutirait à pincer encore un peu plus l'estuaire »*, avertit Pierre Dieulefait, l'un des principaux animateurs des Verts, qui fut conseiller régional de 1992 à 1995. Toute la question consiste à ne pas laisser les futures installations portuaires empiéter sur la zone de protection spéciale (ZPS) actuelle, et sur son élargissement prévu sur la rive gauche de l'estuaire, ainsi que sur les sites qui seront classés en réserve naturelle. Or certains de ces sites sont déjà mis à mal par l'industrie. La société chimique Thann et Mulhouse, par exemple, exploite un dépôt – *« une verrue »*, juge Pierre Dieulefait – au cœur du « sanctuaire vert ». Un sanctuaire que l'Union européenne demande à Paris, non seulement de préserver, mais d'agrandir.

François Grosrichard

Quatre autres dossiers à venir

Outre l'extension du port du Havre, la commission de débat public est d'ores et déjà saisie de quatre autres dossiers : le doublement de l'autoroute A 32 de Toul à la frontière luxembourgeoise, à la demande de vingt députés, la construction d'un troisième aéroport en région parisienne, à Beauvilliers, à la demande du conseil régional de la région Centre, l'érection d'une ligne à haute tension dans le Verdon (Gard) et la construction du barrage de Charlas, dans la vallée de la Garonne, ces deux ouvertures de débat étant demandé par France nature environnement (FNE), la fédération des associations de protection de la nature.

DÉPÊCHES

■ **LA HAGUE : l'office de tourisme de la Hague** (Manche), où est située l'usine de retraitement de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), se déclare *« très satisfait »* des premiers résultats enregistrés pour la saison, en estimant que 28 064 touristes ont séjourné à la Hague de mars à août, soit près de 10 000 de plus qu'au cours de la période de mars à novembre 1996. Néanmoins, l'Association des restaurateurs-hôteliers de la Hague-Nord Cotentin a affirmé, mercredi 3 septembre, que ce *« supplément de visiteurs »* n'a pas eu *« les retombées découlant logiquement d'une telle augmentation »*.

■ **RHIN-RHÔNE : dans une lettre** au président de la République, Jacques Chirac, et au premier ministre, Lionel Jospin, l'Association TransEurope TGV Rhin-Rhône Méditerranée affirme que l'abandon du projet du canal Rhin-Rhône *« doit se traduire par un report prioritaire de ses moyens de financement sur la mise à niveau de cet axe (...) européen majeur (...), en particulier au bénéfice de la première phase du TGV Rhin-Rhône* (Mulhouse-Dijon) ». Outre la signature de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, maire de Belfort et président de cette association, la lettre est cosignée par trente-neuf élus et parlementaires – de droite comme de gauche – d'Alsace, de Franche-Comté et de Bourgogne, dont l'ancien ministre d'Alain Juppé Dominique Perben (RPR), député de Saône-et-Loire et maire de Chalon-sur-Saône et Pierre Moscovici, conseiller général du Doubs, ministre délégué aux affaires européennes.

Une autorité indépendante pour une plus grande transparence démocratique

APRÈS quelques mois de flottement dus à l'alternance législative, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, devait installer, jeudi 4 septembre, la commission nationale de débat public en présence d'Hubert Blanc, son président. Cette instance, prévue par la loi Barnier du 2 février 1995, relative à la protection de l'environnement, avait été ressortie des tiroirs par Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, quelques jours avant la dissolution de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 23 mai 1997).

Mme Lepage avait réussi, malgré les réticences de ses collègues de l'équipement et de l'industrie, à publier le 18 avril l'arrêté qui, en nommant ses membres, donnait enfin naissance à cette instance. Elle donnait ainsi satisfaction aux associations qui réclamaient de longue date une instance de concertation sur les grands équipements.

Cette commission devrait dorénavant se saisir des dossiers de grandes opérations publiques d'aménagement – autoroute, aéroport, canal, port, tunnel, viaduc,... – afin d'organiser un débat public portant sur les objectifs et les caractéristiques du projet. L'instance peut aussi être saisie par les ministères, par les sénateurs ou les députés (il faut au moins vingt signatures), par les conseils régionaux intéressés ou par les associations agréées qui s'interrogeront sur une opération *« présentant un fort enjeu socio-économique ou ayant un impact significatif sur l'environnement »*, comme le précise le décret du 10 mai 1996. Sur chaque projet dont elle se sera saisie, l'instance nationale constituera une commission particulière chargée de mener la concertation la plus large possible auprès des associations, des élus, de la presse et de la population. Le débat, qui interviendra avant le démarrage de la procédure administrative d'enquête publique, s'achèvera par un rapport rendu public.

Le changement de ministre à la suite des élections législatives ne devrait pas entraîner de modification de nature de la commission. Dominique Voynet semble en effet particulièrement attentive à laisser toute lattitude aux membres de la commission pour conduire leurs travaux comme ils l'entendent. *« C'est une autorité indépendante chargée de s'assurer que le débat mené sur un projet d'infrastructure est franc et honnête. C'est donc à son président de jouer ! »* assure ainsi un membre de son cabinet. Il n'est pas question, pour l'entourage de Mme Voynet, de revoir, comme le réclamaient les associations, les attributions de la commission en lui donnant un caractère régulateur. France Nature Environnement souhaiterait en faire *« une instance décisionnelle comme une haute autorité du débat public ayant des pouvoirs d'infléchir le cours des opérations »*. Une piste que le ministère n'est pas prêt à emprunter. *« Nous ne souhaitons pas ajouter une procédure supplémentaire qui ralentirait la prise de décision dans ce domaine »*, explique-t-on au ministère.

La ministre veut aujourd'hui lancer une réforme générale de l'utilité publique, englobant toute la procédure de prise de décision (débat, constitution des projets, enquête et arrêtés). La commission pourrait jouer un rôle expérimental sur cette question. Les associations représentées en son sein ne manqueront pas de souligner cependant les limites de cette instance. Le décret de création de cette commission avait en effet fixé des coûts des opérations au-dessous desquels la commission n'était pas compétente pour organiser le débat public contradictoire *(lire ci-contre)*. Ces seuils ont par exemple interdit récemment au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement de saisir la commission sur le dossier de Vulcania, projet d'équipement touristico-culturel cher à Valéry Giscard d'Estaing. Le projet de Centre européen du volcanisme ne coûte « que » 600 millions alors que le seuil fixé pour les équipements culturels et touristiques est de 2 milliards...

Sylvia Zappi

Le fonctionnement de la commission

● **Critères** : seuls les grands projets d'infrastructures peuvent faire l'objet d'une saisine de la commission nationale de débat public. Le décret du 10 mai 1996 définit avec précision les seuils à partir desquels une demande de débat public peut être déposée. Pour les voies de communication – autoroutes, routes, lignes ferroviaires et voies navigables –, le coût des travaux doit être supérieur à 4 milliards de francs et la longueur d'au moins 80 kilomètres. Les projets d'aérodrome, qu'ils soient soutenus pas les collectivités locales ou d'envergure nationale, pourront être soumis au débat s'ils sont d'un coût minimum de 500 millions de francs. Même chose pour les ports et extention de port. Sont également concernées les lignes à haute tension de plus de 400 kV et les barrages hydroélectriques ou réservoirs dont le volume d'eau dépasse les 20 millions de mètres cubes. Tous les projets d'installations nucléaires, de production ou non, pourront se voir soumis au débat. Seules y échapperont les installations dépendant du ministère de la défense.

● **Composition :** la commission nationale, présidée par Hubert Blanc, conseiller d'Etat, comprend dix-huit membres : Jean-François Bazin, président du conseil régional de Bourgogne, Jean Bergougnoux, président d'honneur de la SNCF, Lionel Brard, président de France nature environnement (FNE), François Cachelot, conseiller à la Cour de cassation, Jean Chapon, président de l'Association des utilisateurs de fret, Patrice Davost, procureur de la République de Bordeaux, Christian Gerondeau, ingénieur des Ponts et Chaussées, Patrick Legrand, ancien président de FNE, Philippe Leroy, président du conseil général de Moselle, Reine-Claude Mader-Saussaye, secrétaire général de la Confédération syndicale du cadre de vie, Arnaud Mandement, maire de Castres, Jean-Luc Mathieu, conseiller à la Cour des comptes, Gérard Porcell, vice-président du tribunal administratif de Paris, Louis Souvet, sénateur et maire de Montbéliard, Henri Toutée, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et Serge Blisko, député de Paris.

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines
Prix communiqués par téléphone
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC
Cuirs ou tissus
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc..
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

ÉTVDES
Démocraties incertaines
Chantal DELSOL
Saint Paul, un point de vue juif
Colette KESSLER
Septembre 1997 — Le numéro : 60 F
14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48
Minitel 36 15 SJ*ETUDES (2,23 F la min.)

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

mois du patrimoine • écrit 97
RENCONTRES NATIONALES DU PATRIMOINE • ÉCRIT
"Mémoire de l'éphémère"
2 et 3 octobre 1997 à l'Opéra de Lyon
fêtes et spectacles dans le patrimoine écrit
Interventions de Daniel Bougnoux, Florence Delay, Jean Bescos, Olivier Margot, Jacques Lassalle, Davitt Moroney, Francine Lancelot, François Gasnault, Noëlle Guibert, Vitor Pavao Dos Santos, Michel Bataillon ...
Fédération française de coopération entre bibliothèques, Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation, Bibliothèque municipale de Lyon.
Inscription : 400 F (étudiants : 200 F).
Renseignements : 01 43 57 85 02

Pour passer vos annonces dans cette rubrique, contactez le : ☎ 01.42.17.39.43 - (Fax : 01.42.17.39.25)

DISPARITIONS

Viktor Frankl

Le fondateur de la « logothérapie »

LE PSYCHIATRE autrichien Viktor Frankl, fondateur d'une école de psychothérapie (ou « logothérapie ») centrée sur l'unification de la personne et la pratique de la volonté consciente, est mort, mardi 2 septembre, à Vienne, des suites d'une défaillance cardiaque.

Né à Vienne le 26 mars 1905, Viktor Frankl appartenait à la troisième génération psychanalytique mondiale. Dès l'âge de seize ans, il avait envoyé à Freud un texte original sur l'expression mimique de l'affirmation et de la négation et fut ravi de le voir paraître dans l'*Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse* (IZP), organe officiel du mouvement psychanalytique international.

Il poursuivit ensuite des études de psychiatrie, puis se détacha du freudisme classique pour adhérer au courant de l'analyse existentielle (Daseinanalyse), dont il fut le principal représentant viennois, à côté d'Igor Caruso, resté plus freudien que lui. Il adoptait volontiers cet adage : « *A côté de Freud, je ne suis qu'un nain, mais si un nain grimpe sur les épaules d'un géant, il voit plus loin que lui.* »

Déporté dans un camp de concentration, il publiera sur son expérience un témoignage important, *Un psychiatre déporté témoigne* (Le Chalet, 1967). En 1946, il devint titulaire d'une chaire d'enseignement, et durant les années 60, il fit de nombreuses conférences dans des universités américaines.

Cherchant à effectuer une synthèse entre la psychologie individuelle d'Alfred Adler, la phénoménologie et la doctrine freudienne, il refusa la notion de pulsion et le deuxième topique (le moi, le ça, le surmoi), au profit d'une conception plus spiritualiste de l'inconscient et de la subjectivité.

Viktor Frankl est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages traduits en plus de vingt langues, dont, en français, *La Psychothérapie et son image de l'homme* (Resma, 1970), *Découvrir un sens à sa vie : avec la logothérapie* (Editions de l'Homme, 1988), ou *Raisons de vivre* (Editions du Tricorne, 1993).

Elisabeth Roudinesco

■ **ÉTIENNE BAUER,** haut fonctionnaire, ancien résistant, s'est éteint à Paris, dimanche 31 août, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, au terme d'un combat incessant et courageux contre une maladie incurable qui le privait peu à peu de ses moyens physiques, aiguisant en revanche son énergie intellectuelle et son talent de peintre. Comme son frère Michel, mort à Neuengamme en 1945, comme sa sœur Anne-Marie, déportée à Ravensbrück, il avait affronté très jeune les risques les plus graves dans la Résistance, aux côtés de Pascal Copeau et de Pierre Hervé dans le mouvement Libération.

Proche collaborateur de deux ministres de l'éducation, tous deux anciens déportés, André Boulloche et Pierre Sudreau, il a participé au colloque de Caen sur l'enseignement supérieur aux côtés de Jacques Monod, travaillé à la direction des Musées de France, puis au Commissariat à l'énergie atomique. Membre du mouvement Pugwash, qui réunissait les scientifiques les plus éminents de l'Est et de l'Ouest, il a contribué intensément à ses efforts de paix, notamment lors des négociations secrètes sur le Vietnam.

Dans son appartement de la rue de Varenne, entouré de l'affection des siens, Etienne Bauer n'a cessé de contribuer aux réflexions sur la démocratie et les causes humaines, souligne Stéphane Hessel, ambassadeur de France, qui était un de ses nombreux amis et qui nous a adressé ce témoignage.

■ **SIR RUDOLF BING,** qui fut directeur du Metropolitan Opera (Met) de New York de 1950 à 1972, est mort mardi 2 septembre dans un hôpital new-yorkais. Agé de quatre-vingt-quinze ans, il était atteint de la maladie d'Alzheimer. Né le 9 janvier 1902 à Vienne (Autriche), Rudolf Bing commence à s'occuper de la gestion d'opéra et de la représentation d'artistes lyriques dans son pays, puis en Allemagne, avant d'émigrer en Grande-Bretagne en 1934 pour fuir le régime nazi – il deviendra citoyen britannique en 1946 et sera annobli par la reine en 1971.

Après avoir dirigé l'Opéra de Glyndebourne, il est parmi les fondateurs du Festival d'Edimbourg, dont il est le directeur de 1947 à 1950. Au Met, qu'il dirige ensuite pendant vingt-deux ans, il mène l'opéra vers des sommets de popularité et de réussite artistique. Lorsqu'il démissionne, en 1972, il en a fait l'un des premiers théâtres lyriques du monde : la saison est passée de 18 à 31 semaines et le nombre des abonnés de 5 000 à 17 000. « *Pendant dix-huit de mes vingt-deux années de direction, le Met a été rempli à 97 % de sa capacité, un record jamais atteint par aucun autre opéra dans le monde* », soulignait-il lui-même. Il a raconté ses expériences de direction d'opéras et ses relations, souvent houleuses, avec les *prima donne* dans un livre de souvenirs paru en français en 1975 sous le titre *Cinq mille nuits à l'Opéra.*

■ **STÉPHANE JUST,** numéro deux, pendant les années 60 et 70, des organisations trotskistes dirigées par Pierre Lambert – successivement l'Organisation communiste internationaliste (OCI) et le Parti communiste internationaliste (PCI) –, est mort le 12 août à Paris. Né dans une famille d'origine modeste le 13 août 1921, Stéphane Just a été un compagnon de route de Pierre Boussel, dit Lambert, de l'immédiat après-guerre jusqu'à son exclusion en 1984, lorsque ce dernier décida de transformer le PCI en Parti des travailleurs (PT).

Théoricien du groupe trotskiste, qui forme un des courants de la IVe Internationale après la scission intervenue en 1952, Stéphane Just avait mené des controverses sur « *les forces productives* » avec Ernest Mandel, grande figure belge du trotskisme, inspirateur de la Ligue communiste révolutionnaire. Principal rédacteur de *La Vérité,* hebdomadaire de l'OCI, il avait fondé, après son exclusion, le bulletin *Combattre pour le socialisme.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 4 septembre est publié :

● **Elysée :** un arrêté portant nomination à la présidence de la République (*Le Monde* du 4 septembre). Olivier Echappé devient conseiller technique, Jérôme Peyrat, Jean-Louis Fargeas et Béchir Mana, chargés de mission, Laurent Glépin et Frédérique Bayre, attachés de presse.

NOMINATION

CULTURE

François Barré, directeur de l'architecture depuis mars 1996, a été chargé des fonctions de directeur du patrimoine par intérim, en remplacement de Maryvonne de Saint-Pulgent (*Le Monde* du 3 septembre), lors du conseil des ministres du 3 septembre. François Barré est notamment chargé par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, de conduire « *une concertation large* (...) *en vue de rapprocher de façon rationnelle les deux directions centrales* » qui devraient être réunies, sous sa houlette, en une seule « *au service de la qualité du cadre de vie bâti* ».

[Né le 18 janvier 1939 à Paris, François Barré est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1963-1965). A sa sortie de l'ENA, il est affecté à la direction des affaires politiques du Quai d'Orsay, avant de rejoindre le cabinet de Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux (1966-1969). En 1969, il fonde à Paris avec François Mathey le Centre de création industrielle (CCI), qu'il dirige jusqu'en 1977. Conseiller pour la politique architecturale auprès du président de la régie Renault (1978-1980), François Barré est ensuite directeur du parc de La Villette (1981-1990), puis délégué aux arts plastiques (1990-1993), avant d'être nommé président du Centre Georges-Pompidou en août 1993. Depuis mars 1996, il est directeur de l'architecture au ministère de la culture et préside parallèlement, depuis février 1997, l'Institut français d'architecture.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alizée

est arrivée à bon port
le 1er août 1997 à 14 h 50.

Ses parents s'émerveillent
chaque jour un peu plus
de ce cadeau de la vie.

Evariste NICOLÉTIS
et **Natalie LITZIER**
« La Lézardière »
46, Chemin des Fourches
06140 Vence

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– **Augustin** et **Pascale**
CRISÉO-LEFÈVRE
ont la grande joie d'annoncer l'arrivée au « monde » de

Alexandre

née le 3 septembre 1997, à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Isabelle et **Laurent GUÉNOT**
associent
Alessandra
au plaisir d'annoncer la naissance de

Sophiane,

le 8 août 1997.

Mariages

Aurélie CAZORLA,
Agnès et **Cécile TICHERFATINE,**
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs parents

Joseph CAZORLA
et
Muriel TICHERFATINE,

qui sera célébré à la mairie de Villejuif, le samedi 6 septembre 1997, à 14 h 30.

14, rue Alfred de Musset,
94800 Villejuif.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Entretien exclusif

Jacques Delors :
« L'éducation, c'est l'utopie de demain »

Avec Dominique Wolton, Laure Adler, Anne Brunswic, Hervé Brusini, Marc Dupuis, Marc Ferro, Jean-Luc Godard, Francis James, Yves-Marie Labé, Aline Pailler, Alain Salles, Claude Santelli, Bernard Stiegler, Serge Tisseron, Nicolas Truong, Isabelle Veyrat-Masson...

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, science, écriture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, université, etc. Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, *Le Monde de l'éducation* a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.**

Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la FNAC, le jeudi 11 septembre à 17 h 30 à la FNAC Montparnasse le vendredi 19 septembre à 17 h 30 à la FNAC de Nantes

fnac

VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR

arte

Remerciements

Julia HOVANESSIAN
Paul ROUSSEAU
remercient

Gisèle et Roger TRAPPO

de les avoir unis dans l'amitié et l'intimité à la mairie de Puyméras, le 28 août 1997.

Anniversaires de mariage

– Joyeux anniversaire de mariage,

Papa et Maman.
(Christophe et Isabelle)
(05-09-92 - 05-09-97).

J'attends mon petit frère avec impatience.
Clémence.

Décès

– Le général (c.r.) R. Pessidous,
président,
Le conseil d'administration,
Et les membres de l'association *Les Ailes brisées*,
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel (c.r.) Louis BERTHET,
membre du conseil d'administration.

Ils adressent à sa famille et à ses proches l'expression de leur profonde sympathie.

Les Ailes brisées,
5, rue Christophe-Colomb,
75008 Paris.

– Mme Pierre Beret,
sa mère,
Daniel Ferrand,
son époux,
Caroline et Nicolas Ferrand,
ses enfants,
Ses sœurs, ses frères,
ont la tristesse de faire part du décès de

Laurence FERRAND,
née **BERET,**

survenu le 31 août 1997, à Paris, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le 3 septembre, en l'église de Neauphle-le-Château.

13, place du Panthéon,
75005 Paris.

35, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– Roger Kayem,
son époux,
Gilles Kayem et Fabienne Lallouet,
ses enfants,
Chloé, Jérémy,
ses petits-enfants,
Liliane et Raja Asmar
et leurs enfants,
Simone et Henri Mamarbachi
et leurs enfants,
Katia Chalhoub-Kayem,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
neveux, nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Mireille KAYEM,
née **CHEMALI,**

survenu le 1er septembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Pecq vers 17 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue du Centre,
78230 Le Pecq.

– La famille Grimbert
a la douleur de faire part du décès de leur cousine,

Bettina FESSLER,

survenu à Buenos Aires, le 24 août 1997.

– Mme Francis Raoul,
née Michelle Pansanel,
son épouse,
M. et Mme Philippe Raoul,
M. et Mme Maurice Raoul,
ses enfants,
Olivier et Geneviève,
Cécile et Florent,
Adrien, Fanély, Félix, Anne-Sophie,
Paul-Emmanuel,
ses petits-enfants,
Nadège, Damien, Vincent et Marine,
ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès, le 31 août 1997, de

M. Francis RAOUL,
préfet honoraire,
président d'honneur du Syndicat
de la presse quotidienne régionale,
commandeur de la Légion d'honneur.

Ses cendres seront déposées dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise, immédiatement après l'incinération, qui aura lieu le vendredi 5 septembre, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Rivoli,
75004 Paris.

– Orléans. Lyon. Marseille. Toulouse.
Montpellier. Beaumont-sur-Oise.
Saint-Denis de la Réunion.
Le Puy-en-Velay.

M. et Mme Jacques Banvillet,
ses parents,

Claire et Philippe Gauthier, Louise, Zoé, Clémence,
Christine et Laurent Mounier,
Romuald, Siméon Junot
et Alizée Mounier,
Jérôme et Lenka, Félix, Léonia,
Gabrielle et Olivier Viale,
ses frère, sœurs et neveux,

Fatma Cosadia,
sa compagne,

Les familles Banvillet, de Moncheuil, Minier et Canard,
ses oncles, tantes et cousins,
La famille Cosadia,
Le président et les membres de l'association Dia,
Ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part de la disparition accidentelle, à l'âge de vingt-sept ans, de

RÉMI,

survenue au cours d'une mission humanitaire au Kurdistan irakien, le 30 août 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 5 septembre 1997, à 14 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception à Caluire (Rhône).

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

– Tours. Strasbourg. Le Chesnay.
Paris.

Jacqueline Tournois, née Bennevald,
son épouse,
Bernard, Marie-France, Yves,
ses enfants,
Flore, Corinne, Armelle, Cécile
et Rémi,
ses petits-enfants,
Victor,
son arrière-petit-fils,
Les familles Tournois
et Laxionnaire,
ont la douleur d'informer du décès,
survenu le 31 août 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

Jacques TOURNOIS
colonel de l'armée de l'air (e.r.),
ancien pilote d'essais,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre T.O.E.
avec palmes,
croix de la valeur militaire
avec palme,
combattant volontaire de la Résistance,
médaille de l'aéronautique,
commandeur
de l'ordre royal du Cambodge.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Il repose en paix dans l'éternité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– La mémoire
n'est pas soluble...

Il y a un an,

Joël GRYNBAUM

nous quittait.

Son humour, son sourire,
ses lunettes,
son sectarisme, son slice,
sa générosité,
son étourderie, sa violence,
ses combats, sont toujours
dans nos cœurs.

"zum zikhroyne"

– Il y a un an,

Gilles TIMORAU

nous a quittés.

Tu vis toujours dans nos cœurs.

Communications diverses

M. Eric de Rothschild,
président du Mémorial du Martyr juif inconnu,

vous prie de bien vouloir assister
à l'inauguration de l'exposition
"LES CHEMINS DE PASSAGE",
Les passages clandestins entre la Haute-Savoie
et la Suisse de 1940 à 1944,

en présence de **S.E. M.** Benedict
de Tscharner,
ambassadeur de Suisse en France,

le mercredi 10 septembre 1997 à 19 heures,

au Mémorial du Martyr juif inconnu,
Centre de documentation juive contemporaine,
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Tél. : 01-42-77-44-72 - Fax 01-48-87-12-50
(entrée libre).

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

L'héritage des biens immobiliers de l'Etat, les privatisations et les sociétés mixtes contrôlées par la mairie ont fait de Moscou une capitale prospère. La fastueuse célébration du 850e anniversaire de la fondation de la ville pourrait servir le destin national de son maire

ANATOLI MORKOUKIN/WOSTOK PRESS

Iouri Loujkov, maire de toutes les Russies

AVEC sa casquette de cuir noir couvrant un crâne nu comme une boule de billard, un visage de bouledogue, Iouri Loujkov, compact comme un cigare et rond comme une balle, n'a pas très fière allure, mais il impressionne par sa force et son énergie. *« C'est un kilowatt »*, dit l'un de ses proches. Il coupe les rubans à la chaîne pour inaugurer ses nouvelles et multiples constructions. Il inspecte au pas de charge les chantiers, houspillant les directeurs, veillant à l'approvisionnement des ouvriers. Il préside, tambour battant, une réunion avec des directeurs de société mixte. Il n'aime pas le « bla-bla », ne fume pas, ne boit pas. Il travaillerait *« plus de douze heures par jour »*. Le soir, parfois, il fait le tour des casinos et des strip-teases *« pour sentir le pouls de la ville »*. A soixante ans, comme un vrai moujik, l'authentique « homme russe », ce membre du Club des morses nage torse nu en plein hiver dans les rivières gelées, après avoir cassé la glace à coups de pic. En été, il joue au football plutôt qu'au tennis, le sport des « nouveaux russes ».

Malgré son allure, ses goûts ordinaires et ses nombreuses affaires, beaucoup en Russie pensent – ou craignent – que Iouri Mihaïlovitch Loujkov, maire incontesté de Moscou, deviendra en l'an 2000 le maître de la Russie en succédant à Boris Eltsine, qui achèvera alors son second et dernier mandat. Malgré ses airs faussement modestes, ses démentis répétés sur ses ambitions nationales (*« le secret le plus mal gardé de Russie »,* selon la presse russe), celui qui dirige Moscou depuis 1992 a déjà organisé son sacre. Iouri Loujkov exige parfois qu'on lui déplie le tapis rouge. Il a son parfum, tout simplement baptisé « Maire ». Il en a choisi lui-même l'emballage : rouge, pour rappeler la couleur des murs du Kremlin. Il a créé sa chaîne de télévision, TV Centre, qui émettra bientôt dans toute la Russie. Il a écrit une première autobiographie, qui va faire l'objet d'un film.

A partir du 5 septembre, la Russie et le monde seront conviés, lors des cérémonies du 850e anniversaire de la capitale russe, notamment mises en musique par Jean-Michel Jarre, accompagné de Luciano Pavarotti et James Brown, à assister au couronnement du « roi de Moscou ». Alors Iouri Loujkov, élu avec 88,7 % des suffrages en juin 1996, triomphant dans sa ville repeinte à neuf, revêtue de goudron frais, une nouvelle fois nettoyée de ses prostituées, de ses sans-abri, des *« culs-noirs »* du Caucase, éclairée de mille feux, ornée d'une nouvelle cathédrale, pourra enfin regarder son destin. Et les murs du Kremlin.

Alexandre Lebed, candidat déclaré à la prochaine présidentielle, estime que Iouri Loujkov sera son seul rival sérieux. Car le général Lebed n'a *« aucun doute que Iouri Loujkov se présentera, par tous les moyens »*. Le maire moscovite ne manque pas d'atouts pour gagner : sa popularité, son sens de l'organisation, ses appuis dans les médias et les milieux financiers. Il a aussi un handicap : celui de représenter la capitale, peu aimée dans les provinces russes, où l'on considère souvent que la prospérité de Moscou a été bâtie aux dépens du reste du pays. Alors Iouri Loujkov se constitue des réseaux dans les régions et multiplie les gestes spectaculaires. Il débloque des fonds pour les victimes d'un tremblement de terre à Sakhaline (Extrême-Orient), construit des appartements pour les militaires russes en Crimée (Ukraine), fait ériger un mémorial en Ossétie du Nord (Caucase), rebâtit l'hôpital de Boudiennovsk (sud de la Russie), détruit lors d'un raid tchétchène. Il s'active au Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement, et conclut des accords avec 66 des 89 régions russes. Il appuie politiquement, et sans doute financièrement, la candidature de certains gouverneurs, ces princes des régions, qui sauront sans doute s'en souvenir. Etoile montante de la politique russe mais prudent, le jeune vice-premier ministre Boris Nemtsov a déclaré, peu après sa nomination en mars, qu'il *« n'avait pas l'intention de faire obstacle à Iouri Loujkov »* lors de la prochaine présidentielle.

Les Américains, qui investissent beaucoup à Moscou, paraissent toutefois s'inquiéter des méthodes utilisées pour contrôler cet afflux de capitaux. Ainsi, les Etats-Unis ont supprimé le visa d'Oumar Djabraïlov, un proche de M. Loujkov, représentant de la mairie de Moscou dans la société mixte qui gère l'Hôtel Radisson Slavanskaïa. Trois semaines plus tôt, Paul Tatum, un homme d'affaires américain en conflit avec la mairie sur cette gestion, avait été tué, en novembre 1996, de onze balles de kalachnikov tirées par un tueur à gages. L'enquête n'a toujours pas abouti. En épitaphe à cette mort, Iouri Tatarinov, porte-parole de la police de Moscou, a dit : *« Il avait oublié où il vivait. Il a essayé d'agir à Moscou comme il l'aurait fait aux Etats-Unis ou dans un autre pays civilisé. »*

Parmi ses hommes de confiance, le maire de Moscou compte aussi, avec le titre de *« conseiller culturel »*, Iossif Kobzon, chanteur pop soviétique et parrain supposé de la mafia. Ce soupçon, confirmé par le FBI, a également valu à M. Kobzon un refus de visa pour les Etats-Unis. Malgré ses mauvaises fréquentations, tous ceux qui ont accusé Iouri Loujkov de liens avec la mafia ont été traînés devant les tribunaux. Où ils ont perdu.

> « En Russie, nous avons le choix entre des responsables corrompus qui sont incompétents et des dirigeants corrompus qui sont efficaces... Iouri Loujkov est efficace. »

Le maître de Moscou ne s'est incliné que devant un seul homme, le plus puissant de Russie, Boris Eltsine. En mars 1995, le président russe explose. *« Nulle part en Russie la criminalité n'a atteint un tel niveau qu'à Moscou »*, dit-il après l'assassinat dans la capitale du plus populaire des journalistes russes, Vladislav Listiev. Le chef de l'Etat limoge alors deux alliés du maire : le chef de la police et le procureur de la capitale. Boris Eltsine accuse les deux hommes de *« regarder bouche bée la fusion des structures mafieuses avec les organes administratifs »*. Le président baptise alors Moscou de *« capitale du crime de la Russie »*. Iouri Loujkov ne s'y trompe pas. Ces décisions, dit-il, *« sont dirigées contre le maire de Moscou »*. La *Rossiskaïa Gazetta*, le quotidien officiel du gouvernement, ouvre le feu sur le maire dans un article titré : *« Sous la neige blanche, il y a seulement de la boue »*. Le *Wall Street Journal* publie une longue enquête intitulée *« Le maire de Moscou dirige une capitale corrompue »*, où sont exposées quelques magouilles immobilières. Iouri Loujkov va céder.

Un premier avertissement présidentiel était tombé quelques mois plus tôt, en novembre 1994. La garde du Kremlin lance alors un violent raid contre le quartier général de la banque Most, alliée fidèle et pilier de la puissance financière du maire de Moscou. A cette époque, Iouri Loujkov a commis une erreur. Voyant Boris Eltsine malade, plongé dans un abîme d'impopularité, englué dans la guerre en Tchétchénie et la crise économique, l'ambitieux maire songe, déjà, à se présenter à l'élection présidentielle de juin 1996. Raboué par le Kremlin, Iouri Loujkov doit plier. Il se ralliera vite à la seconde candidature de Boris Eltsine.

Ce fut la seule brouille connue entre ces deux hommes, qui se sont épaulés pour arriver au sommet, après leur rencontre en 1987. A cette époque, Boris Eltsine est le chef du Parti communiste à Moscou, mais il vient d'être évincé du Politburo. Il doit se rendre populaire. C'est alors qu'il choisit Iouri Loujkov, dynamique apparatchik passé du ministère de l'industrie chimique à la mairie de Moscou, pour assurer l'approvisionnement de la capitale. Iouri Loujkov bat la campagne, réussit à ravitailler la ville. Et remet ainsi Boris Eltsine en selle.

PENDANT le putsch d'août 1991, Iouri Loujkov, devenu vice-maire de Moscou au côté du réformateur Gavril Popov, soutient Boris Eltsine. En 1992, lorsque Gavril Popov démissionne, Boris Eltsine renvoie l'ascenseur à Loujkov : il le nomme maire, par décret. En 1993, lors de l'affrontement entre le Kremlin et les députés « conservateurs », Iouri Loujkov vole de nouveau au secours du président. Il sera récompensé, obtenant le droit de privatiser à sa guise dans la capitale.

Accident politique, la brouille de 1994 entre le maire et le président a mis au jour un pan des mœurs moscovites. Les témoignages sur le « système Loujkov » ne manquent pas, mais personne ne se risque à en parler ouvertement. Le maire entretient d'excellentes relations avec une partie de la diaspora tchétchène de la capitale, aussi habile en affaires qu'au maniement des armes, souvent indispensable à la bonne exécution d'un contrat. Parfois, la mairie de Moscou reçoit un coup de boomerang. En juin 1996, Valéri Chantsev, adjoint de Iouri Loujkov, survit de justesse à un attentat à la bombe. Bien entendu, la police de la ville exclut aussitôt *« toute piste autre que la terreur politique »*.

Dans la presse russe et même étrangère, les méthodes expéditives de Iouri Loujkov deviennent un sujet tabou. C'est dire qu'on a gros à perdre à critiquer le maire. Et beaucoup à gagner à le louer. Alors chacun souligne, parfois avec un émerveillement naïf, combien les « méthodes Loujkov » sont *« efficaces »*. Moscou, qui concentre 80 % des ressources financières du pays et plus de 50 % des investissements étrangers, baigne dans la prospérité. D'autant plus que, pour y habiter, il faut une autorisation délivrée par la mairie, la *« propiksa »*, contraire à la Constitution russe.

Même le premier vice-premier ministre, Boris Nemtsov, venu de province, s'était vu momentanément refuser cette autorisation. Loin d'enquêter sur le « système Loujkov », les médias russes tressent constamment des lauriers à ce dernier. Il est vrai que les journaux de Moscou pourraient difficilement survivre sans les locaux subventionnés de la mairie.

Là réside l'origine de la richesse et de la puissance de la mairie : elle contrôle l'essentiel de l'immobilier, et nombre d'entreprises, de cette mégapole de 10 millions d'habitants devenue l'une des villes les plus chères du monde. En 1994, alors qu'Anatoli Tchoubaïs lance son programme de privatisation de masse par « coupons », Iouri Loujkov obtient de Boris Eltsine, après un violent combat contre M. Tchoubaïs, un statut spécial pour sa ville. La mairie va hériter des biens immobiliers de l'Etat, qu'elle vendra ou attribuera à des « amis » à des prix « compétitifs ». En 1996, la mairie a ainsi engrangé 2 milliards de dollars (environ 12 milliards de francs).

Pour les investisseurs étrangers, l'un des rares moyens de s'installer à Moscou, sans avoir rapidement quelques « désagréments », est de créer une société mixte avec la mairie. L'hôtel de ville s'octroie alors souvent 51 % des actions, en échange de quoi la société obtient rapidement du terrain (à bâtir) ou des locaux (à rénover) ainsi qu'une protection contre toutes sortes d'ennuis. *« C'est le mètre carré le plus cher du monde »*, grogne un investisseur étranger, qui doit céder le contrôle de sa société à la mairie en échange de hangars défoncés. McDonald's, Pizza Hut, font partie des sociétés en pleine expansion à Moscou, contrôlées à 51 % par la mairie.

MAIS l'inventeur du « capitalisme municipal » préfère faire du bruit autour de l'ouverture des « Rouskoye Bistro », les bistros russes, dont la mairie de Moscou détient 50 % des parts. Car Iouri Loujkov est un politicien autoritaire au style nationaliste. En 1994, l'homme, dont les ambitions sont officiellement *« limitées à Moscou »*, prend la défense des Serbes de Bosnie (que même la diplomatie russe n'ose alors plus soutenir publiquement). En 1995, il lance une croisade pour Sebastopol, le port de guerre qui *« a été et restera russe »*, selon M. Loujkov, même s'il se situe aujourd'hui sur la péninsule de Crimée, en Ukraine indépendante. Le maire de Moscou est aussi le champion de la réunification de la Russie avec la petite Biélorussie. Le journal de la mairie va même jusqu'à pourfendre *« l'expansionnisme américain »*.

Pourtant *« Iouri Loujkov n'est pas un vulgaire nationaliste*, estime l'analyste politique Andrei Fadine. *C'est un pragmatique cynique qui utilise les préoccupations nationalistes. »* Le plus célèbre des journalistes d'investigation, Alexander Minkine, résume le dilemme : *« En Russie, nous avons le choix entre des responsables corrompus qui sont incompétents et des dirigeants corrompus qui sont efficaces... Iouri Loujkov est efficace. »*

Jean-Baptiste Naudet

Israéliens et Palestiniens, bombes et bulldozers

par Edward W. Said

IL aura fallu presque exactement quatre ans pour que le processus de paix d'Oslo soit inexorablement dépouillé de sa couche de cosmétiques et révèle la dure vérité que ceux-ci masquaient : ce n'était pas un traité de paix, mais seulement un accord destiné à assurer l'hégémonie d'Israël sur les territoires palestiniens par une rhétorique hypocrite et la puissance militaire. Comme je n'ai cessé de le répéter, il y a eu là une lamentable incapacité des Palestiniens, qui n'ont pas su juger correctement les raisons israéliennes, particulièrement sous le gouvernement travailliste, et conserver un certain degré de scepticisme.

Tandis que nous nous engagions dans une spirale d'abdications et d'humiliations, floués par les Etats-Unis et par les médias, qui nous faisaient croire que nous avions enfin acquis un certain niveau de respectabilité et de reconnaissance, matraqués par Israël, qui nous faisait accepter ses définitions pathologiques de la sécurité et du dialogue, nous n'avons réussi qu'à appauvrir notre peuple, dont le revenu par habitant s'est trouvé réduit de moitié. Nous avons perdu le droit de nous déplacer librement, parqués dans d'abominables petits bantoustans (environ 3 % de la Cisjordanie), que nous persistons à appeler zones libérées, obligés d'assister à de nouvelles constructions de colonies, de nouvelles confiscations de terres, de nouvelles destructions de maisons, de nouvelles expulsions et des punitions collectives sadiques, hors de proportion et de raison.

Les libéraux occidentaux doivent se rappeler qu'Oslo ne partait pas de zéro : il arrivait après vingt-six ans d'occupation militaire par les Israéliens, précédés de dix-neuf ans de spoliation, d'exil et d'oppression subis par les Palestiniens. Même si Israël a, dès le début, affirmé qu'il n'était pas le responsable de ce qui est arrivé au peuple palestinien en 1948 et après, il doit quand même nous expliquer pourquoi nous sommes le seul peuple qui devrions oublier le passé, rester sans compensations, voir le travail que nous avons accompli nié, alors que toutes les autres victimes de l'injustice ont droit à des réparations, à des excuses et à la sympathie générale. Il n'y a pas de logique ici, juste la froide, dure, narcissique indifférence du pouvoir sans morale.

Il n'est pas, à ma connaissance, un seul Palestinien qui applaudisse, ou même approuve, ne serait-ce que faiblement, le récent attentat à la bombe sur un marché. Il s'agit d'actes stupides, criminels, qui sont catastrophiques pour notre peuple. Pourtant les médias, Israël et le gouvernement des Etats-Unis, soutenus aux Nations unies par la Micronésie (la merveilleuse alliance que voilà !), ont exigé l'arrêt de la terreur et de la violence palestiniennes. Même l'omniprésent Amos Oz a demandé que nous choisissions entre la paix et la violence, comme si Israël laissait ses avions au sol, démantelait la centrale nucléaire de Dimona, arrêtait les bombardements et l'occupation du Liban sud et retirait toutes ses troupes des 97 % de la rive ouest du Jourdain qu'il contrôle étroitement, ainsi que les barrages militaires qu'il a disposés entre chaque centre palestinien important.

Israël et ses alliés américains ne se gênent guère pour présenter les faits en fabriquant ou en occultant ce qui les arrange, sur le terrain et dans les médias. Aucun des deux porteurs de bombes kamikazes n'a été identifié, aucun, c'est pratiquement certain, ne venait des territoires palestiniens ; nul parti identifié n'a revendiqué de façon crédible la responsabilité du crime. Israël, dans son obsession sécuritaire, exerce un contrôle renforcé sur toutes les sorties et les entrées des territoires, et Jérusalem ouest, où l'attentat a eu lieu, est sous sa seule et entière responsabilité.

Comment M. Nétanyahou, si obtus soit-il, et le chœur de ses acolytes américains ont-ils, dans ces conditions, l'audace d'exiger que les militants islamiques soient arrêtés sommairement et que la sécurité d'Israël soit garantie ? Pour qui se prend-il quand il parle aux Palestiniens comme à des domestiques soumis, et selon quels critères de la décence humaine ose-t-il assurer que les centaines de Palestiniens assassinés au cours de l'Intifada, les victimes des massacres de Sabra et de Chatila – Israël étant dans les deux cas directement responsable – ne sont rien, comparées aux exigences de la *« sécurité »* d'Israël ?

Il y a tout juste quelques semaines, le système judiciaire israélien a décidé unilatéralement que les plaintes déposées contre l'Etat par les victimes de l'armée israélienne durant l'Intifada étaient nulles et non avenues, car il s'agissait d'une situation de *« guerre »*. Pour qui se prennent ces gens qui s'arrogent le droit d'occulter ou d'ignorer ce qu'ils nous ont fait et, en même temps, se drapent dans le manteau des *« survivants »* ? N'y a-t-il aucune limite, aucun sens du respect pour les victimes des victimes, aucune barrière pour empêcher Israël de continuer éternellement à revendiquer pour lui seul le privilège de l'innocence ?

> La seule paix digne de ce nom est un échange de territoires fondé sur la parité entre les deux parties. Il ne peut y avoir de paix sans un effort sincère d'Israël et de ses puissants protecteurs pour faire un pas en direction du peuple qu'ils ont lésé

Je n'ai pas ménagé mes critiques à Arafat et à ses associés pour ce qu'ils ont fait au cours des cinq dernières années : aujourd'hui, je dois le dire, je suis pleinement d'accord avec leur politique, qui consiste à refuser de négocier sur la *« sécurité »* telle qu'Israël la définit (c'est-à-dire mettre dans des camps tous les suspects *« islamiques »* pour satisfaire Israël) avant qu'Israël n'ait appliqué les termes de l'accord d'Oslo, qu'il a tous ouvertement violés ou simplement jetés aux orties.

Lorsque M. Clinton et Mme Albright répètent la formule actuellement employée sur le front de la propagande par le lobby israélien – *« Il n'y a pas d'équivalence entre les bombes et les bulldozers »* –, il faut qu'ils expliquent à une famille palestinienne qui vient d'être expulsée, à des Palestiniens qui subissent le couvre-feu, à des Palestiniens dont les maisons ont été détruites, dont les enfants, garçons et filles, croupissent dans les prisons israéliennes, qui ont été fouillés au corps par des soldats israéliens ou déplacés hors de Jérusalem pour que des juifs russes puissent s'établir dans leurs maisons, qui ont été tués dans des massacres ou privés de tout droit de résister aux forces d'occupation israéliennes ce qui est, dans un tel contexte, l'équivalent d'un bulldozer israélo-américain.

Une affirmation raciste primaire sous-tend le *« processus de paix »* et la réthorique fallacieuse qui consiste à dire que la vie de Palestiniens et d'Arabes vaut beaucoup moins que la vie de Juifs israéliens.

La seule paix digne de ce nom est un échange de territoires fondé sur la parité entre les deux parties. Il ne peut y avoir de paix sans un effort sincère d'Israël et de ses puissants protecteurs pour faire un pas en direction du peuple qu'ils ont lésé, un pas qui doit être accompli dans un esprit d'humilité et de réconciliation, et non avec des belles paroles et un comportement inhumain. Bien peu, chez nous, souhaitent retrouver la totalité de ce que nous avons perdu en 1948, mais nous souhaitons que l'on reconnaisse ce que nous avons perdu, ainsi que le rôle joué par Israël dans cette dépossession massive, tel que beaucoup de nouveaux historiens israéliens l'ont eux-mêmes sorti du silence avec courage et constance.

Beaucoup de Palestiniens ne souhaitent pas retourner dans leur pays, mais nous nous demandons comment il se fait que tout Juif a, où qu'il soit, le droit théorique au retour, et pas nous. Et les citoyens israéliens et leurs amis doivent se demander ouvertement s'ils pensent qu'Israël peut continuer à maltraiter et à humilier les Palestiniens, à mépriser les Arabes, à se glorifier cyniquement de ses actions et à jouir en même temps d'une reconnaissance et d'une acceptation réelles. La triste vérité est qu'Israël comme les USA sont tellement éloignés du monde arabe d'aujourd'hui, tellement bourrés de clichés sur la terreur islamique, sur l'extrémisme et l'antisémitisme arabes qu'ils semblent ignorer le fait que les Arabes veulent la paix, que les Palestiniens veulent, eux aussi, mener une vie décente dans l'indépendance et la démocratie, tout autant que les citoyens israéliens et américains. Pourquoi accumuler toujours davantage de ressentiment et de haine, qui reporteront encore à de nombreuses années la paix pour les Israéliens et les Arabes ?

La terreur des bombes est monstrueuse et elle ne peut être pardonnée. Mais les bulldozers, d'une arrogance vertueuse, qui refuse la mémoire, sont également monstrueux. Les constantes exigences d'Israël concernant sa sécurité cachent une profonde insécurité qui vient de son « péché originel », du fait qu'il y a toujours eu d'autres peuples en Palestine et que chaque village, chaque kibboutz, chaque colonie, ville et bourg a aussi une histoire arabe. Dayan l'admettait publiquement. Cette génération de dirigeants n'a pas son honnêteté.

L'air doit être clarifié, le langage épuré de ses mots usés, il faut donner leur chance à l'honnêteté et la simple équité. Oui. Les Palestiniens veulent la paix, mais pas à tout prix, et pas ainsi. M. Nétanyahou et consorts la définissent avec des millions de conditions qui recouvrent un rejet inflexible et intransigeant de l'aspiration des Palestiniens à l'égalité. Les Palestiniens sont prêts à répondre à un appel à la justice et à la fin de la peur et de l'oppression, non au poids écrasant d'un prétendu *« processus de paix »* dans lequel Israël a tous les avantages (plus un arsenal nucléaire) et exige que les Palestiniens ne soient là que pour assurer sa *« sécurité »*. Je crains qu'actuellement l'atmosphère ne soit trop enflammée par les mensonges, trop viciée par la mauvaise foi, l'incompétence et la suffisance pour nous permettre d'avancer.

On ne peut pas attendre de gens qui n'ont ni foyer, ni droits, ni espoir qu'ils se conduisent comme des diplomates bien élevés qui s'assoient dans des salles de conférences pour discuter de scénarios, de mesures destinées à établir la confiance et autres abstractions. Ce dont nous avons besoin maintenant – et les Etats-Unis peuvent certainement faire ce pas –, c'est d'un retour au principe fondamental qu'il ne peut y avoir de paix que si les territoires sont rendus et si le but est l'indépendance, et un foyer pour deux peuples en Palestine. En partant de là, il serait alors possible de faire autant de pas que nécessaire en direction du but. Mais on ne peut espérer ni paix ni sécurité tant que les Palestiniens continueront de souffrir et que pas un mot ne sera dit sur les causes de cette souffrance.

***Edward W. Said** est professeur de littérature comparée à l'université Columbia (New York). (Traduit de l'anglais [Etats-Unis] par François Maspero.)*

© Edward W. Said

Des images et des hommes

par François Jost

LE difficile exercice auquel se livrent les médias audiovisuels depuis quelques jours, consistant à séparer le bon grain de l'ivraie, trouve ses limites avec la révélation de l'identité des photographes mis en examen.

Ainsi, parmi *« ceux qu'on appelle des paparazzi »*, comme le répétait avec un peu de dégoût le présentateur de LCI, se trouvaient des professionnels mondialement connus pour la qualité de leurs reportages, comme Jacques Langevin, de l'agence Sygma ! Cette nouvelle devrait inciter ceux qui firent de l'info en continu pendant deux jours, peut-être pas à de l'autocritique – ce serait beaucoup demander –, mais au moins à une réflexion sur la nature des images circulant dans nos journaux et sur nos écrans, et à leur qualification.

> Qu'aurait pensé le petit malade tenu dans les bras de la princesse d'avoir un jour son image dans *Le Monde* ?

L'un des paradoxes de la télévision fut, en effet, de condamner, le matin, ceux qui voulaient prendre une photo par la vitre d'une voiture, les paparazzi, les voleurs, et de glorifier, le soir, ceux qui montraient le visage grave du prince Charles à l'arrière du véhicule qui suivait le corps de son ancienne épouse...

Si un journaliste qui passait par là, à en croire ses dires, est mis en examen pour non-assistance à personne en danger, que faudrait-il dire de celui qui a pris la photo d'une petite fille fuyant sous les bombes au napalm, nue sur les routes du Vietnam, des équipes qui accompagnaient le regard de la petite Colombienne s'enfonçant inexorablement dans la boue, de ces touristes qui filmèrent une voiture et ses occupants surpris par la montée de la mer au Mont-Saint-Michel, et que la télévision diffusa à l'envi ? La liste est longue des morts, des malades et des blessés qui se retrouvent dans le journal sans l'avoir demandé.

Ce qui me paraît très révélateur de l'état des médias, c'est moins l'accident de Diana lui-même, dont il n'est pas encore prouvé que la cause directe soit l'exercice de la prise de vue, que le fait que l'interrogation sur la relation de la photo au photographié surgisse à propos d'une personne qui, peu ou prou, appartenait au monde de la communication et non à propos d'un citoyen ordinaire et anonyme. Qu'aurait pensé le petit malade tenu dans les bras de la princesse d'avoir un jour son image dans *Le Monde* ?

Il ne s'agit pas, bien sûr, de défendre le geste des vampires de l'image, mais j'y vois un nouveau moment dans la mise à mal de cette illusion de la transparence qui, quoi qu'on en ait dit, reste le mode d'appréhension majoritaire de l'image. Avec Timisoara, la société découvrait qu'aucune image ne prouve rien par elle-même. Avec le dramatique accident de Diana, elle prend conscience que derrière les images il y a aussi des hommes et que les images nous *« poignent »*, comme disait Roland Barthes, que pour autant elles sont aussi un regard humain. Toute la question est de savoir à quelle humanité nous voulons appartenir...

***François Jost** est professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris-III.*

Quoi de neuf ? L'Amérique

par Gérard Chaliand

PROGRESSIVEMENT, le monde de l'après-guerre froide laisse se dessiner le facteur essentiel du nouvel ordre international : celui de la suprématie croissante des Etats-Unis. L'empire des Etats-Unis ne se mesure pas seulement en termes de puissance militaire, financière ou industrielle, mais se traduit aussi par des technologies de pointe, une domination sur l'information et la communication, par l'impact de son modèle culturel au sens le plus large.

Parallèlement, sur le plan politique, l'offensive feutrée des Etats-Unis est tout particulièrement sensible à la périphérie de la Russie. Tout se passe comme si la Russie affaiblie était davantage proie que puissance non antagonique. En marge de l'extension de l'OTAN (qui est la part visible), la politique américaine ne vise qu'à contraindre la Russie à abandonner toute prétention impériale. Les Américains encouragent le nationalisme ukrainien, dont le renforcement ne laisse à la Russie, dans l'avenir, qu'un rôle de puissance régionale, ou le nationalisme azéri – la Caspienne est riche en hydrocarbures.

Ils encouragent aussi l'Ouzbékistan, clef de l'Asie centrale. Il s'agit de désenclaver cette partie de l'ex-URSS (Turkménistan, Kazakhstan), dont les hydrocarbures seront de plus en plus acheminés par le sud et notamment à travers l'Iran. A l'égard de ce dernier pays, la politique des Etats-Unis, sensible aux réalités économiques et géographiques, s'est révélée récemment très adaptable puisque l'Iran va servir de couloir d'acheminement.

> La position d'arbitre des Etats-Unis ne paraît pas compromise pour les trente années à venir

On constate en fait la constitution d'un axe Kiev-Tbilissi-Bakou-Tachkent, soutenu par Washington, qui fait pièce à la présence russe dans l'*« étranger proche »*. A la périphérie russe, on assiste au refoulement *(roll back)* qu'avait, en son temps, souhaité John Foster Dulles, tout en devant se contenter de l'endiguement.

Le XXe siècle, depuis que le géopoliticien britannique Halford John Mackinder émettait sa théorie en 1904, a vécu sur l'idée que la masse eurasiatique était le pivot du monde et que l'histoire occidentale était géostratégiquement fondée sur l'antagonisme entre puissance maritime et puissance continentale. C'était en quelque sorte le cas durant les deux guerres mondiales.

Puis cette idée a été transposée avec des variantes *(« l'anneau maritime »)*, énoncées par l'Américain Spykman, lors de la guerre froide entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il s'agissait alors de contenir l'URSS en lui interdisant l'accès aux mers chaudes grâce à un vaste système d'alliances avec les Etats formant l'anneau maritime de la masse eurasiatique.

La géopolitique d'aujourd'hui est radicalement différente. Les Etats-Unis sont désormais le pivot du monde. Pour une durée indéterminée, c'est autour d'eux que s'articulent l'Union européenne et l'Asie orientale – les deux pôles économiques majeurs en dehors de l'Amérique du Nord.

A propos de l'Europe, il est évident que les Etats-Unis souhaitent la constitution d'une Europe élargie, y compris à la Turquie, où leur influence restera prépondérante et dont ils assureront la sécurité – rôle qu'ils ont assumé dans l'ex-Yougoslavie.

En Asie orientale, l'éventualité d'une menace de la puissance chinoise demeure lointaine. Grâce à leurs alliés locaux – Japon, Corée du Sud, au premier chef –, les Etats-Unis disposent des moyens d'une politique d'équilibre régional.

Au Moyen-Orient, qui reste stratégiquement une région vitale, les Etats-Unis déterminent seuls – avec leur allié israélien – ce qu'il convient de faire pour perpétuer un statu quo qui leur soit favorable, comme l'a démontré la guerre du Golfe en 1991.

En Amérique latine, par la volonté des Etats-Unis, la course aux armements stoppée sous la présidence de Jimmy Carter vient de reprendre. Les ventes américaines d'avions de chasse F-16 au Chili et l'accession prochaine de l'Argentine au statut d'allié préférentiel, non-membre de l'OTAN, relance l'inquiétude du Brésil. Le « diviser pour régner » retrouve sa dynamique.

En Afrique, même si l'on ne peut affirmer qu'il y ait une volonté d'offensive systématique, l'héritage britannique, de l'Ouganda à l'Afrique du Sud, est assumé, et l'érosion rapide des positions françaises en Afrique centrale et équatoriale est suivie de près.

Dans tous les domaines essentiels de la puissance, les Etats-Unis sont les premiers et œuvrent pour que leur suprématie perdure. Leur politique va consister, dans l'avenir, à ne pas laisser se renforcer sur la masse eurasiatique un groupe d'Etats (l'Europe) ou un Etat (la Chine) qui puisse leur disputer l'hégémonie. Ils suivent à cet égard la politique qui fut celle de l'Empire britannique : s'allier avec tous ceux qu'inquiète la montée en puissance d'un voisin continental. Cela est particulièrement vrai à l'égard de la Chine à l'horizon 2025. La position d'arbitre des Etats-Unis ne paraît pas – sauf pour d'éventuelles raisons internes – compromise pour les trente années à venir.

***Gérard Chaliand** est directeur du Centre d'étude des conflits.*

AU COURRIER DU « MONDE »

CONTRIBUABLE ET USAGER D'AIR FRANCE

Voici comment fonctionne le service dit « de la navette » mis en place à grands frais et à grand renfort de publicité par Air France sur les lignes intérieures.

Le 20 juin 1997, je réserve un vol aller sur Paris-Nice pour le 23 juin à 20 h 10. Le 21 juin, la compagnie Air France m'appelle pour me dire qu'à la suite de « problèmes sociaux » le vol de 20 h 10 est annulé et que je dois impérativement me reporter sur le vol de 19 h 10 ou sur celui de 21 h 10. Après bouleversement de mon agenda, je choisis le vol de 19 h 10. Je me présente à l'enregistrement en lieu et temps : l'avion décollera à 21 h 45 avec un retard de 2 h 30. Je n'ai pas cherché à savoir à quelle heure a décollé l'avion de 21 h 10 !

Le lendemain, 24 juin, j'avais une réservation sur le vol de retour de 20 h 10. Ayant pu me libérer plus tôt que prévu, je me présente à l'aéroport de Nice pour bénéficier, avec un bel optimisme, des services de la navette de 18 h 10 ou de celle de 19 h 10. J'apprends que la navette de 18 h 10 vient d'être supprimée et ses passagers transférés sur le vol suivant. Je devrai donc attendre mon vol de 20 h 10 qui, en fait, ne décollera qu'à 21 heures, en regardant avec envie pénétrer dans la salle d'embarquement les passagers qui avaient choisi AOM ou Air Liberté .

Ma conclusion : en tant que contribuable, je suis bien obligé de continuer à participer à combler les déficits abyssaux de notre compagnie nationale. En tant qu'usager, je sais ce qu'il me reste à faire.

Gérard Courchinoux, Paris

La Chine, empire de la diversité mal-aimée

L'INSTABILITÉ règne à nouveau au Xinjiang, le Turkestan chinois, à l'extrême ouest de la Chine populaire, région « sensible » s'il en est. Cette situation est un test de la capacité des successeurs de Deng Xiaoping à régler des problèmes délicats dans des régions périphériques de culture allogène. En tout cas sur un mode autre que celui, musclé, qui a prévalu durant les cinq premières décennies du régime communiste. Deux autres parcelles de terre chinoise : Hongkong, fraîchement restituée par l'« occupant » britannique, et Taïwan, l'île qui échappe encore au contrôle de Pékin, ne peuvent qu'être particulièrement attentives à l'évolution des événements.

S'y ajoute une dimension stratégique double : l'avenir de l'Asie centrale musulmane, où s'est jadis enlisé le pouvoir soviétique, et plus particulièrement les flux de ressources (pétrole en particulier) qui doivent en émerger si les investissements que plusieurs puissances économiques (Etats-Unis compris) sont prêts à effectuer jouissent d'un environnement politique suffisamment stable pour se concrétiser.

FRAGILE XINJIANG

Au Xinjiang proprement dit, la Chine a plus souvent usé du bâton que de la carotte, face aux populations autochtones, depuis un demi-siècle. La reprise de contrôle par le régime communiste de ce territoire annexé il y a deux siècles a été brutale. La suite ne fut guère plus amène, avec des épisodes particulièrement meurtriers comme la révolution culturelle des années 60, durant laquelle les musulmans étaient virtuellement sommés d'abandonner leurs croyance et coutumes.

Depuis l'ère Deng, le fragile compromis culturel qui s'est instauré entre les « indigènes » et l'Etat athée et tout-puissant a calmé le jeu la plupart du temps. Mais il est porteur d'autres difficultés : l'ouverture économique, dont bénéficient les populations locales, favorise – comme au Tibet – l'arrivée massive des « colons » de l'intérieur de la Chine, dont la présence devient à son tour source de déséquilibres économiques.

Dans un contexte très différent, Hongkong, la « poule aux œufs d'or », pose le même problème, que les dirigeants du Pékin d'après Deng vont devoir intégrer à leur manière de gouverner. Quoique purement chinoise, la population y est, pour des raisons historiques, presque aussi rétive à l'autorité des maîtres du Nord que les ethnies musulmanes ou bouddhistes (au Tibet) de la périphérie occidentale de l'empire. On distingue déjà, à Hongkong, des frictions évidentes dans les comportements quotidiens, qui n'augurent pas un avenir sans heurts.

Le phénomène est amplifié par l'animosité larvée qui a, de tout temps, opposé les Chinois du Nord, ou perçus comme tels, à ceux du Sud. Ces derniers sont souvent moins obnubilés que les premiers par le sentiment d'une grandeur nationale enracinée dans vingt siècles d'histoire politique. A Hongkong, on pense à court terme, depuis les origines : la seule histoire est celle des vagues de réfugiés y arrivant du continent comme en un lieu de transit.

UN DÉFI PRESSSANT

Taïwan se trouve, par rapport à ces régions purement « coloniales » de l'Ouest chinois et de cet accident historique qu'est Hongkong, dans un cas de figure à la fois similaire et distinct. Les colons continentaux qui l'ont occupée à partir du XVIIe siècle y ont forgé une identité nationale particulière, renforcée par le très tardif intérêt de l'occupant mandchou du trône impérial, à Pékin, pour cette île d'exil. L'arrivée, au milieu du XXe siècle, des troupes de Tchang Kaï-chek, défaites par l'armée de Mao Zedong à la faveur du conflit sino-japonais, y a été perçue comme une intrusion douloureuse dans une communauté qui avait appris à vivre son autonomie non déclarée, sans même se rebiffer contre l'empire nippon, propriétaire des lieux de 1895 à 1945.

A Pékin, Deng Xiaoping a laissé un système dirigeant singulièrement mal outillé pour faire face aux multiples problèmes qui découlent de cette contradiction. Sur le continent, il a ouvert le jeu économique à un point qui était inimaginable lorsqu'il est arrivé au pouvoir, en 1978. Et il a chargé ses successeurs de poursuivre une œuvre de « réunification » nationale, qui n'a intégré aucun des éléments pouvant mener à des compromis de gestion qui tiendraient compte des intérêts et aspirations des populations appelées à demeurer parties intégrantes de la nation chinoise.

Les successeurs sont donc confrontés à un défi pressant, du fait d'une mondialisation accélérée des affaires qui a permis à la Chine de se hisser parmi les grandes puissances économiques du monde, en dépit de la pauvreté qui la tire encore vers le bas : faire accéder le cinquième de l'humanité à un nouveau système politique. Loin des lubies marxistes-léninistes et néo-nationalistes encore inscrites au frontispice de la République populaire.

Pour relever ce défi, la Chine dispose d'un extraordinaire atout : sa population, industrieuse comme jamais ne le fut celle de la *« patrie des travailleurs »* soviétique, et d'une rare souplesse dans l'application pratique des consignes qui lui sont prodiguées. Encore faut-il que soit introduit dans le système dirigeant chinois un élément crucial qui lui fait défaut depuis des temps immémoriaux : le respect de la diversité de cette population.

Francis Deron

Projet de célébration de l'an 2000 *par Cagnat*

M. Blanc en kamikaze de la privatisation

Suite de la première page

Enfin, explique le PDG, une privatisation achèverait le nécessaire changement de culture d'une entreprise trop longtemps monopole. Pour motiver, entre autres, les pilotes, qui ont accepté d'augmenter leur productivité de 30 % au cours des deux dernières années, M. Blanc souhaiterait les faire rentrer au capital. Tous ses confrères le font : British Airways vient de distribuer des actions gratuites à ses salariés pour compenser les sacrifices salariaux.

Lionel Jospin est arrivé avec un programme économique plutôt d'opposition que de gouvernement et avec des alliés, les Verts et le Parti communiste. Après sa victoire, il a donné un seul grand ministère au PC, celui des transports. Comme en 1981. Parce que la CGT est fortement installée à la SNCF et que c'est un moyen de mettre le PC en face de ses responsablités. Parce que Charles Fitermann de 1981 à 1984 y avait bien réussi. Jean-Claude Gayssot, nommé au poste, approuve la mutation engagée par Robert Hue. Il montrera dans ses premières décisions qu'il sait faire la part de ce *« réalisme de gauche »* que vante Lionel Jospin. Ancien cheminot, il a accepté le découpage de la SNCF en deux compagnies (le réseau d'un côté et son exploitation de l'autre) alors que cette réforme prépare à l'introduction de la concurrence.

« Je ne serai pas l'homme des privatisations », déclare-t-il sitôt installé. Même une partie du PS, dont Lionel Jospin, reste attachée à une présence de l'Etat dans les entreprises. Pendant la campagne, il avait promis aux syndicats d'Air France *« de reconnaître le service public du transport aérien. (...)Cela suppose le maintien du groupe Air France au sein du secteur public. Sans interdire d'accès des salariés au capital, nous voulons aussi mettre fin à toute pratique de substitution entre la participation au capital et le salaire. »*

Avec Christian Blanc, le conflit était donc programmé. Pouvait-il être désamorcé ? Le PDG veut privatiser pour mettre sa compagnie au même statut que ses rivales. Il veut un capital, des actionnaires « normaux » qui lui garantisssent une stratégie simple et stable (le rendement) et la possibilité d'échanger ses actions pour sceller ses alliances. M. Blanc exige un engagement de privatisation. Pourquoi, interroge-t-il, maintenir cet archaïsme de la nationalisation qui ne répond plus du tout aux besoins de la compagnie ? M. Gayssot et le gouvernement veulent montrer qu'une entreprise publique peut faire aussi bien qu'une entreprise privée. Il sont prêts au compromis, acceptant de répondre favorablement à la demande du PDG d'offrir une part du capital aux pilotes. Rien de plus.

Le transport aérien n'a plus rien à voir avec le service public. Sur ce point, M. Blanc a raison. L'évolution technique des avions a permis une chute considérable des prix qui a modifié du tout au tout l'économie du secteur. Même le souci de l'aménagement du territoire peut être mieux rempli par une mise en concurrence des différentes compagnies, comme le prouve le mécanisme du fonds de péréquation mis en place dans l'Hexagone.

Mais fallait-il provoquer le conflit ? M. Blanc aurait pu attendre. Air France n'est pas encore prête pour être placée sur le marché. Ses bénéfices sont trop récents, trop faibles, trop incertains. Elle sera probablement privatisée un jour comme toutes ses consœurs. Mais l'opération pouvait attendre, sauf à vouloir porter le débat sur les terrains idéologique et politique. Michel Bon a accepté d'en rester, dans l'immédiat, à une privatisation partielle de France Télécom. Christian Blanc le refuse.

En jouant les kamikazes, il prend le risque donner des armes à ses détracteurs et d'accréditer l'analyse selon laquelle le redressement d'Air France est moins avancé que ne le montrent les premiers bénéfices . Mieux vaudrait un départ en fanfare, au nom du combat de l'indépendance du « business » ? Que cette thèse soit vraie ou fausse, la compagnie connaît un nouveau traumatisme dont elle n'avait nul besoin. Le successeur aura fort à faire avec des salariés et des cadres convaincus en grande majorité que seule la privatisation donne un avenir à Air France.

Christophe Jakubyszyn et Eric Le Boucher

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

La défense selon M. Jospin

POUR son premier discours sur la défense, prononcé jeudi 4 septembre devant l'Institut des hautes études de défense nationale et dont la tradition veut qu'il ait été préalablement soumis au chef de l'Etat, M. Jospin engage un pari et se livre à une profession de foi. Il le fait, dans les deux cas, avec un volontarisme et une conviction qui montrent que le premier ministre n'entend pas laisser le terrain libre à Jacques Chirac, cité en deux seules occasions pour ses positions sur la professionnalisation des armées et sur la réforme de l'OTAN. Pour le reste, M. Jospin s'en est tenu à une sorte de programme minimum de cohabitation.

Le pari, d'abord, n'est pas mince. Il consiste à vouloir respecter la programmation militaire 1997-2002 du gouvernement précédent, tout en annonçant que, dès les deux premières années d'application de cette loi, les crédits promis – du moins pour ce qui touche à l'équipement – ne seront pas au rendez-vous. En réalité, il manquera quelque 4 milliards de francs en 1997 et, probablement, 8 à 9 autres milliards en 1998. Comment, dans ces conditions, tenir les prévisions avec un pouvoir d'achat restreint, sinon, comme par le passé, en réduisant, en retardant ou en reportant l'échéance de commandes et, donc, en acceptant les hausses de prix finales de chaque matériel que de telles décisions impliquent ? Il paraît donc difficile d'éviter une révision de cette programmation, qui pourrait se faire à la mi-1998, dans un rapport présenté au Parlement.

La profession de foi, ensuite, est en faveur de l'édification d'une Europe de la défense. Résolu, le premier ministre n'en est pas moins contraint à se montrer prudent. Depuis ces dernières années, en effet, une telle construction marque le pas. On le doit davantage aux dirigeants politiques, voire aux chefs militaires, qu'aux industriels, qui se sont révélés plutôt pionniers en multipliant les accords de coopération entre eux sans être assurés d'avoir de quoi les mettre en pratique.

Parce qu'ils ont en tête d'autres priorités politiques, justifiées dans un contexte géostratégique où les antagonismes d'antan se sont effacés, tous les Etats européens taillent dans les budgets militaires. Dès lors, comment amener les systèmes d'alliances à se rassembler autour d'un projet concerté, les états-majors nationaux et les industriels dans chaque pays à s'entendre si les décideurs politiques ont du mal à jeter les bases d'une identité européenne de sécurité et si – faute de crédits pour lancer de nouveaux programmes communs d'armement – ils ne parviennent pas à remplir la corbeille de mariage européenne ?

Face aux Etats-Unis, où le Pentagone, en répartissant ses contrats, modèle à sa guise ce que M. Jospin appelle *« la base industrielle et technologique de la défense »*, l'Europe a perdu beaucoup d'énergie et de temps dans des palabres où elle n'a pas prouvé le mouvement en marchant

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : **Thomas Ferenczi**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,*
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le 800e anniversaire de Moscou

D'APRÈS la tradition historique russe la fondation de Moscou remonte à l'année 1147. C'est à cette date en effet que le nom de Moscou est mentionné pour la première fois dans les chroniques, à propos d'une rencontre entre Iouri Dolgorouki, prince de Vladimir-Souzdal, et ses alliés, les princes de Tchernigov.

La rencontre eut lieu au printemps, et c'est au printemps de 1947 que devait être d'abord célébré le 800e anniversaire de la capitale, mais personne n'était prêt. On choisit le 7 septembre. La date est tout à fait arbitraire pour les origines de Moscou, mais elle marque le 135e anniversaire d'un épisode fameux de la guerre contre Napoléon en 1812 : la bataille de Borodino. Le gouvernement a donc fait d'une pierre deux coups.

Depuis plusieurs semaines la propagande officielle se déchaîne par la presse et la radio. Elle est vraiment hors de proportion avec l'événement, mais les régimes totalitaires ont toujours besoin de tenir leurs peuples en haleine. Le Parti communiste russe est passé maître dans cet art : à peine se seront éteints les lampions allumés pour le 8e centenaire de Moscou qu'on recommencera le mois suivant pour fêter, avec encore plus d'éclat, le 30e anniversaire de la grande révolution d'Octobre.

Toutes les Républiques fédérées et leurs capitales s'associent au jubilé de Moscou, et les unions des écrivains rivalisent d'ardeur pour publier des recueils où sont chantés en vers et en prose la gloire et le rayonnement de la capitale de l'Union soviétique.

André Pierre
(5 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**

Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, **01-44-08-78-30**

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, **01-42-17-29-33**

Le Monde sur Compuserve : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

DISTRIBUTION **Carrefour se dote de nouvelles structures décentralisées à l'échelle du monde, où il dispose désormais de 283 magasins dans 17 pays. Daniel Bernard, son PDG, dans un entretien au *Monde*, donne son point de vue sur l'OPA de Promodès sur Casino et estime qu'elle s'inscrit dans un mouvement irrésistible de concentration. ● LA TAILLE CRITIQUE pour un groupe de distribution, serait, selon lui, de 100 milliards de francs en France et de 200 milliards sur la scène mondiale. ● UN FRÉMISSEMENT de la consommation est perceptible dans les hypermarchés depuis la rentrée, mais M. Bernard n'y voit pas encore une reprise durable. ● LE NOUVEAU GOUVERNEMENT se voit décerner un satisfecit par le PDG pour son discours conciliant à l'égard de la grande distribution et pour les initiatives prises en faveur de l'emploi des jeunes, que Carrefour se déclare prêt à accompagner.**

La reprise de la consommation est perceptible dans les hypermarchés

Dans un entretien au « Monde », le PDG du groupe Carrefour, Daniel Bernard, salue les premières mesures gouvernementales. Il développe son point de vue sur les concentrations dans la grande distribution et sur les conséquences de la mondialisation

LE PREMIER GROUPE français d'hypermarchés a annoncé, jeudi 4 septembre, une hausse de 16,8 % de son résultat net courant, à 1,412 milliard de francs, pour un chiffre d'affaires de 79,1 milliards (+ 9,2 %). Le PDG de Carrefour, Daniel Bernard, a dévoilé la nouvelle organisation mondiale du groupe.

« La grande distribution est en phase de concentration. Faut-il rapprocher Promodès et Casino ?

– Nous ne faisons jamais de commentaire sur nos collègues. Néanmoins, nous avons une réflexion générale sur le sujet. La mondialisation est une réalité dans le commerce. Les rapprochements sont d'ailleurs un phénomène mondial. Regardez ce qui se passe en Allemagne ou aux Pays-Bas. Pour être les meilleurs dans cette bataille, il faut disposer d'une taille critique en termes de compétence, de savoir-faire, pour faire face à la montée des exigences du consommateur, qui veut, aux mêmes prix qu'auparavant, un magasin plus convivial, avec beaucoup plus de services. Le marché français est très concurrentiel, et les rapprochements en cours ne font pas baisser la pression, bien au contraire. Je trouve très bien qu'il y ait des rapprochements entre groupes français, car les lois Galland et Raffarin auraient pu ouvrir un boulevard à des rachats par des étrangers, qui ont des moyens financiers très puissants. Pour devenir une grande entreprise mondiale, il faut d'abord être reconnu chez soi. C'est la condition pour rester indépendants. Sinon, on risque d'être vassalisé dans un réseau international.

– Carrefour va-t-il se mêler à ces grandes manœuvres, ou estimez-vous avoir déjà la taille critique ?

– Carrefour n'est pas le plus gros en France. Leclerc et Intermarché, et peut-être bientôt Promodès-Casino, sont devant nous. En revanche, notre classement en tête, pour la qualité des produits et des services, prouve qu'il n'y a pas que la taille qui compte. Cela dit, s'il faut fixer un seuil arithmétique, je dirais que 100 milliards de francs, c'est un bon seuil en France, et 200 milliards un bon seuil à l'international. A condition d'être un leader et une référence dans son métier.

DANIEL BERNARD

– Pourquoi vous dotez-vous de nouvelles structures mondiales ?

– Ces structures nous garantissent que la taille est un acquis, pas un handicap. Un double syndrome guette en permanence les groupes internationaux comme le nôtre : l'éclatement de l'Empire romain et le labyrinthe du Minotaure, c'est-à-dire la complexité de gestion. Les nouvelles structures nous permettront d'offrir à tous nos collaborateurs une identité commune Carrefour. Quels que soient leur origine ou leur passeport, ils pourront avoir accès aux carrières internationales du groupe. Notre implantation est passée de six à dix-sept pays en cinq ans, dont dix en Asie. Nous portons le nombre de zones de quatre à cinq, en dédoublant l'Asie, et nous localisons les directions au plus près des « fronts » de vente.

– La crise financière dans le sud-est asiatique aura-t-elle une influence sur votre activité dans cette région ?

– Certainement, mais c'est une crise que nous avons connue ailleurs, au Mexique, en Turquie. C'est le lot des économies en très forte progression. La crise du baht a été sévère mais salutaire, car le pays vivait sur une bulle. Son éclatement va se traduire par des efforts d'assainissement financier qui, pendant un moment, vont peser sur la consommation. Mais il y aura aussi un assainissement de l'offre, une sélection naturelle. Les fondamentaux à long terme restent bons. Ces pays ont, de toute façon, un grand avenir sur le plan économique. Nombre d'entre eux suivaient le dollar mais, celui-ci devenu trop haut, un refroidissement était inévitable. Cela ralentit la spéculation et ramène les acteurs à l'économie réelle. Or, Carrefour est dans l'économie réelle.

– Etes-vous toujours bloqué dans votre tentative de racheter Cora ?

– Nous avons toujours 42 % de son capital, et nous continuons à croire qu'un rapprochement serait riche de perspectives du point de vue du chiffre d'affaires, des complémentarités géographiques, de la capacité concurrentielle, ainsi que pour les hommes et les résultats financiers. Je pense que ces perspectives sont suffisamment fortes pour qu'il y ait un jour rapprochement des points de vue. Cela dit, il y a des majoritaires, et nous sommes très respectueux des formes. Et très patients.

– Etes-vous satisfait du changement de ton du gouvernement à l'égard de la grande distribution ?

– Nous avons observé une volonté de dialogue, cela nous satisfait. Les discours de « haine » économique n'ont jamais rien donné de bon. Vouloir opposer les commerçants entre eux, grands et petits, centre ville et périphérie, c'est un combat d'arrière-garde et un mauvais service à rendre au client. Madame Lebranchu, la nouvelle ministre du commerce, semble être soucieuse de la présence du commerce français à l'international, et de l'équilibre entre les différentes formes de commerce en France. C'est aussi un de nos objectifs. Je pense qu'il faut maintenant passer à l'action. Il y a de très bons commerçants chez les petits et chez les grands, nous pouvons trouver des critères communs, former en commun des professionnels. Ce que nous avons fait, avec nos filières qualitatives, pour l'agriculture et les PME, nous pouvons le faire avec le petit commerce. La société française, qui a des problèmes d'emploi, se doit de dynamiser son commerce. Je pense que les pouvoirs publics l'ont compris.

– Faut-il réformer les lois Raffarin et Galland ?

– Quand une loi est votée, il faut la respecter. Nous sommes contre les rentes de situation et contre les prix imposés. Nous avons reproché à la loi Galland d'avoir mis la fixation des tarifs pratiquement entre les mains des fournisseurs, notamment des multinationales. Les prix sont restés stables. La loi Galland a favorisé nos marques propres, au détriment des grandes marques. Les industriels commencent à comprendre que c'était pour eux une victoire à la Pyrrhus. Quant à la loi Raffarin, nous savons tous que les CDEC (les commissions départementales d'équipement commercial) ont été dessinées pour dire « non ». Le nouveau gouvernement s'est donné un délai d'observation. Si, à l'issue de ce délai, il constate que toutes les décisions sont négatives, nous comptons sur lui pour rétablir l'équité. Quand la loi est mauvaise, il faut la modifier, mais c'est au gouvernement de décider, pas aux entreprises.

> Le marché français est très concurrentiel, et les rapprochements en cours ne font pas baisser la pression, bien au contraire

– Observez-vous une reprise de la consommation ?

– Nous sentons un frémissement. Les familles ont été aidées pour la rentrée des classes, et cela se ressent dans nos magasins. On ne peut pas encore dire s'il s'agit d'une reprise durable. Nous devons rester très créatifs. Il existe des secteurs porteurs. Carrefour a lancé une campagne de vente de micro-ordinateurs à moins de 5 000 francs : nous en avons vendu 35 000 en deux semaines ! Mais d'une façon générale, les Français ne se ruent pas encore sur la consommation. Il n'y aura pas de retour de la consommation folle dans les années 90. Nous pensons que le consommateur aura de plus en plus une attitude d'investisseur, très raisonnable, très réaliste, qui compare. Casser les prix, c'est une notion dépassée, une vision à court terme. Nous croyons au rapport qualité-prix permanent, à nos marques propres, au fait que le client se retrouve chez nous dans un univers cohérent.

– Que pensez-vous du volontarisme du gouvernement en matière d'emploi ?

– Nous sommes en discussion avec le ministère de Mme Aubry. Le commerce est un créateur d'emplois, un formateur et un intégrateur de jeunes. Nous manquons d'ouvriers professionnels. Pour l'instant, les formations sont aux mains des chambres de métiers. Nous avons proposé une coopération active pour ouvrir la formation de ces jeunes. Evidemment, en France, on aurait plus d'emplois si les charges étaient moins lourdes, surtout dans des métiers de main-d'œuvre comme le nôtre. Cela pénalise à la fois l'emploi et le salaire. Je crois que le gouvernement en est conscient. Le problème est : comment inverser la tendance ? Je crois qu'il faut prendre des initiatives, non seulement au gouvernement, mais aussi dans les entreprises privées. C'est pourquoi il faut favoriser la modernisation du commerce, qui avait d'ailleurs été promise par l'ancien ministre du commerce, M. Raffarin. Carrefour a créé 2 000 emplois en France l'an dernier, sans aucune ouverture de magasin.

– Carrefour restera-t-il fidèle au seul format de l'hypermarché ?

– Nous croyons que dans chaque métier il faut être la référence. Nous essayons de l'être en matière d'hypermarchés. Mais nous sommes aussi actionnaires de Comptoirs modernes, qui est une référence en matière de supermarchés, et nous contrôlons Picard, la « Rolls » de la distribution de surgelés. Enfin, nous sommes numéro deux en France pour le *hard discount*, avec Ertéco. Avoir plusieurs métiers, cela procure des synergies en amont, mais si vous n'êtes pas la référence en aval, auprès du consommateur, vous restez faible. »

Propos recueillis par Pascal Galinier

Le préfet des Vosges au secours des salariés de la filature Cernay-Perrin

ÉPINAL
de notre correspondant

Reprise en 1992 par le groupe Schaeffer-Dufour, la filature-tissage Cernay-Perrin de Nomexy, dans les Vosges, a été placée en liquidation judiciaire avec arrêt immédiat d'activité, mardi 2 septembre 1997, par le tribunal de commerce d'Epinal. Un coup rude pour les 53 salariés qui avaient appris, la veille de leurs vacances, fin juillet, que l'entreprise déposait son bilan. La perspective d'une reprise sans casse était alors avancée par les pouvoirs publics. La découverte par l'administrateur judiciaire d'une situation financière telle qu'elle exigeait l'arrêt immédiat n'a pas manqué de surprendre. D'autant que le site n'avait pas d'autre créancier que sa maison mère.

La réaction des pouvoirs publics ne s'est pas fait attendre puisque Dominique Schmitt, le préfet des Vosges, annonçait le même jour qu'il *« avait demandé au trésorier-payeur général la mise en recouvrement de la subvention perçue par le groupe au moment de la reprise il y a cinq ans, soit dix millions de francs »*. Une menace destinée à forcer Schaeffer-Dufour à engager un plan social au profit des salariés du tissage. *« Il n'y est pas tenu, mais nous lui demandons de le faire. Il ne peut pas s'en désintéresser, c'est une façon de lui dire : "Vous ne pouvez pas partir comme ça" »*, argumente Dominique Schmitt. De même, le préfet indique avoir signifié au groupe la mise en place d'*« un dispositif de surveillance afin qu'il ne puisse pas acquérir matériel et machines en provenance de sa filiale vosgienne en liquidation, même par un intermédiaire »*.

Jean-Claude Pazzoni, chargé de mission à la restructuration des entreprises à la préfecture d'Epinal, parle de *« faire un exemple pour faire rejaillir la morale face à la désinvolture. Le groupe prétend qu'il n'a cessé de renflouer Cernay-Perrin. Mais, s'il a fait fabriquer ici des produits sans valeur ajoutée, il n'y avait pas meilleur moyen de condamner le site. En fait, Schaeffer-Dufour n'a surtout pas respecté le plan social sur lequel il s'était engagé lors de la reprise des 133 salariés en 1992. Depuis, les effectifs n'ont cessé de s'amoindrir, la partie filature, pourtant dotée de machines très performantes, a été fermée à l'été 1996. »*

PASSE D'ARMES

En outre, Schaeffer-Dufour est accusé par les syndicats de délocaliser sa production en Côte d'Ivoire, où il possède désormais plusieurs unités de fabrication. Dominique Jungo, secrétaire général du groupe, dément : *« Les productions ne sont pas les mêmes en Afrique. On ne peut pas parler de délocalisation. On ne pille pas le matériel pour le mettre là-bas .»*

Cette passe d'armes intervient alors que le préfet apporte ostensiblement une attention sourcilleuse aux divers plans sociaux engagés dans les Vosges, le département du secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret.

Ainsi, dans une entreprise de Rupt-sur-Moselle, le projet de plan social du fabricant d'agrafes et de clous Stanley-Mabot, délocalisant en Pologne sa fabrication de pointes, a-t-il été une première fois rejeté par l'administration. Et Dominique Schmitt menace de casser la seconde mouture en cours de négociation si l'entreprise n'assume pas ses responsabilités vis-à-vis de ses 180 salariés sans réclamer d'aide financière à l'Etat.

Christophe Dollet

Framatome va s'expliquer sur l'« affaire » Westinghouse

« LE RACHAT de la division électro-nucléaire de Westinghouse », resté au stade de projet en raison de sa divulgation prématurée, sera à l'ordre du jour du comité central d'entreprise extraordinaire de Framatome du vendredi 5 septembre. Pour la première fois, à la demande des salariés, des explications seront données par la direction sur ce dossier qui a troublé la torpeur estivale.

Tout a commencé, le 5 août, par une information publiée dans *Libération* selon laquelle les deux grands groupes français de l'énergie, la firme privée GEC-Alsthom (centrales et transports) et l'entreprise publique Framatome (systèmes nucléaires), négociaient ensemble pour reprendre les activités de l'américain Westinghouse. La première se disait intéressée par la production d'énergie conventionnelle, la seconde par l'aspect nucléaire. Immédiatement, les deux partenaires démentaient une éventuelle candidature commune, tout en reconnaissant être chacun intéressé par les activités citées. Framatome *« n'a pas engagé de négociations avec le groupe américain »*, affirmait le fabricant de chaudières nucléaires. *« Le président de GEC-Alsthom n'a jamais été mandaté pour représenter Framatome dans une négociation contractuelle »*, réagissait le groupe privé, bien que l'information vienne d'un document interne. Celui-ci, faisait-on remarquer, *« se bornait à décrire un scénario possible de discussion »*.

Il semble pourtant que les négociations étaient bel et bien engagées. Après s'être refusé à démentir ou confirmer, Westinghouse affirmait, le 20 août, qu'elle ne comptait pas discuter avec l'une ou l'autre des deux firmes françaises. Désireuse de se concentrer sur ses activités de communication (la chaîne CBS notamment), la firme revient à son projet initial consistant à se séparer de sa division énergie en l'introduisant en Bourse. Libre ensuite aux intéressés de racheter les actions sur le marché.

INFORMATION ELLIPTIQUE

Chez Framatome, ce projet mené sous la houlette de GEC-Alsthom a surpris le personnel, car le projet de fusion entre les deux groupes dans un ensemble contrôlé par Alcatel-Alsthom a été abandonné au printemps. *« Ce qui nous inquiète, c'est le peu de réactions des pouvoirs publics*, reconnaît Jacky Masdebail, délégué CGT. *Avant les vacances, l'intersyndicale a été reçue par un représentant du premier ministre. Il nous a assuré que l'entreprise resterait majoritairement publique et ne serait pas privatisée. Or ce scénario laisse à penser le contraire. »*

Du côté des actionnaires, EDF, qui possède 10,8 % du capital de Framatome, a déploré ne pas avoir été tenu au courant et l'a fait savoir au patron de la société, Dominique Vignon. Certes, le conseil d'administration avait été informé au printemps de manière elliptique d'un éventuel intérêt de l'entreprise sur les activités nucléaires de Westinghouse, mais, depuis, plus aucune nouvelle n'avait été donnée.

Si ce rachat semble attrayant, puisqu'il permettrait de conforter la position de leader mondial de Framatome, le risque financier n'est pas mince. Le montage divulgué comprenait la reprise par la firme publique des risques inhérents aux centrales nucléaires déjà construites par les Américains sur leur territoire. Cette charge, estimée entre 750 et 900 millions de dollars (4,6 à 5,5 milliards de francs), permettait de faire baisser la valorisation de l'ensemble de la division énergie de Westinghouse, profitant à GEC-Alsthom. A l'inverse, elle faisait planer une menace sur la trésorerie de Framatome. Fausse interprétation, rétorquait GEC-Alsthom : les deux groupes ayant une *« structure d'actionnariat distincte, il est totalement exclu que la trésorerie de l'une des deux sociétés soit utilisée au profit de l'autre »*. Cette prise de risque, difficile à évaluer, a contribué à l'échec du projet.

Dominique Gallois

Sagem se déclare intéressé par une fusion avec Thomson-CSF

PIERRE FAURRE, le PDG du groupe français Sagem, a tenu, mercredi 3 septembre, à affirmer lui-même son intérêt pour une fusion avec le groupe d'électronique de défense et professionnelle que le gouvernement veut privatiser. Ses déclarations sont intervenues à la suite de la publication du rapport de la Commission de défense (*Le Monde* du 4 septembre), qui citait une fusion avec Sagem comme un scénario envisageable pour la privatisation de Thomson-CSF.

Sagem, spécialisé dans les équipements de télécoms et l'électronique, s'était tenu à l'écart de la vente de gré à gré des 58 % détenus par l'Etat dans Thomson-CSF, lancée par le gouvernement d'Alain Juppé en 1996. L'opération était trop coûteuse pour un groupe qui ne réalise que 15,4 milliards de chiffre d'affaires. L'arrêt de cette procédure, mi-juillet, par le gouvernement de Lionel Jospin a rebattu les cartes. Le nouvel exécutif entend réduire la part de l'Etat dans Thomson-CSF aux environs de 40 % non en vendant des actions, mais en laissant sa participation se diluer. Cela se ferait à la faveur de l'entrée au capital d'un ou plusieurs industriels apportant en échange certaines de leurs activités. Alcatel et Dassault, d'une part, Lagardère, d'autre part, déjà candidats lors de la précédente procédure, ont réaffirmé leur intérêt.

Une fusion avec Thomson-CSF conduirait à la création d'un *« grand groupe d'électronique dual »*, c'est-à-dire présent dans le civil et le militaire, fait valoir M. Faurre. Il est vrai que Sagem a probablement plus à apporter dans le civil, où il réalise 77 % de son activité, que dans l'électronique de défense, malgré des positions de premier plan dans les centrales d'inertie et les systèmes infrarouges. Le groupe met aussi en avant son savoir-faire en matière d'actionnariat des salariés, une procédure que le gouvernement pourrait appliquer à Thomson-CSF.

Le gouvernement a indiqué qu'il fera connaître avant fin septembre les modalités de la privatisation de Thomson-CSF. Il a reçu l'avis du Conseil d'Etat, sollicité afin d'éviter, par la suite, de se voir attaquer en justice par l'un ou l'autre des industriels intéressés. Le Conseil d'Etat aurait estimé, selon des sources internes à Thomson-CSF, qu'il est possible de transférer le groupe au privé par un échange actifs-capital, et qu'une simple note permettrait d'aménager la loi de privatisation. Mais, selon ces mêmes sources, le Conseil d'Etat aurait souligné que l'opération s'assimilerait à une vente de gré à gré, et donc qu'une mise en concurrence serait nécessaire. Ce que souhaite éviter le gouvernement.

Ph. L. C.

Le krach des Bourses asiatiques a de lourdes conséquences financières

En un mois, 200 milliards de dollars se sont évaporés

La crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est provoque des dégâts considérables chez les investisseurs étrangers qui avaient placé des capitaux dans la région. Aux moins-values sur les marchés d'actions s'ajoutent des pertes de changes. Quelques fonds spéculatifs américains, à l'origine des attaques contre le baht thaïlandais avant que les entreprises nationales prennent le relais, ont en revanche dégagé d'importants profits.

Alors que la crise monétaire et boursière se poursuit en Asie du Sud-Est (la Bourse de Kuala Lumpur perdait encore 7,3 % jeudi 4 septembre à mi-séance), les experts cherchent déjà à en dresser un premier bilan financier, à faire les comptes, à évaluer les pertes subies par les uns... et les gains réalisés par les autres.

Le krach des places boursières de la région a provoqué une destruction de richesses massive. En quelques semaines, des sommes considérables se sont volatilisées. Au cours du mois d'août, la Bourse de Bangkok a reculé de 21 %, ce qui correspond à la disparition de 12,4 milliards de dollars. A Djakarta, elles ont atteint 33 milliards de dollars, à Kuala Lumpur 55 milliards de dollars. En trois séances seulement (jeudi 28 août, vendredi 29 août et lundi 1er septembre), la capitalisation boursière de Hongkong a été réduite de 13,5 %, soit de 80 milliards de dollars. Au total, la chute au mois d'août des places boursières des six pays les plus touchés par la crise (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines, Singapour et Hongkong) s'est traduite par une perte globale d'environ 200 milliards de dollars (1 220 milliards de francs), soit l'équivalent de la richesse annuelle de la Malaisie, de Singapour et des Philippines réunis.

Quelques rares intervenants ont réussi à tirer profit de cette baisse. Ce sont pour la plupart des fonds spéculatifs américains (*hedge funds*) qui ont effectué des opérations de ventes d'actions à découvert (de ventes de titres qu'on ne détient pas), une pratique qu'a choisi d'interdire le gouvernement malaisien pour tenter enrayer – en vain – le recul de son marché boursier. A part ces quelques intervenants, très actifs et amateurs de gestion à risque, les investisseurs traditionnels, qu'ils soient internationaux ou nationaux, ont perdu une partie importante des capitaux qu'ils avaient placés dans cette zone. C'est notamment le cas des fonds de pension et des fonds mutuels américains mais aussi des Sicav françaises investies dans la région. Selon les statistiques établies par l'agence d'informations financières Fininfo, les Sicav Asie/Pacifique (Japon inclus) ont perdu 12,4 % au mois d'août. Pour les gestionnaires étrangers, l'addition est très lourde : selon certaines estimations, elle approcherait 100 milliards de dollars.

PLACEMENTS NON PROTÉGÉS

Les moins-values en capital sur les marchés d'actions se sont doublées de pertes de change. Depuis le début du mois de juillet, le baht thaïlandais a perdu 38 % de sa valeur face au billet vert, la roupie indonésienne en a perdu 21 %, le ringgit malaisien et le peso philippin 15 %. La plupart des investisseurs non résidents n'avaient pas jugé bon de protéger leurs placements contre les risques de fluctuations des devises, rassurés qu'ils étaient par l'arrimage apparemment solide des monnaies locales au billet vert.

Sur le marché des changes toutefois, de nombreux opérateurs étrangers ont réalisé d'importants profits lors de la crise financière en Asie du Sud-Est. C'est probablement le cas du financier américain George Soros qui pour l'instant n'a toutefois pas précisé l'ampleur de ses gains. *« Pour résumer, on peut presque dire que les banques centrales de la région ont perdu ce qu'ont gagné les hedge funds américains »*, observe un analyste. Là encore, les montants en jeu sont considérables. Un responsable du Fonds monétaire international (FMI) avait ainsi affirmé que la banque centrale de Thaïlande pourrait avoir perdu la moitié de ses réserves, soit 15 milliards de dollars (plus de 90 milliards de francs), lors de ses tentatives infructueuses pour défendre le baht.

Tous ceux qui ont misé sur la baisse du baht n'ont toutefois pas été gagnants. Encore fallait-il lancer des attaques au bon moment. *« De nombreux opérateurs qui avaient vendu des bahts trop tôt, dès le début du mois de mai, se sont fait contrer par la banque centrale dans les semaines qui ont suivi et ont abandonné la partie à la mi-juin, lorsque le baht s'est, durant quelques jours, apprécié. Seuls les intervenants qui avaient pris des positions à long terme, venant à échéance au mois de septembre ou au mois de décembre, sont sortis vainqueurs »*, observe Frédéric Atlan, spécialiste à la Caisse des dépôts des marchés financiers émergents.

De surcroît, les investisseurs étrangers n'ont pas été les seuls à spéculer contre les devises d'Asie du Sud-Est. De nombreuses entreprises et banques locales ont pris le relais des gestionnaires non résidents, soit parce qu'elles avaient des dettes libellées en dollars, soit encore parce qu'elles ont décidé de spéculer contre leur propre monnaie. Une grande entreprise thaïlandaise, qui possédait une dette de 4 milliards de dollars, a ainsi vendu un montant équivalent de bahts thaïlandais pour se protéger. Tous les analystes s'accordent à dire que le baht n'aurait pas chuté si les opérateurs nationaux n'avaient pas imité les investisseurs étrangers et vendu, en masse, la monnaie thaïlandaise. Il en va de même pour les autres devises de la zone asiatique.

Dans ces conditions, estiment les analystes, les critiques adressées par plusieurs dirigeants de la région – notamment le premier ministre malaisien Mahathir Mohamad – aux spéculateurs internationaux, coupables d'avoir *« attenté à la sûreté nationale »*, apparaissent peu justifiées. *« Mahathir Mohamad aime les capitaux étrangers lorsqu'ils entrent en Malaisie mais il ne supporte pas qu'ils quittent son pays. C'est un discours irresponsable »*, note un professionnel. Les spécialistes rappellent enfin que la banque centrale de Malaisie, surnommée *Negara*, était, il y a quelques années encore, l'un des plus gros intervenants et l'un des plus grands spéculateurs sur le marché international des changes jusqu'à ce qu'une perte retentissante n'oblige son gouverneur à démissionner et l'institut d'émission à se réorganiser.

Pierre-Antoine Delhommais

Les entreprises françaises diversement touchées

LA CRISE financière en Asie du Sud-Est ne sera pas sans conséquences pour les économies des pays industrialisés. Les plans de rigueur mis en place pour accompagner la dévaluation des monnaies, rééquilibrer les comptes courants et limiter les tensions inflationnistes se traduiront d'abord par un ralentissement brutal économique dans la région. Le volume des exportations à destination de cette zone s'en trouvera fortement réduit. Le Japon sera le plus touché, en raison des relations commerciales très étroites qu'il entretient avec les pays de l'Asean (Association des nations du Sud-Est asiatique). *« Le Japon ne devrait pas sous-estimer l'impact de la tourmente qui agite les monnaies asiatiques sur l'économie japonaise »*, a souligné mercredi Jiro Nemoto, président de la Fédération des associations japonaises d'employeurs. *« Le baht de Thaïlande suscitera un effet de dominos en Asie »*, a-t-il dit.

« L'impact négatif de la baisse récente des devises asiatiques sur l'économie japonaise se voit dans le ralentissement des exportations nippones vers les pays de l'Asean », indique Susumu Kato, chef économiste de BZW Securities. Toshio Sumitani, économiste au Tokyo Research Institute, souligne que les exportations vers l'Asean représentent *« plus de 20 % du total »* des exportations nippones. *« Les exportateurs européens de biens d'équipement peuvent aussi être affectés »*, selon Daniel Jakobovits, analyste à l'Union bancaire privée (UBP) à Genève. *« La dévaluation des monnaies locales rendra les producteurs asiatiques plus compétitifs, ce qui accentuera la concurrence sur certains produits européens »*, ajoute-t-il.

La France devrait être relativement épargnée, compte tenu de sa présence relativement faible dans la région. En 1996, les exportations françaises à destination des pays de l'Asie en développement rapide (hors Chine) n'ont représenté que 5,7 % du montant global des exportations. Elles se sont élevées à 83,4 milliards de francs (les importations en provenance de cette zone atteignant pour leur part 86 milliards de francs).

LES PDG SE VEULENT RASSURANTS

La présence industrielle de la France est également peu développée en Asie du Sud-Est : 3 % du stock total des investissements directs contre 6 % pour l'Italie, 9 % pour l'Allemagne et le Royaume-Uni, et 24 % pour les Etats-Unis et le Japon. A l'image de Daniel Bernard, PDG de Carrefour, plusieurs chefs d'entreprise se montrent rassurants. Gérard Mestrallet, président de Suez-Lyonnaise des eaux, a estimé que la crise monétaire en Asie *« ne remet pas du tout en cause »* les prévisions de résultats de son groupe. Pour Thierry Desmarest, PDG du groupe Total , l'effet des turbulences monétaires en Asie est globalement positif pour le groupe : *« Les dévaluations nous sont plutot favorables*, estimait-il, mercredi 3 septembre, lors d'une conférence de presse, *puisque nos coûts de production sont en monnaie locale »*, lesquelles ont subi de fortes baisses, *« alors que nos ventes sont libellées en dollars »*, et bénéficient donc de la montée du cours de celui-ci.

En revanche, le cours de l'action LVMH, qui avait atteint 1 638 francs le 3 juillet 1997, est tombé à 1 320 francs le 3 septembre, en partie à cause de la crise asiatique. LVMH réalise 36 % de ses ventes en Asie du Sud-Est, dont la moitié dans des pays où les monnaies ont chuté et où les taux d'intérêt ont été relevés.

M. Schweitzer prône le rajeunissement des effectifs dans l'automobile

« NOUS AVONS BESOIN » d'un plan de rajeunissement des effectifs, a déclaré Louis Schweitzer, président de Renault, mercredi 3 septembre, devant la mission d'information parlementaire sur l'industrie automobile. La veille, le secrétaire d'Etat à l'Industrie avait indiqué que *« le gouvernement est prêt »* à discuter d'un plan d'évolution de la pyramide des âges dans ce secteur (*Le Monde* du 3 septembre).

Les deux constructeurs français, Renault et PSA, avaient présenté au précédent gouvernement un système de pré-retraites prévoyant un rythme *« régulier sur le long terme »*, a rappelé M. Schweitzer. Favorable à la mise en place d'un tel plan, Jacques Calvet, président de PSA, était auditionné le même jour par les députés. Il est également intervenu sur la taxation du gazole : *« une augmentation significative de la fiscalité sur les carburants ne pourrait avoir qu'un effet dépressif sur le marché automobile »*, a-t-il souligné.

DÉPÊCHES

■ **LA POSTE : en modernisant l'outil informatique** de ses conseillers financiers, La Poste gêne son premier fournisseur de produits d'assurance, la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP). Le projet *« Adagio »* révélé par *« La Tribune »* du 4 septembre vise à permettre aux postiers de saisir directement les termes des contrats d'assurance qu'ils vendent, supprimant ainsi l'échange de formulaires entre le CNP et La Poste.

■ **FRANCE TELECOM : Michel Delebarre, chargé par le gouvernement d'une mission** de concertation sur France Télécom, le ministre de l'Economie Dominique Strauss-Kahn et le secrétaire d'Etat à l'Industrie Christian Pierret ont été reçus mercredi 3 septembre par Lionel Jospin. Cette réunion accrédite l'idée d'une annonce gouvernementale très rapide après la remise du rapport de M. Delebarre vendredi 5 septembre à 16 heures.

■ **VIDEODISQUES : les groupes d'électronique japonais Sony et néerlandais Philips** ont présenté le 4 septembre leur standard pour les vidéodisques numériques (DVD) enregistrables, incompatible avec la norme des japonais Toshiba et Matsushita. Sony et Philips sont alliés à l'américain Hewlett-Packard et aux nippons Mitsubishi Chemical, Ricoh et Yamaha.

■ **SFR : l'opérateur français de téléphone mobile** a annoncé le 4 septembre de nouvelles offres tarifaires à compter du 15 septembre. SFR crée un forfait de 30 minutes et baisse les prix de tous ses forfaits. Ces derniers sont désormais assortis d'une heure gratuite par mois pour les appels passés le week-end.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a cédé du terrain, jeudi 4 septembre. Le Nikkei, qui avait progressé de 2,76 % la veille, a perdu 120,11 points, soit 0,64 %, à 18 615,06 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, jeudi 4 septembre, sur le marché de Hongkong. L'once s'échangeait à 321,95-322,35 dollars contre 322,60-322,90 dollars la veille en clôture.**

■ **LE DOLLAR progressait jeudi, en fin de séance à Tokyo. Peu avant la clôture, la devise américaine cotait 121,17 yens, contre 120,60 yens au début des échanges.**

■ **LE PRIX du baril de brut de référence *light sweet crude* a perdu 4 cents à 19,61 dollars, mercredi, sur le marché à terme new-yorkais. La veille, il avait gagné 4 cents.**

■ **LES VOLUMES de transactions sur les actions françaises ont représenté 163,74 milliards de francs en août, soit une moyenne quotidienne de 8,18 milliards, contre 3,26 milliards en 1996.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC
↘ Clôture	↘ 1 mois	↗ 1 an	↘ 1 mois

NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Repli à la Bourse de Paris

LES VALEURS françaises étaient encore orientées à la baisse, jeudi 4 septembre à la Bourse de Paris. En recul de 0,69 % au début des échanges, l'indice CAC 40 perdait 0,63 % à 2 899,58 points quelques minutes plus tard.

La veille, le marché parisien avait terminé en léger repli, consolidant les gains réalisés la veille dans le sillage de Wall Street. Bénéficiant en milieu d'après-midi de la fermeté initiale de New York, le marché a ensuite fait l'objet de quelques prises de bénéfices. L'indice CAC 40, qui avait bondi de plus de 4 % la veille, clôture en baisse de 3,23 points (-0,11 %) à 2 917,92 points. Le volume porte sur 7,9 milliards de francs dont 6,1 milliards de francs sur les valeurs composant l'indice CAC 40.

Les investisseurs font preuve d'une certaine prudence face à la grande volatilité de la cote et à l'incertitude qui continue de prévaloir sur la politique monétaire allemande. Le président de la Bundesbank s'est certes félicité mercredi de la récente correction intervenue en faveur du mark et a estimé qu'on ne pouvait pas parler de menace inflationniste en Allemagne. Il a cependant souligné que la Buba devait faire attention à un possible potentiel inflationniste et qu'une hausse opportune des taux courts pourrait contribuer à faire baisser les taux à long terme.

Indice CAC 40 sur un an

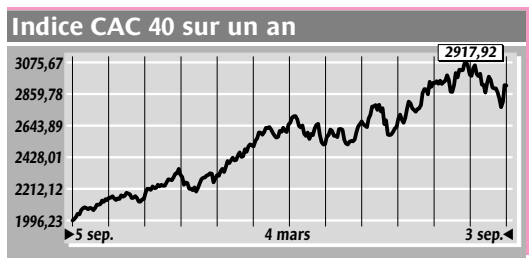

CAC 40/5 jours

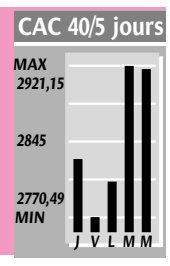

Sanofi, valeur du jour

FILIALE d'Elf Aquitaine spécialisée dans la santé et la beauté, Sanofi n'a pas connu, mercredi 3 septembre, le même succès que sa maison mère la veille. Son titre a terminé la séance en tête des plus fortes baisses du compartiment à règlement mensuel, abandonnant 4,96 % à 594 francs. Les transactions ont été étoffées, portant sur 487 000 titres. Les opérateurs attribuent ce recul à l'annonce des résultats semestriels jugés décevants, en particulier pour tout ce qui concerne la partie opérationnelle.

Depuis le début de l'année, le titre Sanofi affiche toujours une progression de 15,1 %.

Sanofi sur 1 mois

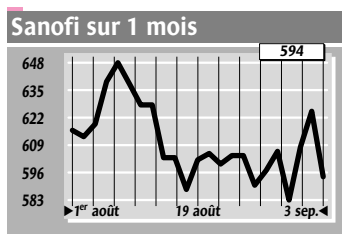

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

	Cours au 04/09	Var. % 03/09	Var. % 31/12
HAUSSES, 10h15			
GTM-Entrepose	374	+6,61	+55,83
Galeries Lafayette	2400	+4,34	+30,01
Elf Gabon	1405	+4,07	+6,03
Jean Lefebvre	312	+2,86	+15,34
Damart	4420	+2,55	+6,50
Dynaction	146,90	+2,29	+20,31
SGE	137	+2,23	+22,32
Dassault Electro	535	+1,71	+20,22
Cetelem	640	+1,58	+6,66
Cred.Nat.Natexis	375	+1,35	+25,50
BAISSES, 10h15			
Guilbert	735	−4,79	−27,58
Carrefour	3798	−4,33	+12,50
Dassault-Aviation	1356	−4,16	+15,89
Bertrand Faure	321	−4	+58,83
Dassault Systemes	383	−3,62	+60,05
Rochette (La)	27	−3,57	+4,44
Bouygues Offs.	272	−2,85	+104,51
Total	614	−1,91	+45,49
Usinor	107,10	−1,65	+41,85
De Dietrich	240,50	−1,63	+23,01

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	04/09 Titres échangés	Capitalisation en F
SÉANCE, 10h15		
Carrefour	38768	147830095
Elf Aquitaine	110554	79331884
Total	73374	44853893
Axa	105695	41737922,70
Alcatel Alsthom	44213	34325681
L'Oreal	13231	30769782
LVMH Moet Hen.	15697	20684373
Air Liquide	21433	19960001
Promodes	8003	17641842
Eaux (Gle des)	24261	17092418

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

	Cours au 04/09	Var. % 03/09	Var. % 31/12
HAUSSES, 10h15			
Nomai #	146,90	+4,18	−2,13
Sasa Industrie #	387	+3,89	+20,93
Sediver	160	+3,09	+64,10
Royal Canin	292	+2,45	....
Maxi-Livres/Profr#	45	+2,27	−73,69
BAISSES, 10h15			
Medasys DS #	59	−3,27	+3,32
Manitou #	707	−3,01	+24,03
Bioblock Scient.#	292,10	−2,63	−14,08
Sylea	525	−2,05	−7,73
Sabate SA #	766	−1,79	+70,41

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/09	02/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1996,78	1998,78	−0,10
Ind. gén. SBF 250	1911,33	1911,96	−0,03
Ind. Second Marché	1887,80	1881,73	+0,32
Indice MidCac	1622,65	1616,41	+0,39
Valeurs indus.	2226,64	2229,13	−0,11
1 - Energie	2774,34	2792,08	−0,64
2 - Produits de base	2152,57	2168,25	−0,72
3 - Construction	1885,09	1871,56	+0,72
4 - Biens d'équip.	1636,83	1633,46	+0,21
5 - Automobile	2323,56	2295,65	+1,22
6 - Biens consom.	3608,89	3633,26	−0,67
7 - Indus. agro-alim.	1622,02	1621,44	+0,04
Services	2090,86	2091,61	−0,04
8 - Distribution	4103,88	4109,73	−0,14
9 - Autres services	1317,88	1317,33	+0,04
Sociétés financières	1368,96	1366,51	+0,18
10 - Immobilier	766,16	767,75	−0,21
11 - Services financ.	1366,94	1365,07	+0,14
12 - Sociétés invest.	1813,78	1805,55	+0,46

Indice SBF 250 sur 3 mois

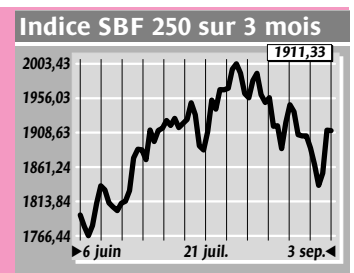

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

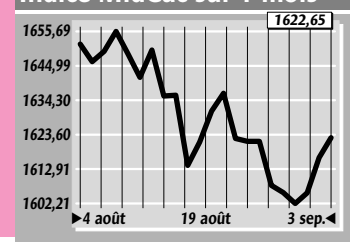

Prises de bénéfice à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO s'est modérément repliée, jeudi 4 septembre, sous l'effet de prises de bénéfice sur les valeurs vedettes après leur forte progression de la veille. L'indice Nikkei a perdu 120,11 points, soit 0,64 %, à 18 615,06 points.

La veille, Wall Street a gagné un terrain mesuré à l'issue d'une séance calme, après avoir enregistré la plus forte hausse de son histoire en points. L'indice Dow Jones s'est apprécié de 14,86 points (+ 0,19 %), à 7 894,64 points. La grande Bourse new-yorkaise a gagné jusqu'à 65 points dans le courant de la séance, mais des prises de bénéfice ont nettement réduit la progression du Dow Jones en clôture. La reprise de Wall Street devrait se poursuivre après les liquidations de fin de mois selon Mary Farrell, analyste chez Painwebber.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en hausse, même si elle n'a pas maintenu les gains très importants affichés dans la matinée. L'indice Footsie a clôturé à 4 976,9 points, en hausse de 24,7 points (0,50 %) par rapport à la veille. La Bourse de Francfort est repassée au-dessus de la barre des 4 100 points, à 4 103,65 points. L'indice DAX a gagné 1,39 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/09	Cours au 02/09	Var. en %
Paris CAC 40	2917,92	2921,15	−0,11
New-York/DJ indus.	7885,12	7879,78	+0,07
Tokyo/Nikkeï	18735,20	18232,50	+2,68
Londres/FT100	4976,90	4952,20	+0,50
Francfort/Dax 30	4103,65	4047,37	+1,37
Frankfort/Commer.	1371,50	1352,27	+1,40
Bruxelles/Bel 20	2980,80	2975,83	+0,17
Bruxelles/Général	2439,54	2435,48	+0,17
Milan/MIB 30	1158	1158	....
Amsterdam/Gé. Cbs	633,60	631,20	+0,38
Madrid/Ibex 35	591,32	588,12	+0,54
Stockholm/Affarsal	2521,22	2521,22	....
Londres FT30	3157,90	3150,90	+0,22
Hong Kong/Hang S.	14714	13735,30	+6,65
Singapour/Strait t	1820,18	1796,24	+1,32

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	03/09	02/09
Alcoa	84	85,18
Allied Signal	87,62	86
American Express	80,06	80,06
AT & T	39,81	40,50
Boeing Co	57,43	56,93
Caterpillar Inc.	59,81	58,43
Chevron Corp.	80,18	80,37
Coca-Cola Co	59	59,87
Disney Corp.	79,56	79
Du Pont Nemours&Co	63,68	64,87
Eastman Kodak Co	69,25	67,43
Exxon Corp.	64,12	64
Gén. Motors Corp.H	65,25	65,25
Gén. Electric Co	67	66,18
Goodyear T & Rubbe	62,75	63,12
Hewlett-Packard	63,87	63,12
IBM	103,56	104,12
Intl Paper	54	54,12
J.P. Morgan Co	111,75	111,81
Johnson & Johnson	57,93	58,37
Mc Donalds Corp.	46,87	47,25
Merck & Co.Inc.	95,93	95,68
Minnesota Mng.&Mfg	92,37	91,56
Philip Moris	45,56	45,31
Procter & Gamble C	137,12	137,93
Sears Roebuck & Co	56,75	56,93
Travelers	67,75	67,06
Union Carb.	51,50	51,93
Utd Technol	81,75	80,18
Wal-Mart Stores	38	37,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/09	02/09
Allied Lyons	4,72	4,71
Barclays Bank	14,36	14,42
B.A.T. industries	5,30	5,29
British Aerospace	15,13	14,79
British Airways	6,45	6,50
British Petroleum	9,15	8,99
British Telecom	4,06	4,01
B.T.R.	2,21	2,24
Cadbury Schweppes	5,94	5,87
Eurotunnel	0,68	0,68
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	12,92	12,85
Granada Group Plc	8,10	8,13
Grand Metropolitan	5,87	5,67
Guinness	5,58	5,53
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	6,27	6,25
H.S.B.C.	19,56	19,22
Impérial Chemical	10,21	10,25
Legal & Gen. Grp	4,68	4,68
Lloyds TSB	7,60	7,55
Marks and Spencer	6,01	6
National Westminst	8,06	8,02
Peninsular Orienta	6,45	6,52
Reuters	6,37	6,33
Saatchi and Saatch	1,18	1,16
Shell Transport	4,49	4,44
Tate and Lyle	4,08	4,07
Univeler Ltd	18,14	17,94
Zeneca	19,59	19,55

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	03/09	02/09
Allianz Holding N	425	413,50
Basf AG	64,30	63,50
Bayer AG	69,50	68,65
Bay hyp&Wechselbk	70,70	68,25
Bayer Vereinsbank	96,45	95,75
BMW	1333	1313
Commerzbank	65,40	65,15
Daimler-Benz AG	139	138,95
Degussa	92,50	88,90
Deutsche Bank AG	113,15	109,40
Deutsche Telekom	37	35,70
Dresdner BK AG FR	72,80	74,20
Henkel VZ	102,40	100,30
Hoechst AG	75,25	73,75
Karstadt AG	650	638,50
Linde AG	1240	1260
DT. Lufthansa AG	36,40	35,90
Man AG	498	492,80
Mannesmann AG	899,50	867,50
Metro	85	85,20
Muench Rue N	603	597,80
Preussag AG	494	508
Rwe	84,30	83,35
Sap VZ	439,30	431,80
Schering AG	182,10	181,50
Siemens AG	117,10	117,10
Thyssen	437,80	434,80
Veba AG	102,15	100,20
Viag	774	765
Volkswagen VZ	991	983

New York. Dow Jones sur 3 mois

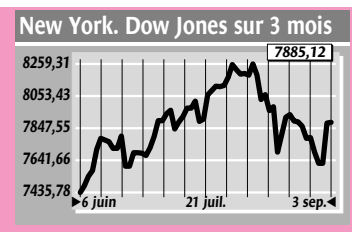

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

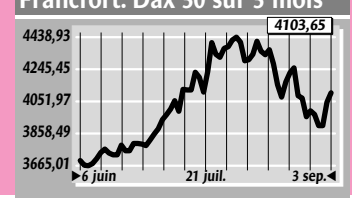

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	→ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 6,1275	↘ 1,8183	↘ 120,6700	↘ 3,3649	↘ 9,7460

Baisse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert en baisse, jeudi 4 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 20 centièmes, à 129,70 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,61 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, affectées par l'annonce d'une progression de 7,6 %, sur un an, au mois d'août, des ventes du constructeur automobile General Motors, signe d'une croissance très vigoureuse.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Recul du billet vert

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT EN BAISSE, jeudi 4 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,8175 deutschemark et 6,11 francs. Face à la devise japonaise, il cotait 121,05 yens. Le billet vert avait été pénalisé, la veille, par les déclarations du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. M. Tietmeyer, tout en notant qu'un report de l'euro ne serait pas nécessairement « *catastrophique* », avait souligné qu'une hausse des taux directeurs pouvait parfois se révéler appropriée pour faire baisser les taux d'intérêt à long terme.

Le franc restait ferme, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3650 francs pour un deutschemark. La livre sterling valait 2,8730 marks et 9,67 francs.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

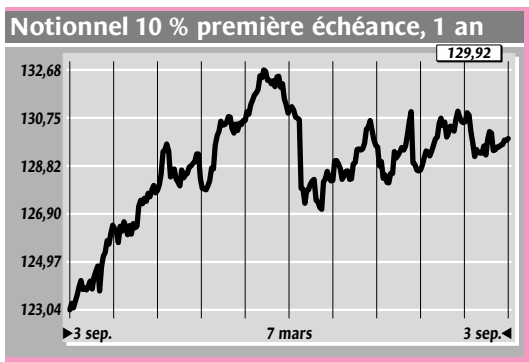

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,58	6,31	1,70
Allemagne	3,02	5,67	6,37	1,80
Grande-Bretagne	7	7,01	NC	2,80
Italie	6,88	6,58	7,19	2,60
Japon	0,52	2,19	NC	0,50
États-Unis	6,13	6,28	6,56	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/09	Taux au 02/09	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 03/09	Vente 03/09	Achat 02/09	Vente 02/09
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,26	3,38	3,23	3,35
3 mois	3,33	3,45	3,32	3,44
6 mois	3,42	3,52	3,38	3,50
1 an	3,62	3,70	3,58	3,70
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3242	....	3,3281	....
Pibor Francs 3 mois	3,4063	....	3,4082	....
Pibor Francs 6 mois	3,5137	....	3,5137	....
Pibor Francs 9 mois	3,6270	....	3,6250	....
Pibor Francs 12 mois	3,7227	....	3,7207	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3646	....	4,3698	....
Pibor Écu 6 mois	4,4583	....	4,4583	....
Pibor Ecu 12 mois	4,5625	....	4,5521	....

MATIF

Échéances 03/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	101177	129,92	130,06	129,80	130
Déc. 97	22077	98,76	98,90	98,68	98,80
Mars 98	5	98,10	98,20	98,10	98,20
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	8982	96,56	96,57	96,54	96,56
Déc. 97	9493	96,38	96,39	96,35	96,38
Mars 98	7087	96,23	96,24	96,20	96,24
Juin 98	3625	96,06	96,07	96,03	96,07
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	395	96,70	96,86	96,70	96,78
Déc. 97	112	96,46	96,60	96,46	96,50

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	21632	2928	2966	2907	2963
Oct. 97	206	2928,50	2971,50	2928,50	2971,50
Nov. 97	200	2944,50	2944,50	2944,50	2944,50
Déc. 97	725	2938	2988,50	2938	2988,50

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/09	% 02/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,4900	−0,02	325	349
Ecu	6,6105	−0,05	....	....
États-Unis (1 usd)	6,1275	−0,05	5,8200	6,4200
Belgique (100 F)	16,2965	−0,03	15,7700	16,8700
Pays-Bas (100 fl)	298,7000	−0,02	....	....
Italie (1000 lir.)	3,4480	−0,10	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,3800	−0,03	83	93
Irlande (1 iep)	8,9785	−0,68	8,6000	9,4400
Gde-Bretagne (1 L)	9,7460	−0,50	9,3600	10,2100
Grèce (100 drach.)	2,1380	−0,12	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	77,7400	+0,14	72,5000	82,5000
Suisse (100 F)	408,0700	−0,35	395	419
Norvège (100 k)	81,3700	−0,02	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,8150	−0,02	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	3,9905	−0,05	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3200	....	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,4287	+0,10	4,1000	4,7000
Japon (100 yens)	5,0582	+0,37	4,8200	5,1700
Finlande (mark)	111,9000	....	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR	04/09	03/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8183	1,8336	−0,84
TOKYO : USD/Yens	120,6700	121,5200	−0,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	6,1510	6,1480	6,1271	6,1261
Yen (100)	5,0780	5,0714	5,0412	5,0383
Deutschemark	3,3653	3,3648	3,3661	3,3656
Franc Suisse	4,0917	4,0877	4,1025	4,0991
Lire ital. (1000)	3,4552	3,4491	3,4510	3,4499
Livre sterling	9,8223	9,8042	9,8150	9,8073
Peseta (100)	3,9952	3,9896	3,9926	3,9894
Franc Belge (100)	16,307	16,287	16,304	16,299

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,34	3,47
Eurodollar	5,59	5,66	5,80
Eurolivre	7,07	7,25	7,37
Eurodeutschemark	3,16	3,30	3,37

L'OR

	cours 03/09	cours 02/09
Or fin (k. barre)	63500	63200
Or fin (en lingot)	64700	63450
Once d'Or Londres	324,50	321,70
Pièce française(20f)	370	366
Pièce suisse (20f)	370	362
Pièce Union lat(20f)	370	365
Pièce 20 dollars us	2370	2375
Pièce 10 dollars us	1350	1330
Pièce 50 pesos mex.	2405	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 04/09	cours 03/09
Brent (Londres)	18,44	18,36
WTI (New York)	19,52	19,74
Light Sweet Crude	19,62	19,60

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/09	03/09
Dow-Jones comptant	148,67	....
Dow-Jones à terme	151,53	152,20
CRB	243,66	244,28
MÉTAUX (Londres)	**dollars/tonne**	
Cuivre comptant	2165,50	2137,75
Cuivre à 3 mois	2128,50	2163
Aluminium comptant	1590,50	1573,75
Aluminium à 3 mois	1596	1613,50
Plomb comptant	628,50	630,50
Plomb à 3 mois	643,50	652
Étain comptant	5379,50	5352,50
Étain à 3 mois	5380	5442,50
Zinc comptant	1673,50	1684,50
Zinc à 3 mois	1487,50	1497
Nickel comptant	6585	6535
Nickel à 3 mois	6615	6755

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	459,50	464,40
Platine à terme	....	....
Palladium	187	187,95
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	377,75	374,75
Maïs (Chicago)	269,75	270
Grain. soja (Chicago)	671,25	684
Tourt. soja (Chicago)	258,90	267,20
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	62	62
Orge (Londres)	79	80,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1706	1689
Café (Londres)	1625	1680
Sucre blanc (Paris)	326,30	327
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,15	72,40
Jus d'orange (New-York)	68,25	68,40

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 4 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS
–0,58 %
CAC 40 :
2901,04

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	980	989	+ 0,91	984
Cr.Lyonnais(T.P.)	960	....	....	925
Renault (T.P.)	1849	1849	....	1780
Rhone Poulenc(T.P)	2253	....	....	2268
Saint Gobain(T.P.)	1320	1320	....	1291
Thomson S.A (T.P)	972	971	– 0,10	975
Accor	965	967	+ 0,20	970
AGF-Ass.Gen.France	228,10	231	+ 1,27	220
Air Liquide	944	937	– 0,74	920
Alcatel Alsthom	784	778	– 0,76	800
Atos (ex.Axime) CA	632	634	+ 0,31	620
Axa	394	395,30	+ 0,32	410
Bail Investis.	750	751	+ 0,13	750
Bancaire (Cie)	685	688	+ 0,43	710
Bazar Hot. Ville	567	564	– 0,52	565
Bertrand Faure	334,40	321	– 4	330
BIC	458,10	460,60	+ 0,54	490
BIS	505	509	+ 0,79	500
B.N.P.	279,80	279	– 0,28	285
Bollore Techno.	796	795	– 0,12	770
Bongrain	2215	2210	– 0,22	2150
Bouygues	530	528	– 0,37	500
Bouygues Offs.	280	272	– 2,85	250
Bull#	61,80	61,95	+ 0,24	61
Canal +	1004	1006	+ 0,19	1020
Cap Gemini	386,50	386,30	– 0,05	380
Carbone Lorraine	1493	1498	+ 0,33	1540
Carrefour	3970	3798	– 4,33	3900
Casino Guichard	302	....	....	285
Casino Guich.ADP	237	....	....	235
Castorama Dub.(Li)	680	675	– 0,73	710
C.C.F.	324,70	325	+ 0,09	315
Cegid (Ly)	613	607	– 0,97	610
Cerus Europ.Reun	35,40	35,40	....	34
Cetelem	630	640	+ 1,58	670
CGIP	1730	1729	– 0,05	1740
Chargeurs	361	355,50	– 1,52	345
Christian Dalloz	2361	2385	+ 1,01	2460
Christian Dior	853	850	– 0,35	940
Ciments Francais	225,60	225,50	– 0,04	220
Cipe France Ly #	642	645	+ 0,46	675
Clarins	710	700	– 1,40	740
Club Mediterranee	487	490	+ 0,61	495
Coflexip	597	603	+ 1	495
Colas	777	780	+ 0,38	780
Comptoir Entrep.	10,25	10,15	– 0,97	10,50
Comptoirs Mod.	2920	2890	– 1,02	2890
CPR	445,50	448	+ 0,56	460
Cred.Fon.France	64,45	63,65	– 1,24	62
Credit Lyonnais CI	346	348	+ 0,57	350
Cred.Nat.Natexis	370	375	+ 1,35	375
CS Signaux(CSEE)	204,90	205,10	+ 0,09	210
Damart	4310	4420	+ 2,55	4750
Danone	916	911	– 0,54	920
Dassault-Aviation	1415	1356	– 4,16	1280
Dassault Electro	526	535	+ 1,71	535
Dassault Systemes	397,40	383	– 3,62	390
De Dietrich	244,50	240,50	– 1,63	250
Degremont	428,50	430	+ 0,35	420
Deveaux(Ly)#	714	708	– 0,84	720
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,50	44,95	+ 1,01	45
Dexia France	553	551	– 0,36	560
DMC (Dollfus Mi)	113,50	113,20	– 0,26	117
Dynaction	143,60	146,90	+ 2,29	141
Eaux (Gle des)	711	708	– 0,42	700
Eiffage	315	315	....	330
Elf Aquitaine	731	720	– 1,50	715
Eramet	290	290	....	290
Eridania Beghin	834	840	+ 0,71	825
Essilor Intl	1554	1540	– 0,90	1540
Essilor Intl.ADP	1450	1460	+ 0,68	1470
Esso	566	568	+ 0,35	540
Eurafrance	2405	2380	– 1,03	2440
Euro Disney	8,60	8,60	....	8,50
Europe 1	1338	....	....	1370
Eurotunnel	6,90	6,90	....	7
Fimalac SA	525	524	– 0,19	515
Finextel	117	117	....	106
Fives-Lille	425	425	....	420
Fromageries Bel	4150	4110	– 0,96	4130
Galeries Lafayette	2300	2400	+ 4,34	2440
GAN	144,90	146	+ 0,75	138
Gascogne (B)	540	541	+ 0,18	555
Gaumont #	440	433	– 1,59	440
Gaz et Eaux	2580	2561	– 0,73	2610
Geophysique	751	750	– 0,13	730
G.F.C.	505	505	....	505
Groupe Andre S.A.	565	566	+ 0,17	565
Gr.Zannier (Ly) #	149,90	149,90	....	153
GTM-Entrepose	350,80	374	+ 6,61	325
Guilbert	772	735	– 4,79	805
Guyenne Gascogne	2105	2100	– 0,23	2090
Hachette Fili.Med.	1280	1280	....	1350
Havas	397,80	397,90	+ 0,02	380
Havas Advertising	676	....	....	705
Imetal	843	836	– 0,83	855
Immeubl.France	337	336	– 0,29	335
Infogrames Enter.	766	765	– 0,13	800
Ingenico	151,30	152	+ 0,46	141
Interbail	158	159,80	+ 1,13	149
Intertechnique	1422	1411	– 0,77	1400
Jean Lefebvre	303,30	312	+ 2,86	300
Klepierre	790	790	....	770
Labinal	1530	1530	....	1580
Lafarge	418,70	420,90	+ 0,52	410
Lagardere	168,10	169	+ 0,53	169
Lapeyre	388	388	....	375
Lebon	214	....	....	220
Legrand	1171	1181	+ 0,85	1120
Legrand ADP	819	813	– 0,73	765
Legris indust.	239,90	240	+ 0,04	240
Locindus	786	790	+ 0,50	765
L'Oreal	2346	2329	– 0,72	2290
LVMH Moet Hen.	1320	1335	+ 1,13	1440
Marine Wendel	633	630	– 0,47	635
Metaleurop	83,80	82,50	– 1,55	93
Metrologie Inter.	16,10	16,05	– 0,31	15,50
Michelin	351,80	355	+ 0,90	355
Moulinex #	144,50	145,10	+ 0,41	143
Nord-Est	118	118	....	118
Nordon (Ny)	382,20	....	....	370
NRJ #	850	....	....	880
Olipar	76,20	76	– 0,26	76
Paribas	431	429,20	– 0,41	440
Pathe	1156	1145	– 0,95	1140
Pechiney	269	268	– 0,37	265
Pernod-Ricard	294,50	296	+ 0,50	295
Peugeot	713	720	+ 0,98	685
Pinault-Print.Red	2668	2675	+ 0,26	2750
Plastic-Omn.(Ly)	492	491	– 0,20	480
Primagaz	502	500	– 0,39	510
Promodes	2206	2205	– 0,04	2200
Publicis #	560	560	....	600
Remy Cointreau	124	125	+ 0,80	120
Renault	162,50	163,20	+ 0,43	165
Rexel	1770	1760	– 0,56	1720
Rhone Poulenc A.	232,90	232,20	– 0,30	245
Rochette (La)	28	27	– 3,57	27
Rue Imperiale(Ly)	5520	....	....	5670
Sade (Ny)	189	....	....	190
Sagem SA	2940	2940	....	2910
Saint-Gobain	856	851	– 0,58	865
Salomon (Ly)	428	428,50	+ 0,11	440
Salvepar (Ny)	468	470	+ 0,42	470
Sanofi	594	590	– 0,67	590
Sat	1545	1521	– 1,55	1580
Saupiquet (Ns)	628	635	+ 1,11	630
Schneider SA	334,60	331	– 1,07	330
SCOR	263	263	....	250
S.E.B.	915	914	– 0,10	985
Sefimeg CA	386	385	– 0,25	400
SEITA	177,50	178	+ 0,28	172
Selectibanque	67	66	– 1,49	63
SFIM	945	....	....	910
SGE	134	137	+ 2,23	133
Sidel	447	447	....	445
Silic CA	802	804	+ 0,24	815
Simco	458,80	457	– 0,39	470
S.I.T.A	1180	1171	– 0,76	1170
Skis Rossignol	112	111,90	– 0,08	116
Societe Generale	767	770	+ 0,39	780
Sodexho Alliance	2753	2720	– 1,19	2840
Sommer-Allibert	212,80	210,30	– 1,17	215
Sophia	212	211,90	– 0,04	230
Spir Communic. #	456,50	456,90	+ 0,08	475
Strafor Facom	402,80	401,50	– 0,32	410
Suez Lyon.des Eaux	667	665	– 0,29	660
Synthelabo	738	728	– 1,35	740
Technip	778	782	+ 0,51	760
Thomson-CSF	166	165,90	– 0,06	149
Total	626	614	– 1,91	615
UFB Locabail	600	....	....	560
UIF	431	429	– 0,46	410
UIS	207	207	....	200
Unibail porteur	575	570	– 0,86	580
Union Assur.Fdal	610	609	– 0,16	620
Usinor	108,90	107,10	– 1,65	113
Valeo	379,50	378	– 0,39	365
Vallourec	379,20	384	+ 1,26	370
Via Banque	155	155	....	163
Worms & Cie	343,50	342	– 0,43	335
Zodiac ex.dt divid	1415	1416	+ 0,07	1430
Elf Gabon	1350	1405	+ 4,07	1400

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	131	126,10	– 3,74	131
Adecco S.A.	2259	2259	....	2290
Adidas AG #	735	....	....	780
American Express	487,60	....	....	505
Anglo American #	319	320	+ 0,31	325
Amgold #	325	....	....	340
Arjo Wiggins App.	18,15	18	– 0,82	18,50
A.T.T. #	242,70	....	....	245
Banco Santander #	171	170,60	– 0,23	172
Barrick Gold #	138,50	137,30	– 0,86	142
B.A.S.F. #	210	208,20	– 0,85	220
Bayer #	229,50	229,50	....	240
Cordiant PLC	11,50	11,45	– 0,43	11,50
Crown Cork ord.#	308	....	....	320
Crown Cork PF CV#	291,20	....	....	290
Daimler Benz #	465,60	465	– 0,12	475
De Beers #	191,70	193,60	+ 0,99	200
Deutsche Bank #	371,20	370	– 0,32	390
Dresdner Bank	247,50	241,10	– 2,58	260
Driefontein #	43,90	43,60	– 0,68	46
Du Pont Nemours #	395,10	387,10	– 2,02	410
Eastman Kodak #	418	423	+ 1,19	415
East Rand #	1,44	1,43	– 0,69	1,35
Echo Bay Mines #	31	30,30	– 2,25	31
Electrolux #	425	....	....	460
Ericsson #	260	259,70	– 0,11	270
Ford Motor #	269,40	....	....	265
Freegold #	31,45	31,60	+ 0,47	32
Gencor act.regr.	15,05	15,15	+ 0,66	13,50
General Elect. #	413	409	– 0,96	410
General Motors #	403,60	399,50	– 1,01	385
Gle Belgique #	570	552	– 3,15	555
Grd Metropolitan	58	....	....	57
Guinness Plc #	54	....	....	56
Hanson PLC reg.	29,60	29,50	– 0,33	30
Harmony Gold #	29	28,60	– 1,37	30
Hitachi #	58,40	57,35	– 1,79	64
Hoechst #	251	248	– 1,19	240
I.B.M #	642	631	– 1,71	650
I.C.I #	101	....	....	101
Ito Yokado #	319	318	– 0,31	360
Kingfisher plc #	73,40	74,90	+ 2,04	72
Matsushita #	112	112	....	118
Mc Donald's #	286	286	....	305
Merck and Co #	590	587	– 0,50	580
Mitsubishi Corp.#	58,70	58,10	– 1,02	65
Mobil Corporat.#	458	460	+ 0,43	455
Morgan J.P. #	687	677	– 1,45	695
Nestle SA Nom. #	7590	7440	– 1,97	7600
Nipp. MeatPacker #	74	73,80	– 0,27	75
Nokia A	499	506	+ 1,40	515
Norsk Hydro #	337,20	339,40	+ 0,65	325
Petrofina #	2291	2290	– 0,04	2280
Philip Morris #	277,50	277	– 0,18	270
Philips N.V #	477,10	475	– 0,44	470
Placer Dome Inc #	102	101	– 0,98	108
Procter Gamble #	853	....	....	860
Quilvest	329	....	....	355
Randfontein #	11,75	12	+ 2,12	11
Rhone Poul.Rorer #	589	587	– 0,33	595
Rio Tinto PLC #	95	97,40	+ 2,52	100
Royal Dutch #	334	328,90	– 1,52	325
Sega Enterprises	180	175	– 2,77	181
Saint-Helena #	26,65	26	– 2,43	26
Schlumberger #	471,20	471	– 0,04	460
SGS Thomson Micro.	574	565	– 1,56	590
Shell Transport #	44	44,60	+ 1,36	42
Siemens #	391	386,50	– 1,15	400
Sony Corp. #	578	570	– 1,38	585
Sumitomo Bank #	90	....	....	99
T.D.K #	505	495	– 1,98	510
Telefonica #	166	165	– 0,60	160
Toshiba #	34,60	34,80	+ 0,57	38
Unilever #	1332	1313	– 1,42	1350
United Technol. #	494	496,40	+ 0,48	495
Vaal Reefs #	303	301	– 0,66	315
Volkswagen A.G #	4526	4515	– 0,24	4540
Volvo (act.B) #	157,50	158	+ 0,31	168
Western Deep #	144,50	139,80	– 3,25	152
Yamanouchi #	148,20	....	....	154
Zambia Copper	17,05	17,10	+ 0,29	16,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

JEUDI 4 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	....	7,619
CEPME 9% 89-99 CA#	108,92	0,518
CEPME 9% 92-06 TSR	....	1,923 o
CFD 9,7% 90-03 CB	121,95	5,740
CFD 8,6% 92-05 CB	....	4,972 d
CFF 10% 88-98 CA#	106,29	8,822 d
CFF 9% 88-97 CA#	100,40	8,408
CFF 10,25%90-01CB#	117	4,999
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,29	2,536 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	102,09	5,425 ↓
CNA 9% 4/92-07	....	3,156 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	116,97	1,696 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	106,40	4,378
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,75	4,854
EDF 8,6% 92-04 #	118,41	3,605 ↓
Finansder 9%91-06#	122,80	7,077
Finansd.8,6%92-02#	114,84	5,301
Floral9,75% 90-99#	....	1,255 ↓
OAT 88-98 TME CA#	100,52	3,062 d
OAT 9/85-98 TRA	....	5,316 ↑
OAT 9,50%88-98 CA#	104,49	1,978
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	2,059
OAT 8,125% 89-99 #	106,72	2,382 d
OAT 8,50%90/00 CA#	110,15	3,842 d
OAT 85/00 TRA CA#	....	6,468
OAT 10%5/85-00 CA#	114,23	2,877
OAT 89-01 TME CA#	....	3,062 d
OAT 10% 90-01 ecu	115,60	5,342 d
OAT 7,5%7/86-01CA#	110,27	0,945 ↓
OAT 8,5% 91-02 ecu	113	4,145 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,56	6,707
OAT 8,50% 89-19 #	....	7,429
OAT.8,50%92-23 CA#	128,17	3,190
SNCF 8,8% 87-94CA	106,05	5,280
Suez Lyon.Eaux 90	....	....

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		92	90
Baccarat (Ny)	◆	630	630
Bains C.Monaco	◆	660	660
Bque Transatlantl.	◆	214	214
B.N.P.Intercont.		840	834
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	442,10	442,10
Champex (Ny)	◆	29	29
CIC Un.Euro.CIP		419	415,10
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2079	2079
Concorde-Ass Risq	◆	1264	1264
Continental Ass.Ly.	◆	560	560
Darblay	◆	524	524
Didot Bottin	◆	730	730
Eaux Bassin Vichy	◆	3601	3601
Ecia	◆	1000	1000
Ent.Mag. Paris	◆	1450	1450
Fichet Bauche	◆	71	71
Fidei		33,70	33,70
Finalens	◆	324,50	324,50
F.I.P.P.	◆	340	340
Fonciere (Cie)	◆	585	585
Fonc. Lyonnaise #		725	725
Foncina #	◆	465	465
Francarep	◆	295	295
France S.A		1240	1238
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1350	1350
G.T.I (Transport)	◆	190	190
Immobail		143	143
Immobanque	◆	625	625
Locamion (Ly)	◆	463	463
Lucia	◆	55	55
Monoprix	◆	260	260
Metal Deploye	◆	400	400
Mors	◆	7,20	7,20
Navigation (Nle)	◆	104	104
Optorg	◆	329	329
Paluel-Marmont	◆	300	300
Exa.Clairefont(Ny)	◆	890	890
Parfinance	◆	287	287
Paris Orleans	◆	268	268
Promodes (CI)	◆	1850	1850
PSB Industries Ly		446,50	455
Rougier #		366	364,10
Saga	◆	87,10	87,10
S.I.P.H.	◆	359,90	359,90
Sofragi	◆	5000	5000
Taittinger		3149	3100
Tour Eiffel	◆	291,10	291,10
Vicat		540	540
Caves Roquefort	◆	1900	1900
Elyo	◆	322	322
Finaxa		337	336
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte	◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	154	154
Gd Moul.Strasbourg	◆	1981	1981
Hotel Lutetia	◆	307,90	307,90
Hotels Deauville	◆	545	545
Immeubl.Lyon(Ly)#	◆	540	540
L.Bouillet (Ly)	◆	307	307
Lloyd Continental	◆	8300	8300
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	◆	162	162
Matussiere Forest.		57,30	57,90
Moncey Financiere	◆	3270	3270
M.R.M. (Ly)	◆	420	420
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	109	109
Pechiney Intl		134	130,10
Poliet	◆	498	498
Sabeton (Ly)	◆	811	811
Samse (Ly)	◆	881	881
Sechilienne (Ly)	◆	1142	1142
Sucr.Pithiviers		3380	3390
Tanneries Fce (Ny)	◆	248	248
Teleflex L. Dupont	◆	110,20	110,20
Union Gle Nord(Li)	◆	225	225

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	300	300
Commerzbank AG	219	219
Fiat Ord	20	20
Gevaert	516	516
Gold Fields South	143,50	105,803 o
Kubota Corp.	24	24
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	42	42
Robeco	583	581
Rodamco N.V.	186	186
Rolinco	584	581
Sema Group Plc	144,80	144,80
Solvay SA	353	353

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

JEUDI 4 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	51	51
AFE #		486	479,10
Aigle #		297	299
Albert S.A (Ns)	◆	180	180
Altran Techno. #		1928	1925
Arkopharma#		301	301,90
Montaignes P.Gest.	◆	2900	2900
Assystem #		333,90	334
Bque Picardie (Li)	◆	719	719
Bque Tarneaud(B)#	◆	351,10	351,10
Bque Vernes	◆	154,90	139,90
Beneteau #	◆	860	860
B I M P	◆	104	104
Boiron (Ly) #		337,20	338
Boisset (Ly) #	◆	687	687
But S.A.		290	289,80
Cardif SA	◆	755	755
C.E.E #		135	135
CFPI #	◆	380	380
Change Bourse (M)		218	218
CNIM CA#		226,90	226,90
Codetour	◆	361	361
Comp.Euro.Tele-CET		430	430
Conflandey #	◆	316,90	316,90
C.A. Hte Normandie		315	316
C.A. Paris IDF		781	780
C.A.Ille & Vilaine		321	318
C.A.Loire Atl.Ns #		290	289
C.A.Morbihan (Ns)		324	325
C.A.Pas de Calais		526	526
C.A.du Nord (Li)		546	540
C.A. Oise CCI	◆	316,40	316,40
C.A. Somme CCI	◆	319	319
C.A.Toulouse (B)	◆	420	420
Devanlay	◆	620	620
Devernois (Ly)	◆	581	581
Ducros Serv.Rapide	◆	76	68,60
Emin-Leydier (Ly)#	◆	409	409
Europ.Extinc.(Ly)#		402	402
Expand s.a	◆	580	580
Factorem	◆	690	690
Faiveley #		247	245
Finacor	◆	70	70
Fininfo	◆	671	671
Fructivie	◆	662	662
Gautier France #		244	244
Gel 2000		45	45
GFI Industries #	◆	905	905
Girodet (Ly) #	◆	34,50	34,50
GLM S.A.	◆	270	270
Grandoptic.Photo #		1079	1074
Gpe Guillin # Ly		220	220
Kindy #		175,90	178
Guerbet		235	235
Hermes internat.1#		522	527
Hurel Dubois	◆	688	688
ICBT Groupe #		248	247
I.C.C.	◆	130,50	130,50
ICOM Informatique	◆	508	508
Idianova	◆	73,50	73,50
Int. Computer #	◆	84,05	84,05
IPBM	◆	70	70
M6-Metropole TV		600	598
Manitou #		729	707
Manutan		445	445
Marie Brizard #		668	670
Maxi-Livres/Profr#		44	45
Mecelec (Ly)	◆	60	60
MGI Coutier #		306	306
Monneret Jouet Ly#	◆	156	156
Naf-Naf #		71,05	71,40
Norbert Dentres.#		790	776
NSC Groupe Ny	◆	808	808
Onet #		1019	1011
Paul Predault #		167	167
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	93	93
Phyto-Lierac #		391	391
Pochet	◆	825	825
Poujoulat Ets (Ns)	◆	240	240
Radiall #		719	720
Robertet #		1250	1254
Rouleau-Guichard	◆	345	345
Securidev #		112	111
Smoby (Ly)#	◆	630	630
Sofco (Ly)	◆	32,35	32,35
Sofibus	◆	388,50	388,50
Sogeparc (Fin)		354,10	355
Sopra #		628	620
Steph.Kelian #	◆	95	95
Sylea		536	525
Teisseire-France	◆	172	172
TF1		506	505
Thermador Hol. #		301,80	301,80
Trouvay Cauvin #		112,10	112
Unilog		860	870
Union Fin.France		620	618
Viel et Cie #	◆	123,80	123,80
Vilmorin et Cie #		451	455
Virbac		550	550

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

JEUDI 4 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	50	50
Belvedere	◆	848	848
BVRP	◆	170	170
Coil	◆	228	228
Electronique D2	◆	888	888
FDM Pharma n.	◆	215	215
Genset	◆	372	372
Guyanor action B	◆	13,55	13,55
High Co.	◆	159	159
Infonie	◆	95,50	95,50
Joliez-Regol	◆	69	69
Mille Amis	◆	59,90	59,90
Naturex	◆	80	80
Olitec	◆	1249	1249
Picogiga	◆	230	230
Proxidis	◆	19,25	19,25
R21 Santé	◆	420	420
Stelax	◆	8,15	8,15

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

JEUDI 4 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	718	718
Crédit Gén.Ind.	◆	8,50	9,35
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	150	135
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		145,92	138,97
Agipi Actions (Axa)		124,20	118,29
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2446,97	2410,81
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14268	14268
Natio Epargne		2226,11	2204,07
Natio Ep. Capital C/D		17159,96	16990,06
Natio Ep. Croissance		3365,82	3299,82
Natio Ep. Patrimoine		146,09	143,23
Natio Epargne Retraite		165,03	161,79
Natio Epargne Trésor		11297,57	11275,02
Natio Euro Valeurs		1108,72	1086,98
Natio Euro Oblig.		1020,28	1010,18
Natio Euro Opport.		1111,22	1089,43
Natio Inter		2230,78	2187,04
Natio Opportunités		200	196,08
Natio Revenus		1111,57	1100,56
Natio Sécurité		11489,67	11489,67
Natio Valeurs		1426,61	1398,64
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		92836,54	92836,54
Oblig. ttes caté.		272,64	268,61
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)			
Livret Bourse Inv. D	◆	840,67	816,18
Nord Sud Dévelop. C	◆	2659,35	2654,04
Nord Sud Dévelop. D	◆	2512,80	2507,78
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		313,66	307,51
Patrimoine Retraite D		304,17	298,21
Sicav Associations C	◆	2431,53	2431,53
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19747,61	19747,61
Mutual. dépôts Sicav C		19395,65	19376,27
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◆	282,65	277,11
Écur. Capitalisation C		253,70	253,70
Écur. Expansion C		83267,20	83267,20
Écur. Géovaleurs C		3719,40	3646,47
Écur. Investis. D PEA	◆	227,09	222,64
Écur. Monépremière		11382,93	11382,93
Écur. Monétaire C		13090,41	13090,41
Écur. Monétaire D		12466,95	12466,95
Écur. Trésorerie C		321,42	321,42
Écur. Trésorerie D		308,94	308,94
Écur. Trimestriel D		2001	2001
Éparcourt-Sicav D		193,06	193,06
Géoptim C		12787,21	12598,24
Géoptim D		11745,57	11571,99
Horizon C	◆	2294,63	2249,64
Prévoyance Ecur. D		105,38	105,38
Sensipremière C		13187,54	13154,65
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12072,90	12048,80
Écur. Sécuripremière C		12026,72	12014,71
CNCA (Indocam Asset Management)			
Amplia	◇	120237,31	120237,31
Atout Amérique		202,95	198
Atout Asie		111,23	108,52
Atout Futur C		840,47	819,97
Atout Futur D		791,19	771,89
Coexis		1962,39	1929,59
Dieze		2205,25	2168,39
Elicash	◇	954407,16	954407,16
Epargne-Unie		217,88	212,57
Eurodyn		2749,07	2682,02
Indicia	◆	1825,92	1781,06
Moné.JC	◇	12003,87	12003,87
Moné.JD	◇	11622,27	11622,27
Oblifutur C		549,71	540,52
Oblifutur D		526,73	517,93
Oraction		1833,01	1788,30
Revenu-Vert		1206,90	1186,73
Sévéa	◆	119,07	116,17
Synthésis		18256,41	17933,61
Uni Association	◇	121,27	121,27
Uni Foncier		1437,44	1402,38
Uni France		898,94	877,01
Uni Garantie C		1903,49	1871,67
Uni Garantie D		1455,87	1431,53
Uni Régions		1792,15	1748,44
Univar C	◇	311,03	311,03
Univar D	◇	298,08	298,08
Univers Actions		259,66	253,33
Univers-Obligations		251,66	247,45
CIC BANQUES			
Francic		769,53	747,12
Francic Pierre		140,68	136,58
Francic Régions		1983,14	1925,38
CIC PARIS			
Associc		1125,16	1125,16
Cicamonde		1656,66	1608,41
Converticic		412,19	406,10
Ecocic		1797,03	1744,69
Mensuelcic		10139,09	10038,70
Oblicic Mondial		4036,29	3976,64
Oblicic Régions		1174,92	1157,56
Rentacic		165,21	162,77
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1390,97	1377,20
Lion 20000 C		17236,13	17236,13
Lion 20000 D		16534,06	16534,06
Lion Associations C		11107,26	11107,26
Lion Associations D		11107,26	11107,26
Lion Court Terme C	◆	26538,74	26538,74
Lion Court Terme D	◆	24063,66	24063,66
Lion Plus C		1578,54	1547,59
Lion Plus D		1505,79	1476,26
Lion Trésor		2456,90	2432,57
Oblilion		2182,01	2160,41
Sicav 5000		770,71	755,60
Slivafrance		1292,72	1267,37
Slivam		606,98	595,08
Slivarente		246,60	241,76
Slivinter		838,59	822,15
Trilion		5216,34	5149,40
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2382,11	2335,40
CM Option Dynamique		137,05	135,19
CM Option Equilibre		265,08	262,13
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		165,31	160,89
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		924,82	924,82
Créd.Mut.Ep.Ind. C		149,07	145,08
Créd.Mut.Ep.J		23042,31	23042,31
Créd.Mut.Ep.Monde		1761,49	1714,35
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1884,30	1847,35
Créd.Mut.Ep.Quatre		1109,76	1088
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		102,17	101,16
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		851,26	814,60
Saint-Honoré Capital		20025,29	19442,03
St-Honoré March. Emer.		958,95	917,66
St-Honoré Pacifique		778,49	744,97
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1839,75	1839,75
Stratégie Actions		1191,55	1145,72
Stratégie Rendement		1994,34	1931,56
LA POSTE			
Amplitude Amérique		122,95	119,95
Amplitude Europe C		169,76	165,62
Amplitude Europe D		166,92	162,85
Amplitude Monde C		1100,04	1073,21
Amplitude Monde D		1049,46	1023,86
Amplitude Pacifique		110,16	107,47
Elanciel D PEA		190,61	185,96
Émergence Poste D PEA		156,97	153,14
Géobilys C		661,32	651,55
Géobilys D		625,70	616,45
Kaleïs Dynamisme		1124,62	1102,57
Kaleïs Équilibre		1081,33	1060,13
Kaleïs Sérénité		1045,34	1034,99
Latitude C		149,14	149,14
Latitude D		135,88	135,88
Oblitys D		623,32	614,11
Plénitude D PEA		214,16	208,94
Poste Gestion C		14934,40	14934,40
Revenus Trimestr. D		5231,84	5180,04
Solstice D		2370,09	2364,18
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38166,43	38166,43
Actimonétaire D		31077,97	31077,97
Cadence 1 D		1073,97	1063,34
Cadence 2 D		1063,70	1053,17
Cadence 3 D		1064,54	1054
Capimonétaire C		412,40	411,99
Capimonétaire D		372,11	371,74
Sogeoblig C/D		9310,59	9218,41
Interoblig C		7591,82	7516,65
Intersélection France D		756,33	741,50
S.G. France opport. C		2091,80	2050,78
S.G. France opport. D		1996,88	1957,73
Sogenfrance C		1961,54	1923,08
Sogenfrance D		1792,95	1757,79
Sogépargne D		314,63	311,51
Soginter C		2666,98	2614,69
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1495,36	1466,04
Sogeliance D	◆	1696,83	1680,03
Sogenfrance Tempo D	◆	212,71	208,54

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

OLYMPISME La 106e session du Comité international olympique (CIO) est réunie, depuis le mardi 2 septembre, à Lausanne (Suisse). Vendredi 5, les membres de cette instance doivent entendre une dernière fois les délégations des cinq comités de candidature à l'organisation des Jeux de 2004. ● ENTRE Athènes, Buenos Aires, Le Cap, Rome et Stockholm, la compétition est rude pour obtenir le privilège de succéder à Sydney sur la liste des Jeux olympiques. ● CHAQUE CANDIDAT au titre met en avant ses installations sportives déjà réalisées ou en projet. Pour les 107 membres du CIO présents, le choix semble difficile, mais la tentation semble forte chez certains membres d'accorder la faveur à l'un des deux continents qui n'a jamais accueilli les Jeux. Dans ce cas, les chances du Cap paraissent grandes. ● LE NOM de la ville retenue sera annoncé à 18 h 30.

Cinq villes restent en lice pour accueillir les Jeux olympiques de 2004

Malgré la présence de trois capitales européennes, parmi lesquelles Rome bénéficie de soutiens de poids, le CIO pourrait être tenté de choisir Le Cap et ainsi, pour la première fois, organiser le rendez-vous mondial des sportifs en Afrique

ELLES sont cinq : Athènes, Buenos Aires, Le Cap, Rome et Stockholm devront patienter jusqu'à 18 h 30, vendredi 5 septembre, pour connaître le nom de la capitale qui aura le privilège d'accueillir les Jeux olympiques d'été de 2004. Au nom du Comité international olympique (CIO), à Lausanne, Juan Antonio Samaranch, son président, annoncera devant les télévisions du monde entier la décision prise à la majorité des 107 membres du CIO présents dans la Confédération helvétique. C'est alors que prendra fin une procédure inédite. Les responsables du mouvement olympique ont lancé leur nouveau processus de sélection il y a un peu plus d'un an : onze villes s'étaient portées candidates. Dans une première sélection, annoncée le 7 mars, le CIO avait écarté Istanbul, Lille, Rio de Janeiro, Saint-Pétersbourg, San-Juan-de-Porto-Rico et Séville.

Les responsables de la plupart des pays dont la ville est candidate se sont rendus sur les bords du lac Léman. Nelson Mandela, l'homme de la réconciliation en Afrique du Sud, le président argentin, Carlos Menem, et Göran Persson, le premier ministre suédois, ont voulu défendre leurs cités. Seuls les élus de Rome et d'Athènes se montrent discrets. Les premiers parce qu'ils se savent déjà en position de favoris. Les Grecs, de leur côté, ne veulent pas renouveler l'erreur qu'ils avaient commise pour l'attribution des Jeux de 1996. Trop certains de la victoire, ils s'étaient fait souffler les Jeux du centenaire par Atlanta.

A quelques heures de la désignation de la ville qui succédera à Sydney, les pronostics restent difficiles sur le choix du CIO. Après les Etats-Unis, la logique voudrait que les Jeux reviennent dans leur continent d'origine. La présence de trois villes européennes dans la *« short list »* suffit à montrer que la majorité des membres du CIO sont partisans de cette alternance. Mais deux des trois villes européennes ont déjà perdu une partie de leurs chances ces derniers mois. Les qualités du dossier de Stockholm risquent de ne pas peser lourd face à l'hostilité d'une partie de l'opinion suédoise. Et la vague de mystérieux attentats de l'été contre des établissements sportifs n'a pas arrangé les chances de la ville scandinave. Par ailleurs, malgré la réussite de l'organisation des championnats du monde d'athlétisme, au mois d'août, il n'aura pas échappé aux membres du CIO que les tribunes du stade olympique d'Athènes étaient souvent clairsemées. Reste donc Rome. La Ville éternelle a pris l'habitude de l'organisation des grands événements sportifs depuis... les JO de 1960. Mais le dossier de la capitale italienne souffre d'un projet trop dispersé.

Le CIO pourrait donc tenter un pari et satisfaire l'un des deux continents qui n'ont encore jamais reçu les Jeux. L'Amérique latine risque de pâtir de la carte de la simplicité affichée par Buenos Aires. Le choix du Cap serait évidemment le plus fort symboliquement. L'Afrique tout entière attend ce signe de reconnaissance.

ATHÈNES

Une revanche réclamée par les Grecs

ATHÈNES
de notre correspondant

Athènes ne tremble pas. Athènes est confiante, sûre de son dossier. Pour la capitale grecque, l'enjeu est pour elle d'abord symbolique : elle veut laver l'affront de septembre 1990, quand le Comité international olympique (CIO) lui avait préféré Atlanta pour organiser les JO de 1996, les Jeux du centenaire. *« Le Coca-Cola l'a emporté momentanément sur le Parthénon, mais personne ne peut vaincre à long terme la Grèce éternelle »*, s'était exclamée Mélina Mercouri, alors ministre de la culture. La déception avait été énorme, les drapeaux avaient été mis en berne. Les Grecs estimaient mériter ces « olympiades d'or », cent ans après les premiers Jeux modernes qu'Athènes avait justement organisés sous la tutelle du baron Pierre de Coubertin. Dès le lendemain, pourtant, certains avaient souligné *« la nécessité de travailler en profondeur pour que les étrangers prennent la Grèce au sérieux »*.

C'est ce qu'ils ont fait : le comité d'organisation pour les JO de 2004 a mis l'accent, avec modestie, sur les atouts techniques plutôt que sur le passé prestigieux de la cité de Périclès et les idéaux de l'olympisme antique. Les organisateurs soulignent que près de 75 % des installations sportives sont prêtes et que 94 % des équipements nécessaires à l'entraînement des athlètes sont déjà réalisés. Il reste à faire un champ de tir, un stade d'équitation et un canal artificiel pour les épreuves d'aviron et de canoë-kayak. Le budget établit des dépenses de 1,57 milliard de dollars et des recettes de 1,607 milliard de dollars, dont 597 millions de droits de télévision (37,1 % des revenus). Les Grecs insistent aussi sur leur forte capacité d'accueil – dix millions de touristes par an – et leur savoir-faire dans l'organisation de grandes manifestations sportives telles que les championnats d'Europe d'athlétisme en 1982, les Jeux méditerranéens en 1991 et, en août dernier, les championnats du monde d'athlétisme.

RIVALITÉ EUROPÉENNE

En février, la commission d'évaluation du CIO a relevé que la candidature d'Athènes bénéficiait d'un large soutien – l'opposition à l'organisation des Jeux est restée jusqu'à présent très limitée. Mais le rapport soulignait aussi les actuels problèmes de transport urbain et d'accès à l'aéroport. Autre point noir : le *néfos,* ce nuage de pollution qui, depuis vingt ans, tient Athènes sous sa coupe. Les responsables rétorquent que le phénomène devrait diminuer de 40 % avec la construction de deux lignes de métro, dont la mise en service est prévue pour 1999, et d'une autoroute au nord de la capitale qui désengorgeront le trafic. Le nouvel aéroport international de Spata, à trente kilomètres du centre d'Athènes, sera achevé en 2001.

Mais l'assurance des Grecs a été contrariée tout récemment par la vive polémique qui s'est développée quand l'Italien Primo Nebiolo, le tout-puissant patron de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), s'en est pris violemment aux organisateurs grecs des championnats du monde du mois d'août. Le maître de l'IAAF n'a pas hésité à les qualifier de *« médiocres »* et d'*« amateurs »*, leur reprochant notamment le manque de spectateurs dans le stade olympique de 80 000 places durant les deux premiers jours de la compétition. Scandalisés, les Grecs ont accusé Primo Nebiolo de vouloir *« saboter »* la candidature d'Athènes aux Jeux de 2004, rappelant qu'il est aussi le président honoraire de la candidature de Rome, la grande rivale européenne. La presse hellène a vilipendé M. Nebiolo, le qualifiant de *« Duce »*, de *« parrain »* et de *« mafioso de l'athlétisme international »*. Au soir de la clôture des championnats du monde d'athlétisme, le 10 août, des dizaines de milliers de spectateurs grecs, soutenus par le secrétaire d'Etat aux sports, l'ont hué.

Didier Kunz

BUENOS AIRES

Une ambition servie par la modestie

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

Les promoteurs de la candidature de Buenos Aires pour l'organisation des Jeux olympiques de 2004 ont recensé vingt et une raisons de croire en leur bonne étoile. Des raisons techniques, budgétaires, mais surtout affectives : *« Buenos Aires est, parmi les villes qui ont contribué à la naissance du Comité international olympique, la seule qui n'ait jamais obtenu l'organisation des Jeux »*, rappelle Roberto Eguia, l'un des membres de la Commission Pro Sede, chargée de défendre la cinquième candidature olympique de la capitale argentine. *« Le baron de Coubertin vantait la vocation universaliste des Jeux olympiques : l'Amérique du Sud fait justement partie de l'univers »*, ajoute-t-il pour souligner que les pays de l'hémisphère Sud ont été largement ignorés par le mouvement olympique, seule l'Australie (Melbourne en 1956 et Sydney en 2000) ayant reçu la famille olympique en cent ans.

Fait rarissime, le dossier de Buenos Aires a permis de réaliser l'union sacrée de la classe politique argentine. Fernando de la Rua, maire (radical) de la capitale argentine, et le président Carlos Menem (péroniste) ont, pour une fois, fait taire leurs divergences : l'année dernière, tous les partis politiques ont voté la loi n° 24763 96 pour soutenir officiellement une candidature olympique qui joue à la fois sur le registre de la modestie et sur celui de la simplicité.

Avec un budget de 1,2 milliard de dollars (environ 7,3 milliards de francs), le projet de Buenos Aires est le plus modeste parmi les cinq concurrents. Les membres de la Commission Pro Sede ont tablé sur un concept simple et peu onéreux : la plupart des installations sportives et extra-sportives seront regroupées tout au long d'un « arc olympique », un couloir de quinze kilomètres sur deux, étalé sur la rive sud du Rio de la Plata, entre les stades, déjà existants, des célèbres clubs de football de River Plate – destiné à devenir le stade olympique – et de Boca Juniors – La Boca, quartier populaire du sud de la ville, devrait accueillir le village olympique.

COUP D'ACCÉLÉRATEUR

Cette concentration présente notamment l'avantage de faciliter la circulation des athlètes et des spectateurs. Depuis le village olympique, une vingtaine de minutes pourraient être suffisantes pour rejoindre n'importe quel site de ce couloir olympique. *« Grâce à ce concept très simple, les Jeux pourraient se dérouler sans perturber la vie de la cité »*, note avec fierté un des artisans de ce projet.

Pour les urbanistes de Buenos Aires, cet *« arc olympique »*, s'il voit le jour, donnerait également un immense coup d'accélérateur à un grand projet d'aménagement : la reconquête des rives du Rio de la Plata, abandonnées depuis un siècle au trafic maritime. Ce gigantesque chantier, très cher au cœur des Porteños, a débuté il y a quelques années avec la rénovation des docks de Puerto Madero. *« Avec ou sans les Jeux, nous l'achèverons »*, affirment les urbanistes.

Cette candidature « du cœur » comporte toutefois deux point faibles : comme la plupart des grandes métropoles du Sud, Buenos Aires est parfois asphyxiée par les difficultés de la circulation automobile ; ses habitants n'ont, jusqu'ici, fait montre que d'un enthousiasme mesuré à l'idée de recevoir la grande fête olympique, même si de récents sondages indiquent que les Porteños soutiennent la candidature à 86 %. La sélection de Buenos Aires dans la dernière liste des villes candidates n'avait pas suscité ni cris de joie ni rassemblements populaires sur la Plaza de Mayo : *« Les Argentins ne sont pas des Latino-Américains typiques. Nous sommes en finale et, ce qui compte, c'est la médaille d'or. Nous la gagnerons grâce à des faits précis, pas avec des rêves. Les Porteños viendront nombreux sur la Plaza de Mayo le 5 septembre si leur ville est choisie »*, pronostique Roberto Eguia.

Eric Collier

LE CAP

Un espoir porté par l'Afrique

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« Les Jeux olympiques seraient une récompense pour la nouvelle Afrique du Sud et pour l'Afrique toute entière. » C'est le leitmotiv repris à la moindre occasion par le président Nelson Mandela pour défendre la candidature du Cap à l'organisation des Jeux olympiques de 2004. Devenu le supporter numéro un de la ville, le très charismatique chef d'Etat est présent depuis plusieurs jours déjà en Suisse, afin de participer à la défense de la candidature africaine auprès des membres du Comité international olympique (CIO).

S'appuyant sur le prestige incomparable de M. Mandela, Le Cap joue sur l'image du « miracle » sud-africain et sur le fait que l'Afrique demeure le seul continent à n'avoir jamais accueilli les JO. L'argument est avant tout politique : l'attribution des Jeux olympiques au Cap serait la réparation d'une injustice et une consécration pour la jeune démocratie post-apartheid. Le slogan officiel de la candidature décline cette idée sur d'immenses panneaux publicitaires : *« Si Le Cap gagne, c'est nous tous qui gagnons ! »* Les célébrités noires ou métisses du pays prêtent leur nom à cette campagne.

« Le Cap, c'est la candidature de toute l'Afrique », ne cesse de répéter, de son côté, Chris Ball, le directeur du comité de candidature. Une Afrique multicolore constitue le logo de la ville candidate : dans la logique de sa montée en puissance à travers le continent, l'Afrique du Sud se veut aussi désormais porte-drapeau. Elle dispose d'une capacité d'organisation et d'infrastructures uniques dans cette région du globe. Malgré tout, ce discours multiracial et régional a longtemps donné l'impression de n'être qu'un outil de marketing au service d'un projet commencé par les milieux d'affaires blancs. Plusieurs membres africains du CIO, en visite au Cap, se sont d'ailleurs étonnés de la faible présence de Noirs dans le comité de candidature. *« Il y a presque autant de Noirs dans ce comité que dans celui de Stockholm »*, a fait remarquer un journaliste africain.

EFFORT DE REDISTRIBUTION

D'après les sondages, 70 % des Sud-Africains sont favorables à la candidature. Mais, jusqu'à ces dernières semaines, la majorité d'entre eux ne se sentaient pas directement concernés. Ce n'est que sous l'effet tardif d'une campagne de mobilisation gouvernementale que le pays a vraiment commencé à vivre à l'heure olympique. D'abord réticent, l'Etat s'est laissé séduire par les retombées éventuelles sur l'économie. Très critique à propos de la gestion et de la composition du comité de candidature, le gouvernement de M. Mandela s'est activement engagé dans le projet afin de rétablir la situation.

Si cet effort a amélioré l'image de la candidature du Cap, les difficultés demeurent. Comme l'ensemble de l'Afrique du Sud, la ville est confrontée au lourd héritage de l'apartheid. Le comité de candidature s'est efforcé de démontrer que les JO contribueraient à la redistribution des richesses en faveur des populations défavorisées. Les sites olympiques devraient être localisés dans les quartiers noirs ou métis et pourront être réutilisés par les habitants. Le secteur privé contribuera pour moitié aux 10 milliards de francs nécessaires.

Il n'en reste pas moins que la ville candidate doit faire face au manque d'infrastructures de transport et d'hôtellerie et à la forte criminalité qui y sévit comme dans le reste du pays. La stabilité politique après le départ de M. Mandela, en 1999, constitue un autre point d'interrogation. Le comité de candidature, néanmoins, se veut rassurant. Il fait valoir que le chef d'Etat a déjà préparé sa succession et que les faiblesses d'ordre technique sont loin d'être insurmontables. Avec le président Mandela comme « VRP » de luxe, Le Cap veut croire à un second miracle sud-africain.

Frédéric Chambon

ROME

Un favori saisi par le doute

ROME
de notre envoyé spécial

L'assurance affichée à Lausanne n'est plus de mise au comité de candidature de Rome pour les Jeux de 2004. Le 7 mars, la délégation italienne avait la superbe d'un favori après son audition devant le Comité international olympique (CIO). Forts d'un rapport particulièrement enthousiaste de la commission d'évaluation du CIO, les Romains semblaient considérer la victoire finale comme acquise.

L'ambiance a changé dans les bureaux installés dans le quartier du Foro Italico, au pied du Stade olympique remis à neuf pour les championnats du monde d'athlétisme en 1987 et pour la Coupe du monde de football en 1990. Le poids de Primo Nebiolo, le patron italien de la toute-puissante Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), ne suffirait plus. Celui-ci se défend d'ailleurs d'avoir renoncé à la présidence du CIO dans un éventuel marchandage sur le choix de sa ville : *« Si Rome gagne, on va m'accuser. Si nous perdons, on va me traiter d'incapable. »*

Rome a pris conscience de l'impact négatif de certains aspects des Jeux d'Atlanta. Raffaele Ranucci, le président du comité de candidature, évoque donc *« le retour à des Jeux de dimension humaine, sans concentration des sites »*. Il est vrai que ceux-ci ont dû être implantés en trois des quatre points cardinaux de la périphérie de la ville. Si bien qu'hébergés par une université dans la zone d'urbanisation sauvage de Tor Vergata, les athlètes devront monter au plus haut du village olympique pour tenter d'apercevoir au loin la coupole de la basilique Saint-Pierre. Au même moment, en plein centre de Rome, les membres du CIO et la famille olympique prendront leurs aises dans les hôtels de luxe de la via Veneto.

PROJETS EN ATTENTE

Malgré la difficulté de redonner les Jeux à la Ville éternelle, moins d'un demi-siècle après ceux de 1960, sa candidature ne manque pas d'atouts. Les équipements existent déjà pour la plupart. Rome a su organiser quelques-uns des grands événements sportifs de ces dernières années. L'harmonie politique entre le gouvernement italien et la municipalité de coalition Verts-socialistes garantit au budget d'organisation le soutien de l'Etat.

Le consensus qui règne en Italie ne peut pourtant pas dissimuler le mol enthousiasme sur la candidature de la capitale. A Rome même, le scepticisme domine. Comment faire aboutir avec les Jeux tous les projets d'infrastructure ? Celles qui étaient nécessaires pour accueillir les millions de pèlerins attendus en l'an 2000 ne seront pas prêtes. Congestionnée, souvent asphyxiée par la pollution, la ville attend toujours les équipements qui lui permettraient de respirer. Le principal est cette troisième ligne de métro dont l'absence oblige les Romains à se déplacer sur de pétaradants deux-roues ou à contourner les interdictions de circuler en voiture dans le centre historique. La contestation contre la candidature de Rome s'appuie sur la propension des élus à promettre pour le lendemain ce qui n'a pu être tenu. *« Est-il nécessaire d'imposer à cette ville un événement qui ne lui est pas nécessaire pour accroître sa notoriété ? »*, demande Carlo Ripa di Meana, ancien porte-parole des Verts et membre du Comité contre les Jeux.

Mario Pescante, le président d'un Comité national olympique qui joue pratiquement le rôle du ministère des sports, peut mettre en avant l'incroyable puissance de son mouvement dans la décision de présenter la candidature de Rome. C'est Ricardo Milana, le maire adjoint chargé des sports, qui en donne la clé : *« Les Jeux vont nous permettre de réaliser tout ce que nous ne pouvions pas faire autrement. »* A un peu plus d'un an des élections municipales, le sort de l'équipe de Francesco Rutelli, le jeune maire (Vert) de Rome, pourrait se jouer en grande partie à Lausanne.

C. de C.

Cinq villes pour une fête

Les dix dernières élues :

1964 : **Tokyo**
1968 : **Mexico**
1972 : **Munich**
1976 : **Montréal**
1980 : **Moscou**
1984 : **Los Angeles**
1988 : **Séoul**
1992 : **Barcelone**
1996 : **Atlanta**
2000 : **Sydney**

Le déroulement de la journée du 5 septembre

● **La présentation.** Les cinq villes candidates présentent chacune pendant cinquante-cinq minutes, à partir de 9 heures, leur dossier. Les instances du Comité international olympique (CIO) ont décidé l'ordre de passage suivant : Stockholm (9 heures-9 h 55), Le Cap (10 h 15-11 h 10), Athènes (11 h 30-12 h 25), Buenos Aires (14 heures-14 h55) et Rome (15 h 15-16 h10).
● **L'avis de la Commission.** A 16 h 30, la Commission d'évaluation des candidatures, présidée par l'avocat allemand Thomas Bach, champion olympique de fleuret par équipe en 1976, fait part de ses conclusions.
● **Le vote.** A partir de 17 heures, les 107 membres du CIO – sur 111 – présents à la cession – parmi les absents figurent la princesse Anne d'Angleterre, en raison du deuil qui frappe la famille royale, et le cheik Ahmad Al Fahad Al Sabah – procèdent au vote. L'Italien Otavio Cinquanta ne peut prendre part aux délibérations. La présidence du scrutin est assurée par le Sénégalais Kéba Mbaye. Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, ne participe pas au vote.
● **Le mode de scrutin.** Pour être désignée, une ville doit obtenir la majorité absolue des voix. Après chaque tour, la ville ayant obtenu le moins de voix ne participe pas au tour suivant. Lorsqu'il ne reste plus que deux villes, celle qui obtient le plus de voix est désignée.
● **La proclamation du résultat.** A 17 h30 débutera la cérémonie de proclamation des résultats. Le nom de la ville ayant recueilli le plus grand nombre de voix à l'issue des différents tours de scrutin sera annoncé solennellement à 18 h 30. Celle-ci accueillera en 2004 les Jeux olympiques d'été.

STOCKHOLM

Un pari menacé par les attentats

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Tant d'énergie déployée pour rien ? A Stockholm, on craint que la série de mystérieux attentats organisés cet été contre plusieurs installations sportives en Suède ne ruine des mois d'efforts (*Le Monde* du 13 août). Le comité de candidature de la capitale suédoise avait pourtant réussi son pari. En moins d'un an, la proportion de la population hostile à l'organisation des Jeux de 2004 était passée de 52 % à 37 %. Auprès d'un CIO manifestement séduit par les qualités techniques de cette candidature, les bombes dans les stades risquent cependant d'avoir plus d'impact que la lente conversion de Suédois qui se prenaient pourtant à rêver de renouveler la magie de 1912. Pour ces premiers Jeux à Stockholm, Pierre de Coubertin ne trouvait pas de mots assez forts : *« Cinq semaines durant, la liesse continue de la nature* [...], *la gaieté générale de la jeunesse. »*

Les atouts de Stockholm ne manquent pas. A commencer par cette sublime lumière qui irradie la capitale pendant les longues journées de l'été scandinave. La Baltique baigne la ville, constituée de quatorze îles. Grâce à un climat d'une rare pureté, 88 records du monde ont été battus sur les pistes d'athlétisme de la ville. Les installations seront concentrées dans un rayon de quelques kilomètres autour du palais royal. Alors que 70 % de la population utilise déjà les transports en commun, il ne manque qu'une courte ligne reliant le village et le stade olympiques du futur quartier Victoria au centre-ville.

L'engouement des Suédois pour le sport avait été à l'origine du succès des championnats du monde d'athlétisme de Göteborg, en 1995. Mais la candidature de Stockholm a réalimenté les inquiétudes du pays. La crise économique a réveillé, depuis 1989, les doutes sur l'avenir de la social-démocratie. Un « comité d'information de l'opinion publique » avait donc été mis en place, en octobre 1996, par les responsables de la candidature. *« Les Suédois n'ont jamais été contre l'idée d'accueillir les Jeux olympiques,* estime Björn Unger, vice-président du comité de candidature. *Ils ont seulement souhaité ne pas prendre un risque financier qui puisse aboutir à une nouvelle augmentation de leurs impôts. »*

PRIORITÉS SOCIALES

Les ressources attendues d'une nouvelle loterie nationale ne suffisent pas à rassurer. Une partie de l'opinion se focalise sur les garanties financières apportées par le gouvernement pour l'ensemble du budget d'organisation. Si l'Association contre les Jeux olympiques n'a pu remettre qu'un millier de signatures à la mairie de Stockholm, le 19 août, les opposants connaissent leur impact sur l'opinion. Ils s'en prennent *« aux hommes politiques qui jettent l'argent par les fenêtres* [...] *alors que des malades, des pauvres, des enfants et des retraités sont simultanément terrorisés ».* Souvent nostalgiques d'un sport *« sans business »*, les réticents avouent leur crainte devant les règles imposées par le CIO. *« Il faudra tellement de moyens et d'énergie pour organiser des Jeux en 2004 que beaucoup d'autres problèmes de notre société risquent d'être négligés d'ici là »*, explique Fredrik Smedberg, qui met ses qualités d'avocat au service de ce véritable front du refus.

Il faut donc toute la force de conviction de Mats Hulth, le maire de Stockholm, pour donner un sens à une candidature qui reste un peu trop lisse : *« La paix et la jeunesse seront au centre de cette quinzaine. Nous allons offrir aux athlètes du monde entier les meilleures conditions d'accueil possibles. Nous chercherons à retrouver l'esprit qui a régné à Lillehammer, chez nos voisins norvégiens, en 1994*, annonce-t-il, avant de revenir sur des explications plus attendues. *Les Jeux olympiques devraient nous permettre de confirmer notre statut de grande cité internationale. »*

Christophe de Chenay

La gymnaste Svetlana Khorkina cultive la différence

LAUSANNE
de notre envoyée spéciale

Son heure semble arrivée. Celle d'accrocher enfin autour de son long cou une médaille d'or de championne du monde individuel. Svetlana Khorkina devrait y parvenir, vendredi 5 septembre. Jamais gagnante mais toujours placée dans les concours généraux des grands championnats internationaux, la Russe attendait que ses anciennes compatriotes lui cèdent la place. Sa patience avait fini par convaincre les juges que l'ombre des autres seyait parfaitement à son teint pâle et délicat. Avec son visage d'icône, ses jambes frêles et interminables, elle a pourtant la grâce d'une ballerine. Moins aguichante que la belle Biélorusse Svetlana Boginskaya, on lui reprochait aussi d'être moins brillante acrobate que l'Ukrainienne Lilia Podkopayeva, championne olympique et championne du monde et d'Europe en titre.

La gymnastique artistique est un art cruel. Il faut s'y faire connaître, puis durer. Svetlana Boginskaya a pris sa retraite après une carrière riche de nombreuses victoires et de trois Jeux olympiques malgré une pause de deux ans et demi. Tous ses titres n'ont pas rendu Lilia Podkopayeva invulnérable. Elle assiste aux championnats du monde de Lausanne en spectatrice, après s'être donné une entorse à la cheville lors des tout derniers entraînements au saut de cheval. La Roumaine Lavinia Milosovici a remisé récemment son justaucorps. Pour Svetlana Khorkina, la voie est donc libre. N'en déplaise aux petites merveilles chinoises qui semblent toutes sorties d'un même moule ou aux fades Roumaines Simona Amanar et Gina Goyean.

En accordant trois dixièmes de point à l'aspect artistique sur la note finale de 10, le nouveau code de pointage de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), qui définit les tendances pour chaque olympiade (*Le Monde* des 2 et 3 septembre), a résolument mis Svetlana Khorkina au goût du jour. A dix-huit ans et demi, la longiligne Russe (1,64 m pour 47 kilos) ne fait pas trop figure d'ancienne puisque la FIG a fixé l'âge minimum des compétitrices à seize ans au lieu de quinze ans auparavant. Elle est même l'ambassadrice idéale pour modérer les critiques qui dénoncent la gymnastique comme un sport destructeur pour les petites filles. En fait, elle a toujours été différente.

Gamine, dans sa bonne ville de Belgorod (Russie), Svetlana Khorkina ne mangeait rien. Inquiète, sa mère avait imaginé réveiller son appétit en l'envoyant faire un peu d'exercice. Sa morphologie la destinait plutôt à la gymnastique rythmique et sportive. Svetlana n'a rien voulu entendre. Intrigué par l'entêtement de l'enfant, un entraîneur, Boris Pilkin, s'est dévoué. Ils ne se quittent plus depuis onze ans. *« On se dispute parfois,* dit l'élève, *mais on se réconcilie toujours. Je l'aime comme mon grand-père. »* Boris Pilkin a réussi au-delà de ses espérances. Avec sa bouillante élève, qui est aujourd'hui la plus grande gymnaste internationale en activité au monde, le petit homme tranquille forme un curieux tandem.

« C'EST MON SECRET »

« Elle a du caractère, dit-il. *Je la laisse tranquille quand je la sens nerveuse ou en colère. »* Et, lorsqu'il tient à faire passer un message important, Boris Pilkin baisse la voix plutôt que de crier. *« C'est mon secret pour fixer son attention »*, dit-il. Timides au début, les deux complices ont concentré leurs efforts sur un seul agrès. Novateur dans l'âme, Boris rêve pour Svetlana d'incroyables combinaisons de difficultés aux barres asymétriques. L'an passé, elle a même changé plusieurs fois d'enchaînement dans la saison. Une manœuvre impensable pour le commun des gymnastes. D'un honnête niveau mais sans grand charisme chez les juniors, Svetlana Khorkina n'a cédé, depuis son entrée en équipe nationale seniors en 1994, qu'une seule fois la médaille d'or en championnat officiel dans cette spécialité. Championne olympique, championne du monde et d'Europe, elle y a tout gagné.

« Elle est exceptionnelle aux barres, estime Evelyne Salaun, juge internationale, *car contrairement à beaucoup qui utilisent les poses de pieds pour le changement de barre, son travail est axé sur des élans et des envols. Une réussite limitée aux barres ne pouvait contenter Svetlana Khorkina.* Les Jeux olympiques d'Atlanta (1996) lui ont donné une nouvelle dimension, une faim d'exceller partout.

Patricia Jolly

■ **La Russie, la Chine, la Roumanie, l'Ukraine, la France et les Etats-Unis** pour les femmes, et la Chine, la Russie, le Japon, la Biélorussie, l'Allemagne et les Etats-Unis pour les hommes, s'étaient qualifiés pour les finales par équipes des championnats du monde qui devaient avoir lieu jeudi 4 septembre à Lausanne. Elvire Teza, Ludivine Furnon et Isabelle Severino se sont qualifiées pour le concours général individuel (vendredi 5 septembre) ainsi que Dimitri Karbanenko, ancien citoyen russe, qui concourt pour la première fois en championnat international sous les couleurs françaises. Teza et Furnon disputeront les finales par appareils à la poutre, tandis que Severino est remplaçante aux barres asymétriques et Furnon au sol. Karbanenko, lui, s'est qualifié pour l'exercice au sol et Eric Poujade disputera la finale au cheval-d'arçons (samedi 6 et dimanche 7 septembre).

Le Britannique Greg Rusedski a vaincu Richard Krajicek et le vent de New York pour atteindre les demi-finales de l'US Open

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Ce fut un match dont l'équation a dû intéresser des physiciens. Comment séparer deux forces opposées mais identiques ? Le tennis a trouvé la solution : le tie-break. Pour mériter sa place en demi-finales des Internationaux des Etats-Unis, Greg Rusedski a ainsi gagné deux des trois sets lors de son quart de finale (7-5 7-6 7-6) contre Richard Krajicek, mercredi 3 septembre. Les deux hommes ayant un mal fou à se prendre leur service, ce qui est pourtant de bon ton dans le tennis.

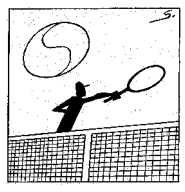

TENNIS

Le Britannique et le Néerlandais sont tous deux de grands serveurs, retrouvés ici au hasard du tableau et de leurs aventures. Greg Rusedski a fait sa réputation sur son service énorme. Il est la deuxième gâchette du circuit après Marc Philippoussis ; il gagne ainsi des tournois. Richard Krajicek est le champion 1996 de Wimbledon, ce qui fait chic dans le curriculum vitae d'un grand serveur. L'enjeu de leur match est énorme : une demi-finale dans une édition des Internationaux des Etats-Unis débarrassée du numéro un mondial, Pete Sampras.

Greg Rusedski et Richard Krajicek se rencontraient pour la sixième fois. Les statistiques de leurs précédentes rencontres étaient rigolotes. Les deux hommes avaient terminé sept des treize sets disputés au tie-break, avantage au sujet de Sa Majesté, qui avait gardé ses nerfs et son service et gagné quatre rencontres. La suprématie n'a pas changé, mercredi. En ce match de gros bras, Krajicek l'escrimeur a plié devant Rusedski le cogneur. Ce fut une partie à sensations pour les amateurs de tennis-blitz, ace, service gagnant et service-volée. Ce fut une partie à sens presque unique, Greg Rusedski ne perdant jamais son service mais le subtilisant une fois à son adversaire, avant de ne montrer aucune autre émotion que de la hargne ou de la colère dans les tie-breaks qui ont mené à sa victoire.

UNE SÉANCE DE TOURMENTS

Ce fut, aussi, une partie bien venteuse. Balayant la canicule et la brume de la veille, inaugurant le premier jour de l'automne à New York, l'aquilon a d'abord surpris les deux joueurs. Il a fortement perturbé le service du Néerlandais quand le Britannique s'y est adapté en gardant son sang-froid. Car la communauté des grands serveurs est multiple. Greg Rusedski fait partie des violents. Le vent, bien sûr, peut venir troubler une telle force, en asticotant le lancer de balle, mais il suffit de lancer un souffle moins haut pour limiter les dégâts. Richard Krajicek, en revanche, est un orfèvre. Sa mise en jeu est moins rapide. On pourrait la qualifier, toutes proportions gardées, de chirurgicale. Le vent lui donne du souci parce que sa balle a plus de chances de tourner dans une bourrasque. Son doux visage chiffonné de colère, Richard a trouvé cela injuste.

Mais il n'a pas perdu. C'est l'autre qui a gagné. Le dernier tie-break en est le plus bel exemple. Cet exercice, joué en sept points avec deux points d'écart, est une séance de tourments où chaque service-volée fait atrocement mal. Greg Rusedski, de ses coups de tonnerre, de ses retours magistraux, a pris le meilleur sur Richard Krajicek et mène cinq points à quatre. Il doit servir deux fois et, si tout va bien, va gagner le match. Il veut en faire trop ou peut-être a-t-il peur : il sert trop facile. Richard s'adjuge une balle de set. Le match peut continuer. Mais Greg ne l'entend pas ainsi. Il décoche des retours, s'octroie une balle de match. Qu'il gagne en plantant un deuxième service gagnant.

Plus tard, il dira qu'il a été gêné par le vent, mais pas autant que Richard Krajicek. Son entraîneur, Brian Teacher, explique : *« Il a construit un tennis plus complet autour de son service. Il volleye mieux, il est plus raisonnable et peut même accepter et soutenir un échange du fond du court. Surtout, il retourne beaucoup mieux. »* Le Britannique semble mû par une gargantuesque envie de victoire. Sa quête est affective. Il veut être aimé.

Il n'est britannique que par adoption, naturalisé en 1995, et les Anglais lui préfèrent Tim Henman parce qu'ils le considèrent un « enfant » du cru, arrière-petit-fils d'Ellen Stawell-Brown, qui fut la première joueuse à servir au-dessus de l'épaule. Tim Henman a été éliminé au deuxième tour. Greg est resté. Samedi, en demi-finales, il rencontrera le Suédois Jonas Bjorkman, vainqueur de Petr Korda. Malade, le tombeur de Pete Sampras a abandonné dans le troisième set alors qu'il était mené 7-6, 6-2, 1-0.

Samedi 6 septembre sera un jour difficile pour Greg Rusedski. Dans le désordre, il affrontera la première demi-finale de sa carrière dans un tournoi du Grand Chelem, il fêtera son anniversaire. Au-delà de tous ces événements attendus ou espérés, il vivra, en citoyen britannique, les funérailles de la princesse Diana. Il dit : *« Ce sera une journée très difficile. Mes prières vont vers elle, vers sa famille, ses enfants. Je jouerai pour eux. »*

Bénédicte Mathieu

La deuxième chance de Lindsay Davenport

GRÂCE au tintamarre des gamines-championnes, Lindsay Davenport s'est fait oublier pendant les neuf premiers jours de l'US Open, jouant ses matches comme en douce, même quand elle programmée sur le court central. Lindsay la discrète ne s'est pas plainte, bien au contraire. Elle se souvient du battage médiatique fait autour d'elle en 1996. L'Amérique l'attendait en potentielle vainqueur. Championne olympique à Atlanta, elle avait apporté sa pierre à la liesse nationale. Elle avait battu Arantxa Sanchez-Vicario et Jana Novotna.

Pour l'US Open, elle avait débarrassé sa silhouette de 1,89 m d'une dizaine de kilos pour arriver à son poids de forme : 78 kilos. Elle était prête. Match après match, elle avait voyagé facilement vers la seconde semaine. Las, un soir, sur le central, elle s'était inclinée en seizièmes de finale devant sa compatriote Linda Wild. Le trac, avait-elle justifié. Et la plus gentille des filles du circuit s'était excusée, au bord des larmes. C'était bien cela son problème : cette incapacité à être « méchante » sur un court.

Mercredi 3 septembre, en quarts de finale, contre Jana Novotna – sa nouvelle partenaire de double après Mary Joe Fernandez –, Lindsay Davenport s'est battue contre le vent (comme Greg Rusedski et Richard Krajicek), contre Jana Novotna et surtout contre elle-même. Elle a gagné (6-2, 4-6, 7-6 (7-5)). Jeu appliqué, esprit reposé, elle a emporté le premier set : premier service régulier, revers posé le long des lignes, retours de coup droit impeccables, Jana Novotna a été repoussée loin du filet. Le deuxième set a tourné à l'avantage de la Tchèque, qui, bondissante, toujours à l'affût, a multiplié les points gagnants.

Le troisième set a été émouvant et interminable. Après avoir des balles de cinq jeux à un, Lindsay Davenport s'est fait rattraper. Volée après volée, passing après passing, elles se sont empoignées, douloureuses, jusqu'au tie-break, sauvant chacune une balle de match au passage. Jana a plié. Lindsay a tenu : *« Je n'aurais jamais survécu à une balle de match il y a un an. J'ai confiance. »* En demi-finales, elle rencontrera Martina Hingis. La numéro un mondial n'a fait qu'une bouchée de l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, sa partenaire de double, après un match désespérément parfait (6-3, 6-2). En 1997, Martina Hingis a été battue par deux joueuses : Iva Majoli en finale de Roland-Garros, sur terre battue, et Lindsay Davenport en demi-finales du tournoi de Los Angeles, sur surface rapide. *« Ce jour-là,* explique la jeune fille, *j'étais très fatiguée. »*

B. M.

DÉPÊCHES

■ **AVIRON : deux nouveaux équipages français** (deux sans barreur et deux de couple poids légers) se sont qualifiés, mercredi 3 septembre, à Aiguebelette (Savoie), pour les demi-finales de leur catégorie lors des championnats du monde. A l'issue des qualifications, sur les douze bateaux alignés par la France, trois sont déjà en finale et les neuf autres en demi-finales.

■ **FOOTBALL : Troyes conserve la première place** du classement, devançant Lorient et Lille, à l'issue de la septième journée du championnat de France de division 2, disputée mercredi 3 septembre. Martigues-Valence, 2-0 ; Lille-Gueugnon, 2-0 ; Nîmes-Red Star, 2-2 ; Laval-Caen, 0-2 ; Niort-Wasquehal, 3-1 ; Toulon-Amiens, 1-1 ; Nice-Nancy, 1-1 ; Louhans-Cuiseaux - Mulhouse, 0-0 ; Beauvais-Lorient, 1-1 ; Saint-Etienne - Troyes, 1-1 ; Sochaux-Le Mans, 0-2.

■ **La contre-expertise pratiquée**, mercredi 3 septembre, à Buenos Aires, a confirmé la présence de substances interdites dans les urines de Diego Maradona, contrôlé positif à la cocaïne au terme de la rencontre Boca Juniors-Argentinos Juniors du 24 août. Un juge fédéral a cependant ordonné analyse de l'ADN de l'échantillon d'urine afin de vérifier qu'il appartient bien au joueur. Cette nouvelle expertise prendra entre 25 et 35 jours. Diego Maradona, qui aura trente-sept ans en octobre, a déjà été contrôlé positif à deux reprises depuis 1991 et risque une suspension minimun de quinze mois. – *(AFP.)*

■ **LOTO : résultats des tirages n° 71 du mercredi 3 septembre.** Premier tirage : 2, 18, 22, 28, 29, 41, numéro complémentaire : 8. Pas de rapport pour 6 bons numéros. Rapports pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 123 870 F ; pour 5 bons numéros : 11 440 F ; pour 4 bons numéros : 206 F ; pour 3 bons numéros : 18 F Second tirage : 4, 9, 16, 24, 31, 45, numéro complémentaire : 5. Rapport pour 6 bons numéros : 5 006 280 F. Rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 22 345 F. ; pour 5 bons numéros : 2 835 F. ; pour 4 bons numéros : 108 F. ; pour 3 bons numéros : 13 F.

Les cosmonautes de Mir préparent une sortie dans l'espace

Cinq heures pour localiser une brèche

MOSCOU
de notre correspondant

L'équipage de la station russe Mir termine les préparatifs pour une sortie dans l'espace au cours de laquelle ils inspecteront de l'extérieur le module Spektr pour essayer de repérer la (ou les) brèche(s) provoquée(s) par la collision avec un cargo Progress le 25 juin. Ce « trou » n'avait pas été localisé lors de la spectaculaire exploration de l'intérieur du module dépressurisé effectuée le 22 août par l'ingénieur de bord Pavel Vinogradov.

Les opérations devraient débuter samedi 6 septembre vers 4 heures (heure de Paris) et durer environ cinq heures. Le commandant de bord, Anatoli Soloviev, prendra des photos et filmera méthodiquement la paroi de Spektr. Il sera, pour ce faire, accroché à la grue télescopique fixée à l'extérieur de la station et qui sera manœuvrée par l'Américain Michael Foale. L'ingénieur de bord Pavel Vinogradov, resté à l'intérieur de Mir, téléguidera une autre caméra accrochée à la flèche de la grue, près de Soloviev, afin de faire des plans d'ensemble, a précisé le porte-parole du Centre de contrôle des vols spatiaux (Tsoup), près de Moscou.

Anatoli Soloviev devra sans doute aussi positionner, à la main, vers le Soleil, les panneaux solaires du module Spektr. Ces derniers ont été reconnectés après les réparations effectuées le 22 août. Mais les moteurs qui les orientent ne fonctionnent pas, ce qui réduit leur rendement.

Les responsables russes restent très discrets sur ce problème, qui les a amenés à retarder la sortie, prévue initialement mercredi 3 septembre. Officiellement, le report est dû au *« surcroît de travail »* occasionné par le rétablissement de l'électricité sur la station. Mais, selon Igor Braverman, ingénieur de la société Energuia (fabricant de Mir), ce délai permet, en fait, *« d'étudier la meilleure position pour les panneaux solaires et d'enseigner à l'équipage comment les orienter. Nous ne trouvons pas pourquoi le système d'orientation des panneaux ne fonctionne pas et nous ne savons donc pas encore quelles sont les réparations à y faire »*, précise cet ingénieur en énergie solaire.

MOINS DE PUBLICITÉ

Après la sortie, les cosmonautes devront aussi commencer à installer un nouveau système d'évacuation de dioxyde de carbone sur le module de base, peut-être un signe que le précédent commence à s'essouffler. Mais il semble que les responsables spatiaux russes, qui ont obtenu des crédits supplémentaires après un feuilleton-catastrophe spatial très médiatisé, n'ont plus envie de faire trop de publicité aux difficultés de Mir. Ils ont apparemment trouvé de quoi occuper l'attention avec le procès fait à l'équipage présent à bord lors de la collision du 25 juin. Valeri Rioumine, coordinateur à Moscou des vols spatiaux russo-américains, a annoncé, mardi 2 septembre, que l'enquête confirmait la culpabilité de Vassili Tsibliev et d'Anatoli Lazoutkine (*Le Monde* du 4 septembre).

Mais les deux hommes semblent avoir gardé quelques soutiens. La communication des résultats de la commission d'enquête prévue jeudi 4 septembre a été annulée et remplacée par une conférence de presse que devaient tenir les deux « accusés » vendredi 5 septembre à la Cité des étoiles, près de Moscou.

Jean-Baptiste Naudet

L'empreinte génétique est le dernier outil en date des Sherlock Holmes modernes

La police scientifique sait faire « parler » des indices microscopiques

Une récente étude australienne montre qu'il est possible de reconstituer la carte génétique d'un homme à partir d'un prélèvement de quelques milliardièmes de gramme. Cette technique a été testée sur les cellules de la peau, qui peuvent être recueillies sur des objets peu manipulés. La justice a de plus en plus souvent recours à l'identification génétique dans le cadre de meurtres et de crimes sexuels.

VOILÀ UNE TECHNIQUE qui aurait enchanté Sherlock Holmes, patron des détectives, qui cultivait la religion de l'indice et pouvait, à partir d'un simple mégot, reconstituer méthodiquement le portrait de celui qui avait roulé la cigarette. Depuis plusieurs années, la police scientifique sait extraire de divers types de cellules cette photographie génétique de chacun de nous qu'est l'ADN et établir la carte d'identité la plus intime qui soit de la personne à laquelle elles appartiennent.

Les échantillons peuvent provenir de divers fluides comme le sang, le sperme et l'urine, ou bien de cheveux, de poils, d'os, etc. Ainsi, pour rester dans le domaine du tabac, il est possible, dans 95 % des cas, de recueillir des cellules de désquamation de la bouche et des lèvres dans les mégots ramassés sur la scène des crimes. Et si deux personnes ont fumé la cigarette, il y a toutes les chances qu'elles aient toutes deux laissé leur signature buccale.

Mais on va aujourd'hui beaucoup plus loin, et les criminels n'ont qu'à bien se tenir. Une étude de la police scientifique australienne, publiée récemment dans la revue britannique *Nature*, prouve que les cellules de désquamation de la peau – principalement des mains –, aussi minuscules soient-elles, peuvent être recueillies sur des objets et trahir celui qui les y a bien inconsciemment abandonnées.

Les policiers australiens ont ainsi réussi à prélever des échantillons de quelques milliardièmes de gramme sur des objets aussi divers et d'usage courant que des stylos, des clés de voiture, des combinés de téléphone, des verres, des tasses ou des poignées de porte, manipulés pendant quelques secondes seulement.

Cela n'étonne pas vraiment Michel Savart, directeur du laboratoire de police scientifique de Lille, qui a effectué 400 empreintes génétiques en 1996.

« On peut amplifier un fragment d'ADN sélectionné même si l'échantillon recueilli par écouvillonnage ne pèse que 2 nanogrammes, explique-t-il. *Cette technique d'amplification par une réaction de polymérisation en chaîne est utilisée en France depuis un an et nous a permis de faire un saut qualitatif important. Mais nous ne l'avons jamais appliquée aux cellules de désquamation de la peau. »*

Bien souvent, les empreintes digitales récoltées sur le fameux lieu du crime s'avèrent trop partielles ou de mauvaise qualité pour servir de preuve au prétoire. En revanche, les empreintes génétiques sont sans pitié puisque la probabilité d'erreur s'élève à une chance sur... trois milliards.

Michel Savart souligne cependant que seule une méthode rigoureuse, dès le début de l'enquête, permet de préserver une chance de recueillir de si infimes témoignages. *« Il est nécessaire de préserver les scènes de crime pour ne pas les polluer*, souligne-t-il. *C'est pourquoi nous avons formé des techniciens qui neutralisent ces endroits. Nous effectuons aussi les empreintes des pompiers et du personnel du SAMU, qui sont souvent les premiers intervenants. »*

La méthode utilisée par les policiers australiens a toutefois son revers puisqu'ils se sont aperçus, au cours de leurs expériences, qu'un cobaye ayant serré la main de quelqu'un peu avant de manipuler un objet laissait aussi sur celui-ci des cellules qu'il avait involontairement prélevées sur l'autre personne.

BANQUE DE DONNÉES

De là à imaginer qu'un criminel puisse sciemment déposer du « matériel » génétique ne lui appartenant pas sur le lieu de son forfait afin de brouiller les pistes, il n'y a qu'un pas. Pour Michel Savart, la prudence reste donc de mise dans une enquête : *« Il faut toujours replacer les indices dans le cadre de l'affaire et se montrer vigilant. Cela dit, au cours d'un crime, l'auteur se trouve en état de stress et laisse très souvent des traces. »*

De plus en plus utilisée par les policiers, la fabrication de cartes génétiques à partir de l'ADN n'est cependant pas généralisée à toutes les enquêtes, ne serait-ce qu'en raison de son coût, qui varie entre 5 000 et 10 000 francs. Cette technique est réservée aux affaires d'homicides et de viols, mais on y a parfois recours lors de vols ou pour d'importants trafics de stupéfiants.

L'installation de nouvelles machines permettant d'automatiser certaines parties de l'analyse génétique – en cours actuellement dans quatre des cinq laboratoires français de police scientifique – devrait favoriser son extension à d'autres dossiers.

Il est aussi envisagé, dans le cadre de l'Union européenne, de mettre en place une banque de données nationale réservée aux crimes et délits à caractère sexuel, comme cela existe déjà en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Pierre Barthélémy

Une première en France

Dans le cadre de l'affaire Caroline Dickinson, une collégienne anglaise violée et assassinée le 18 juillet 1996 dans une chambre de l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a ordonné, jeudi 14 août, un test génétique systématique auprès des hommes âgés de quinze à trente-cinq ans vivant dans ce bourg de 1 818 habitants *(Le Monde* du 16 août). C'est la première fois en France que ce type de prélèvement acquiert un caractère systématique.

Cependant, la justice avait déjà eu recours, avec succès, à cette expertise sur une grande échelle dans une affaire analogue de viol suivi de meurtre, à Garons (Gard). Le juge d'instruction avait ordonné le contrôle ADN de 200 habitants et de tous les jeunes gens aperçus à Garons le jour du crime. Cette opération n'avait pas identifié directement l'auteur des faits, mais, en provoquant son inquiétude, avait permis de le confondre.

L'identification du gang de Roubaix en 1996

Après l'assaut qu'ils donnent, le 29 mars 1996, contre le gang retranché au 59, rue Henri-Carette, à Roubaix, les policiers du RAID découvrent, dans la maison qui a brûlé pendant la fusillade, quatre cadavres calcinés. Difficile de les identifier, même si l'unique survivant de la bande accepte de donner quelques noms. Le laboratoire de police scientifique de Lille parvient à extraire de l'ADN à partir de cellules non carbonisées tirées du psoas – un muscle dorsal – des cadavres. Après comparaison avec le génotype des parents présumés des victimes, trois sont formellement identifiées. Le nom du Français Lionel Dumont avait été avancé pour le quatrième corps, mais les prélèvements effectués auprès de sa famille avaient infirmé cette hypothèse. Les enquêteurs ont poursuivi leur enquête, jusqu'à ce que le laboratoire découvre, grâce à la même méthode, l'identité du dernier inconnu : un ressortissant turc.

Le Monde L'AVION

3e édition

"À LA RENCONTRE DE L'ÉGYPTE ET DES ÉGYPTIENS"

du dimanche 26 octobre au samedi 1er novembre
(vacances scolaires de la Toussaint)

Jean-Marie Colombani et son équipe, notamment Robert Solé, spécialiste de l'Egypte, et Alexandre Buccianti, correspondant du *Monde* au Caire, ont préparé un séjour ponctué de contacts avec des personnalités politiques, économiques et culturelles, de visites des hauts lieux de l'Egypte ancienne et contemporaine et de parcours insolites.

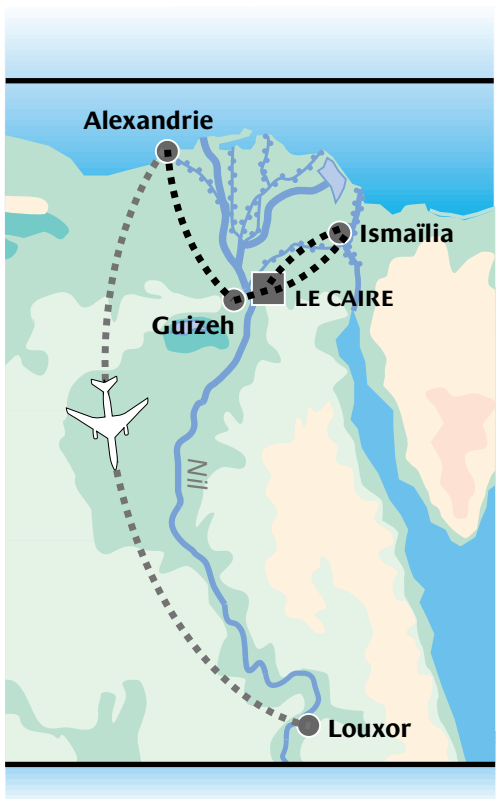

▶ **Jour 1 :** *Musée du Louvre (Paris)-Le Caire*

▶ **Jour 2 :** *Les Pyramides, Saqqara, le quartier d'El Azhar (avec des étudiants francophones)*

▶ **Jour 3 :** *Ramadan City, Ismaïlia, le canal de Suez...*

▶ **Jour 4 :** *Ouadi Natroun, Alexandrie...*

▶ **Jour 5 :** *Louxor, Garagos...*

▶ **Jour 6 :** *Karnak, la vallée des Rois, le Ramesseum, Gourna...*

▶ **Jour 7 :** *Louxor-Paris (ou prolongation vers Assouan en option)*

Prix : 12 000 FRANCS TTC PAR PERSONNE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, TÉLÉPHONEZ À KATIA GOUJON AU 01-46-05-44-33

Avec l'agence iti *– licence n° 092-95-00-28 et JFD System*

Le chien, un ami de 135 000 ans pour l'homme

L'émergence de l'espèce serait beaucoup plus ancienne qu'on ne le pensait

LE MEILLEUR AMI de l'homme serait-il aussi le plus ancien ? Selon des analyses génétiques réalisées par des chercheurs américains et suédois, le chien serait apparu sur Terre il y a environ 135 000 ans, soit 100 000 ans plus tôt que ce que disait jusqu'alors l'histoire officielle.

Descendant du loup – avec lequel il aurait nourri des échanges complexes –, il aurait donc côtoyé, de près ou de loin, l'homme de Neandertal. Avant de devenir le plus fidèle compagnon de son rival et vainqueur, l'homme de Cromagnon.

Publiés dans la revue américaine *Science* (datée du 13 juin), ces travaux s'inscrivent dans la vaste enquête que mènent, à coups de gènes et de fossiles, les détectives de l'évolution des espèces. Il y a quelques années, ce type d'études avait mis à mal le statut de *Canis rufus*, « loup rouge », classé espèce protégée : à la lecture de son ADN, il était apparu que celui-ci n'était en fait qu'un vulgaire coyote, mâtiné de loup gris... Cette fois, l'équipe dirigée par Robert Wayne (université de Californie, Los Angeles) a vu nettement plus large. Elle a comparé l'ADN mitochondrial (matériel génétique porté non par les chromosomes, mais par de petits éléments cellulaires, les mitochondries) de 162 loups issus de 27 meutes réparties sur l'ensemble de la planète, ainsi que celui de 140 chiens domestiques représentatifs de 67 races.

L'HORLOGE MOLÉCULAIRE

Conclusion : les chiens, qui présentent une impressionnante diversité génétique, auraient évolué au fil des siècles en se reproduisant avec des meutes de loups sauvages, mais aussi avec certaines lignées de loups domestiqués.

« Aucune séquence d'ADN de ces chiens ne diffère de celles des loups par plus de douze nucléotides » (les constituants élémentaires des gènes), soit 1 % de leur patrimoine mitochondrial, précisent les bio-évolutionnistes, pour qui *« ces résultats confirment clairement l'hypothèse selon laquelle les loups sont les ancêtres des chiens »*. Selon eux, en revanche, les loups et les coyotes, dont les gènes mitochondriaux diffèrent d'environ 7,5 %, auraient divergé beaucoup plus tôt au cours de l'évolution.

Il y a plus troublant encore. Compte tenu de la grande variabilité génétique des chiens, et du taux de mutation supposé de leur ADN mitochondrial (ce que les chercheurs appellent « l'horloge moléculaire »), les auteurs de cette étude ont calculé que les premiers d'entre eux seraient apparus il y a environ 135 000 ans. Même en tenant compte des inévitables marges d'erreur inhérentes à cette méthode de datation, ce résultat laisse entendre que l'émergence de l'espèce est bien antérieure à sa domestication par l'homme, attestée par les vestiges archéologiques aux alentours de 14 000 ans avant notre ère.

Mêlés à des ossements humains, des restes de canidés ont d'ailleurs été retrouvés, à plusieurs reprises, sur des sites âgés de plus de 100 000 ans – les plus anciens datant de 400 000 ans –, mais ils avaient jusqu'alors été considérés comme des ossements de loups. Selon les généticiens, certains d'entre eux pourraient en fait appartenir aux premiers chiens.

D'une morphologie proche de celle de leurs ancêtres loups, ces représentants de la gent canine n'auraient évolué que beaucoup plus tard, lors du passage de l'homme de la vie nomade à la vie sédentaire.

Catherine Vincent

DÉPÊCHES

■ **TEXTILE : une chemise en coton qui a l'avantage de ne pas se repasser** est lancée par le chemisier français Rousseau. Le procédé utilisé consiste à vaporiser une résine synthétique sur le tissu avant le découpage et, après couture de l'ensemble, à thermoformer un voile fin sur les coutures, le col et les poignets pour éviter que le fil ne se rétracte au lavage. La chemise une fois lavée et suspendue à un cintre retrouve sa forme initiale, assure son fabricant.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : une fusée chinoise Longue Marche-2-III** a mis sur orbite, lundi 1er septembre, deux satellites Iridium pour la firme américaine Motorola, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Le réseau Iridium doit comprendre au total 66 satellites de ce type (24 sont désormais en orbite), les Etats-Unis, la Russie et la Chine devant en lancer chacun 22. Ce tir est le deuxième que réussit la Chine en deux semaines, après la mise en orbite d'un satellite philippin mercredi 20 août.

Ogilvy

Un ThinkPad à ce prix-là, vous pensez résister longtemps ?

à partir de
13 600 F HT*
Le nouveau ThinkPad 380

Tout est intégré dans cet endroit pour penser. Aussi puissant qu'un poste de travail… mais portable. Processeurs Pentium jusqu'à 150 MHz avec technologie MMX™. Grand écran de 12,1 pouces. Mémoire vive de 16 à 80 Mo. Disque dur, lecteur de disquettes et de CD-ROM intégrés. Egalement incluses, des technologies comme la communication infrarouge 4 Mbps.

*16 402 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97. Modèle sans CD-ROM.

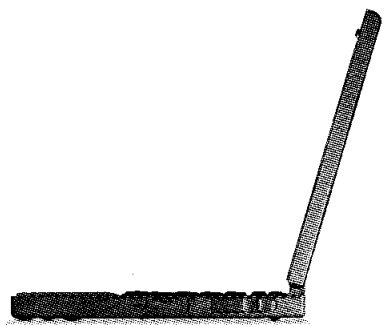

à partir de
13 100 F HT*
Le nouveau ThinkPad 560

L'ultra-portable sans compromis. Processeur Pentium jusqu'à 166 MHz, avec technologie MMX™. Disque dur SMART de 2,1 Go. Ecran de 11,3 ou 12,1 pouces. Mémoire vive de 8 à 80 Mo. Poids plume de 1,87 kg. Communication infrarouge jusqu'à 4Mbps pour impression et transfert de données sans fil, et accès LAN à distance.

*15 799 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97

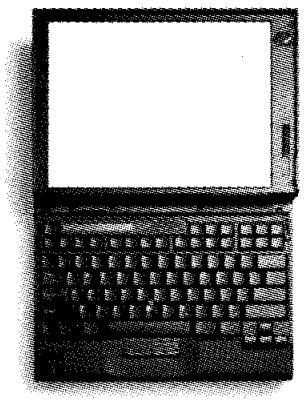

à partir de
29 000 F HT*
Les nouveaux ThinkPad 760 et 765

Le nec plus ultra des portables. Des performances multimédia et des possibilités de communication exceptionnelles. Processeur Pentium® jusqu'à 166 MHz avec technologie MMX™ et mémoire EDO de 104 Mo. Très grand écran de 12,1 ou 13,3 pouces. Disque dur SMART jusqu'à 3,0 Go. Eléments interchangeables comprenant lecteur de CD-ROM, ports vidéo externes et lecture MPEG-2 pour présentations multimédia.

*34 974 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97

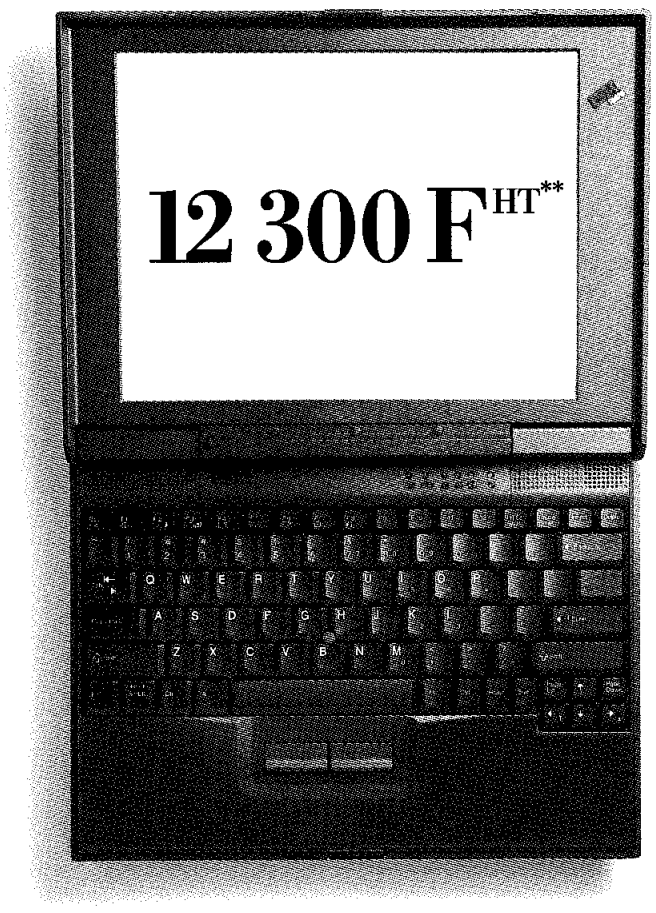

Le nouveau ThinkPad 310 d'IBM

Le ThinkPad le plus abordable, avec tout pour le multimédia.
Processeur Pentium® de 133 MHz, grand écran SVGA de 11,3 pouces double balayage ou à matrice active. Mémoire vive de 16 à 64 Mo. Disque dur de 1,08 à 2,1 Go. Lecteur de CD-ROM 10x en standard ou option. Haut-parleurs stéréo intégrés. Support des applications Sound Blaster Pro. Garantie 1 an pièces et main d'œuvre.

Dorénavant, les légendaires ThinkPad ne sont plus seulement disponibles, ils sont abordables. Pour plus d'informations, ou pour contacter votre revendeur le plus proche, appelez le 0 801 835 426 ou rendez-nous visite sur www.ibm.fr/micro

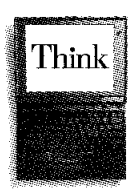

Un meilleur endroit pour penser.
Le meilleur moment pour acheter.

Solutions pour une petite planète

**14 834 F TTC pour le modèle 31010FR. Prix catalogue IBM au 01.08.97.
Les logos Intel Inside, Pentium et MMX sont des marques déposées de Intel Corporation. Les PC référencés dans cette annonce sont livrés avec un système d'exploitation.

Quelques nuages au nord

LA PERTURBATION continue à toucher vendredi le nord de la France en perdant de l'activité, ne donnant que quelques petites gouttes du bassin parisien aux Ardennes. A l'arrière de cette perturbation, sur le nord-ouest, le ciel est variable. Ailleurs, le soleil domine.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Nuages et éclaircies alternent toute la journée. Il fait frais le matin, avec 11 à 13 degrés au réveil. L'après-midi, on atteint environ 20 le long des côtes de la Manche, et 22 à 23 ailleurs.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Malgré les nuages, le soleil fera de belles percées. C'est du Centre à l'Ile-de-France et aux Ardennes que les nuages seront les plus épais, avec des ondées. Il fera jusqu'à 22 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après la dissipation brumes matinales, le temps s'éclaircit mais quelques nuages persistent. Cependant, le ciel de Champagne et du nord-ouest de la Bourgogne pourra rester gris voire pluvieux. Prévoir 22 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur le Poitou-Charentes, le ciel restera nuageux, avec de timides apparitions du soleil. Ailleurs, le ciel se dégagera et la journée sera belle. Quelques nuages côtiers pourront résister. Il fera 23 à 25 degrés dans le Poitou-Charentes et près de la mer, et plus de 27 ailleurs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après la dissipation des brouillards matinaux, la journée sera agréable. Quelques nuages menaçants pourront se développer çà et là sur le relief. Il fera aumeilleur de la journée de 23 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Seule la Côte d'Azur pourra déplorer quelques nuages côtiers au petit matin. Puis le soleil brille partout. Avec déjà 16 à 17 degrés tôt le matin, on atteindra 27 à 30 dans l'après-midi.

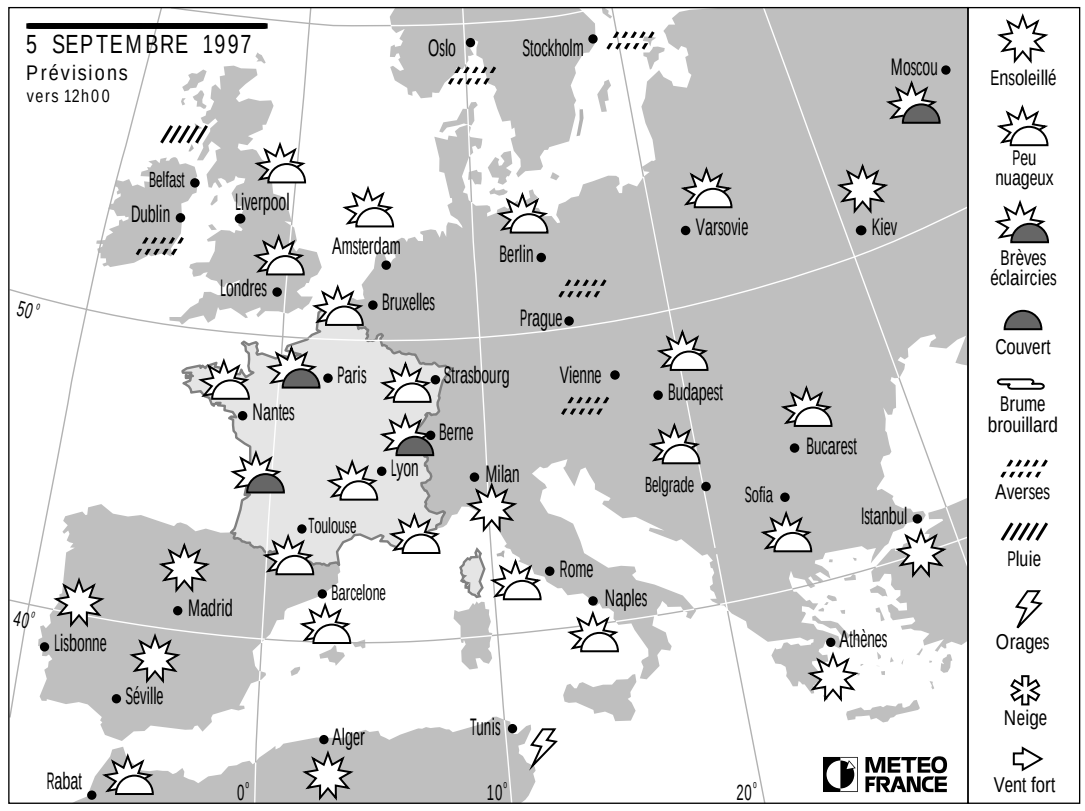

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Le lancement d'une troisième liaison quotidienne (sauf le dimanche) entre Lyon et Francfort donne la possibilité aux voyageurs d'effectuer l'aller-retour dans la journée. Le premier départ est fixé à 8 h 25 (6 h 45, à partir du 26 octobre), le dernier retour à 20 h 50 de Francfort (21 h 35, à la fin octobre). L'aéroport allemand, plaque tournante, permet une connexion avec 117 destinations sur les cinq continents. Numéro Azur : 08-01-63-38-38 ou Minitel 3615 LH.

■ **CANADA.** A compter du lundi 15 septembre, tous les vols Air France à destination de Montréal arriveront et partiront, comme l'ensemble des vols internationaux, de l'aéroport de Dorval, et non plus de Mirabel. Dorval, situé à 22 kilomètres du centre-ville, deux fois plus proche que Mirabel, est accessible en bus pour 9 dollars canadiens.

PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	21/28 S	KIEV	10/17 S	VENISE	18/26 N	LE CAIRE	22/31 S
AJACCIO	17/27 S	NANCY	13/23 N	POINTE-A-PIT.	25/31 N	LISBONNE	18/31 S	VIENNE	16/27 P	MARRAKECH	24/38 S
BIARRITZ	15/24 S	NANTES	12/23 S	ST-DENIS-RÉ.	19/25 P	LIVERPOOL	13/17 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	13/24 N
BORDEAUX	14/26 N	NICE	19/26 S	EUROPE		LONDRES	12/20 S	BRASILIA	17/32 S	PRETORIA	13/23 S
BOURGES	13/25 N	PARIS	12/25 N	AMSTERDAM	14/19 S	LUXEMBOURG	13/19 S	BUENOS AIR.	11/20 N	RABAT	18/29 N
BREST	12/18 S	PAU	13/25 S	ATHENES	18/26 S	MADRID	17/32 S	CARACAS	25/31 S	TUNIS	22/25 P
CAEN	13/20 S	PERPIGNAN	16/28 S	BARCELONE	19/27 S	MILAN	19/29 S	CHICAGO	10/22 N	ASIE-OCÉANIE	
CHERBOURG	10/20 S	RENNES	12/23 S	BELFAST	10/16 P	MOSCOU	5/14 N	LIMA	19/24 C	BANGKOK	27/35 N
CLERMONT-F.	12/26 S	ST-ETIENNE	13/26 S	BELGRADE	15/27 N	MUNICH	15/24 C	LOS ANGELES	20/26 S	BOMBAY	25/30 S
DIJON	13/25 S	STRASBOURG	14/24 S	BERLIN	17/25 S	NAPLES	19/29 N	MEXICO	12/21 N	DJAKARTA	26/30 N
GRENOBLE	14/28 S	TOULOUSE	15/27 S	BERNE	16/24 N	OSLO	12/17 P	MONTREAL	10/20 S	DUBAI	29/38 S
LILLE	12/23 S	TOURS	12/24 S	BRUXELLES	14/18 S	PALMA DE M.	18/29 S	NEW YORK	14/23 S	HANOI	25/31 P
LIMOGES	14/24 S	FRANCE outre-mer		BUCAREST	11/21 S	PRAGUE	15/25 P	SAN FRANCIS.	18/25 S	HONGKONG	26/29 S
LYON	15/27 S	CAYENNE	24/32 N	BUDAPEST	17/28 N	ROME	18/28 N	SANTIAGO/CHI	11/16 C	JERUSALEM	21/33 S
MARSEILLE	18/28 S	NOUMEA	19/25 S	COPENHAGUE	15/21 P	SEVILLE	20/35 S	TORONTO	10/21 S	NEW DEHLI	26/31 P
				DUBLIN	9/16 P	SOFIA	12/22 N	WASHINGTON	11/25 S	PEKIN	19/30 S
				FRANCFORT	16/23 N	ST-PETERSB.	7/20 N	AFRIQUE		SEOUL	21/28 S
				GENEVE	17/25 S	STOCKHOLM	15/20 P	ALGER	17/28 S	SINGAPOUR	27/33 N
				HELSINKI	11/19 N	TENERIFE	17/23 N	DAKAR	26/29 P	SYDNEY	13/19 S
				ISTANBUL	16/21 S	VARSOVIE	12/23 N	KINSHASA	21/30 C	TOKYO	25/28 C

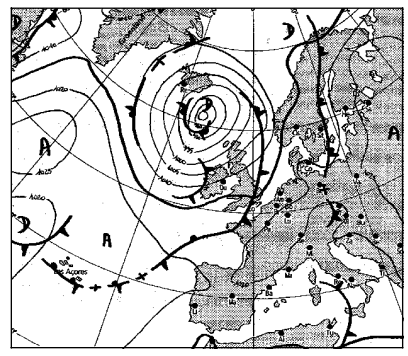

Situation le 4 septembre à 0 heure TU

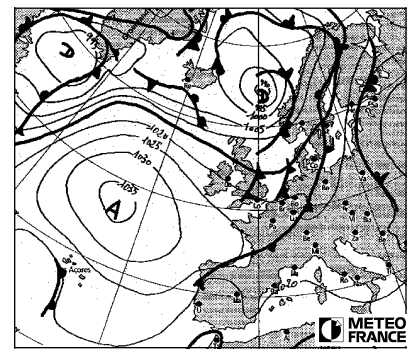

Prévisions pour le 6 septembre à 0 heure TU

VENTES

Les tables à l'anglaise ont toujours les faveurs des collectionneurs

LA TABLE de salle à manger, telle que nous la connaissons, apparaît vers 1780 avec la pièce dédiée aux repas. On l'appelle la table à l'anglaise, car cette mode nous est arrivée d'outre-Manche. Jusqu'alors, déjeuners et dîners se sont consommés sur des tréteaux recouverts de nappes, dressés dans n'importe quel endroit, suivant l'humeur et le nombre de convives. Les premiers modèles, le plus souvent en acajou, sont ronds ou ovales, équipés d'un plateau ouvrant, conçu pour recevoir des allonges mobiles, et posés sur quatre, six ou huit pieds, selon le nombre d'allonges.

Cet agencement permet de recevoir de nombreux invités sans s'encombrer d'un meuble trop important. Ronds ou à section carrée, les pieds fuselés se terminent souvent par des roulettes. Le plateau, formé de planches en bois massif, comporte aussi des abattants, dont les volets se replient sur les côtés, réduisant encore le volume du meuble.

Sur les tables XVIIIe, le crochet servant à maintenir entre elles les planches du plateau est forgé à la main, comme les vis et les poignées utilisées pour l'ouvrir. La demi-lune, une variante moité moins grande, offre un plateau repliable en demi-cercle que l'on peut ranger le long d'un mur. La table de salle à manger se démocratise dès le début du XIXe siècle, abandonnant la noblesse de l'acajou pour les essences plus courantes, noyer ou merisier. Malgré l'évolution des styles du mobilier, le modèle simple de type Louis XVI reste en vogue sous l'Empire et la Restauration. L'époque Louis-Philippe (1830-1848) voit une nouveauté dans la fabrication des meubles avec l'invention de procédés mécaniques qui abaissent leurs prix de revient, mais reproduisent presque constamment les mêmes décors. Les pieds des tables adoptent plusieurs formes différentes, bien caractéristiques du style Louis-Philippe. Les modèles dits « Jacob », inventés par l'illustre ébéniste, sont formés de doubles balustres, les « parapluies » (le sceptre symbolique du roi des bourgeois présente de grosses cannelures, qui s'affinent vers la base, faisant penser aux baleines et à la silhouette des parapluies).

AVEC CHAISES ET BUFFETS

On trouve aussi des torsades et des chapelets, ainsi que des pieds composites, mêlant plusieurs de ces motifs. Leur nombre (quatre, six, huit et parfois dix) dépend du nombre d'allonges. Les volets rabattables, si pratiques, font partie des équipements standardisés de la table de salle à manger. L'acajou est beaucoup plus foncé qu'au XVIIIe siècle. Sous Napoléon III, la mode du pastiche engendre des salles à manger Louis XV ou Renaissance présentées avec les chaises, les désertes et les buffets assortis.

Les tables Louis XVI, Empire et Restauration valent entre 20 000 et 35 000 francs en noyer, entre 40 000 et 70 000 francs en acajou, suivant la beauté du meuble et le nombre d'allonges. Les proportions entre le plateau et le piètement, l'harmonie des lignes, la qualité du mécanisme et son état de conservation ont plus d'importance que l'ancienneté.

Selon les mêmes critères de beauté et de dimension, les modèles Louis-Philippe en acajou se vendent entre 15 000 et 20 000 francs pour les tables à six ou huit pieds, en dessous de 5 000 francs pour les exemplaires en noyer sans allonge. Les tables Henri II ou néo-Renaissance valent moins de 10 000 francs (avec leurs chaises assorties).

Catherine Bedel

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Saint-Tropez** (Var), sur le Port, jusqu'au dimanche 7 septembre, de 10 heures à 13 heures et de 17 heures à 22 heures, 62 exposants, entrée 35 francs.

● **Monte-Carlo**, espace Fontvieille, jusqu'au dimanche 21 septembre, de 15 heures à 21 heures, 60 exposants, entrée 60 francs.

● **Terraube** (Gers), château, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 francs.

● **Bourg-en-Gironde,** salle du Gymnase, du samedi 6 au dimanche 7 septembre de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 10 francs.

● **Compiègne** (Oise), salle Saint-Nicolas, du vendredi 5 au lundi 8 septembre, de 10 heures à 20 heures. Le lundi de 10 heures à 17 heures, 30 exposants, entrée 30 francs.

BROCANTES

● **Plan-d'Orgon** (Bouches-du-Rhône), salle des fêtes, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 26 exposants.

● **Troarn** (Calvados), route nationale, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 40 exposants.

● **Marsac** (Charente), centre de loisirs, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 970 exposants.

● **Pont-Salomon** (Haute-Loire), stade municipal, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 300 exposants.

● **Pougues-les-Eaux** (Nièvre), salle polyvalente, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 25 exposants.

● **Champigny-sur-Marne** (Val-de-Marne), parc du Tremblay, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 200 exposants.

DÉPÊCHES

■ **Automobiles de collection.** Me Tajan et la firme de ventes publiques anglaise Robert Brook organisent la dispersion d'un ensemble de véhicules de collection. En plus des autos et des motos, on trouvera des accessoires anciens et des objets d'art sur le thème de l'automobile. Cet événement aura lieu à l'hippodrome de Longchamp lundi 8 septembre, et les expositions auront lieu sur place les samedi 6 et dimanche 7 septembre de 10 heures à 20 heures.

★ Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris, tél. : 01-53-30-30-30.

■ **Grande braderie**. Le traditionnel rassemblement de Lille, la célèbre « Grande Braderie », aura lieu samedi 6 et dimanche 7 septembre jusqu'à minuit. Quelque 10 000 professionnels seront présents dans la cité du Nord.

★ Lille, Place Roger-Salengro, à partir de 15 heures samedi 6 septembre, jusqu'au dimanche 7 septembre.

■ **Brocante à la Muette.** Du vendredi 5 septembre au dimanche 12 octobre, 60 antiquaires et brocanteurs de tous niveaux sont réunis sur la pelouse de la porte de la Muette, à Paris. Idée originale, de nombreux marchands exposent pendant une semaine, puis laissent leur place à d'autres.

★ Paris, porte de la Muette, de 12 heures à 20 heures, tous les jours.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 97192

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

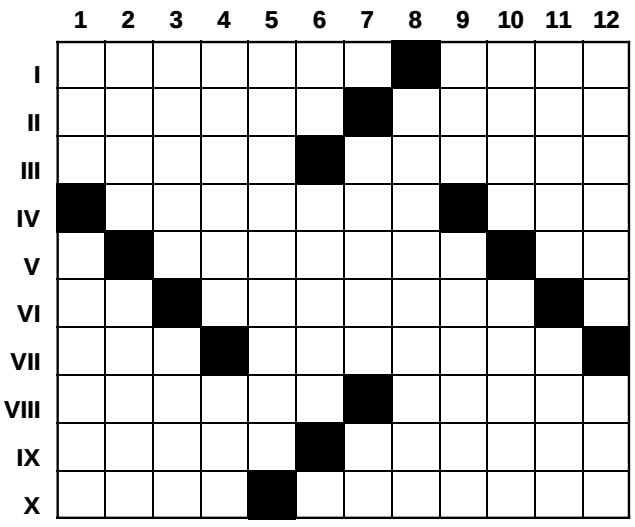

HORIZONTALEMENT

I. Coince la bulle. Marche facilement. – II. Insensibles aux courants. Rythme le propos. – III. Jette un nouveau coup d'œil. Remonté. – IV. Tendras les haubans. Assure la surveillance aux Etats-Unis. – V. Est passée de la Finlande à la Russie. Un peu d'égalité. – VI. Dans la gamme. Portée par les femmes et le prélat. – VII. Vont avec les autres. Seule la petite traverse encore la France. – VIII. Avec eux, il est préférable que ce soit du vol. Se prennent dans la foule. – IX. Rejetées. Mise en page. – X. Refus de la réalité. Que l'on ne pourra pas garder pour soi.

VERTICALEMENT

1. Station bientôt hors service. Vient du milieu. – 2. Affaiblir. A satisfaire sans tarder. – 3. Paquets défaits. Possessif. – 4. Coupas pour être plus harmonieux. Trois sur six. – 5. Ferions du tort. – 6. D'un auxiliaire. Heureusement, il n'a pas eu peur du loup. – 7. Fît part de sa désapprobation. Chez Aragon et chez Sartre. – 8. Vient titiller nos sens. – 9. Fait son entrée dans le grand monde. Avançait sans but. – 10. Mauvais choix pour faire bronzette. Peut donc être lu. – 11. Bon sentiment pour certains. Inspira Virgile. – 12. Très bas niveau pour le cours. Possessif.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU No 97191

HORIZONTALEMENT

I. Sparadrap. BA. – II. Pilulier. Dés. – III. Epars. Cors. – IV. Lt. Emettrice. – V. Lasse. Erigés. – VI. Abêtir. Oates. – VII. Tournants. Se. – VIII. Iule. Tutsi. – IX. Olé. Rapiécer. – X. Né. Intensifs.

VERTICALEMENT

1. Spallation. – 2. Pi. Taboulé. – 3. Ale. Seule. – 4. Rupestre. – 5. Alamein. RN. – 6. Dire. Ratât. – 7. Reste. Nupe. – 8. Ar. Trottin. – 9. Criasses. – 10. Doigt. Ici. – 11. Bercées. Ef. – 12. Assesseurs.

L'ART EN QUESTION

No 30

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

« Solitude inconsolée »

EURYDICE, la femme d'Orphée, musicien dont le chant charme les animaux sauvages et apaise les hommes, a été tuée par un serpent alors que le roi des Lapithes, Aristée, tentait de l'enlever. Orphée obtient que les dieux laissent partir Eurydice, mais à une condition : il ne doit pas se retourner pour la regarder avant d'atteindre la lumière du jour. Mais il ne résiste pas au désir de la contempler, et la perd définitivement. Gustave Moreau s'inspire de l'épisode de la mort d'Eurydice alors qu'il pleure lui-même la disparition de sa compagne. *« L'âme est seule,* écrit-il, *elle a perdu tout ce qui était la splendeur, la force et la douceur, elle pleure sur elle-même, dans cet abandon de tout, dans sa solitude inconsolée. »*

Une grande partie de l'œuvre de Gustave Moreau est conservée dans son ancienne maison, transformée selon sa volonté en musée. Le premier conservateur du Musée Gustave-Moreau a été :

● Albert Lafon ?
● Henri Rupp ?
● Georges Rouault ?

Réponse dans *Le Monde* du 12 septembre

RMN

Gustave Moreau (1826-1898)
« Orphée sur la tombe d'Eurydice » (1891)
Paris, Musée Gustave-Moreau

Solution du jeu no 29 (*Le Monde* du 29 août)

C'est Napoléon Ier qui fit fabriquer, en 1804, la main de Justice. Réalisée en ivoire, elle fut décorée de « l'anneau de saint Denis », provenant du trésor de Saint-Denis.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

SCULPTURE **Le Musée d'art contemporain de Bordeaux présente une importante rétrospective de l'œuvre de Richard Baquié, la première depuis sa mort prématurée, à l'âge de quarante-trois ans, en 1996. Il était bien connu depuis le milieu des années 80, où il a commencé à exposer hors de sa ville natale, Marseille, ses sculptures en ferraille rouillée dans lesquelles il associait à des morceaux de voiture ou d'avion des ventilateurs, des chansons, des glouglous, des images mobiles et des mots. Pour faire naître d'autres images, et inviter à rêver. ● À PARTIR des années 90, l'œuvre de ce sculpteur-poète qui avait maturé dans la joie avec la précipitation propre aux artistes de sa génération témoignait de nouvelles exigences. ● APRÈS Bordeaux, c'est Marseille qui accueillera cette exposition, témoignage des questionnements de l'artiste.**

« La recherche de certitude » de Richard Baquié

Le Musée d'art contemporain de Bordeaux propose une rétrospective des travaux de l'artiste marseillais, disparu en 1996. Ses œuvres expriment ses interrogations sur l'amour, l'errance ou la nature des images, notamment télévisuelles

RICHARD BAQUIÉ. RÉTROSPECTIVE. CapcMusée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. Tous les jours de 12 heures à 18 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 septembre.

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Richard Baquié à ses débuts, ce n'était pas grand-chose : il fabriquait des jouets, des mitraillettes, des petites autos, des avions, en découpant des bouts de ferraille, des canettes de bière ou de Coca- Cola. Mais le recyclage était astucieux et ses objets avaient la fraîcheur des bricolages des enfants d'Afrique. Richard Baquié, à sa mort prématurée à l'âge de quarante-trois ans, en 1996, ce n'était pas rien. Il avait bien grandi, à Marseille, toujours, où il était né, où il vivait et travaillait. Où il avait décidé de devenir artiste à la fin des années 70, au hasard d'heureuses rencontres.

Moniteur d'auto-école, Baquié avait été amené à donner des leçons de conduite à une secrétaire de l'école d'art de Luminy. Il découvrait alors un monde de qualité. Le sculpteur Toni Grand, qui deviendrait son professeur, les peintres Claude Viallat et Joël Kermarrec y enseignaient. Sur les bancs de cette école alors considérée comme exemplaire, prenait place toute une génération prometteuse de jeunes Marseillais : Georges Autard, Judith Bartolani, Gerard Traquandi, Piotr Klemensiewicz notamment, qui allaient faire partie, avec Baquié, de l'équipe rassemblée au début des années 80 autour de l'ARCA, le centre d'art de Marseille, créé par Roger Pailhas.

C'est justement l'ARCA qui proposait, en 1985, la première exposition personnelle de l'artiste. Celui-ci y présentait des grandes pièces de l'année. En particulier cette vieille Plymouth coupée en quatre dont chaque morceau singularisé trouvait sa place aux quatre coins de l'horizon, laissant au centre un vide où déambuler et reconstruire ses propres images. Entre portière réfrigérée (vraiment) et portière animée par sa conjugaison avec une grande roue tournante portant des petites vues de voitures démarrant d'un garage ; entre malle arrière dardant son équipement phallique sur fond de rengaine sifflotée, et avant glougloutant à la perspective de cet *Amore mio* inscrit en lettres découpées dans le capot, qui donne son titre à l'œuvre.

Amore mio était la première d'une floraison de pièces développant à grande échelle les thèmes favoris du sculpteur : la séparation, le voyage, l'amour, l'errance, rien que l'ordinaire de la vie, rien que du réel, du vécu, des petites histoires personnelles transformées en fictions. Avec pour toile de fond, un rien de pensée nostalgique, mais amusée, pour Hollywood, ses écrans, ses enseignes.

FRÉDÉRIC DELPECH

« Le Temps de rien », 1985 Collection capcMusée d'art contemporain, Bordeaux.

UNE ŒUVRE DE CHARME

Richard Baquié n'était pas un homme de fer. Et son œuvre n'a jamais vraiment pris cette tournure agressive et sauvage que l'on rencontre chez beaucoup d'artistes de sa génération, celle des années 80. Elle a de l'élégance, mais oui. C'est une œuvre de charme, un rien fleur bleue, moins superficielle pourtant qu'il n'y paraît au premier abord. Elle est en fait raisonnée et solide. On peut le constater dans la grande nef du CAPC : Baquié tient la route, supporte sans dommage le regard rétrospectif que Bordeaux, avant Marseille, allez savoir pourquoi ! invite à porter sur l'ensemble de son travail. Un travail *in progress* interrompu trop tôt, au moment où jeunesse étant passée, l'artiste s'interrogeait ferme sur lui-même, la validité de son travail, cherchait, dessinait beaucoup, refléchissait plus que jamais à la nature des images, de l'image télévisuelle en particulier et de sa perception, en regard de la peinture, probablement amené à pousser l'analyse du langage artistique parce qu'il enseignait à Paris, à l'école des Beaux-Arts.

Quoiqu'ayant roulé vite, il n'avait pas grillé toutes ses cartouches. Peut-être aussi grâce au dialogue qu'il entretenait avec Marcel Duchamp, la référence fixe, qui apparaît, toujours plus accentuée, au fil de son parcours. Duchamp, c'est une rareté, n'a pas du tout inhibé Richard Baquié, bien au contraire, le jeune artiste s'intéressant bien plus à la dynamique du maître et aux problématiques de la visualisation du mouvement et du temps, qu'à celle de l'objet, du ready-made assisté ou pas, cause de tant de travaux stériles. Duchamp pourrait même avoir tiré Baquié de son néo-nouveau réalisme narratif, poétique et sentimental dans lequel il trempait, vissait et recyclait les morceaux de son imaginaire.

A preuve cette idée apparemment étrange qu'il a eu au début des années 90, de refaire *Etant donnés*, l'œuvre ultime de l'auteur du *Grand Verre*. Pour creuser le mystère de ce corps de femme gisant offert au regard ? Pour comprendre le voyeurisme ? ou tout simplement les composantes de son regard d'artiste ?

« Dix ans de travail et je ne suis pas à maturité de compréhension. Je n'ai aucune satisfaction de mes dix années d'art. Je me suis dispersé dans la recherche de moyens efficaces, et la violence qui me motivait, j'aurais pu la placer plus justement. J'ai envie que mon travail évolue. Je ne l'ai jamais considéré comme satisfaisant. J'ai toujours été déçu de l'écart entre le projet et le résultat. » Tel était un des bilans de l'artiste, ô combien sévère avec lui-même à l'époque – la fin des années 80 – où il n'était pas le seul à être mal dans sa peau, comme beaucoup d'autres que la crise des valeurs gonflées taraudait.

Baquié pourtant était moins visé. Il était sculpteur et son œuvre, quoique souvent montrée, était moins prise dans les phénomènes de mode que celle des peintres, moins sujette à spéculation. Et Baquié n'était pas à proprement parler *« une vedette »*. Toujours est-il qu'alors il donnait à nombre de ses pièces un titre générique révélateur de son interrogation sur lui-même et le sens de son œuvre : « recherche de la certitude », tandis qu'il brodait son exposition de la Fondation Cartier, en 1991, autour du thème de l'échec et son jeu. En hommage à Duchamp, bien sûr ! Après quoi, on ne l'a plus beaucoup vu en solo sur la scène artistique.

On a plaisir à redécouvrir sa traversée toujours plus réfléchie du présent, avec ses moments d'excitation intenses et ses temps d'arrêt : le temps d'écrire *Le Temps de rien* ; avec ses instants de doute et ses séquences d'inquiétude qui défilent en lettres lumineuses par la vitre de quelque véhicule intégré dans une forme d'appareil photographique à soufflet ; avec ses hautes et basses tensions qui prennent toutes sortes de formes mixtes, renouvelées, activées par des moteurs, des bruits, des souffleries de ventilateurs à hélices, associés aux mots, aux textes agglutinés ici, ou glissant là pour accompagner l'envol de ces « machines fictionnelles ». Et inviter au voyage.

Geneviève Breerette

Seize ans de création

● **1952 :** Richard Baquié naît à Marseille.
● **1980-1983 :** L'artiste fait son apparition sur la scène artistique régionale. Il expose notamment à l'ARCA, le nouveau centre d'art de Marseille, avec d'autres jeunes artistes marseillais.
● **1985 :** Il fait sa première exposition personnelle, à l'ARCA, où il présente des très grandes pièces, dont *Le Temps de rien* et *Amore mio*. Le succès obtenu se concrétise par une exposition au Centre Pompidou et la participation de l'artiste à la Documenta de Kassel.
● **1991 :** La Fondation Cartier organise une exposition d'ensemble de ses œuvres des années 80. Parmi elles, *Constats d'échec*, qui donne son titre à la manifestation.
● **1992 :** La dernière exposition personnelle de l'artiste est présentée à la Galerie de Paris. Baquié participe à de nombreuses expositions collectives, au Canada, en Allemagne, en Argentine, notamment.
● **1993 :** Baquié commence à enseigner à Paris, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Il expose sa réplique d'*Etant donnés* de Marcel Duchamp à la Biennale de Lyon, non sans provoquer la perplexité de la critique. La dernière exposition collective à laquelle il participe, qui a lieu à Nîmes, a pour titre « L'ivresse du réel ».
● **1996 :** Richard Baquié meurt le 19 janvier. A la fin de l'année, l'école du quai Malaquais et les élèves de l'artiste lui rendent hommage.

Les horlogers de Beaubourg devant les tribunaux

ALAIN Domingo et François Scali ne sont pas contents : leur œuvre commune, baptisée énigmatiquement *Génitron,* reste enfouie du côté de La Villette, en pièces détachées. Ce *Génitron* est une horloge métallique de quinze tonnes – dix mètres de haut et douze mètres de large – qui décompte le temps restant jusqu'à l'an 2000. Elle a longtemps trôné devant le Centre Pompidou, puis a disparu. Les auteurs, n'ayant pu la faire remonter au même endroit, viennent de porter l'affaire devant les tribunaux.

Cette machine qui égrène les dernières secondes du XXe siècle avait été installée, le 31 janvier 1987, au seuil du bâtiment de Piano et Rogers, pour son dixième anniversaire, en présence de François Mitterrand. L'écran qui affichait le compte à rebours avait été financé par la Fondation Cointreau. Il est resté en place jusqu'en juillet 1996. A cette date, il est chassé par les travaux entamés sur le parvis. On l'entrepose alors dans les sous-sols de la Cité des sciences. Fin janvier 1997, lesdits travaux sont achevés. L'horloge reste néanmoins en caisse. Alain Domingo et François Scali demandent qu'elle soit remontée in situ. Le Centre reste sourd à la requête en dépit d'une rencontre entre François Scali et Jean-Jacques Aillagon, le président de Beaubourg.

Ce dernier affirme que la rénovation du bâtiment interdit un remontage à l'identique. Il propose d'autres solutions pour l'horloge, dont la durée de vie s'effrite un peu plus chaque jour : le parvis de la Cité des sciences, à Paris, ou un lieu qui reste à définir... à Berlin. Le Sénat de la capitale allemande est d'accord pour le transfert. Mais les auteurs du *Génitron* tiennent mordicus à sa présence devant le Centre Pompidou le 31 décembre 1999. On ne déplace pas une œuvre d'art comme une vulgaire horloge de gare, indiquent-ils avant de mettre en avant le contrat qui les lie au Centre. Le tribunal de grande instance de Paris devrait trancher le 12 septembre.

E. de R.

La Fnac vous invite dans ses forums...

Rouen - le 5 septembre à 11 h : **Alain Chamfort**.

Cnit-La Défense - le 9 septembre à 13 h : **Derek Goldby**, metteur en scène de la pièce *Trainspotting*, avec **O. Bony, L. Chauvet, D. Colfs et S. Leboutte**, comédiens.

Belfort - le 12 septembre à 17 h : **François Boucq**, dessinateur BD.

Strasbourg - le 16 septembre à 12 h : **Ademir Kenovic**, réalisateur bosniaque du film *Le cercle parfait*.
Exposition des photos du tournage du film par **Paul Grivas**, du 1er au 30 septembre.

Paris-Ternes - le 17 septembre à 17 h 30 : **Zoé Valdès**, écrivain cubain.

Agenda mensuel disponible à l'accueil du magasin, sur 3615 Fnac (2,23 F/mn) et www.fnac.fr

EXPOSITIONS
DECOUVERTES
PROJECTIONS
RENCONTRES
DEDICACES
CONCERTS
DEBATS

fnac

Les dirigeants de l'Opéra de Lyon mis en examen

L'ancien administrateur, Louis Erlo, son successeur, Jean-Pierre Brossmann, et le directeur administratif, Jacques Hédouin, sont poursuivis pour « abus de confiance » et « prise illégale d'intérêt »

LYON
correspondance

L'hebdomadaire *Lyon-Capitale* a révélé, dans son numéro daté du mercredi 3 septembre, que Jean-Pierre Brossmann, administrateur général de l'Opéra de Lyon, Jacques Hédouin, directeur administratif et financier, et Louis Erlo, ancien administrateur général (il a été mis à la retraite en juin 1995) se sont vu notifier par le juge d'instruction, Mme Pasinetti, une mise en examen pour *« abus de confiance »* et *« prise illégale d'intérêt »*. Cette mesure fait suite à une plainte contre X... déposée conjointement par le syndicat CGT des services culturels de la ville de Lyon et le Syndicat des artistes musiciens (SAMPL).

Le point de départ de l'affaire remonte à un rapport de la chambre régionale des comptes, rendu public en avril 1996 (*Le Monde* du 29 avril 1996). Portant sur les activités de l'Opéra entre 1991 et 1994, il épinglait sévèrement l'attitude de ses trois dirigeants et dénonçait *« des pratiques répréhensibles dont ont largement bénéficié les intéressés »* : royalties sur les enregistrements, cumuls de rémunérations, avantages annexes tels qu'assurances personnelles, entre autres. Malgré ce constat, la ville de Lyon et les autres collectivités publiques impliquées dans le financement de l'Opéra (180 millions de francs de budget dont 86 millions de subventions directes de la ville – qui assure la charge des personnels permanents, soit 56,5 millions de francs –, de l'Etat, de la Région et du conseil général), leur ont renouvelé leur confiance.

MUSICIENS « FLOUÉS »

Deux plaintes alors déposées par les syndicats furent classées sans suite. La nouvelle plainte conjointe, déposée le 30 septembre 1996 devant le doyen des juges d'instruction, vient d'aboutir à ces mises en examen. *« Nous voulons y voir clair, il s'agit d'argent public »*, explique Nicolas Cardoze, délégué syndical du SAMPL à l'orchestre de l'Opéra de Lyon. Les musiciens posent notamment le problème des enregistrements (disques, vidéos), pour lesquels aucune des royalties prévues ne leur a été versée, jusqu'en 1996 tout du moins : *« On a l'impression d'avoir été floués »*, résume M. Cardoze.

M. Brossmann, qui doit quitter Lyon à la fin de la saison pour prendre la direction du Théâtre du Châtelet à Paris, a réagi par un communiqué où il parle de *« campagne calomnieuse »*, affirme sa *« sérénité »* et qualifie l'attitude des musiciens d'*« inattendue et désobligeante »*. Les dirigeants de l'Opéra devront être plus loquaces devant le juge d'instruction. Les premières convocations sont prévues pour ce jeudi 4 septembre.

Le pouvoir politique est lui aussi mis en question. En soutenant MM. Erlo et Brossmann, Raymond Barre, maire de Lyon et, à ce titre, président de l'association Opéra qui gère l'établissement depuis 1986, a voulu sauvegarder la renommée incontestable d'un Opéra devenu national en 1996. M. Denis Trouxe, adjoint aux affaires culturelles, a déclaré qu'*« il fallait attendre que la justice se prononce »*. Et précisé que, depuis sept mois, l'association avait embauché un contrôleur de gestion placé sous l'autorité de représentants des financeurs publics. En attendant l'arrivée du nouvel administrateur général, Alain Durel, prévue pour septembre 1998.

Pierre Moulinier

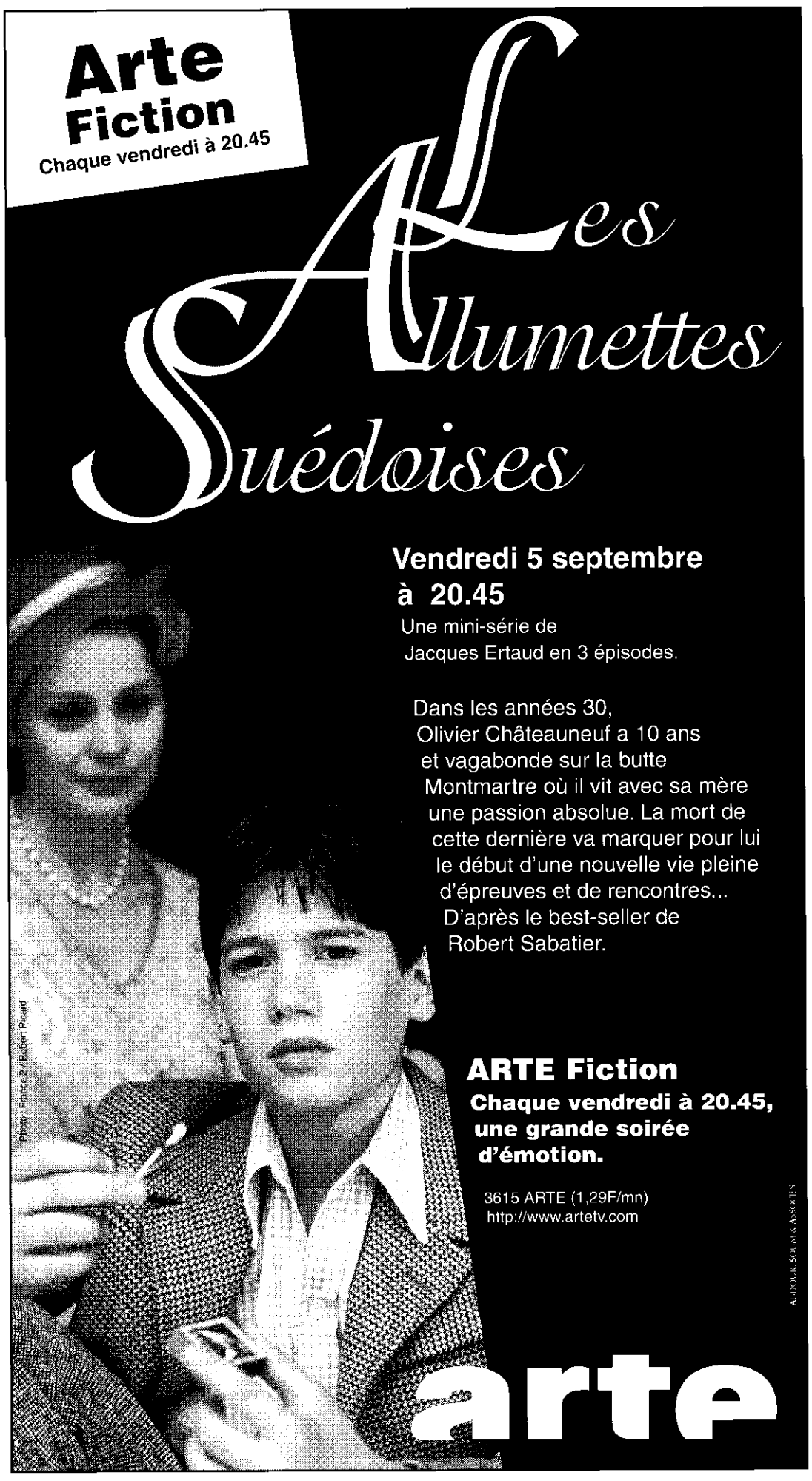

La Mostra découvre avec bonheur le nouveau film de Takeshi Kitano

Avec « Hana-Bi », le cinéaste japonais prend une option sur le palmarès

Avec « Hana-Bi », présenté en compétition, l'auteur de « Sonatine » et de « Kids Return » s'impose comme le cinéaste japonais le plus marquant de sa génération et prend une option sur le palmarès. Ce film en crise, entre gangsters et chronique du couple, confirme la singularité d'un style marqué par l'actualité.

VENISE
de notre envoyé spécial

Hana-Bi, de Takeshi Kitano, présenté mercredi 3 septembre en compétition, fait partie de ces films rares qui sauvent n'importe quel festival, transformant la citrouille à laquelle ressemblait de plus en plus la Mostra de Venise en un carrosse rutilant. Révélé en France en 1995 avec *Sonatine*, un film sur des *yakuza* (gangsters) qui prenaient prétexte d'un règlement de comptes entre gangs dans une petite île pour s'installer sur la plage, regarder le soleil se coucher, jouer à la marelle, et se transformer en promeneurs solitaires, et par *Kids Return*, sur les avatars de deux gamins qui rataient leur vie d'adulte, l'un sur des rings de boxe, l'autre dans les gangs, Takeshi Kitano s'impose avec son nouveau film comme le réalisateur japonais le plus marquant de sa génération.

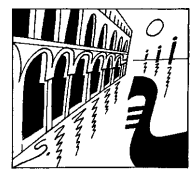
MOSTRA DE VENISE

Le titre du film, *Hana-Bi* (« feu d'artifice » en japonais) résume à merveille le fonctionnement d'une œuvre qui part effectivement dans tous les sens. Le feu d'artifice ne se limite pas à ce que le détective Nishi (interprété par Kitano lui-même) essaie d'allumer sans succès pour distraire sa femme atteinte de leucémie, aux multiples coups de feu déclenchés par la meute de *yakuza* lancée à ses trousses pour récupérer l'argent qu'il leur a emprunté, ou aux peintures multicolores d'Horibée, son ancien partenaire, cloué sur un fauteuil roulant après un règlement de comptes malheureux.

Il désigne une inflation d'intrigues, dessinant le triangle que forment trois couples : Nishi et sa femme malade, avec laquelle il va accomplir un dernier voyage initiatique dans les montagnes, Horibée confronté à une femme en train de le quitter, fatiguée de ce mari paralysé, et la jeune veuve d'un flic tué sous les yeux de Nishi, incapable d'assurer la protection de cette jeune recrue dont il avait la charge. *Hana-Bi* tire sa force d'un paradoxe qui a valeur d'action dans le cinéma de Kitano : décrire des personnages fantomatiques, dégagés de toute contingence mais animés par une furieuse envie de vivre, donnant une épaisseur à ce qui les entoure au moment précis où ils sont le plus transparents.

DOUBLE CRISE

Dans une dernière tentative, Nishi et sa femme décident de poser leur appareil photo sur leur voiture et d'en actionner la minuterie, dans l'espoir d'obtenir enfin un cliché d'eux ensemble, mais au moment où l'appareil s'enclenche passe un camion. Un réalisateur ne peut mieux signifier ses efforts d'échapper à la carte postale, à la boîte à souvenirs, et affirmer sa conception d'un cinéma qui s'acharne au contraire à faire disparaître les images.

Hana-Bi est un film de crise. Crise économique – comme le souligne la jeune femme du policier tué brutalement, dans le Japon des années 90, mieux vaut choisir le premier job venu, aussi modeste soit-il. Crise existentielle, puisqu'ici un homme a besoin d'apprendre que sa femme est atteinte d'une maladie incurable pour enfin apprendre à vivre avec elle. Si *Hana-Bi* est à ce point bouleversant, c'est-à-dire capable de bousculer notre manière de regarder, c'est par son absence totale de sentimentalisme. Les différentes étapes du voyage de Nishi et de son épouse (une montagne qui se découvre derrière un épais rideau de brouillard, une plaine enneigée, une plage dont les vagues laissent échapper une nuée de poissons volants) ne sont teintées d'aucun adieu, mais restent marquées du sceau de celui qui découvre tout pour la première fois.

Le Japon de Takeshi Kitano n'est pas pour autant un Japon des origines, son propos n'est pas écologique. Il se contente simplement de répondre à cette question : que se passe-t-il lorsqu'un homme ou une femme lèvent le nez de leur quotidien, qu'il consiste à assembler des puzzles dans une chaumière ou à refroidir des délinquants, pour simplement lever la tête et ouvrir les yeux ? Takeshi découvre un monde préhistorique, à peine peuplé (il n'y a aucun figurant dans *Hana-Bi*), où les rares individus encore en circulation semblent livrés à eux-mêmes comme les deux vieux de *Oh les beaux jours* de Samuel Beckett. *Hana-Bi* constitue un curieux attelage où l'on retrouve le Rossellini de *Voyage en Italie* et le Siegel de l'*Inspecteur Harry*, c'est-à-dire un mélange des genres qui n'appartient qu'à Kitano. Autant dire qu'on voit mal comment le jury de Venise pourrait ne pas donner au moins un accessit à une telle merveille.

Samuel Blumenfeld

Un témoignage de la renaissance du cinéma britannique

« C'EST FELICE LAUDADIO, *le directeur de la Mostra, qui, face à la carence de films italiens de qualité, m'a demandé d'organiser cette année une sélection de films de jeunes auteurs anglais, qui puisse témoigner de la renaissance de notre cinéma en Europe. J'avoue que j'ai beaucoup douté, de prime abord, qu'on puisse jamais y arriver sans Loach, Leigh, Greenaway, Frears ou Boorman. Le succès que connaît cette sélection à Venise est une surprise d'autant plus agréable. »*

L'honnêteté du propos fait honneur à Derek Malcolm, critique cinématographique attitré du *Guardian* depuis vingt-cinq ans et ordonnateur de cette « renaissance britannique » qui exerce une incontestable attraction sur le public, toujours nombreux lors de ces séances. Encore s'agit-il de clarifier le débat, et de spécifier ce qu'il faut exactement entendre par le terme vague de « renaissance ». Sur ce point, Derek Malcolm ne pratique pas davantage la langue de bois : *« Il ne s'agit pas de dire que ce sont des chefs-d'œuvre. Il s'agit simplement de montrer qu'il y a aujourd'hui en Angleterre, contrairement à la situation qui régnait voilà encore quelques années, une conjonction de facteurs qui favorisent l'émergence de nombreux jeunes auteurs, ainsi que l'existence d'un cinéma varié et contemporain. »*

PRISE DE CONSCIENCE

Ces facteurs – pour ne rien dire de la reconnaissance internationale et cinéphilique des œuvres de Loach, Leigh ou Greenaway –, ce sont bien sûr les récents succès mondiaux : *Quatre mariages et un enterrement*, de Mike Newell, ou *Petits meurtres entre amis*, de Danny Boyle, mais c'est encore toute une série de mesures d'aide au cinéma prises par le gouvernement de Tony Blair, notamment par le prélèvement de fonds sur la loterie nationale. Des aides publiques, c'est un phénomène relativement inédit en Angleterre, et qui atteste de la prise de conscience par les politiques de la dignité artistique du cinéma d'abord, dans un pays où on lui a toujours préféré le théâtre et la littérature ; de la nécessité, ensuite, de soutenir la production nationale et la singularité culturelle dont elle est porteuse, au sein d'un paysage cinématographique où le cinéma hollywoodien occupe rien moins que 90 % des parts de marché.

Carine Adler, Antonia Bird, Jez Butterwoth, Brian Gilbert, Gillies Mackinnon, Shane Meadows, Philip Saville, Iain Sostley, sont ainsi les heureux lauréats de la sélection vénitienne opérée par Derek Malcolm, parmi une quarantaine de films visionnés. Difficile de conclure pour autant à l'émergence d'une école, tant les styles (ou ce qui en porte le nom) sont divers et les auteurs apparemment insoucieux de credo esthétique, fût-il celui qui a fait la réputation du cinéma anglais, de Grierson à Loach, en passant par le « Free cinema ».

Aussi bien, Derek Malcolm a-t-il choisi *« ce qu'il y avait de meilleur »*, avouant au passage une préférence personnelle pour *TwentyforSeven*, le premier long métrage de Shane Meadows, jeune réalisateur de vingt-cinq ans. L'histoire de ce brave type qui crée un club de boxe destiné aux jeunes paumés de sa ville n'en tient pas moins toutes les promesses rédemptrices et mélodramatiques de son sujet, annonçant pour bientôt peut-être, si la situation continue de lui être favorable, une véritable « renaissance » du cinéma anglais.

Jacques Mandelbaum

Propositions pour sortir de la crise le Théâtre des arts de Rouen

SERGE DORNY (directeur du London Philharmonic Orchestra) et Patrick Armengau (directeur de l'Orchestre national de Lyon), les deux experts chargés par l'Etat pour étudier la crise financière et artistique du Théâtre des arts-Opéra de Normandie ainsi que la situation musicale et chorégraphique à l'échelle régionale (*Le Monde* du 19 mars), ont remis leurs conclusions au préfet de région. Leurs hypothèses privilégient la création d'un Centre de diffusion lyrique, musical et chorégraphique qui irriguerait la Haute-Normandie. En accord avec ses partenaires départementaux et régionaux, le maire de Rouen, Yvon Robert (PS), a chargé le mardi 2 septembre Laurent Langlois, directeur d'Octobre en Normandie, d'établir un projet de pôle artistique pour le Théâtre des arts avant le 1er octobre.

■ **ARTS : Six mois après la réouverture de la galerie Borghèse,** la mise en valeur des musées italiens se poursuit. Le Musée Altemps rénové, qui abrite de riches collections de peintures et de sculptures, ouvrira ses portes, le 16 décembre, à Rome. Il comprendra une librairie et un espace consacré à la musique. Les travaux (66 millions de francs) sont financés par les bénéfices du Loto et une participation du Vatican.

PRESSE La préparation de la nouvelle formule de *France-Soir,* prévue pour le début de l'année prochaine, s'accélère. Les discussions sur les futurs emplois et statuts continuent avec la CGT, mais les négociations portent aussi sur le terrain rédactionnel. ● UNE MAJORITÉ de membres de la rédaction en chef du quotidien a soutenu, dans un texte publié cet été, la ligne éditoriale de son directeur, Bernard Morrot, résolument opposé au Front national, qu'elle estimait menacée. ● YVES DE CHAISEMARTIN, PDG du titre, a confirmé Bernard Morrot dans ses fonctions et poursuit ses discussions sur la future ligne éditoriale du journal. ● LE MAGAZINE *Télévision Le Mensuel,* lancé en mars par André Rousselet, suspend sa parution à compter du numéro d'octobre. Ce concept de journal de télévision sans programmes n'aura pas réussi à trouver son public.

La future ligne éditoriale est au centre des discussions à « France-Soir »

Pour enrayer une spectaculaire chute des ventes, le quotidien populaire du groupe Hersant prépare sa nouvelle formule en format tabloïd, dont le lancement est prévu pour le début de l'année 1998. Des questions d'ordre rédactionnel s'ajoutent aux problèmes sociaux

LA NOUVELLE formule de *France-Soir* est dans les starting-blocks. Au quotidien populaire de la Socpresse (groupe Hersant), la rentrée est synonyme d'effervescence et de discussions. Mais, cette fois-ci, elles ont lieu entre le PDG du journal, Yves de Chaisemartin, et la hiérarchie de la rédaction du quotidien. La préparation du futur tabloïd de 32 pages, dont 16 en couleurs, qui devrait subir une *« sensible baisse de prix »* ne va pas de soi.

En juin, c'était le différend avec le Livre CGT qui était sous les feux de la rampe. L'organisation syndicale se heurtait au PDG du titre, en refusant d'avaliser son projet de nouvelle formule de *France-Soir*. Elle soulignait notamment le flou régnant sur le projet rédactionnel, ainsi que sur les futurs emplois, les statuts et le site (*Le Monde* du 12 juin). Rien n'est encore réglé du côté CGT, même si un responsable du groupe Hersant assure que *« les discussions avec le Livre devraient aboutir et le problème social* [être] *levé prochainement »*.

Pendant les vacances, Yves de Chaisemartin n'a pas chômé : début août, le bail du site, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), dans lequel imprimerie, rédaction et services administratifs devraient être rassemblés, a été signé, ainsi que le rachat d'une rotative aux *Echos*, qui devrait être modernisée afin de permettre l'impression en couleurs. *« S'il a bouclé ces dossiers, c'est qu'il est sûr de son coup »*, dit un proche du PDG de la Socpresse, qui fixe au 15 décembre la résolution des dossiers en cours afin que la nouvelle formule paraisse début 1998.

Pour autant, subsiste la crainte d'être confronté à un conflit du style de *Midi libre* – dont la nouvelle formule et l'imprimerie furent inutilisables durant un mois, cet été, du fait d'un manque d'accords clairement conclus avec le Livre. Le PDG de *France-Soir* va donc aussi s'occuper, en septembre, de Roissy-Print, l'imprimerie du groupe Hersant qui fabrique *le Figaro* et *France-Soir* et qui verra lui échapper le second titre.

Aujourd'hui, les négociations sont sur un autre terrain. Il s'agit de la future ligne éditoriale du nouveau *France-Soir*. La mission de réflexion et de conception de la nouvelle formule confiée à un journaliste extérieur à *France-Soir,* Yves Thréard, chef des pages « Paris » du *Figaro*, fait grincer certaines dents à *France-Soir.*

Le round d'observation a commencé au début de l'été, lorsque Bernard Morrot, directeur de la rédaction de *France-Soir* depuis cinq ans, a adressé personnellement une lettre à Yves de Chaisemartin. Le patron de la rédaction y mettait l'accent, non sur des *« mises en garde »*, mais sur certaines *« contrariétés »* concernant la mise en œuvre du nouveau *France-Soir.*

Des ventes en déclin continu

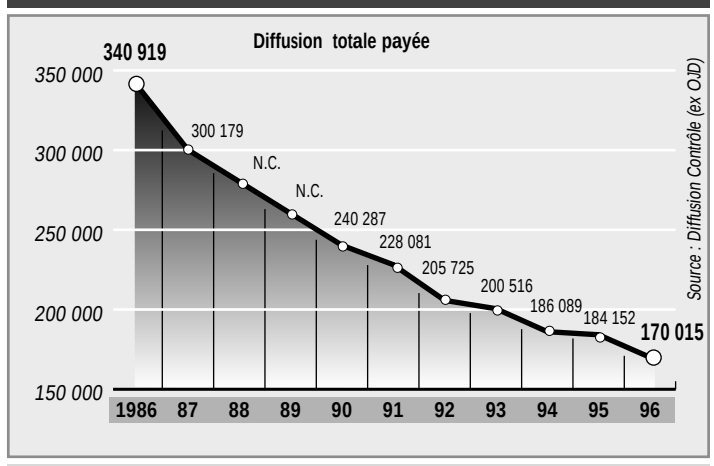

Depuis dix ans, la courbe des ventes s'inscrit inexorablement à la baisse, « France-Soir » a perdu 50 % de son lectorat.

En juillet, au cours d'une rencontre avec la rédaction de *France-Soir,* Yves de Chaisemartin a évoqué la nouvelle formule – un journal *« populaire, plus chaleureux, plus familial et interactif »* – en indiquant qu'elle devrait observer une certaine *« neutralité »* politique. Cette précision a semé l'inquiétude chez des responsables de la rédaction, car elle pouvait être entendue comme un désaveu de Bernard Morrot.

Or, depuis quelques mois, sous son impulsion, le journal a infléchi sa ligne éditoriale. Il procède à une attaque en règle du Front national, tout en se livrant à une critique radicale de certaines personnes (comme Maurice Papon) et en prenant fermement position sur les sujets d'actualité (la pédophilie, la venue du pape à Paris, la télévision ou le PSG, etc.). *« Bernard Morrot réagit dans ses éditoriaux selon ses révoltes et ses émotions. Il entraîne derrière lui une grande partie de la rédaction qu'il a réussi à faire bouger,* affirme un rédacteur en chef. *Pour la première fois, en plus de vingt-cinq ans à* France-Soir, *je prends un réel plaisir à faire ce journal. » « Je veux pouvoir continuer à réagir à l'actualité, en tapant sur les uns et en étant laudatif envers les autres* , résume sobrement l'intéressé.

CAUSTICITÉ RETROUVÉE

La causticité retrouvée de *France-Soir* semble porter ses fruits. *« Depuis quelque temps, le journal a retrouvé une partie de sa notoriété : les éditoriaux de Bernard Morrot sont fréquemment cités par les revues de presse »*, admet un responsable administratif. Les ventes ne se sont pas envolées, mais, au moins, leur chute a été enrayée : elles s'inscrivaient inexorablement à la baisse de janvier à avril (entre – 4 % et – 11 %).

Plus de la moitié de la rédaction en chef s'est donc émue, au point de publier le 20 août une lettre ouverte intitulée « On veut museler *France-Soir* ». *« Nous n'acceptons pas d'être délibérément écartés de la conception d'une nouvelle formule de* France-Soir *qui semble s'élaborer au sein d'une autre rédaction. Nous n'acceptons pas une éventuelle rupture de la ligne éditoriale actuelle qui se traduirait par une neutralité politique lourde de menaces,* écrivaient les neuf signataires. *Vouloir faire taire le seul quotidien populaire indépendant à l'égard des pouvoirs en place comme des formations politiques démagogiques – et principalement le Front national – équivaudrait à transformer* France-Soir *en un sous-produit inodore et sans moyen voué à une disparition rapide. Nous sommes particulièrement attachés à la liberté de ton retrouvée (...) ».*

« Yves de Chaisemartin a surtout indiqué qu'il ne voulait pas d'outrance, ni d'attaque ad hominem *»*, selon un rédacteur en chef qui estime que *« toute la hiérarchie du journal n'a pas signé ce texte, dont des figures de proue du journal »*, ce qui est révélateur d' *« une fracture entre deux clans »*.

Le PDG de *France-Soir* a reçu Bernard Morrot et les signataires mardi 2 septembre. Il a d'abord confirmé le premier à la tête de la rédaction et a indiqué aux seconds qu'il avait parlé d' *« apolitisme »* non de *« neutralité »* et qu'il était favorable à *« l'impertinence »* de *France-Soir.* De nouvelles discussions doivent avoir lieu, à la fois sur la ligne éditoriale et sur le rôle exact d'Yves Thréard dans la conception de la maquette : *« Le texte de cet été n'est pas un feu de paille »*, prévient un des signataires.

Yves-Marie Labé

RMC et Sud-Radio parient sur l'information

Après leur séparation, les deux stations ont présenté leur grille de rentrée

APRÈS la rupture de leurs fiançailles durant l'été (*Le Monde* du 2 août), RMC et Sud-Radio ont présenté séparément leurs grilles de rentrée mercredi 3 septembre. La première le matin à Paris, la seconde en fin d'après-midi à Toulouse.

En soulignant que RMC fait *« le pari de l'information du Grand Sud et du rajeunissement »*, Georges Vanderchmitt, président de la Sofirad et administrateur délégué de RMC, a rappelé sa confiance dans l'avenir des radios généralistes. Les responsables de RMC comptent sur des présentateurs de vingt-cinq ans, des professionnels plus que confirmés comme Ivan Levaï et François-Henri de Virieu, et la multiplication des émissions-forums pour accroître l'audience de la station. Une campagne publicitaire de 20 millions de francs par voie d'affichettes, de télévision et dans la presse magazine devrait y aider. Très discret sur les projets concernant l'avenir de RMC, Georges Vanderchmitt a simplement précisé que le déficit, au 30 septembre, s'élèvera à 70 millions de francs.

REMISE A PLAT

A Sud-Radio, les responsables, qui ne sont pas contraints au devoir de réserve, ne cachent pas leur amertume. *« Nous avons dépensé beaucoup d'argent et beaucoup d'énergie pendant dix mois pour mettre au point un montage financier et industriel qui avait été validé par les conseils d'administration et les personnels. Et tout cela a échoué. Il sera difficile de repartir sur de nouvelles négociations »*, estime Pierre-Yves Revol, PDG de Sud-Radio. La station de Toulouse a, elle aussi, décidé de renforcer sa tranche matinale. Denis Jeambar, directeur de *L'Express*, fera une chronique de société, et Daniel Herrero, ancien joueur de rugby, lancera un « coup de cœur, coup de gueule ». L'information régionale sera renforcée.

Quant à l'avenir de RMC, il semble que le gouvernement ait décidé de mettre le dossier à plat, sans exclure aucune solution : nouvelle négociation avec Sud-Radio, recherche d'autres entrepreneurs, vente du groupe (RMC, Nostalgie et Radio-Montmartre) par appartements. Une chose est sûre : si le gouvernement ne veut pas que le cas RMC pèse sur le prochain budget, il devra le régler d'ici à la fin de l'année.

Françoise Chirot

« Télévision Le Mensuel » suspend sa parution

LE MAGAZINE *Télévision Le Mensuel* suspend sa parution. Lancé le 19 mars, ce mensuel, qui avait l'ambition de parler de télévision sans être un journal de programmes, n'a pas trouvé son public. Les perspectives de vente du numéro de rentrée, sorti le 27 août, étaient telles qu'André Rousselet, son fondateur, a annoncé à sa rédaction, mercredi 3 septembre, que le numéro d'octobre ne paraîtra pas. Officiellement, l'arrêt de la parution n'est que momentané, le temps de trouver des partenaires financiers, mais le pari initial de 200 000 exemplaires semble définitivement perdu.

Tiré à 400 000 exemplaires, le premier numéro avait été vendu à 110 000 exemplaires seulement, alors que le point d'équilibre du magazine était à 140 000. Ensuite, la diffusion a continué à baisser : 90 000 exemplaires pour le deuxième, 70 000 pour le numéro 3. Les résultats du numéro double de l'été (juillet-août) ont confirmé le manque d'intérêt du public pour ce concept de journal de télévision sans programmes : à peine 60 000. Les premiers sondages sur le numéro de septembre ne laissant pas augurer des ventes supérieures à 50 000 exemplaires, André Rousselet a décidé d'interrompre l'expérience, dans laquelle il a investi, avec sa société G 7, quelque 40 millions de francs, dont une douzaine dans la promotion du titre.

André Rousselet avait annoncé en mai qu'il continuerait *Télévision* jusqu'à la fin de l'année, les contrats de travail des dix salariés courant jusque-là. La réalité des chiffres aura eu raison de sa persévérance. Sans cette dernière, il aurait pu être amené à renoncer dès avant le lancement, lorsque l'éditeur Alain Ayache, le 22 janvier, s'était retiré du projet, arguant d'une *« différence d'appréciation sur le management »*. Mais, André Rousselet, séduit par l'idée de s'adresser à *« l'intelligence du téléspectateur »*, avait décidé d'assumer seul l'aventure. *« Ce que nous avons peut-être perdu en efficacité, nous l'avons gagné en clarté et en liberté éditoriale »*, se félicite un membre de l'équipe. Pour le fondateur de Canal Plus, ce retour à la presse écrite était, à soixante-quatorze ans, une manière de revanche après l'échec de sa reprise du quotidien *InfoMatin* en 1995.

PERPLEXITÉ

Lancé sur une intuition, sans test ni numéro zéro, *Télévision* n'aura pas eu le temps de fédérer un lectorat de téléphiles qui ne se contentent pas des programmes et de la vie des stars du petit écran. Quelques hésitations dans le positionnement rédactionnel des premiers numéros ont ajouté à la perplexité des acheteurs potentiels, dans un pays où les habitudes de lecture des journaux de télévision sont bien ancrées. De plus, avec dix à douze pages de publicité par numéro, *Télévision* ne faisait pas partie des priorités des média-planneurs.

Jean-Jacques Bozonnet

M 6 vise 15 % d'audience et multipliera les décrochages locaux

***« C'EST** en étant elle-même que M 6 atteint ses objectifs »*, s'est félicité Jean Drucker, PDG de la chaîne privée, à l'occasion de la présentation, mercredi 3 septembre, des programmes de rentrée de M 6. Avec 12,8 % de parts d'audience, et même *« 13 % sur les derniers mois »*, la chaîne privée a réalisé *« la plus forte progression de toutes les chaînes »*, a précisé M. Drucker. Fort de ces scores, le PDG se veut optimiste : *« A moyen terme, M 6 peut atteindre 15 % d'audience et parvenir à 20 % d'audience auprès des moins de 50 ans et devenir la deuxième chaîne auprès de cette tranche d'âge. »* Une confiance renforcée par la certitude que *« comme aux États-Unis, ce sont les chaînes généralistes qui feront l'essentiel de la consommation de télévision des Français »*, prévoit-il. Avec ses bons chiffres d'audience, M 6 capte *« 17 % du marché publicitaire »* de la télévision, a signalé le PDG, qui constate que M 6 *« est en phase d'expansion de ses recettes et de son audience »*.

Toutefois, l'avenir de M 6 passe aussi par la diversification. Nicolas de Tavernost, directeur général de la chaîne, s'est réjoui *« du rôle décisif de Télévision par satellite (TPS) »*, dont M 6 détient 20 % du capital aux côtés de TF 1, France Télévision, France Télécom, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et la Lyonnaise des eaux. Le bouquet rassemble déjà plus de 190 000 abonnés. Pour les prochains mois, Nicolas de Tavernost a annoncé le lancement, au sein de TPS, de *« nouvelles chaînes thématiques »* dont M 6 sera l'opérateur.

Cheval de bataille de M 6, les décrochages locaux, au nombre de dix aujourd'hui, devraient être *« plus nombreux la saison prochaine »*, a annoncé Nicolas de Tavernost. Pris de court par la récente dissolution de l'Assemblée nationale et l'élection d'une majorité de gauche, le directeur général de M 6 conserve toujours *« un espoir de changer la réglementation »* pour y introduire des écrans publicitaires de coupure.

Guy Dutheil

Les journalistes des DNA réclament l'ouverture de la clause de cession

PLUSIEURS syndicats de journalistes des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*) ont annoncé, mercredi 3 septembre, avoir chargé deux cabinets d'avocats strasbourgeois d'intenter une action en justice après le rachat de leur journal par *L'Est républicain* de Nancy (*Le Monde* du 10 mai). Dans un communiqué, les syndicats SNJ, Silac-CFDT et FO des *DNA* ont précisé que cette décision fait suite au *« refus réitéré de Gérard Lignac, nouveau PDG des DNA et PDG de L'Est républicain, d'appliquer la clause de cession »* dans le cadre de la récente prise de contrôle des *DNA.*

Cette clause permet à tout journaliste de mettre fin à sa collaboration à une entreprise de presse, avec des indemnités de départ, lorsque intervient un changement d'actionnaire majoritaire. Une quinzaine de journalistes seraient concernés. Une audience a été fixée au 16 septembre devant le tribunal de grande instance de Strasbourg.

■ **Le directeur général du Groupe Expansion, Damien Dufour,** a été nommé président du directoire de ce même groupe en remplacement de Christian Brégou, révoqué lundi 1er septembre de son poste de PDG de CEP Communication. M. Dufour, quarante-neuf ans, qui collabore avec le Groupe Expansion depuis 1978, est également président de *Courrier international.* Pour sa part, Jean Régis de Menou, directeur financier de CEP Communication depuis 1981, a été nommé membre du directoire du Groupe Expansion.

■ ***Quiltmania,* un bimestriel consacré au patchwork**, est en vente depuis le 3 septembre. Tiré à 40 000 exemplaires, ce magazine de 68 pages est vendu 35 francs, en kiosque et par abonnement, mais aussi dans les merceries. Créé par deux Nantaises, *Quiltmania* compte profiter de l'essor des « loisirs créatifs » et plus précisément du patchwork, une activité en vogue aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

PLANIFIEZ VOS ACTIVITES PROFESSIONNELLES OU PERSONNELLES A L'AVANCE ?
MAINTENANT C'EST FACILE!
Tous les événements qui vont avoir lieu dans les jours et les mois à venir sont sur:
3617 AGENDAPRESSE
+ de 20 rubriques:
Foires et Salons - Sports - Anniversaires
Culture - Cinéma - Musique - Concerts
Festivals - Expositions - Ventes aux enchères
Vie juridique - Vie économique - Etc...
Service remis à jour en permanence, offrant des prévisions jusqu'à un an à l'avance.
S&A - 5,57F/mn

Retour sur voyance

par Alain Rollat

LES ÉMISSIONS les plus informatives ne sont pas forcément les moins divertissantes. France 3 en a apporté une nouvelle preuve en confrontant à la chronologie des événements politiques survenus en mai-juin les prédictions faites en avril, sous le regard de ses caméras, par une vingtaine de prétendus voyants. Le réalisateur de cette petite perle, André Halimi, qui avait sans doute un pressentiment, s'était borné à poser trois questions à ses interlocuteurs : « *Y aura-t-il des élections législatives anticipées en 1997 ? Alain Juppé restera-t-il premier ministre ? L'année sera-t-elle bonne pour Lionel Jospin ?* » La teneur éducative des réponses obtenues, dont le résumé était diffusé mercredi en deuxième partie de soirée sous le titre « Tout le monde peut se tromper », devrait inciter le Conseil supérieur de l'audiovisuel à ajouter le renouvellement annuel de cet exercice au cahier des charges des chaînes nationales au titre de la lutte contre l'abêtissement des foules.

Madame Indira, voyante attitrée, prédisait non seulement que M. Juppé resterait premier ministre *« jusqu'à l'an 2000 »* mais qu'il disposerait d'une majorité si confortable, à l'issue des législatives non anticipées, qu'il s'offrirait le luxe de *« mettre deux ou quatre socialistes dans son gouvernement »*. Madame Magda, cartomancienne renommée, précisait que *« même si M. Juppé voulait partir il serait rappelé par M. Chirac »*, parce que, de toute façon, *« le moment de M. Jospin »* n'était *« pas encore arrivé »*. Monsieur David se montrait *« catégorique » : « Non, il n'y aura pas d'élections anticipées et il n'y aura absolument aucun changement pour M. Juppé. »* Monsieur Claude annonçait que la droite remporterait, *« en 1998 »*, une victoire électorale *« assez avantageuse »* qui obligerait M. Jospin *« à rester, c'est certain, secrétaire du Parti socialiste »*. Madame Madonna ne pensait d'ailleurs pas que M. Jospin pût envisager *« une grande carrière politique »*. *« Astrologiquement,* affirmait Madame Jacqueline, *je ne vois pas de miracle pour la gauche, en particulier pour Martine Aubry, dont le thème astrologique n'est pas favorable, ni pour Laurent Fabius. »* Etc.

Il faut avoir l'honnêteté d'ajouter qu'il s'est trouvé un médium, Kevin, pour promettre *« le retour flamboyant de la gauche »*, deux charmantes devineresses, Cathy et Vanessa, pour miser sur Lionel Jospin, et une troisième, Joëlle, pour voir dans sa boule de cristal que *« M. Séguin »* allait *« détrôner M. Juppé »*. Mais qu'est-ce que cela prouve sinon que l'art de la voyance n'échappe pas à la loi des exceptions ? Le devoir de charité oblige, en revanche, à taire les noms des faux voyants qui se flattent néanmoins de ne jamais commettre la moindre erreur. Une seule exception s'impose, justement, en faveur de Mademoiselle Shirley, qui a vraiment fait preuve d'imagination en prédisant l'arrivée à l'Hôtel Matignon de Jérôme Monod, parce qu'elle fut la seule à se montrer modeste en limitant sa marge d'erreur à *« trente pour cent »*.

« Strip-tease », le retour

Le magazine de société de Marco Lamensch et Jean Libon change de case sur France 3. Il s'installe le samedi en deuxième partie de soirée pour... quatre mois

POUR les créateurs et concepteurs de « Strip-tease », Marco Lamensch et Jean Libon, le magazine renaît de ses cendres. Les duettistes belges s'amusent de ce énième retour. Question d'habitude. On ne vit pas cinq ans de déprogrammations, d'éclipses, de changements réguliers de case horaire et de rythme de diffusion sans se faire une raison et en tirer un peu d'humour. Les pérégrinations que subit « Strip-tease » depuis son arrivée sur France 3, en 1992, ont fini par construire son histoire.

En Belgique, l'itinéraire est tout autre. Diffusé, depuis douze ans, en prime-time, le premier mercredi de chaque mois, sur la Radiotélévision belge francophone (RTBF), « Strip-tease » est devenue une institution. Le public a eu le temps de se rendre compte que le documentaire de société pouvait être passionnant. Il est devenu fidèle à ce rendez-vous qui montre les gens ordinaires, sans commentaire, sans artifice. La caméra portée à son plus haut degré de discrétion.

En France, le magazine n'a pas connu cette chance et la saga n'est pas terminée. Samedi 6 septembre, « Strip-tease » fait sa rentrée sur France 3 avec, carrément, une nuit : quatre heures de diffusion pour seize sujets (dont quatre sont inédits), des micros-trottoirs, des petites respirations, des bandes-annonces, des extraits de sujets dont certains n'ont jamais été diffusés. Le magazine retrouvera ensuite son format habituel – 52 minutes – avec une programmation hebdomadaire, le samedi à 22 h 30 jusqu'au... 3 janvier. A partir de cette date, la case accueillera des collections de documentaires de société avec « Faits divers » et « Aux p'tits bonheurs », dirigées par Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont. « Strip-tease » ne devrait retrouver sa place qu'en septembre 1998.

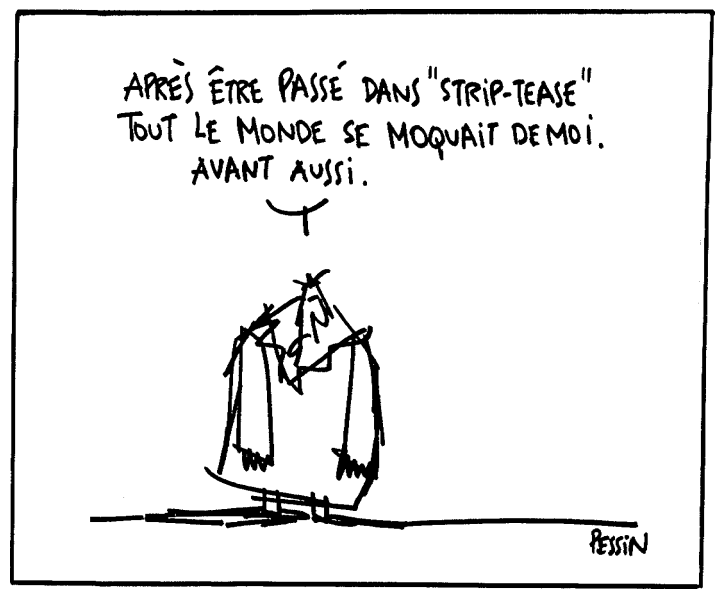

« C'est devenu une tradition pour nous de disparaître puis de réapparaître. Ceux qui nous aiment finissent par nous retrouver. De toute façon, c'est un peu nous qui provoquons ce phénomène. Nous sommes peu nombreux et nous prenons du temps pour filmer les gens. Nous ne pourrions donc pas fournir des sujets toutes les semaines », remarque, philosophe et rigolard, Jean Libon, avant d'ajouter : *« Je préfère dix ou quinze bonnes émissions à quarante mollassonnes. »*

CHRONIQUES DU QUOTIDIEN

Les années passent et « Strip-tease » est toujours là, continuant à montrer les petits riens du quotidien, les gens au jour le jour, dans leur faiblesse, leur douce folie ou leur grandeur. Ce sont, au bout du compte, les personnalités de tous ces individus qui pourraient être nos voisins ou amis qui teintent chaque reportage. L'existence ainsi dévoilée prend des allures de petites chroniques. Chacune a sa couleur. Chacune laisse, après visionnage, des sentiments au cœur. Un malaise profond après le reportage « A fond la caisse », dans lequel on voit un père qui oblige son petit garçon de trois ans, en larmes, à s'adonner aux courses de moto afin d'en faire un champion. De la tendresse pour « Rose et Blanche toujours vertes », deux vieilles dames qui se remémorent leur mariage et les choses de la vie. Un amusement légèrement halluciné devant Jean-Claude, qui, à cinquante ans, n'en finit plus de construire une soucoupe volante pour aller rejoindre les extraterrestres (« La soucoupe et le perroquet »).

Les auteurs des reportages diffusés dans « Strip-tease » restent fidèles à une méthode de travail qui fait la force du magazine : un mois de repérage – *« notre vrai luxe »*, note Jean Libon –, une semaine de tournage et une dizaine de jours de montage. Ces délais pour réaliser des 13 minutes sont ceux ordinairement appliqués aux 52 minutes. Tout compte fait, il n'y a pas de miracle dans la magie de « Strip-tease ». Seulement beaucoup de temps accordé aux gens qu'on filme et être à l'écoute. Histoire d'installer la confiance, de faire oublier l'œil qui regarde, et d'abolir les distances.

Véronique Cauhapé

★ « Strip-tease », France 3, samedi 6 septembre, 23 h 45.

JEUDI 4 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

LA BASSE-COUR
Téléfilm O
de Christiane Lehérissey,
avec Roland Giraud
(100 min). 473407
Un inspecteur, instructeur à l'Ecole nationale de police, découvre que parmi ses élèves se cache un dangereux criminel...

22.25

TÉMOINS TRAQUÉS
Téléfilm O de Bobby Roth,
avec Rosanna Arquette, Scott Bakula
(95 min). 4415636
*Un agent fédéral (*Scott Bakula*) doit protéger une jeune femme et son fils, pourchassés par un tueur à gages à la solde du syndicat du crime.*

0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise (30 min). 2056
0.30 et 1.40, 2.40 **TF 1 nuit.**
0.45 Très pêche.
1.50 et 2.50, 3.50, 4.20 Histoires naturelles. Documentaire. **4.45** Musique (15 min).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté
par Bernard Benyamin.
Lady Diana : Son dernier combat ;
Tant qu'il y aura des stars ;
L'autoroute des vacances.
(125 min). 2842742
23.00 Expression directe.
Magazine. FSU.

23.10

VUE SUR LA MER
Divertissement présenté
par Maïtena Biraben.
Invités : Pascal Légitimus, Christophe Malavoy, L'Affaire Louis Trio, Lisa Stansfield, Bonafet Tarbouriech, Zappy (85 min). 4034278
0.35 Journal, Météo.
0.50 Rallye. Paris-Moscou.
1.05 Tatort. Série.
Incident de parcours
(105 min). 3039414
2.55 Vue sur la mer (rediff.). **4.10 24 heures d'infos.** Météo. **4.30** Rallye. Série (55 min).

France 3

20.50

AIRPORT 80 : CONCORDE
Film de David Lowell Rich,
avec Alain Delon
(1979, 115 min). 594617
Quatrième mouture du film de catastrophe aérienne, qui faisait fureur dans les années 70.
22.55 Journal, Météo.

23.20

COMMENT ÇA VA ?
Magazine présenté
par Jean Lanzi.
Voyage en anesthésie
(55 min). 1175162
0.15 Saga-Cités.
Magazine (rediff.). L'islam de France (25 min). 52327
● **Le Monde daté mercredi 3.**
0.40 ▶ Adieu Bakou.
Documentaire
(50 min). 1010292
1.30 Corinna Bille. Documentaire. La demoiselle sauvage. **2.20** New York District. Série. Motion de censure (45 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'AUTRICHE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Soirée proposée par Laurence de la Baume et Pierre-André Boutang
20.45 Retour en Autriche.
Documentaire de Laurence de La Baume et Pierre-André Boutang (100 min). 345742
A travers le regard de l'écrivain Gregor Von Rezzori et d'étonnants documents d'archives, un siècle d'histoire autrichienne.
22.25 Vienne, 1er avril an 2000 ■
Film de Wolfgang Liebeneiner,
avec Hilde Krahl, Josef Meinrad
(1953, N., v.o., 85 min). 5637181
Cette fable de science-fiction, dont les effets spéciaux ne pèsent pas lourd aujourd'hui, avait un ton de satire politique à une époque où les Autrichiens étaient las de l'occupation par les quatre puissances alliées et de la division de Vienne en quatre secteurs.
23.50 Thomas Bernhard.
Documentaire (55 min). 721988
0.45 Jenny Marx, la femme du diable. Téléfilm de Michel Wyn, avec Marie-Christine Barrault, Carlo Brandt (rediff., 95 min). 5249124 **2.20** 15 sans billets. Court métrage de Samuel Tasinaje (1996, rediff., 25 min). 9167143

M 6

20.45

L'AMI AFRICAIN
Film de Stewart Raffill,
avec Jennifer McComb,
Ashley Hamilton
(1994, 115 min). 791907
Dans le nord du Kenya, des touristes sont pris en otages par une tribu qui vit de braconnage.

22.40

PRISON
Film Δ de Renny Harlin, avec Lane Smith
(1987, 100 min). 8663443
Le fantôme d'un condamné à mort, autrefois exécuté par le directeur d'un établissement pénitencier, hante la prison. Il tue.
0.20 La Maison de tous les cauchemars.
Série. O Le cri.
2.15 Turbo (rediff.). **2.45** Coulisses. Manu Dibango. **3.15** Jazz 6 (rediff.). **4.05** Et le ciel t'aidera. Documentaire. **4.55** Fan de. Une journée avec les G. Squad (rediff., 20 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
Marseille - Lyon.
En direct. 6e journée
du Championnat de France D1.
20.30 Coup d'envoi.
A la mi-temps,
le journal du Foot
(135 min). 91704
22.30 Flash d'information.

22.35

FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEAUX
Film d'Andrew Davis,
avec Andy Garcia, Alan Arkin
(1995, v.o., 109 min). 2415452
0.25 Tennis. En direct.
de Flushing Meadow :
11 e jour de l'US Open
(240 min). 75673124
4.25 Bongo Beat.
Documentaire
(55 min). 3811501
5.20 Forza Roma
Film de Bruno Garbuglia
et Roberto Ivan Orano
(1995, 99 min). 9484563

Radio

France-Culture
20.00 Le Rythme et la Raison.
Pascal Payen-Appenzeller [4/5].
20.30 Lieux de mémoire.
Les grandes vacances.
21.32 Paroles de l'intime.
Emil Cioran
(Cahiers inédits).
22.40 Nuits magnétiques.
Après l'usine :
la friche ! [3/4].
0.05 Du jour au lendemain. Michel Collot (La Matière-émotion). **0.48** Les Cinglés du Music'Hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique
19.31 Festival de Lucerne.
Concert donné en direct de la salle von Moos Stahl, à Lucerne, par le Chœur du Festival de Lucerne et l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Charles Dutoit : Béatrice et Bénédict (ouverture), de Berlioz ; Nocturnes, de Debussy ; Les Planètes, de Holst.
22.00 Concert.
Tibor Varga. 500e anniversaire de la mort d'Ockeghem. Donné le 27 juillet, à l'église d'Hérémence, par The Tallis Scholars, dir. Peter Philipps : Œuvres de Ockeghem, Des Prés, Isaac, De Lassus.
0.00 Comment l'entendez-vous ? (Rediff.). **2.00** Les Nuits de France-Musique.

ABONNEZ-VOUS
et économisez jusqu'à 450 F
soit 60 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 536 F** au lieu de 585 F ☐ **6 MOIS - 1 038 F** au lieu de 1 170 F ☐ **1 AN - 1 890 F** au lieu de 2 340 F

Je joins mon règlement soit : _____ **F** 701 MQ 006
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
☐ par carte bancaire N° ____ ____ ____ ____
Date de validité ____ Signature :
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, périodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

TV 5
20.00 Boulevard des assassins ■
Film de Boramy Tioulong
(1982, 105 min). 50979549
21.45 Barbe-Blues.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Ça se discute. Magazine.
0.00 C'est la vie. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 L'Affaire Manet.
20.55 Apsaras. [1/2].
21.45 Un lycée pas comme les autres.
22.45 Des hommes dans la tourmente. [17/32]. Windsor *versus* Crown.
23.05 Histoires oubliées de l'aviation. [5/6]. Seadart.
0.05 Paul Bowles, le titan de Tanger (55 min).

Histoire
21.00 Histoire, le film : La Terre des pharaons ■ ■
Film de Howard Hawks
(1955, 120 min). 507099520
23.00 Les Dossiers de l'histoire.
La cagoule (rediff.).
0.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [2/3]. 1955-1968 : Non, non et non (60 min).

Paris Première
21.00 L'Homme tranquille ■ ■
Film de John Ford
(1952, N., v.o., 125 min). 25393079
23.05 Les Documents du JTS.
Les maîtres du regard : le signe de Fairbanks.
23.40 Solti dirige Beethoven.
Concert enregistré au Barbican Centre, à Londres en 1987 (105 min). 99638742

France Supervision
20.45 La Mère.
Pièce de théâtre de Bertolt Brecht dans une mise en scène de Jacques Delcuvellerie
(180 min). 74283891
23.45 Une leçon particulière de musique avec Scott Ross.
0.40 Mendelssohn et Moussorgski.
Concert enregistré à Leipzig
(70 min). 60261211

Ciné Cinéfil
20.30 L'Or ■ ■
Film de Karl Hartl
(1934, N., v.o., 105 min). 6149907
22.15 La Joyeuse Divorcée ■ ■
Film de Mark Sandrich
(1934, N., v.o., 105 min). 1715094

Ciné Cinémas
20.30 Cléopâtre ■ ■
Film de Joseph Mankiewicz
(1962, 215 min). 85504636
0.05 Mediterraneo
Film de Gabriele Salvatores
(1991, v.o., 90 min). 5155834

Festival
20.30 Michigan mélodie.
Téléfilm de Bernard Toublanc-Michel,
avec Edward Meeks
(95 min). 65973079
22.05 Légende.
Téléfilm de François Luciani,
avec Patrick Catalifo
(80 min). 57417075

Série Club
20.45 University Hospital.
Destins tragiques.
21.35 Madame et ses flics.
Le film hanté.
22.30 Caraïbes offshore.
La pêche à l'espadon.
23.45 Le Saint.
Les faux-monnayeurs.

Canal Jimmy
20.35 Le Genou de Claire ■ ■
Film d'Eric Rohmer
(1970, 85 min). 14842592
22.05 Hitcher ■
Film de Robert Harmon
(1986, v.o., 95 min). 13070704
23.40 Souvenir.
Numéro un : Joe Dassin.
0.45 Destination séries.
1.20 Sinatra.

Disney Channel
19.35 L'Incorrigible Cory.
20.00 Tous sur orbite.
20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 Bandits, bandits ■ ■
Film de Terry Gilliam
(1981, 110 min). 5376907
23.20 Au cœur du temps.
0.05 Sylvie et compagnie.
Les innocents vont pieds-nus (25 min).

Téva
20.30 et 22.30 Teva interview.
Invitée : Kathia Denard.
20.55 La Garce ■ ■
Film de Christine Pascal
(1984, 95 min). 504665549
23.00 Clair de lune.
23.45 Le Silence et la Peur
(70 min).

Eurosport
10.00 et 17.00 Aviron.
En direct.
Championnats du monde :
Demi-finales A et B
à Aiguebelette (Savoie)
(210 min). 11443100
19.00 Sumo. Tournoi
Basho de Nagoya (Japon).
20.00 et 21.00, 0.30 X Games 1997.
Sports fun.
Skateboard (Vert)
à San Diego (Californie).
22.00 Fléchettes.
Open de Norvège.
23.00 Jeux mondiaux 1997.
Tir à la corde.

Voyage
19.30 Vidéo guide : Tanzanie.
20.20 Les Clés du luxe.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure.
23.00 Chez Marcel.
Avec Jean-Luc Petitrenaud.
0.00 Vidéo guide : Egypte pharaonique (50 min).

Muzzik
19.55 Les Stars espagnoles de l'opéra.
Montserrat Caballé.
21.00 Europa Concert 1993.
Concert enregistré au Royal Albert Hall de Londres, en 1993
(95 min). 505197013
22.35 Guitar Greats.
Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1993
(60 min). 501206051
23.35 Emile Naoumoff et Catherine Marchese jouent Satie.
Concert (40 min). 504108723
0.15 Don Carlos.
Opéra en cinq actes de Verdi. Enregistré au théâtre du Châtelet à Paris en 1996
(215 min). 557202211

Radio-Classique
20.40 Les Soirées.
Concert enregistré le 23 avril, au théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre Saito Kinen, dir. Seiji Ozawa. Œuvres de Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Style. **0.45** Ecologia. **1.45** Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

Signification des symboles :
▶ **Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».**
■ **On peut voir.**
■ ■ **Ne pas manquer.**
■ ■ ■ **Chef-d'œuvre ou classique.**
♦ **Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

Le « Wall Street Journal » distribue des bons points à M. Jospin

Le quotidien américain ultralibéral loue le pragmatisme du premier ministre et dresse un bilan positif de la politique économique de son gouvernement

CERTAINS coups de chapeau médiatiques valent tous les brevets d'excellence. C'est le cas de l'analyse louangeuse que le *Wall Street Journal,* chantre de l'ultralibéralisme, consacre, en tête de sa « une » du 3 septembre, à la politique économique du gouvernement Jospin. Sous le titre « Les socialistes français avalent une bonne dose de réalité économique », le quotidien proche des milieux d'affaires américains dresse un bilan d'autant plus positif du premier trimestre au pouvoir de l'équipe socialiste qu'il prêtait à celle-ci les pires desseins, redoutant de voir la France sombrer, sous sa houlette hasardeuse, dans les errements du dogmatisme. Il n'en est rien, constate le *Wall Street Journal,* visiblement soulagé de s'être fait trop peur.

« *Pourquoi,* demande d'emblée le journal, usant d'une métaphore anglo-saxonne malaisément traduisible, *les socialistes français ont-il traversé la route ? Réponse : pour rester au milieu de la chaussée. C'est du moins l'impression qu'ils donnent ces temps-ci en embrassant ce même capitalisme qu'ils ont si souvent vilipendé.* » Il y a tout juste trois mois, rappelle l'auteur de l'article, Douglas Levin, les socialistes et leurs alliés communistes fustigeaient l'intention du gouvernement précédent de privatiser Air France et France Télécom. Or, aujourd'hui, Lionel Jospin et ses ministres préparent, pour ces deux entreprises publiques, des projets similaires :

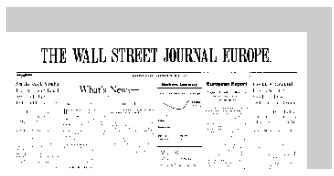
THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

« *Voilà un signe de plus que l'idéalisme socialiste s'incline devant la réalité économique.* »

« *Depuis des semaines,* remarque le *Wall Street Journal, le gouvernement de M. Jospin s'éloigne avec constance de la rhétorique à l'honneur pendant la campagne électorale et qui avait fait craindre aux investisseurs que la France refuserait d'affronter les défis de la globalisation.* » Trois mois plus tard, ces investisseurs sont rassurés, et le *Wall Street Journal* avec eux, puisque ce même gouvernement « *a choisi une voie moyenne* » en matière de privatisation, de fiscalité, de financement des retraites ou d'immigration.

Le journal observe, preuves à l'appui, que les dirigeants français « *sont beaucoup plus pragmatiques que prévu* ». Ainsi le gouvernement Jospin ne remet pas en cause la privatisation du GAN et la diminution de la part de l'Etat dans le capital de Thomson-CSF. Il ne s'oppose plus au pacte de stabilité européen, si cher à l'Allemagne, et promet de faire tout son possible pour ramener le déficit public à 3 % du PNB, comme l'exige le traité de Maastricht. Il n'a pas empêché Renault de fermer son usine de Vilvorde et n'a pas abrogé les lois Pasqua et Debré sur l'immigration. Autant de bons points aux yeux de l'austère et conservateur *Wall Street Journal* qui s'inquiète tout de même à l'idée que cette politique « *modérée* » de Lionel Jospin lui vale un « *affrontement difficile* » avec sa gauche, notamment avec les communistes et les syndicats. A lire cette analyse, on est tout de même un peu surpris par son caractère tardif.

Après tout, il y a bientôt quinze ans que les dirigeants socialistes français ont « *embrassé le capitalisme* » sans état d'âme. Cette conversion aux joies du marché avait-elle échappé, en son temps, aux observateurs sagaces du Wall Street ?

Jean-Pierre Langellier

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Georges Suffert

■ Il n'y avait qu'une décision à prendre : faire d'Air France une société de droit privé. Ça demandait un verre à liqueur de courage. Les communistes allaient tempêter, les syndicats de la compagnie nationale risquaient de faire des ronds sur les pistes, bannières hissées. C'était trop : Lionel Jospin n'a pas osé. Sans doute au nom du réalisme socialiste, il a mis au placard l'intérêt national. C'est révélateur. Lionel Jospin, ces jours-ci, n'avait pas d'appétit pour manger son chapeau. D'une manière générale, il se méfie d'ailleurs de l'économie. C'est une matière molle, comme la boussole de Dali. La vraie boussole du premier ministre est politique. C'est un militant du PS ; il sait d'instinct que c'est sur ce terrain qu'il ne lui faut pas déraper.

BFM
Philippe Alexandre

■ Christian Blanc, PDG d'Air France – pour combien de jours encore ? – est un personnage dérangeant, impossible. Cet ancien préfet rocardien s'est montré, à la tête des entreprises publiques qui lui ont été confiées, aussi ombrageux avec les syndicats qu'avec son actionnaire, l'Etat. Bizarrement, c'est avec l'arrivée de la gauche au pouvoir que la tête de Christian Blanc a été mise à prix. Avec son départ, ce sera la première concession majeure faite par le gouvernement au socialisme tel qu'il n'a plus cours dans nos pays d'Europe. En donnant un coup de barre à gauche à Air France, peut-être ensuite à France Télécom, le premier ministre rassure les socialistes bon teint mais il risque de rencontrer des difficultés avec les instances de Bruxelles et ses partenaires européens. Et la succession de Christian Blanc, dans une entreprise plongée dans l'angoisse depuis quatre ans, risque fort de se révéler explosive.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Jacques Chirac n'a pas fini de manger son pain noir et il le sait bien. Le président de la République reste le fédérateur naturel de la droite parlementaire. La moindre de ses prises de position publiques sonne beaucoup plus que celles des présidents du RPR et de l'UDF. Dès le printemps prochain, il retrouvera sa marge d'initiatives institutionnelles et aura toujours la possibilité de bouleverser le calendrier politique. Il est évidemment le seul dans ce cas. En attendant, tant que le gouvernement reste aussi populaire, Jacques Chirac reste largement neutralisé.

RTL
Michèle Cotta

■ En Angleterre, la passion pour celle qui se voulait « *reine des cœurs* » et non reine de cour prend, au-delà des démonstrations affectives, un tour plus carrément politique. Car ce que disent les Anglais derrière leurs bouquets, c'est que Diana, elle, les aimait et qu'elle était la seule de toute la famille royale à leur manifester son sentiment. Voilà pourquoi c'est la royauté, le système monarchique, que sa disparition remet en cause. Morte, Diana est plus dérangeante pour la reine Elizabeth et son fils Charles qu'elle ne l'était vivante, même divorcée. Froideur, manque de cœur, manque d'émotion, royauté éloignée des gens, distante de la rue, d'une colonne de journal à l'autre, les reproches adressés à la famille royale s'amoncellent.

EN VUE

■ Le chanteur italien **Luciano Pavarotti** a décliné l'invitation du palais de Buckingham de venir chanter à Westminster lors des obsèques de la **princesse de Galles.** « *Je n'ai pas la force d'aller à Londres, je pleure tous les jours.* », a-t-il dit. La pop star **Elton John** devrait remplacer le ténor inconsolable.

■ La première campagne publicitaire de **Sarah Ferguson,** ex-belle-sœur de Lady Di, vient de commencer dans plusieurs magazines américains. La duchesse d'York, qui assure la promotion des produits Weight Watchers, apparaît sous le slogan : il est plus difficile de maigrir que de « *semer des paparazzi* ».

■ La municipalité de Lipari a décidé de donner le nom de **Diana** au Spinazzola, un rocher de l'île Panarea d'où la princesse de Galles aimait plonger lors de ses visites dans les îles Eoliennes. Ses derniers plongeons remonteraient à son séjour, en 1994, en compagnie du **prince Charles** à bord du yacht *Britannia.*

■ Deux femmes et trois hommes d'allure « *sobre* » ont affirmé que le visage de Diana leur est soudain apparu dans l'angle supérieur droit d'un portrait de **Charles Ier** par Edward Bower, accroché dans le couloir du palais Saint James à Londres où s'étire l'interminable file d'attente pour signer les livres de condoléances.

■ Les quatorze mille Britanniques qui doivent se marier, samedi 6 septembre, jour des obsèques de la **princesse de Galles,** n'ont plus le cœur à la fête. Toutefois la compagnie Ecclesiastical Insurance, qui, pour l'occasion, a assuré 300 couples, indique qu'elle n'a reçu aucune demande de désistement.

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

TF 1

16.35 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street. Série. L'arc-en-ciel n'a que sept couleurs.
17.55 Pour être libre. Série. Privés de filles.
18.25 Mokshû Patamû. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon et Olivier Chiabodo. Finale à Disneyland Paris : Puy du Fou - Mont de Marsan (155 min). 61777037

23.20

SANS ANCUN DOUTE
Magazine. Invité : Yves Lecocq. Thème : Faut-il interdire les pitt-bulls ? Avec les rubriques : Bloc-notes, de Joëlle Goron ; Les potins du Palais de Justice, de Catherine Siguret ; L'automobile et les contraventions, d'Eric de Caumont (110 min). 9998230
1.10 Formule foot. 6e journée de D1 (35 min). 58874457

1.45 et 2.55, 4.00, 4.40 **TF 1 nuit. 2.00** et 3.05, 4.10 Histoires naturelles. Documentaire. **4.50** Musique (15 min).

France 2

15.25 Douche anglaise. Téléfilm de David Pharao (100 min). 1369230
17.05 Matt Houston. Série. Le respect de la loi.
18.00 Les Années collège. Série. Attirances.
18.40 et 2.45 Les Z'amours.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.

20.50

LE CLIENT
Téléfilm de Paul Shapiro, avec JoBeth Williams, Miles Fuelner (100 min). 644259
Une avocate, spécialisée dans l'aide aux familles, va défendre un garçon interpellé pour vol et dont le père est accusé de meurtre. D'après l'œuvre de John Grisham.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Farces et tragédies. Invités : Guy Croussy, Marc Lambron, Daniel Pennac, Lydie Salveure (70 min). 1151679
23.45 Journal, Météo.
0.20 Moderato Cantabile ■ ■ Film de Peter Brook (1960, N., 90 min). 9147419

1.55 Ieoh Ming Pei. Documentaire. **3.15** Les Aventuriers de la dent Crolles. Documentaire. **3.40** Trois mousquetaires à Shangai. Documentaire. **4.30** Sur la trace des émerillons. Documentaire. **4.55** Ile aux ours. Documentaire. Le katoukai (15 min).

France 3

16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine. Les guerriers d'Ilwaco (65 min). 307330
Les très violentes vagues qui déferlent devant l'embouchure du fleuve Columbia, au sud des côtes canadiennes, créent d'énormes difficultés aux garde-côtes et aux pêcheurs.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Etats-Unis : Mogollon City ; France : Le petit Viêt-nam ; Italie : Le soleil sous la montagne. Invité : Michel Serres (60 min). 4884327
23.05 Journal, Météo.
23.20 Le Festival de Montreux.
0.20 ZEK, l'Internationale du goulag. Documentaire (60 min). 3352070
En URSS en 1919, des centaines de milliers d'étrangers furent envoyés en camps de concentration.

1.20 New York District. Série. Big bang (45 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Histoires de fauves : pour une peau de félin.

Arte

19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. Stockholm.
20.00 Brut d'été. Magazine. Best of (25 min). 59327
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES ALLUMETTES SUÉDOISES
Téléfilm de Jacques Ertaud, avec Naël Marandin, Sylvain Thoiret, Dora Doll. [1/3] David et Olivier (110 min). 276211
Montmartre dans les années 30. Après la mort de sa mère, un gamin fait l'apprentissage de la vie au contact d'une bande de marginaux. D'après l'œuvre de Robert Sabatier.

22.35

▶ OUT OF THE PRESENT
Documentaire d'Andreï Ujica (95 min). 3142940
Le 18 mai 1991, le cosmonaute Sergueï Krikalev décolle de Baïkonour en URSS pour relever l'équipage de la station Mir, bien loin de tous les bouleversements politiques qui secouent son pays. A son retour sur Terre, le 25 mars 1992, sa ville ne s'appelle plus Leningrad et Gorbatchev n'est plus au pouvoir...
0.10 Mer du Nord, mer de la mort ■ Film de Hark Bohm (1975, v.o., 85 min). 6200032
1.35 Le Dessous des cartes. L'Inde aujourd'hui (rediff.).
1.45 La vie est à nous ■ Film de Jean Renoir (1936, N., rediff., 65 min). 8953032

M 6

18.00 Highlander. Série. Au bout du tunnel.
19.00 Raven. Série. Apprenti cambrioleur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 3.55 Mister Biz.
20.35 Les Produits stars. Les quarante objets « incontournables » de la vie quotidienne des Français.

20.45

FX
EFFETS SPÉCIAUX, LA SÉRIE. Série, avec Kevin Dobson (165 min). 8447885
Retrouvailles mouvementées. Rollie monte au créneau. Mauvaise influence.

23.30

FIREHAWK, MISSION SECRÈTE
Téléfilm Δ de Cirio H. Santiago (110 min). 4590230
Un hélicoptère sanitaire américain est abattu en pleine jungle vietnamienne. Les survivants, emmenés par le pilote de l'appareil, tentent de regagner leur base.

2.20 Fréquenstar. Magazine. Invité : Alain Souchon (rediff.). **3.10** Portrait. Documentaire. Blur. **4.15** Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min). **5.10** Turbo. Magazine (rediff.). **5.35** Fan de. Magazine. Une journée avec les G. Squad (rediff.). **5.55** Culture pub. Magazine. Les nouveaux gourous de la politique (rediff.).

Canal +

14.55 Braveheart ■ ■ Film de Mel Gibson (1995, 175 min). 92244698
17.50 Tennis. Résumé.
▶ **En clair jusqu'à 20.35**
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.30 Nulle part ailleurs. 19.10 Présenté par Guillaume Durand.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

MICHAEL JACKSON
Concert. HIStory, World Tour (90 min). 854124
Lancée le 7 septembre 1996 à Prague, la tournée s'est achevée le 31 août à Ostende.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

FAIR GAME
Film d'Andrew Sipes, avec William Baldwin, Cindy Crawford (1995, 84 min). 282327
0.25 Tennis. En direct de Flushing Meadow : Demi-finales de l'US Open (180 min). 25317475
4.00 I Love You, I Love You Not ■ Film de Billy Hopkins (1996, v.o., 90 min). 9879902
5.30 La Vie est un long fleuve tranquille ■ ■ Film d'Etienne Chatiliez (1988, 89 min). 9898037

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Spécial Arthur Adamov [1/3].
21.32 Black and blue. Sydney Bechet le Flamboyant.
22.40 Nuits magnétiques. Après l'usine : la friche ! [4/4].

0.05 Du jour au lendemain. Gérard Arseguel (Le Regard écrit). **0.48** Les Cinglés du Music'Hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff). L'Espagne à l'époque de Cervantès.

France-Musique

20.30 Concert. Les Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par le Gabrieli Consort and Players et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Markus Stenz, Paul McCreesh, chef de chœur.
22.45 Festival de Flandres. Concert donné le 6 août, par l'Orchestre baroque de Fribourg.

0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). L'âge de nos artères (nº 2), Pierre Boulez. **2.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. George Bernard Shaw, critique musical. Passion selon Saint-Jean (extraits), de Bach, par le Chœur de la cathédrale Sainte-Hedwige de Berlin et l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. Karl Forster ; Ouverture pour trompettes op. 101, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado ; Œuvres de Brahms, Wagner, Saint-Saëns, Chopin.

22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Elgar, Wagner, Beethoven. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 25/8/97).
21.45 Grand tourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Vue sur la mer (France 2 du 28/8/97).
23.50 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

19.45 L'Histoire oubliée. Les soldats noirs.
20.35 Cro-magnon, inventeur de l'image.
21.25 Le Cri d'alerte des échassiers.
22.20 Petite ceinture, petite campagne.
23.05 Portrait robot. [5/6]. La Brigade des mineurs.
23.30 ▶ Carnet de notes sur vêtements et Villes.
0.50 L'Affaire Manet (20 min).

France Supervision

20.30 et 23.55Coup de cœur. Invité : Ray Léma.
20.45 Culture buzz. De Nigel Shepperd.
21.45 Christa Ludwig à Vienne. Concert (90 min). 61888018
23.15 Les Grands Moments de l'art en Italie : Rome. [1/6]. L'architecture romaine dans l'ère impériale (55 min).

Histoire

20.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [2/3]. 1955-1968 : Non, non et non.
21.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au *Monde.* L'Iran change-t-il ? La France et ses immigrés.
22.00 Il était une fois... le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Téléfilm de Claude Boissol [3/6] (60 min). 504287308
23.00 Il était une fois... la France : Richelieu. Téléfilm de Jean-Pierre Decourt [1/6], avec Pierre Vernier (60 min). 504261360
0.00 Il était une fois... la France : D'Artagnan amoureux. Feuilleton [1/5] (60 min).

Paris Première

20.05 et 0.35 Courts particuliers. Jean-Claude Dreyfus.
21.00 Courtemanche on Tour. De Marc-André Chicoine et Dominique Colonna.
22.30 Samson et Dalila. Opéra de Saint-Saëns, enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1981. Solistes : Shirley Verrett, Placido Domingo (125 min). 94244360

Ciné Cinéfil

20.30 Les Nouveaux Riches ■ Film d'André Berthomieu (1938, N., 85 min). 88772655
21.55 Arlette et ses papas ■ Film de Henry Roussel (1934, N., 105 min). 96409124
23.40 Madame et ses flirts ■ ■ Film de Preston Sturges (1942, N., v.o., 85 min). 26874037

Ciné Cinémas

21.00 Havana Film de Sydney Pollack (1990, 150 min). 2449360
23.30 Rapa-Nui ■ Film de Kevin Reynolds (1994, v.o., 105 min). 16319817

Festival

20.30 L'Argent. Téléfilm de Jacques Rouffio [1/3], avec Miou-Miou (85 min). 21580327
21.55 La Révolte des enfants ■ Film de Gérard Poitou-Weber (1992, 135 min). 66069150

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Invitée : Manuela Stieg.
20.55 Nos meilleures années. Des fusils et des fleurs. Bonne année.
23.00 Clair de lune.
23.45 Téva spectacle (90 min).

Série Club

20.45 Two. Vision prémonitoire.
21.35 et 1.30 Madame et ses flics. Le corbeau informatique.
22.30 University Hospital. Destins tragiques.
23.45 Le Saint. Le trésor mystérieux.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Cheryl Ladd.
20.25 Star Trek. Unité multitronique.
21.15 Destination séries. Urgences.
21.50 Game On. Bruce Willis, un poisson à la main (v.o.).
22.25 Dream On. Le prêtre (v.o.).
22.50 Seinfeld. La tarte aux pommes (v.o.).
23.15 Sex Machine.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 Sinatra.
0.45 Une fille à scandales. Alligators d'égout et jeux d'épée (v.o.).

Disney Channel

20.35 Juste pour rire.
21.10 Profession critique.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 Patagonie du bout du monde.

Eurosport

18.15 Jeux olympiques 2004. En direct. Désignation de la ville organisatrice des JO de 2004 à Lausanne (45 min). 6635940
20.30 Course de camions.
21.30 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 17 ans (Groupe A) : Chili - Allemagne, au Caire (Egypte) (120 min). 622495
23.00 Offroad. Magazine.

Voyage

19.30 Vidéo guide : Le Sinaï.
20.20 et 0.50 Deux jours en France. Magazine.
20.35 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure.
23.00 Chez Marcel. Invité : Alain Woodrow.
0.00 Vidéo guide : Tanzanie (30 min).

Muzzik

20.45 Te Deum de Haydn. Concert (15 min). 504188582
21.00 Nina Simone, la légende.
22.00 Nina Simone à l'Olympia. Concert enregistré en 1990 (70 min). 507594389
23.10 Carmen-Saura.
0.00 Commémoration du Xe anniversaire de Sa Majesté le roi. Concert (35 min). 500075525

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Artissimo. **0.45** Visa. **1.45** Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

0.40 Les Amants de Tolède. Film d'Henri Decoin (1952, N., 85 min). Avec Alida Valli. *Drame.*
2.05 Mademoiselle cuisses longues. Film de Sergio Martino (1973, 90 min). Avec Edwige Fenech. *Erotique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1997

Corvée de dico

par Pierre Georges

AH, LES *NAINS* *de jardin* ! Il y aurait de quoi *halluciner*. A peine tombé du *clic-clac* ce matin, pour ainsi dire *destroy* après une *rave-mousse*, s'entendre *seriner*, à l'heure du *café-noisette*, de *scratcher* comme un *DJ* sur les dicos nouveaux. Même que d'aucuns ont précisé qu'il fallait bien que quelqu'un s'y *colle*. Qu'il n'y avait pas de quoi faire un *caca nerveux*. Qu'on n'allait pas appeler le *Samu social*. Qu'il n'y avait pas même le risque de se gauler une *encéphalite spongiforme*. Qu'à couiner comme cela, on croirait voir la Tebaldi condamnée au *karaoké* dans un *rade* japonais. Que la *ronchopathie*, contrairement à ce que l'on peut croire, n'est pas l'art de grogner, mais celui de ronfler. Bref que c'était ceci, la *formation en alternance*. Ou cela, *le plan social* !

Petit Robert, Petit Larousse, Petit Hachette et toute la clique des nabots à mots, nains de dicos ! Pires que le beaujolais nouveau. Précédés et suivis par toutes sortes d'adjectifs, de considérants sur les mots en primeur, leur parfum de modernité. Sent-il pas le *panini* mon dico nouveau ? Et cette pointe de *tabasco*, ce goût de *tacos*, ne croirait-on pas qu'on *surfe* dans un *tex-mex ?* Tout, oui tout comme le beaujolais nouveau, avec fourniture de musique d'ambiance, de l'*house-music* au solo de *bérimbau*.

Les marchands de mots ont encore frappé. Bien aimables ces gens-là. Ils vous balisent le terrain. Comme en italiques. Par ici les entrées ! N'est-il pas joli ce *déflocage* ? N'est-elle pas accorte cette *cour des grands* ? Et ce *vide-greniers*, et cette *boîte vocale*, et ce *fitness*, et ce *beach-volley*, et *cette chaîne thématique*, et ce *cybernaute*, et ce *tueur en série* (serial killer in english selon my tailor) et ce *canyoning*, et ce *bomber*, et ce *fin de droits*, pas bien troussés les drôles ?

Marchands de mots ! Entrez, entrez et vous lirez ! Leur a-t-on demandé si leur grand-mère faisait du *VTC* à cheval sur un dico ? Entrez, entrez, M. Robert, M. Larousse, M. Hachette saisis par la modernité ! Serveurs de mots comme *serveurs de données*. Et service compris en plus, des mots prémâchés, précuits, prédigérés, plus qu'à passer au micro-ondes pour le *client-serveur*.

Marketing bien compris. A la rentrée, les dictionnaires sortent. En fanfare. Petits et lourds, anciens et modernes, semeurs à tout vent, révisés en atelier d'écriture au grand garage encyclopédique du Commerce et de la Culture réunis. Qui n'a pas son grand petit dico ? Elle est belle, elle est fraîche, la marée des mots.

Nains de dicos ! L'abus parfait de position dominante. Que serait un écolier, ployant sous le fardeau, sans son baise-en-mots ? Que deviendrait un lycéen s'il n'avait son *Magic Johnson* au Panthéon de papier ? Quels seraient nos voyages immobiles sans ce passeport pour des villes étranges et des pays bizarres ?

Sur le bureau, ce matin, amenée par une caravane de porteurs à peine prêteurs, une pile de dicos. Comme un bunker de papier glacé, fleurant bon l'encre du jour et la modernité du temps, construit avec d'immaculés parpaings de mots. Alors c'est dit. Le premier *naze* qui passe pour ramasser la copie, l'aura pas un *molière* !

Le gouvernement ne prévoit pas d'augmenter la fiscalité sur le gazole

L'impôt de solidarité sur la fortune ne sera pas réformé pour 1998

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, devait réunir, jeudi 4 septembre, l'ensemble des membres du gouvernement à l'Hôtel Matignon, pour un séminaire consacré au volet des recettes du projet de loi de finances pour 1998.

Si beaucoup de mesures fiscales sont déjà dessinées (*Le Monde* du 4 septembre), d'autres dispositions sont encore en débat. Les ministres auront l'occasion de les étudier et d'en discuter entre eux. Cette réunion à Matignon pourrait donc réserver encore quelques surprises.

La première d'entre elles devrait concerner le gazole. Même si l'arbitrage définitif de M. Jospin n'est pas encore définitivement rendu, il semble, selon nos informations, que les partisans d'un relèvement sensible en plusieurs étapes de la fiscalité sur ce produit ne seront pas entendus. Après plusieurs semaines d'intenses débats interministériels, le premier ministre pourrait clore la controverse en choisissant le *statu quo*.

Pour lutter contre la pollution, le gouvernement devrait privilégier d'autres pistes non fiscales, sur lesquelles travaillent des groupes d'experts : pots catalytiques, voitures électriques, etc.

> Pour lutter contre la pollution, le gouvernement devrait privilégier des pistes comme les pots catalytiques et les voitures électriques

La hausse du gazole pour 1998 devrait donc être en ligne avec la hausse moyenne des autres carburants sur lesquels s'applique la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). L'augmentation de cette taxe devrait ainsi progresser en 1998 à peine plus vite que l'inflation, soit légèrement au-dessus de 1,4 %.

Dans le cas de l'impôt de solidarité sur la fortune, il se confirme que le gouvernement n'envisage, là non plus, aucune mesure spectaculaire. En particulier, une refonte de l'assiette de cet impôt n'est pas en débat pour 1998, pas plus, vraisemblablement, qu'une hausse des taux.

Si une mesure devait intervenir, ce qui n'est pas encore définitivement décidé, elle ne devrait être que symbolique et pourrait prendre la forme d'une modification du seuil de déclenchement des tranches du barème d'imposition.

D'autres mesures fiscales sont par ailleurs à l'étude dans le cas notamment des stock-options ou encore de la fiscalité locale. L'ensemble de ces dispositions doivent être transmises, mardi 9 septembre, au Conseil d'Etat. Le premier ministre ne dispose donc plus que de quelques jours pour rendre ses ultimes arbitrages.

Laurent Mauduit

Plus de 75 000 ha de forêt et de champs détruits par le feu au Kazakhstan

75 416 HECTARES de forêt et de champs ont été détruits par des incendies depuis la fin mai dans le nord du Kazakhstan, a indiqué jeudi le Comité national des sapeurs-pompiers de cette ex-république soviétique. Actuellement, *« le foyer le plus étendu se trouve dans la province de Karaganda (nord) où 1 000 hectares de forêt et de steppe sont en flammes »*, a déclaré à l'AFP Moural Maïlibaïev, chef adjoint du Comité, qui a précisé que d'autres foyers de moindre importance existent dans le nord du pays.

Un bilan datant du 20 juillet faisait état de 43 518 hectares brûlés. Selon le quotidien *Kazakhstanskaya Pravda, « le sous-sol est brûlé jusqu'à plus de 50 centimètres de profondeur »*. En août, dans les environs de la ville de Semipalatinsk (nord-est), des habitants ont rapporté que la fumée grise se dégageant des bois en flammes empêchait d'apercevoir le soleil.

Ces incendies, qui ne sont pas d'origine criminelle selon les autorités kazakhes, sont véhiculés par un vent soufflant parfois à 20 m/seconde. – *(AFP.)*

Une bactérie responsable de la peste apparaît résistante à des antibiotiques

UN GROUPE de chercheurs des Instituts Pasteur de Paris et d'Antananarivo (Madagascar) dirigés par le docteur Patrice Courvalin annonce, dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 4 septembre), avoir isolé la première souche de la bactérie responsable de la peste résistant à toute une série d'antibiotiques jusque-là efficaces contre cette maladie. L'émergence d'une telle souche de *Yersinia pestis*, découverte chez un jeune Malgache âgé de seize ans, est, selon les chercheurs, particulièrement *« inquiétante »*.

Ce phénomène est *a priori* d'autant plus alarmant qu'il concerne l'une des espèces bactériennes les plus pathogènes pour l'espèce humaine. Les observations déjà faites sur l'apparition des résistances bactériennes aux antibiotiques montre que cette forme d'adaptation naturelle des microorganismes aux armes dirigées contre eux peut rapidement diffuser au sein d'une souche donnée. Les spécialistes de la peste craignent ainsi que cette « multirésistance » atteigne prochainement d'autres régions actuellement touchées par cette maladie en pleine expansion. Avec 200 cas officiellement déclarés par an (mais le nombre estimé par les spécialistes est de l'ordre d'un millier), Madagascar est aujourd'hui l'un des principaux foyers de peste dans le monde.

La souche de *Yersinis pestis* a été isolée chez un malade souffrant de peste dite « bubonique » (caractérisée par l'importance des suppurations ganglionnaires), qui devait se révéler non seulement résistante à la streptomycine, mais également à d'autres antibiotiques. Néanmoins, quelques types d'antibiotiques plus coûteux (parmi lesquels le Bactrim) sont restés actifs contre la bactérie et ont ainsi permis de sauver le jeune malade.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **EXPLOSION : trente-cinq personnes ont été blessées** dont deux grièvement, jeudi 4 septembre, à Paris, lors d'une explosion vraisemblablement due au gaz. L'accident s'est produit au 45-47 de la rue Lecourbe (15e arr.) dans un immeuble d'habitation.

■ **POLICE : un sous-brigadier de la brigade anticriminalité** (BAC) de Marseille a été suspendu pour avoir exercé une activité au sein de la police municipale de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) sans l'accord de sa hiérarchie.

■ **ACCIDENT : le corps de la onzième victime** de l'explosion des silos à grain de Blaye (Gironde), le 20 août, a été extrait des décombres par les pompiers, mercredi 3 septembre.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le jeudi 4 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18615,06	– 0,64	– 3,85
Honk Kong index	14199,17	– 3,50	+ 5,56

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

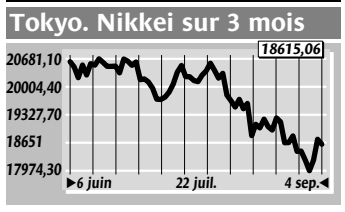

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/09	Var. en % 03/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2901,04	– 0,58	+ 25,28
Londres FT 100	4951,20	– 0,52	+ 20,22
Zurich	....	....	....
Milan MIB 30	22041	– 0,02	+ 40,42
Francfort Dax 30	....	....	....
Bruxelles	14585	– 0,07	+ 37,97
Suisse SBS	5423,70	– 1	+ 37,58
Madrid Ibex 35	....	....	....
Amsterdam CBS	....	....	....

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 septembre : 493 032 exemplaires

TOTAL 1997 RESULTATS DU 1ER SEMESTRE 1997

HAUSSE DES RESULTATS AU PREMIER SEMESTRE 1997 :

RESULTAT OPERATIONNEL + 41%

RESULTAT NET + 51%

Le Conseil d'Administration de TOTAL, réuni le 2 septembre 1997 sous la présidence de Thierry DESMAREST, a examiné les comptes consolidés du premier semestre 1997.

Le chiffre d'affaires du Groupe est en croissance de 19% par rapport au premier semestre 1996, s'établissant à 96,3 milliards de francs. Le résultat opérationnel des secteurs d'activité s'élève à 6 996 millions de francs en hausse de 41% par rapport au premier semestre 1996. Le résultat net part du Groupe s'établit à 3 982 millions de francs en progression de 51% sur le premier semestre 1996. Il n'y a pas d'éléments exceptionnels dans les comptes du Groupe aux premiers semestres 1996 et 1997. Le bénéfice net par action s'élève à 16,3 francs par action, en hausse de 48% sur la base d'un capital dilué moyen de 244,6 millions d'actions au premier semestre 1997.

Chiffres clés 1er semestre 1997

Résultat net

4 milliards de francs (+ 51 %)

(en millions de francs)

	1er sem. 1997	1er sem. 1996	Exercice 1996
Chiffre d'affaires	96 329	80 664	176 577
Résultat opérationnel	6 996	4 958	10 212
Résultat net part du Groupe	3 982	2 630	5 646
Marge brute d'autofinancement	9 560	7 007	15 413
Résultat net par action *en francs*	16,3	11,0	23,5

Résultat opérationnel des secteurs d'activité

+ 2 milliards de francs

(1er semestre 1997/1er semestre 1996)

dont effets de l'environnement : 60%
dont croissance et gains de productivité : 40%

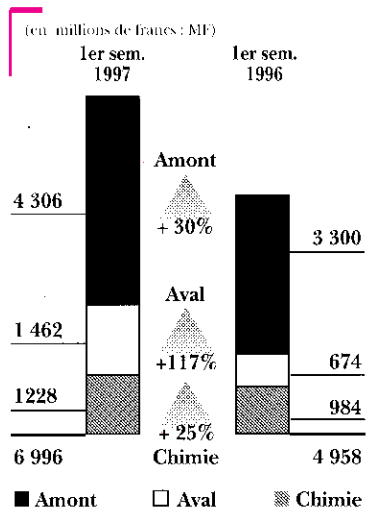

Paramètres pétroliers

	1er sem. 1997	1er sem. 1996
Cours moyen du Brent	19,58 $/baril	19,04 $/baril
Marge de raffinage européenne	16,10 $/tonne	12,20 $/tonne
Parité franc/dollar	5,70	5,10

Hausse de 41% du résultat opérationnel du Groupe due à l'amélioration de l'environnement, à la croissance et aux gains de productivité

La progression du résultat opérationnel du Groupe de 2,0 milliards de francs au premier semestre 1997 par rapport au premier semestre 1996 est due pour 60 % à l'amélioration de l'environnement et pour 40% aux actions propres à l'entreprise.

La croissance et les gains de productivité du Groupe contribuent chacun à hauteur de 0,4 milliard de francs à l'amélioration du résultat opérationnel.

Progression du résultat opérationnel par secteur : Amont +30%, Aval +117% et Chimie +25%

Amont : la production du secteur Amont augmente de 3% à 786 000 bep/j contre 766 000 bep/j au premier semestre 1996, et se décompose en 519 000 b/j de liquides, et en 267 000 bep/j de gaz. La progression de 30% du résultat opérationnel de l'Amont s'explique par la hausse du dollar, l'augmentation des prix des hydrocarbures, la croissance des productions et la baisse des coûts techniques.

Aval : le résultat opérationnel de l'Aval est en progression de 117% par rapport au premier semestre 1996. Cette amélioration résulte pour l'essentiel du redressement des marges de raffinage européennes, de la hausse du dollar, et de l'abaissement du point mort du raffinage.

Chimie : le résultat opérationnel est en progression de 25%, soit près du double de la progression du chiffre d'affaires, reflétant les progrès de productivité et les synergies dégagées dans les opérations de croissance externe.

Investissements et marge brute d'autofinancement en forte progression

La marge brute d'autofinancement est en hausse de 36% par rapport au premier semestre 1996, à 9 560 millions de francs contre 7 007 millions de francs. Les investissements bruts du premier semestre 1997 s'élèvent à 9 116 millions de francs, en augmentation de 33% par rapport au premier semestre 1996, en raison notamment de la poursuite à un rythme soutenu des investissements du secteur Amont, et de la hausse du dollar. Les désinvestissements ont représenté 884 millions de francs, évalués au prix de cession, contre 1 490 millions de francs au premier semestre 1996. Les capitaux propres s'élèvent à 62,9 milliards de francs au 30 juin 1997.
Le ratio de dettes nettes sur fonds propres du Groupe est de 22%, contre 18% au 31 décembre 1996, la mise en paiement du dividende étant intervenue en numéraire le 3 juin 1997.

Perspectives

Au début du second semestre, l'environnement se caractérise par un cours soutenu du dollar, un prix du baril de Brent se maintenant autour de 18 $/baril et des marges de raffinage européennes volatiles.

A moyen terme, le Groupe devrait connaître une croissance rapide de ses productions et poursuivre ses gains de productivité dans tous les secteurs.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES
3615 Cliff (1,29 F/mn)
http://www.total.com
Banque des communiqués ECOFIL

TOTAL

Communication Financière - Tour TOTAL - 24, cours Michelet - 92069 Paris-La Défense - Cedex - Tél : 01 41 35 52 29
Société Anonyme au capital de 12.186.705.400 F.- B 542 051 180 RCS Nanterre